This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

THE LIBRARY

064
So 206

1893-95

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

RECUEIL DES TRAVAUX

DE

LA SOCIÉTÉ LIBRE

D'AGRICULTURE

SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE L'EURE

Digitized by Google

La Société, en insérant dans son Recueil les travaux qu'elle juge dignes d'intérêt, laisse aux auteurs la responsabilité des opinions qu'ils émettent.

Ce volume se trouve

A ÉVREUX

Chez M. LIOT, libraire

ET A PARIS

Chez M. L. SAUVAITRE, libraire, 72, boulevard Haussmann.

Digitized by Google

RECUEIL DES TRAVAUX

DE

LA SOCIÉTÉ LIBRE

D'AGRICULTURE

SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE L'EURE

Vᵉ SÉRIE

TOME DEUXIÈME

ANNÉE 1894

ÉVREUX

IMPRIMERIE DE CHARLES HÉRISSEY

1895

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Rapport sur la réunion agricole de Chartres (23 décembre 1893), par M. Bertin, membre de la Société, lu à la séance générale du 21 janvier 1894 I

Section de l'arrondissement de Bernay. Rapport par M. Abaye, membre de la Société, sur les laiteries industrielles, lu à la séance du 1er avril 1894. VII

Section de l'arrondissement de Pont-Audemer. Rapport sur l'acquisition de taureaux, par M. de Tourville, président de la section, lu à la séance du 30 juillet 1894. . XIII

Section de l'arrondissement de Louviers. Concours agricole tenu au Neubourg, le 16 septembre 1894. Liste des récompenses. XXVI

Concours de la race bovine et exposition d'instruments agricoles et de voitures automobiles, à Evreux, le 22 septembre 1894. Extrait du procès-verbal. XXXI

Discours prononcé par M. Izarn, vice-président de la Société XXXIII

Liste des récompenses XXXVII

Rapport sur le concours de la race bovine par M. Boursier, membre de la Société. XL

Rapport sur les expériences de voitures automobiles, par M. Lecœur, membre de la Société XLIII

Digitized by Google

Rapport par M. Hay, membre de la Société, sur le congrès pomologique de Laigle (octobre 1894), lu à la séance générale du 23 décembre 1894. LI

Rapport sur les assises scientifiques de Caen (Fondation Caumont), 28-30 décembre 1893, par M. Régnier, membre de la Société, lu à la séance générale du 21 janvier 1894. 1

Inauguration d'une plaque commémorative en l'honneur de Léon-François Réguis à Notre-Dame-du-Hamel, le 29 avril 1894. 8

Inauguration d'une plaque commémorative en l'honneur du chevalier Luc de la Barre, à la Barre, le 9 septembre 1894 28

Dom Massuet et ses correspondants 36

Inauguration du monument élevé à la mémoire de M. Pouyer-Quertier. 47

Histoire du fief d'Outrebois, par M. Charles Mollé, membre de la Société 57

A propos d'autographes, par M. de la Sicotière, membre de la Société 82

Bibliographie historique du département de l'Eure, pendant l'année 1894, par M. Louis Régnier, membre de la Société 123

Ouvrages imprimés offerts à la Société par les auteurs, par les éditeurs ou envoyés par le gouvernement . . . 217

Composition de la Société, membres du bureau. 221

Liste générale des membres de la Société 222

Liste des présidents de la Société depuis sa réorganisation en 1832. 250

Sociétés correspondantes 253

Prix Lucien Fouché 261

Digitized by Google

SOCIÉTÉ LIBRE
D'AGRICULTURE, SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES
DU DÉPARTEMENT DE L'EURE

RAPPORT

SUR LA

RÉUNION AGRICOLE DE CHARTRES (23 DÉCEMBRE 1893)

PAR M. BERTIN, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ

Lu à la séance générale tenue à Évreux, le 21 janvier 1894

MESSIEURS,

La Société libre d'agriculture de l'Eure m'a fait l'honneur de me choisir comme délégué pour assister à la réunion agricole qui s'est tenue à Chartres le 23 décembre, sur l'initiative de M. Roussille, président du comice agricole de cette ville.

Sur la demande du bureau de votre Société, j'ai accepté la mission de vous rendre compte aussi exactement que possible de cette importante séance à laquelle assistaient plus de 1,200 cultivateurs, représentant 7 départements, 22 sociétés, comices ou syndicats des départements voisins, depuis la Seine-Inférieure jusqu'au Loir-et-Cher. Tous les députés et sénateurs d'Eure-et-Loir étaient présents. Cette énorme affluence prouve que cet appel répondait à un sérieux besoin.

Digitized by Google

A 2 heures et demie la séance a été ouverte.

M. Roussille est acclamé président ; il invite à l'assister, comme assesseurs, MM. Darblay, président du comice agricole d'Orléans ; Waddington, président du comice de Dreux ; Roger, vice-président de celui de Châteaudun ; le marquis d'Argent, président de la Société d'agriculture de Châteaudun ; Vinet, président du Syndicat agricole de Chartres. Les secrétaires étaient M. Amodru, rédacteur du *Rappel* et du *Fermier*, et M. Albert Lelong, secrétaire du comice de Chartres.

M. Roussille remercie les assistants d'être venus en si grand nombre et retrace l'historique de la crise actuelle. C'est avec une compétence remarquable qu'il dépeint la situation si critique de l'agriculture française, s'appuyant pour la démontrer sur l'insuffisance des droits de douane votés par la Chambre précédente, qui croyait améliorer le sort des agriculteurs, et qui, avant même l'application des tarifs généraux, vint abaisser, sous l'empire d'une crainte chimérique, les droits sur les blés de 5 à 3 francs le quintal par la loi de 1891, ce qui nous occasionna une vraie invasion de blés étrangers. A l'heure présente, il nous reste encore en entrepôt au moins trois millions de quintaux, sans compter l'approvisionnement de la meunerie, ce qui a amené la baisse écrasante actuelle.

M. Milochau, député, a dit que la Chambre avait hésité à venir au secours de l'agriculture parce que l'étranger, au premier bruit de relèvement du droit, tenait un stoc énorme en réserve pour inonder le marché.

D'après M. Leygues, dans son discours du 15 décembre à la Chambre, non contents de gouverner les cours, les

Digitized by Google

gros importateurs trouveraient encore d'autres avantages dans les admissions temporaires, et les fraudes dans les acquits à caution. Si cette opinion est fondée, le gouvernement perdrait une sérieuse part des droits acquis, ce qui retomberait encore directement sur les contribuables français. Aujourd'hui, tout le monde est d'accord pour reconnaître l'urgence du relèvement du droit sur les blés, mais plusieurs projets sont en présence.

Le droit gradué a ses partisans; à première vue, il semble mieux répondre au desideratum général ; puis, le droit fixe qui a été demandé de 7 et 8 francs dans certains départements et de 10 francs dans d'autres. Ceux qui l'ont proposé, soit à 7 ou à 8 francs, l'ont assurément fait par crainte de voir une demande plus élevée repoussée. C'est chose regrettable, car ce léger désaccord sera certainement une arme dont se serviront nos adversaires; le droit de 10 francs est celui que le congrès a adopté et c'est à lui aussi que nous devons nous rallier : s'il était adopté, il ne porterait le prix du blé qu'à 24 francs le quintal, prix qui n'est certes pas écrasant pour le consommateur et ramène à peine l'équilibre pour le producteur.

La chambre syndicale des meuniers français a rejeté le droit gradué et a réclamé le *statu quo*, tandis que les chambres de l'Aube et de la Somme déclaraient solidaires leurs intérêts avec ceux des agriculteurs français. Les meuniers présents à Chartres se sont rangés à cet avis qui a été accepté : droit de 10 francs sur les blés avec droit proportionnel sur les farines.

Une autre cause de dépréciation existe dans les faveurs abusives accordées sur nos réseaux de chemins

Digitized by Google

de fer à la circulation des produits agricoles étrangers importés à l'aide de tarifs spéciaux dits tarifs de pénétration.

Ces tarifs sont une prime donnée à l'étranger, dont les blés paient, grâce à eux, 3 centimes par kilomètre, tandis que les blés français, voyageant sur les mêmes réseaux, paient 5 ou 6 centimes par kilomètre.

Ce qui se produit de ce chef pour les blés se produit aussi pour le bétail ; ainsi des moutons allemands partant de la frontière, d'Avricourt, par exemple, pour Paris, paieront 61 francs pour parcourir près de 300 kilomètres, tandis que des moutons français parcourant 100 kilomètres paieront pour ce trajet réduit 48 fr. 60. Voilà une inégalité désastreuse qui dure depuis dix ans, et les cultivateurs ont demandé avec instance d'être traités sur le même pied.

Une autre cause de dépréciation se trouve encore dans la question du change : 100 francs de notre monnaie valent en Italie, 116 fr. ; en Espagne, 123 fr. ; en Hongrie, 145 fr. ; en Russie, 151 fr. Que pèse notre droit de 5 francs en face d'une telle plus-value de notre monnaie ? Un seul exemple suffira pour le prouver. En Espagne, par exemple, une pièce de vin de 100 francs de valeur se paie en monnaie française 78 francs ; après avoir acquitté, à l'entrée en France, un droit de 7 francs par hectolitre, 16 francs pour la pièce, elle revient à l'importateur à 94 francs : il peut donc la vendre moins qu'elle ne lui coûte, et il gagne encore.

Aux Indes, pour le blé, la dépréciation est encore plus grande : la roupie qui vaut 2 fr. 38 s'échange à 1 fr. 37 ; et le blé à quatre roupies le quintal se paye 5 fr. 48 au lieu de 9 fr. 52. Ces bas prix joints à ceux des trans-

Digitized by Google

ports prouvent encore la justesse de la réclamation de relèvement du droit de 5 francs. Voilà pour le blé.

D'autres produits de la ferme sont encore aussi atteints puisqu'ils ne sont défendus par aucuns droits, par exemple les plantes textiles oléagineuses, le lin, le chanvre, le colza, et surtout et tout particulièrement, la laine. N'est-il pas de toute justice et d'un grand intérêt de mettre un droit sur la laine? L'abaissement de son prix est la cause du dépeuplement et même de l'abandon des bergeries dans les fermes; la toison, qui valait 8 à 14 francs, ne vaut plus que 3 à 5 francs. Un droit de 25 à 30 p. 100 sur cette matière ne pèserait pas lourdement sur l'habillement et permettrait le repeuplement des bergeries, assurerait une production de viande plus considérable et à plus bas prix, assurerait aussi une plus grande quantité d'engrais à la ferme et par cela même des récoltes plus abondantes.

L'établissement d'un droit à l'entrée est d'une utilité incontestable. Il a été reconnu lors de la réunion qui demande ce droit de taxation des laines étrangères avec restitution des droits sous forme de drawback à l'exportation et de même la taxation pour les abats, peaux, cuirs, suifs, etc.

Si ces sages mesures étaient prises, elles donneraient à l'état des ressources énormes, ce qui permettrait l'allégement des charges si lourdes qui pèsent sur l'agriculture, et particulièrement le dégrèvement de l'impôt foncier.

Je termine, Messieurs, en vous lisant la pétition adressée à M. le ministre de l'agriculture et à MM. les membres du Parlement, mais avant, je désire vous dire tout le mérite qu'a eu M. Roussille, président du comice de

Digitized by Google

Chartres, en prenant cette généreuse initiative ; nous lui devons aussi de chaleureux remerciements.

Il a été secondé par tous les députés d'Eure-et-Loir, particulièrement par MM. Milochau, Deschanel, Terrier et l'Hopitau qui ont promis de porter ces justes réclamations à M. le ministre de l'agriculture et d'en prendre la défense à la tribune au moment opportun.

Nous devons bien espérer, Messieurs, que les représentants de l'Eure suivront l'exemple qui leur est donné par leurs collègues d'Eure-et-Loir, et qu'eux aussi vont prendre l'engagement de nous seconder dans nos justes réclamations. En le faisant, ils redonneront le courage à des millions de travailleurs du sol, rehausseront l'agriculture française et feront la force du gouvernement de la République.

Digitized by Google

SECTION DE L'ARRONDISSEMENT DE BERNAY

RAPPORT

PAR M. ABAYE, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ

SUR LES LAITERIES INDUSTRIELLES

Lu à la séance du 1er avril 1894

Veuillez m'excuser, Messieurs, si je me permets d'occuper votre attention par l'exposé de quelques considérations sur la laiterie industrielle qu'on a cru devoir attaquer dans cette enceinte il y a quelques mois. Je ne viens pas précisément la défendre, surtout après ce que vous venez d'entendre, mais simplement émettre quelques appréciations générales, me considérant comme à l'abri de toute accusation de partialité ou d'intérêt personnel.

Je ne vis pas de ma laiterie et j'ose dire que c'est tout le contraire ; ni moi ni les miens ne retrouveront jamais les sommes enfouies dans la laiterie du Tremblay.

Je peux la continuer ou la fermer sans autre effet que beaucoup moins d'occupations et d'ennuis de toute nature dans lesquels je me complais peut-être, je l'avoue, et, d'un autre côté, la fermeture entraînerait probablement désordre et misère pour le nombreux personnel que j'occupe depuis de longues années, ce à

Digitized by Google

quoi je ne me résignerai probablement pas tant que je serai debout.

Comme résultat pratique je ne me donne pas comme exemple à suivre ; j'ai toujours donné satisfaction à mes caprices d'installations diverses et je n'engage personne à m'imiter s'il veut conserver son capital.

Il y a déjà dix années écoulées depuis que j'ai exposé pour la première fois dans le parc de Broglie ces appareils aujourd'hui si répandus mais alors tout à fait nouveaux.

C'était au milieu d'une grande fête où était brillamment représentée l'Académie, d'abord par plusieurs membres éminents, et l'agriculture et la science, « ces deux soldats de la même arme, » belle pensée si éloquemment traduite par notre Président.

Pardonnez-moi, Messieurs, ce souvenir d'un lauréat de l'agriculture, médaillé d'or pour la première fois ce jour-là.

Je crois donc pouvoir me considérer comme le créateur de la laiterie industrielle dans ce pays-ci, et c'est le cas de dire que c'est pour moi l'enfant du hasard, car en achetant sans réflexion, à l'exposition de Caen, une écrémeuse « Laval », dont le mécanisme aussi simple qu'ingénieux m'avait séduit, je ne prévoyais guère où me conduirait cette acquisition.

L'instrument débitait en une heure cinq fois ce que j'avais de lait par jour et ce n'était pas très industriel d'allumer une machine à vapeur pour l'éteindre une demi-heure après sa mise en marche.

J'ai donc cherché autour de moi le lait de quelques cultivateurs voisins, qui ont dû se trouver très bien de nos relations, puisque d'une douzaine demandés, le

Digitized by Google

nombre des nouveaux, sans être appelés, s'est élevé jusqu'à cinq cents environ.

Voilà comment je me suis trouvé en face d'une quantité énorme de lait qu'il fallait essayer d'employer utilement et, apportant à ce projet l'expérience des affaires et la volonté qui fait réussir, j'ai dû créer des débouchés de toutes parts et expédier en produits du pays près d'un million par an.

Ai-je causé, inconsciemment du moins, comme on a bien voulu le dire dans cette enceinte, la ruine de l'agriculture des prés, des champs, même des arbres? J'avoue que je n'en crois pas le premier mot.

D'autres ont suivi mes exemples ou mes conseils et diverses installations du même genre se sont créées autour de moi, et si vous y ajoutez les fromageries de Camembert qui achètent également tout le lait qu'elles trouvent, on peut dire sans exagération que les cultivateurs travaillant eux-mêmes leur lait sont devenus de très rares exceptions.

Mais avant ces innovations tous les cultivateurs pratiquaient la méthode à laquelle on prétendait vouloir les ramener et, pour ce, on a cru devoir dire qu'ils y trouveraient le double du résultat obtenu par la vente du lait.

Peut-on admettre que tous auraient abandonné spontanément et le cœur léger, la moitié de leur produit journalier?

Pourquoi? pour le simple plaisir de donner leur lait à des tiers? Est-ce logique? Est-ce vraisemblable? et ne suffit-il pas de poser la question pour la résoudre.

Peut-on croire un instant que le petit propriétaire, cette victime dont on vous a parlé, aurait découvert tout seul les débouchés qui permettent à certaines laite-

Digitized by Google

ries industrielles l'écoulement plus ou moins heureux de 15 à 20,000 litres de lait en produits obtenus sous les formes les plus diverses par le feu et la glace, depuis le beurre banal jusqu'aux engrais et aux produits chimiques les plus variés ?

Que faisait-il naguère ce petit propriétaire ?

Il battait chaque semaine, la veille du marché, une crème de huit jours presque rance qu'il vendait plus ou moins bien à cinq ou six acheteurs en gros qui établissaient eux-mêmes, par une entente facile, le cours du marché et tous ont fait grande fortune. Je défie de citer une laiterie industrielle non seulement ayant fait fortune mais même en voie de la faire.

A moins qu'on ne veuille me citer moi-même et dire comme certain camelot parisien auquel on demandait ce que c'était que Richard Wallace : « C'est, répondait-il un Anglais qui a fait sa fortune en vendant des bornes-fontaines à la ville de Paris !!! »

Du reste, Messieurs, la laiterie industrielle est entraînée par les événements à une transformation complète, du moins en Normandie, par l'énorme quantité des installations du même genre qui se sont créées dans toute la France avec un certain succès, par la différence en leur faveur du prix de l'achat du lait beaucoup moins élevé que dans nos contrées. Toutes ces laiteries produisent les beurres fins qui manquaient autrefois aux halles de Paris ; aujourd'hui elles dépassent la demande et ont fait baisser les cours par leur abondance de plus de 30 p. 100, tandis que les beurres ordinaires sur nos marchés augmentent précisément par la rareté ; c'est un phénomène de transformation auquel nous ne nous attendions guère quand nous avons créé nos laiteries et

Digitized by Google

employé nos écrémeuses pour obtenir un produit excellent et, à cette époque, insuffisant pour la demande.

Nos laiteries normandes sont obligées de renoncer à la fabrication du beurre ou de n'en faire que par nécessité quand elles ne trouvent pas d'autre emploi, ne pouvant pas lutter comme prix de revient avec les autres et, particulièrement, celles de Bretagne et des Charentes qui sont presque toutes coopératives ; elles sont réduites aujourd'hui, pour retrouver un résultat, à devenir des fabricants de fromage comme tous les autres ; mais alors que devient leur matériel, machine, chaudière, écrémeuse, etc., dont je crains bien qu'ils ne revoient jamais l'amortissement ?

La coopération est excellente en général comme union et force et, par le fait, nos laiteries industrielles à leur début offraient les mêmes avantages aux cultivateurs que la coopération.

M. Cathelineau, de Rennes, qui fait souvent des conférences avec le concours de quelques amis, en Bretagne, pour la propagation des laiteries industrielles et qui obtient beaucoup de succès pratiques, m'a écrit pour me demander s'il n'y aurait pas lieu de faire les mêmes tentatives dans notre contrée.

Quand il m'a cité le prix réparti comme moyenne à l'année provenant de la coopération, je lui ai fait part de mon côté des prix payés par nous et naturellement la différence sensible n'a pas permis de donner suite à cette idée.

Les membres de la coopération se trouvent plus ou moins contents des rendements, mais ils n'ont pas à qui se plaindre puisqu'ils sont eux-mêmes acheteurs et vendeurs.

Digitized by Google

Il faut que l'agriculture soit industrielle ou fortement groupée, sauf de rares exceptions, si elle veut améliorer son sort.

J'ai été à même bien des fois d'en avoir la preuve ; je connais les services qu'on peut rendre à l'agriculture, et c'est par l'établissement de ma laiterie et par les relations qu'elle m'a créées dans tout le pays, que j'en ai acquis l'expérience.

En résumé, il est incontestable que les laiteries industrielles ont rendu dans le pays de grands services dont tous ont profité :

1° Elles ont provoqué la grande demande du lait dont la conséquence naturelle a été l'élévation du prix ;

2° Elles sont également la cause principale de la transformation considérable des champs en herbe et plants ;

3° Elles ont par leur importance créé des relations très étendues, ce qui profite à tous ;

4° Elles ont permis également à ceux qui en avaient les moyens financiers de faire sur le lait des essais de toute nature et à grands frais pour obtenir tous les produits qui en dérivent.

Veuillez m'excuser, Messieurs, d'avoir aussi longtemps abusé de vos instants et pardonnez-moi un léger mouvement de satisfaction personnelle. J'ai la conviction d'avoir apporté un vaillant concours à l'agriculture et j'espère que personne ne pourra me dire à propos de ces quelques communications sur la laiterie en général : « Vous êtes orfèvre, Monsieur Josse. »

Digitized by Google

SECTION DE L'ARRONDISDEMENT DE PONT-AUDEMER

RAPPORT

SUR

L'ACQUISITION DE TAUREAUX

PAR M. DE TOURVILLE, PRÉSIDENT DE LA SECTION

Lu à la séance du 30 *juillet* 1894.

MESSIEURS,

L'an dernier, à pareille époque, nous avions examiné une première fois s'il conviendrait d'employer à l'amélioration de la race bovine dans notre arrondissement, les encouragements que nous pouvons consacrer annuellement à l'agriculture. La question n'avait été qu'effleurée ; il convient d'y revenir.

Bien des considérations peuvent incliner notre attention de ce côté. Il en est une qui saute aux yeux. L'agriculture, appliquée spécialement à la production des céréales, et cherchant dans le commerce du blé son profit principal, est en détresse ; je ne veux pas dire qu'elle ait fini son temps ; mais elle subit au moins une crise très grave, d'une durée probablement longue et dont les causes, dépassant les horizons de notre pays, touchent à l'état économique du monde entier. Ce serait

Digitized by Google

se faire illusion que de croire que, par le jeu des droits de douane, on guérirait d'ici à quelques mois ce mal dont les racines sont multiples et profondes. Sans doute, parmi ses plus graves origines, on doit noter la culture routinière, qui a dépouillé nos terres de leur ancienne fertilité par un assolement épuisant et irrationnel, et nous empêche d'élever notre production en blé aux 25 ou 26 hectolitres en moyenne à l'hectare qu'il est indispensable de recueillir pour couvrir ses frais. Nous pourrions corriger en partie ce mal, en passant de l'assolement de deux ans aux assolements alternes de quatre ou six ans, qui ont si bien réussi à nos voisins les Anglais et ont sauvé leur agriculture d'une partie des dommages dont nous souffrons. Mais ce qu'il n'appartient à personne de corriger, c'est l'état économique du monde, que je rappelais tout à l'heure ; c'est cette facilité des transports qui permet à l'hectolitre de blé, parti du fond du Grand-Ouest aux États-Unis, d'arriver au Havre, à Anvers, à Londres, à des prix de revient inférieurs à ceux de notre blé ; c'est l'extension des surfaces consacrées aux céréales dans l'Amérique du Sud, notamment dans la République Argentine, qui verse sur nos marchés un superflu de récoltes dont l'offre affaisse les cours sans discontinuité ; c'est le bas prix de la main-d'œuvre, la facilité naturelle de la culture dans ces pays neufs, sains et plats, c'est l'ingénieuse et hardie application des machines et de l'outillage agricoles qui y abaissent les frais de production bien au-dessous des nôtres ; c'est la spéculation cosmopolite, se substituant au commerce vrai et sincère dans les achats et ventes de blé, et mettant le sort du pain quotidien des nations européennes de l'Occident dans la dépendance du

Digitized by Google

simple jeu, par des manœuvres de stocks tantôt cachés avec dissimulation, tantôt jetés avec fracas au grand jour; c'est enfin cette crise des changes, qui vient en aide aux combinaisons de la spéculation, en permettant à l'argent des acheteurs d'obtenir sur les lieux où ils traitent les achats de blé une puissance libératoire très supérieure à celle que, à la même heure et pour les mêmes acquisitions, notre monnaie française à quantité égale garde en France, et qui creuse d'autant à notre détriment la différence du prix du blé en Amérique du Sud, en Russie, aux Indes, et du blé produit par notre sol et notre travail. Cette énumération indique, et je ne la donne pas comme consolante, mais comme vraie, de combien d'influences désastreuses est menacée, et pour un temps qu'il serait téméraire de limiter, la culture des céréales telle que la pratiquent, avec fidélité, j'allais dire avec obstination, nos cultivateurs. Ce ne serait pas se montrer leur ami sincère que de leur dire : Continuez comme par le passé ; endormez-vous dans l'espoir que les droits protecteurs vous secourront suffisamment et définitivement. Ce serait leur ménager, dans un avenir prochain, un réveil plus pénible encore que ne l'est la vue des difficultés actuelles, envisagées avec courage, sang-froid et virilité. Il vaut mieux lui dire : S'il ne vous appartient pas de changer l'état extérieur des choses, vous pouvez du moins travailler à supprimer quelques-unes des causes du malaise. Parmi ces dernières, n'y a-t-il pas l'excès dans la culture des céréales ? Puisque cette culture ne paie pas, n'est-il pas naturel et simple de diminuer son étendue et son importance, et de diriger l'emploi d'une notable portion de nos terres vers un autre système de production agricole ?

Digitized by Google

Quelle pourrait être cette production ?

Si l'on passe en revue les diverses cultures industrielles, un bien petit nombre se montrent satisfaisantes et laissent espérer un meilleur avenir que la production du blé. Aussi ce n'est pas de ce côté que nous appelons l'attention des cultivateurs.

Nous croyons que, par le temps qui court, l'élevage, l'entretien et l'engraissement du bétail constituent les seules spéculations réellement économiques pour notre pays. A nous donc d'y employer notre intelligence et d'y appliquer nos soins, d'autant mieux que notre pays y est naturellement fort bien préparé. Considérez en effet que, sans parler de nos vallées dont quelques parties sont excellentes et offrent des herbages anciens comparables aux meilleurs herbages de la Basse-Normandie, les terres du Lieuvin et du Roumois, par leur constitution, par leur voisinage de la mer et des grands courants humides, sont parfaitement disposées pour les productions herbacées ; non seulement pour les transformations en herbages permanents, qui s'accomplissent presque involontairement sous notre climat quasi maritime, mais pour la culture des plantes racines et des verdures artificielles, qui rendraient au blé tous les quatre ans les labours moins fatigués de son retour obstiné et plus propres. Considérez que ce climat n'est pas seulement favorable à la multiplication des nourritures fourragères, mais à l'hygiène naturelle des races laitières, et au développement spontané et progressif de leurs qualités lactifères. Considérez que le morcellement du pays en petites exploitations est une condition plutôt utile que nuisible au genre de travail et de main-d'œuvre minutieuse, incessante et personnelle, que

Digitized by Google

requièrent l'élevage et l'entretien du bétail, tandis qu'elles seront volontiers défavorables à la culture intensive et puissante des céréales qui réclame actuellement, pour réussir, les ressources et les forces de la grande culture. Considérez enfin que notre situation géographique, à bonne distance de marchés importants, moins éloignée de Paris, de la Brie, du Vexin que le Cotentin, nous offre des débouchés sérieusement établis et moins onéreux. Toutes ces conditions nous classent donc parmi les régions dont la vocation naturelle agricole est la production de la race bovine.

Dans toute entreprise d'élevage bien étendue, deux préoccupations doivent tenir en éveil l'attention du cultivateur et occuper ensemble sa vigilance, l'une servant constamment de correctif ou de complément à l'autre : il doit viser et la production du lait et la production de la viande. Il faut que l'ensemble de la race ait, dans nos pays normands, une aptitude égale à ces deux fins. Pourquoi ? c'est que si durant sa vie, la moitié de la race, les femelles, doit donner le plus de lait possible comme bétail de rente, toute la race doit, mâles et femelles, à l'âge adulte, finir ses jours à l'abattoir comme bétail d'engraissement. La race doit donc posséder, dans l'ensemble, les formes qui caractérisent les animaux véritablement propres à l'engraissement et les signes particuliers inhérents aux bonnes familles laitières.

Or, il faut reconnaître que le bétail de notre pays ne répond pas à ce double desideratum, et que nous devons y opérer une transformation sérieuse pour réaliser l'appropriation de nos cultures à l'élevage de la race bovine ; la majeure partie de nos cheptels indigènes est

Digitized by Google

loin de réaliser cette précieuse union de qualités, qui est la caractéristique de la variété cotentine, au renom si étendu.

A qui la faute? Au sol ou aux hommes? Sans nier l'influence partielle du sol sur la race, nous avons la certitude que, mieux conduite, la race ne serait pas dans la dégénérescence où elle est tombée. Nous pouvons élever et engraisser d'excellent bétail ; mais il y faut deux choses : tourner la production du sol vers les nourritures fortes et variées, indispensables pour ces entreprises ; et surtout renoncer à l'indifférence déplorable, j'allais presque dire au mépris, avec lequel nous traitons, en général, la sélection des reproducteurs, et la recherche des bonnes formes jointes aux belles origines. Certes, nous avons beaucoup de bêtes, bonnes comme laitières, mais c'est tout ; et ce tout n'est pas assez.

Voyez en effet où nous a amenés la négligence dans le choix des animaux, quant à l'ampleur et la régularité des formes, et où est tombée la race purement locale. La tête est longue et osseuse, l'encolure également longue et mince. La poitrine s'est rétrécie entre les épaules, qui se joignent au garrot sous un angle aigu; l'épine dorsale, mal accompagnée par des côtes plates, et formant saillie, donne au dos l'apparence d'une carène renversée, et s'infléchit sous le poids de l'animal ; la croupe amincie et abattue se resserre entre les deux pointes des fesses, diminuant chez les mâles l'ampleur des cuisses et chez les femelles l'issue du bassin et la facilité de la parturition. La queue s'enlève au-dessus du plan des hanches. Tout cet ensemble est monté sur des membres trop longs, sans profit pour la boucherie

Digitized by Google

ni pour le lait, et sur une ossature trop volumineuse, signe des races qui ont perdu la finesse ; en même temps, la taille est diminuée et bien au-dessous de celle des bêtes du Cotentin. L'animal s'est donc éloigné du type auquel il faut ramener toute race bovine, le type carré, cubique, parallélogrammatique, bas sur jambes, ample de corps et fin de squelette. Sans doute, en dérivant ainsi loin du modèle, le bétail local a gardé une bonne faculté laitière, mais ce n'est point assez, puisque toute bête bovine, mâle ou femelle, jeune ou vieille, aboutit à l'abattoir et puisque les pays où nous pourrions exporter nos animaux parce qu'ils sont souvent laitiers, ne les rechercheront pas parce qu'ils sont mauvais de formes et inférieurs à tous autres égards. Nous sommes donc dans une mauvaise voie. Il y aurait puérilité ou fatuité à le nier : et à quoi bon ?

Ne nous laissons pas détourner de l'avouer par ceux qui soutiennent, au rebours du vrai, que les belles formes sont incompatibles avec les qualités laitières. A cette heure de progrès général dans l'élevage, assez d'exemples probants établissent le contraire. En est-il de plus frappant que celui qui nous vient de Basse-Normandie, où l'on a réussi à obtenir, au moyen d'une race presque aussi mal conformée autrefois, des animaux dont la réputation a fait le tour du monde ?

Les éleveurs de cette contrée ont su reconnaître que, si une bonne laitière peut être mal faite, ce n'est pas parce qu'elle est mal faite qu'elle est bonne laitière, et que ses mauvaises formes héréditaires ne sont pas la cause ni le signe de son aptitude laitière, mais au contraire le stigmate d'une dégénérescence en voie de s'accomplir sur tout le surplus de ses qualités.

Digitized by Google

A l'œuvre donc, dirons-nous aux agriculteurs de notre arrondissement : le sol et le climat sont favorables : il ne manque que la volonté de voir le mal et de le corriger par une continuité de bons soins à laquelle répondrait une continuité d'améliorations qui replaceraient bientôt notre race locale au rang des meilleures variétés normandes. Vouloir c'est pouvoir, d'autant plus que vouloir ici est fort simple ; car ce n'est même pas imiter, c'est recueillir le fruit d'un travail déjà accompli par d'autres.

Il y a une cinquantaine d'années, le bétail du Cotentin et du Bessin présentait par ses défectuosités une certaine analogie avec le nôtre ; le même laisser-aller général avait produit les mêmes effets : cependant l'ensemble avait gardé plus d'ampleur, et des aptitudes laitières et surtout beurrières étaient plus développées. — On commença par écarter la fâcheuse habitude de prendre pour reproducteur mâle un taurillon quelconque, et on lui demanda d'autres qualités que la modération avec laquelle son propriétaire tarifait la saillie : on rechercha des taureaux se rapprochant le plus possible du type de boucherie, et des vaches qui, sorties de bonnes laitières, présentaient elles aussi des formes amples, sur un squelette léger et régulier. De ces rapprochements choisis, étudiés et répétés de degrés en degrés, sortirent des familles qui, sans cesser d'être laitières, grandirent leur taille, diminuèrent la lourdeur du squelette, et réalisèrent l'ampleur nécessaire à la boucherie : loin d'être critiqués par la généralité des cultivateurs, comme des recherches fantaisistes, indifférentes ou même funestes à la production laitière, ces soins, cette sélection obtinrent l'approbation publique ; des concours institués dans

Digitized by Google

chaque canton attirèrent l'attention, provoquèrent l'émulation, firent pénétrer les bonnes pratiques de proche en proche, et de cet effort soutenu et prolongé sortit une race reconstituée dans ses belles qualités originaires.

Ce qu'il a fallu dépenser de temps, de patience, de volonté pour régénérer la race Cotentine et persuader à la population agricole que ces soins étaient sages, prudents et utiles, il ne nous est pas indispensable de le dépenser à notre tour : recommencer sur notre sol cette œuvre par nous-mêmes, serait de trop longue haleine dans un temps de progrès rapide, où l'agriculture a besoin d'aller vite dans les transformations économiques que lui imposent les circonstances. Le plus simple et le plus profitable est de hâter cette œuvre de relèvement en important chez nous des reproducteurs empruntés au Cotentin.

Cette sélection par voie d'importation doit surtout s'appliquer aux taureaux, dont l'influence sur l'amélioration de la race est prédominante à trois points de vue : 1° à cause du nombre de produits qu'un seul bon taureau peut donner chaque année dans le pays, tandis que chaque vache importée ne fournit qu'un seul produit annuel ; il est donc à la fois moins cher et plus efficace d'importer de bons reproducteurs mâles ; 2° à cause des plus grandes difficultés qu'offre l'amélioration des mâles dans la race locale par rapport à celle des femelles. C'est un fait bien connu de tous les praticiens que c'est par les mâles d'abord que les races dégénèrent et que c'est sur les mâles que l'amélioration par sélection opère en dernier. Demandez à tout éleveur éclairé son avis : il vous dira qu'il est bien plus malaisé de faire un bon taureau que dix bonnes génisses. Il est donc logique

Digitized by Google

d'importer surtout des taureaux dont les qualités soient confirmées et assurées, puisque nos soins arriveront difficilement à relever le type des femelles ; 3° à cause de l'influence que les mâles ont, dans la reproduction, sur la transmission des qualités laitières.

Nous exigerons des taureaux importés les qualités suivantes : La tête relativement brève avec le front large, et légèrement creusé entre les yeux, mais sans rien qui rappelle le type boule-dogue dont on ne veut plus avec raison : des yeux expressifs, des cornes courtes, relativement fines, bien plantées, à courbure régulière, blanches avec transparence à reflet jaunâtre, le mufle non pigmenté, avec les naseaux bien sortis, la nuque non déprimée derrière le sommet de la tête ; l'encolure vigoureuse, courte, mais non empâtée, avec un fanon léger peu flottant et sans gorge ; la poitrine large, longue et profonde, c'est-à-dire à l'aise dans un poitrail bien ouvert, bien descendu, sous un garrot méplat, entre des épaules bien distantes à l'omoplate et fortement inclinées, des côtes bien arrondies sur un abdomen bien distendu, avec le moins de dépression possible au passage de la sangle, l'épine dorsale ferme, non ensellée, un dos droit, large et plat, correspondant à une ligne de dessous bien parallèle, ce qui est un grand signe de perfection de race ; une grande distance de la pointe de l'épaule à la naissance de la queue donnant trois parties égales entre elles : l'avant-main qui va de la pointe de l'épaule à une ligne descendant de la naissance de la dernière des vraies côtes ; le milieu du corps qui va de cette ligne à une autre ligne descendant de la hanche ; l'arrière-main qui va de la hanche jusqu'à l'extrémité de la croupe. Le rein sera large et court, sans dépression

Digitized by Google

du flanc, la croupe carrée et gardant au haut des cuisses une largeur de peu inférieure à celle des hanches; la queue bien attachée, n'excédant pas sensiblement le plan supérieur des hanches, et fine dans son attache; les quatre membres courts, réguliers dans leurs aplombs, et peu volumineux; la peau mince, souple, bien détachée, sous une robe ni trop blanche, ni trop foncée, et sur une ossature légère et fine, car « les os et le cuir ne se font qu'aux dépens du lait et de la viande »; enfin, des traces très sensibles d'écusson indiquant que l'animal appartient à une famille laitière. Telles sont les qualités que l'on recherchera dans le producteur mâle à importer et qui se rencontrent souvent dans les taureaux du Cotentin. On s'assurera d'ailleurs que l'animal descend d'une souche depuis longtemps soumise à la sélection, afin d'éviter les coups en arrière, les manifestations ataviques, qui de loin en loin se produisent dans les familles trop récemment améliorées et nuisent à la sûreté des reproductions.

Avec des animaux ainsi choisis, en leur donnant nos meilleures femelles, celles dont les formes seraient les plus amples et les plus régulières, le pis volumineux, non charnu, souple, attaché près du nombril, descendu dans ses quartiers d'avant, remontant bien sous le périnée et à trayons bien espacés, avec veines mammaires variqueuses et volumineuses et écusson bien étendu; en fournissant au produit depuis sa naissance une nourriture qui satisferait à tous ses besoins et répondrait aux principes aujourd'hui bien connus de l'alimentation rationnelle, l'amélioration de nos étables marcherait grand train, et l'on n'aurait qu'à se féliciter du résultat économique obtenu, soit que notre contrée travaillât

Digitized by Google

pour son propre repeuplement, soit qu'elle recherchât les bénéfices de l'exportation dans les départements qui avoisinent Paris et qui se fournissent volontiers en Normandie d'animaux bovins.

Mais ce programme comporte des dépenses qui ne sont pas à la portée des budgets de toutes nos petites exploitations locales. Les bons taureaux ne se donnent pas dans le Cotentin. Il faudrait donc, ou bien associer à cette fin plusieurs cultivateurs, et acheter en commun des reproducteurs de choix qui se paient fort cher (mais l'on sait que l'esprit d'association n'est pas fréquent entre agriculteurs normands), ou bien demander aux associations agricoles existantes l'achat de taureaux perfectionnés. C'est ce que font plusieurs sociétés d'agriculture voisines de la nôtre, et les renseignements de détail que j'aurais à vous donner sur ce point seraient à la fois la conclusion et l'excuse de ce trop long exposé ; mais il est difficile, en séance générale, de descendre dans tous les détails. J'ai interrogé les Présidents des Sociétés de la Seine-Inférieure qui importent chaque année des taureaux reproducteurs ; ils ont eu l'obligeance de me répondre pour la plupart. Nous aurions donc à examiner, à la lueur de l'expérience de ces sociétés, les questions que voici :

1° L'importation de taureaux par les sociétés agricoles est-elle pratique ?

2° Doit-elle se faire en plaçant gratuitement les taureaux à titre de dépôt chez des cultivateurs qui s'engageraient à les nourrir et soigner parfaitement et à les livrer à la reproduction au profit de leurs voisins, au moyen d'une rétribution fixée de manière à couvrir les frais d'entretien ?

Digitized by Google

3° Doit-elle se faire au contraire par la revente sous forme d'adjudication entre cultivateurs, soit membres de la Société, soit même étrangers ? et quelles obligations imposer aux adjudicataires, pour la conservation des animaux importés et leur mise à la disposition des cultivateurs de la région ?

4° Dans l'impossibilité d'acheter assez de taureaux pour que chaque centre d'élevage ait un étalon à sa proximité, quel ordre de roulement établir entre les diverses localités pour les faire jouir tour à tour du bénéfice de ces acquisitions ?

5° Quelles pertes pécuniaires ces opérations imposent-elles aux Sociétés qui les entreprennent ?

6° Quel serait le mode d'achat le plus pratique, donnant le moins l'éveil aux prétentions des vendeurs du Cotentin, et offrant le plus de garanties pour le bon choix des animaux à acquérir ?

Si l'idée que je vous propose vous semble en valoir la peine, vous pourriez en appuyer le principe, sauf à confier l'étude des détails d'exécution à une commission qui vous présenterait son rapport à votre prochaine séance.

P.-S. — Cette commission a été nommée. Ses conclusions seront distribuées avec ce rapport.

Digitized by Google

SECTION DE L'ARRONDISSEMENT DE LOUVIERS

CONCOURS AGRICOLE

Tenu au Neubourg, le 16 septembre 1894.

LISTE DES RÉCOMPENSES

VISITE DES FERMES

1er prix, M. Gustave Drouet, cultivateur à Ecquetot, diplôme d'honneur et rappel de médaille d'or en 1882, et médaille de vermeil en 1877, proposé par les membres du jury pour la décoration du Mérite agricole ; 2e prix, M. Léonard Renault, cultivateur à Daubœuf-la-Campagne, diplôme d'honneur et rappel de médaille d'or en 1887 et médaille d'argent en 1892. Proposé, par les membres du jury, pour la décoration du Mérite agricole.

1er prix (*ex æquo*), une médaille d'or à M. Auguste Delamarre, agriculteur au Tremblay. Médaille d'or à M. Charles-Henry Larcier, cultivateur à Crosville-la-Vieille (hameau de la Salle-Coquerel) ; 2e prix, M. Pacifique Godet, cultivateur à Crosville-la-Vieille, médaille d'argent, grand module, de la Société des agriculteurs de France ; 3e prix, M. Lefebvre, fermier de la Haye-Jousselin, à Saint-Aubin-d'Ecrosville, médaille d'argent du ministre de l'Agriculture ; 4e prix, médaille de vermeil (*ex æquo*) : 1° M. Chévrier, cultivateur à Saint-Aubin-d'Ecrosville (hameau de Flipou ; 2° M. Duhamel, cultivateur à Ecquetot.

Digitized by Google

LABOURAGE

1er prix, M. Jules Pouchet, charretier à Iville, médaille d'argent et 50 fr. ; 2e prix, M. Saint-Pierre, charretier à Marbœuf, médaille d'argent et 40 fr. ; 3e prix, M. Louis Delamarre, charretier à la Neuville-de-Combon, médaille de bronze et 20 fr. ; 4e prix, M. Charles Desseaux, charretier au Neubourg, médaille de bronze et 20 fr. ; 5e prix, M. Désir Ferrand, cultivateur à Daubeuf-la-Campagne, médaille de bronze et 15 fr. ; 6e prix, M. Henri Massard, charretier au Neubourg, médaille d'argent et 10 fr. ; 7e prix, M. Grégoire, marchand d'instruments à Louviers, médaille d'argent.

Taureaux. — 1er prix, M. Joseph Mérite, cultivateur à Épégard, médaille d'or de la ville du Neubourg et 50 fr. ; 2e prix, M. Claudius Turquet, cultivateur à Ecardenville-la-Campagne, médaille de vermeil et 30 fr. ; 3e prix, M. Robert Joret, marchand boucher et éleveur au Neubourg, médaille de vermeil ; 4e prix, M. Edouard Regnault, cultivateur à Daubeuf-la-Campagne, médaille d'argent.

Vaches laitières. — 1er prix, M. Mars Pargon, directeur de l'Ecole d'agriculture du Neubourg, médaille de vermeil de la ville du Neubourg et 30 fr. ; 2e prix, M. Claudius Turquet, cultivateur à Ecardenville-la-Campagne, médaille d'argent et 20 fr. ; 3e prix, M. Auguste Delamarre, cultivateur au Tremblay, médaille de bronze et 20 fr. ; 4e prix, Amédée Lefort, cordonnier à Epégard, médaille de vermeil ; 5e prix, M. Hervé, agriculteur au Vaudreuil, médaille d'argent.

Génisses de 6 dents de lait. — 1er prix, M. Edouard Boucher, propriétaire au Neubourg, médaille d'argent et 30 fr. ; 2e prix, M. Auguste Delamarre, cultivateur au Tremblay, médaille d'argent et 15 fr. ; 3e prix, M. Ducy Fermanel, propriétaire à Iville, médaille d'argent et 10 fr. ; 4e prix, L. Constant Anne, charron à Iville, médaille d'argent.

Génisses ayant toutes leurs dents de lait. — 1er prix, M. Godefroy Beaudouin, propriétaire à Carsix, médaille d'argent et 30 fr. ; 2e prix, M. Frédéric Bret, cultivateur à Daubeuf-la-Campagne, médaille d'argent et 15 fr. ; 3e prix, M. Signol, cultivateur à Sacquenville, médaille d'argent et 10 fr. ; 4e prix, M. Marie-Levigneron, propriétaire à Surtauville, médaille d'argent.

Béliers de 1 à 3 ans. — 1er prix, M. Touttain, cultivateur aux Ormes, médaille de vermeil et 30 fr. ; 2e prix, M. Verrier, couvreur

Digitized by Google

au Neubourg, médaille d'argent et 15 fr. ; 3e prix, M. Touttain, cultivateur aux Ormes, médaille d'argent.

Brebis. — Prix unique, M. Ramier, cultivateur à Ecardenville-la-Campagne, médaille de vermeil et 20 fr.

Truies. — 1er prix, M. Guilbout, propriétaire au Tremblay, médaille de vermeil et 15 fr.

Poulains de 6 mois à 2 ans. — 1er prix, M. Charles Auzoux, cultivateur à Feuguerolles, médaille d'argent et 20 fr. ; 2e prix, M. Achille Cauchois, cultivateur à la Harangère, médaille de vermeil ; 3e prix, M. Bertin, propriétaire à Tilleul-Lambert, médaille d'argent.

Chevaux de 2 à 3 ans. — 1er prix, M. Pacifique Godet, cultivateur à Crosville-la-Vieille, médaille de vermeil et 30 fr. ; 2e prix, M. Amédée Vallée, propriétaire à Thibouville, médaille de vermeil ; 3e prix, M. Charles Dubus, cultivateur à Amfreville-la-Campagne, médaille d'argent ; 4e prix, M. Emile Mériel, propriétaire à Marbeuf, médaille d'argent.

Chevaux de trait de 3 à 5 ans. — 1er prix, M. Charles Debus, propriétaire à Amfreville-la-Campagne, médaille de vermeil et 30 fr. ; 2e prix, M. Bertin, propriétaire à Tilleul-Lambert, médaille de vermeil.

Juments poulinières. — 1er prix, M. Godefroy Beaudouin, propriétaire à Carsix, médaille de vermeil et 50 fr. ; 2e prix, M. Robert Joret, boucher et éleveur au Neubourg, médaille d'argent ; M. Hector Varillon, cultivateur à Sacquenville, médaille de vermeil et 30 fr., et une médaille d'argent.

Chiens de berger ou de bouvier race de Brie. — (Très belle classe, quelques sujets hors ligne.)

1er prix, *Moustache*, à M. Aurély Lefebvre, à Louviers, médaille d'argent et 25 fr. ; 2e prix, *Moustache*, à M. Levigneron, à Surtauville, médaille de bronze et 10 fr. ; 3e prix, *Champagne*, à M. Aurély Lefebvre, à Louviers, médaille de bronze ; 4e prix, *Capitaine*, à M. Huet, à Fontaine-Bellenger, médaille de bronze ; Mention très honorable, *Lisa*, à M. Aurély Lefebvre, à Louviers ; mention honorable, *Aline*, à M. Charles Dada, au Neubourg.

Race de Beauce. (Classe très ordinaire.)

1er prix, *Bergère*, à M. Bertin, à Tilleul-Lambert, médaille d'argent et 25 fr. ; 2e prix, *Champagne*, à M. Edouard Boucher, au Neu-

Digitized by Google

bourg, médaille de bronze et 10 fr. ; mention honorable, *Dragon*, à M. Isidore Lefebvre, de Saint-Aubin-d'Ecrosville.

Prix d'élevage. — 1er prix (deux chiots bien typés de la race de Beauce), à M. Guillebout, au Tremblay, médaille de bronze et 20 fr.

ANIMAUX DE BASSE-COUR

Médaille d'argent, M. Larcier, à Coquerel; médaille de bronze, M. Verrier, au Neubourg; médaille de bronze, M. Auguste Delamare, au Tremblay; médaille de bronze, Mlle Joséphine Surtouques, à Villez; médaille de bronze, M. Berthelot, à Crestot; médaille de bronze, M. Alexandre Mesnil, au Neubourg ; médaille de bronze, M. Domacque, à Ecardenville.

PRODUITS AGRICOLES

Médaille de vermeil, M. Pargon, directeur de l'école d'agriculture du Neubourg; médaille d'argent, M. Jules Auzoux, à Brosville; médaille d'argent, M. Maurice Hervey, au Vaudreuil; médaille d'argent, M. Domacque, à Ecardenville ; médaille de bronze, M. Emile Anquet, au Tremblay ; médaille de bronze, M. Albert Blaise, à Tourville-la-Campagne ; médaille de bronze, M. Pierre Hugresse, à Epégard ; médaille de bronze, M. Eugène Tréfouel, à Saint-Cyr-la-Campagne; médaille de bronze, M. Chanu, à Gauville; médaille de bronze, M. Leclerc, à Ecquetot.

LIQUIDES

Médaille d'argent, M. Emile Depierre, au Neubourg ; médaille de bronze, M. Digeon, au Neubourg (cidre); médaille de bronze, M. de Houlbec, à Houlbec-près-Gros-Theil ; médaille de bronze, M. Digeon, au Neubourg (eaux-de-vie).

ENGRAIS

Médaille de bronze, M. Alexandre Marche.

INSTRUMENTS AGRICOLES

1er prix, M. L'hermite fils, constructeur à Louviers, médaille de vermeil.

Digitized by Google

BERGERS

25 fr., Costé (Félix-Victor), pasteur depuis 10 ans chez M. Fulgence Prévost, agriculteur à la Pyle ; 25 fr., Deslandes (Léon-Auguste, domestique de culture depuis 16 ans chez M. Leriche père et fils, à Bérengeville-la-Campagne; 15 fr., Fauville (Philibert), 38 ans de services dans la maison veuve Jules Ducrétot, à Saint-Cyr-du-Vaudreuil ; 15 fr., Lalou (Jérémie), berger depuis 12 ans chez M. Calixte-Chales Pellerin, à Portejoie.

CHARRETIERS

30 fr., Grard (Jules), 26 ans de services chez M. Jules Legendre, à Portejoie; 25 fr., Ziérit (Florent), 18 ans de services chez M. Charles Huet, propriétaire à Feuguerolles; 25 fr., Goujon (Victor), 26 ans de services chez MM. Marc frères, à Léry.

VACHERS ET HOMMES A TOUTES MAINS

30 fr., Mesnil (Alexandre), 30 ans de services chez Mme Guillebout-Bidault et Baudret Chambellan, au Neubourg; 30 fr., Delarue (Auguste), 53 ans de services chez M. Jules Delacour, à Canappeville.

SERVANTES

25 fr., Marie Hurel, veuve Barbedienne, 67 ans de services chez Mme veuve Perrier, au Neubourg; 25 fr., Stier (Rose), 46 ans de services chez M. Bidault et Mme Guillebout-Bidault, au Neubourg; 15 fr.. Tranchet (Marthe), 24 ans de services chez M. Jules Legendre, à Portejoie; 15 fr., Lefieux (Victoria), 9 ans de services chez M. Charles-Calixte Pellerin, à Portejoie.

Récompenses aux serviteurs n'entrant pas dans les catégories dont s'occupe le Comice.

20 fr., Maille (Ernestine Armande), chez M. Jules Fréret, limonadier au Neubourg; 20 fr., Voisin (Anatole-Joseph), chez M. François-Adolphe Lelièvre, maréchal au Neubourg.

Digitized by Google

CONCOURS

DE LA

RACE BOVINE ET EXPOSITION D'INSTRUMENTS AGRICOLES

A Évreux, le 22 septembre 1894. (Extrait du procès-verbal.)

Cette réunion agricole, qui avait été installée sur le pré du Bel-Ebat, a eu un plein succès. On comptait 138 animaux : 12 bœufs gras, 6 vaches grasses, 17 jeunes vaches, 17 taureaux, 48 génisses, 34 vaches, 4 bédons. Plusieurs de ces animaux étaient vraiment incomparables et les connaisseurs affirmaient n'en avoir pas vu de plus beaux au concours général de Paris.

Très remarquable était aussi l'exposition d'instruments et de machines agricoles. Une fort intéressante exhibition était celle des voitures automatiques que l'intelligent secrétaire perpétuel de la Société avait eu l'heureuse idée de provoquer, et qui n'a pas été, à en juger par l'attention qu'y a prêtée le public, un des moindres attraits du concours. Ces voitures étaient au nombre de quatre, appartenant à MM. Julien Vauquelin, de Saint-Maclou; l'abbé Fortin, curé de Brestot; Prévost, de Paris; Panhard et Levassor, de Paris. Elles ont circulé dans l'après-midi sur la route de Caen, depuis

Digitized by Google

l'octroi d'Evreux jusqu'à Parville, en présence d'une foule énorme, et leur promenade dans les rues d'Évreux a fait ensuite grande sensation.

N'oublions pas non plus de mentionner une collection d'animaux de basse-cour où l'on remarquait de beaux échantillons de gallinacées et de superbes lapins.

La société du Herd-Book normand était représentée par plusieurs délégués, MM. Hébert (Auguste), de Villers-en-Vexin ; Delahoguelle, archiviste-trésorier à Caen ; Maillard (Céran), éleveur à Turqueville (Manche) ; Manoury, éleveur à Saint-Clair-sous-les-Monts (Seine-Inférieure). C'est la première fois qu'Évreux a été l'objet de cette faveur, et cette visite a rendu un grand service aux cultivateurs en leur permettant d'inscrire leurs animaux au livre d'origine.

A midi, un confortable déjeuner réunissait à l'hôtel de la Biche les membres du bureau, les membres des jurys du concours et la délégation du Herd-Book.

La table était présidée par M. Izarn, vice-président de la Société, ayant à ses côtés M. Cordier, ingénieur en chef des ponts et chaussées, président du jury des instruments agricoles, et M. Hébert, doyen de la commission du Herd-Book. Les convives, au nombre d'environ vingt-cinq, ont vivement applaudi, au dessert, les paroles de M. Izarn, qui a, en termes bienveillants et chaleureux, remercié les membres du jury et du Herd-Book normand pour la participation obligeante et dévouée qu'ils avaient prise à cette fête agricole.

Pendant toute l'après-midi, le pré du Bel-Ebat a été couvert d'une multitude compacte qui prenait plaisir à visiter l'exposition dans tous ses détails et à étudier le fonctionnement des instruments et machines.

Digitized by Google

A 5 heures, la Société libre de l'Eure s'est réunie en séance générale sous une tente qui avait été dressée. Autour de M. Izarn, vice-président, qui présidait cette solennité, ont pris place MM. le comte de Boury, conseiller général; Joseph l'Hopital, président du Syndicat agricole de l'arrondissement d'Evreux; Cauchepin, vice-secrétaire de la section de Bernay; Feugère et Levigneron, conseillers d'arrondissement; Léon Labbé, Lair, Béranger, Laîné, membres du conseil municipal d'Evreux ; Piéton, directeur du jardin botanique; l'abbé Guéry, aumônier du Lycée, Léon Hay, Régnier, président de la Société ébroïcienne ; A. de Mare, agriculteur à Orvaux ; le marquis de l'Espinasse ; le marquis d'Alvimare ; Calixte Marquis, de Rugles ; Léon Petit, secrétaire perpétuel, et Letellier-Alaboissette, trésorier. M. Louis Passy, député, ancien président de la Société, s'était excusé par dépêche, n'ayant pu, par suite d'un deuil de famille, assister au concours.

L'heure avancée a empêché M. Izarn de prononcer le discours suivant :

« Messieurs les exposants, je commencerais cette séance par les remerciements que la Société libre d'agriculture est heureuse de vous offrir, si je n'avais pas le même devoir à remplir envers la municipalité d'Évreux.

« Avant de meubler une maison, il faut la posséder ; de même, pour exposer des bestiaux, il faut un terrain approprié à cet emploi. C'est à la bienveillance de M. le maire que nous devons celui où nous vous recevons, et j'espère que vous ne vous y êtes pas trouvés trop mal, bien que le ciel n'ait pas favorisé le commencement de la journée. Ce sont donc vos remerciements, messieurs les exposants, en même temps que les nôtres,

Digitized by Google

que je prierai M. le maire d'agréer. Une ville profite toujours de ces grandes réunions ; l'agriculture d'une région y trouve aussi ses avantages : elle montre au public ce qu'elle peut faire, les progrès qu'elle a accomplis, et la publicité le répand par le monde.

« Les concours régionaux, vous le savez, Messieurs, avaient lieu autrefois tous les sept ans. Le gouvernement a modifié cette période et l'a portée à dix-sept années. C'est un peu long ; aussi, pour ne pas laisser pendant ce temps l'agriculture privée d'encouragements, il a senti la nécessité d'instituer des concours spéciaux qui, plus simples, peuvent revenir plus souvent. C'est en vertu de ce nouveau régime que la ville d'Évreux est en ce moment le siège d'un concours de la race ovine.

« La Société d'agriculture a vu là un exemple bon à imiter, et, pour profiter de l'affluence que ce concours devait amener chez nous, elle en a institué un pour la race bovine.

« Ce que le gouvernement apporte à notre exposition, nous croyons le rendre à la sienne. Races ovine et bovine forment ensemble la population de la ferme, tirent de la terre la viande, le lait et la laine, et lui rapportent des engrais précieux. Tel qui fait aujourd'hui du lait et du fromage pour la ville dont il est voisin, produira demain de la viande pour le marché où il la transportera avec plus de bénéfice. Ajoutons que tel sol réclame le fumier de la bergerie, tel autre celui de l'étable, comme les phosphates, la potasse, l'azote conviennent à des terres et à des cultures différentes.

« Quels que soient les animaux que l'agriculture utilise, ils doivent être de bonne race. Car si le prix

Digitized by Google

d'achat d'une bonne vache dépasse celui d'une mauvaise, le prix d'entretien est à peu près le même, tandis que son produit peut varier du simple au double. Le choix des animaux reproducteurs prend donc une importance capitale. Prenez-les de la meilleure race possible, taureaux et génisses vous donneront les meilleures vaches laitières et les produits les plus avantageux.

« L'institution du Herd-Book normand, dont l'idéal est l'espèce cotentine, a contribué à l'amélioration de notre race bovine. Un plus grand profit tiré du bétail en a multiplié le nombre ; aussi, en près de quarante ans, s'est-il accru de 45,000 têtes dans le département de l'Eure [1].

« La Société d'agriculture renouvelle donc ses remerciements à la commission du Herd-Book qui est venue, par ses classements éclairés, diriger et consacrer les choix de nos agriculteurs.

« Cette exposition, qui est votre ouvrage, Messieurs les exposants, est, au dire des gens compétents, extrêmement remarquable. En nombre et en qualité, il est difficile de réunir une collection aussi complète ; la commissiou du Herd-Book y a trouvé une vingtaine de sujets à inscrire sur ses registres, et la Société d'agriculture, heureuse et fière de voir son appel si bien entendu, vous adresse tous ses remerciements.

« Mais n'avez-vous pas entendu, au milieu des beuglements de vos bestiaux, le sifflet des machines à vapeur ? N'avez-vous pas vu la foule, toujours avide de nouveauté, abandonner ce champ pour suivre ces voi-

[1] De 93,000 à 138,000.

Digitized by Google

tures étranges, sans moteur apparent, qui s'élancent sur nos routes ordinaires, sans le secours des rails de fer, insouciantes de la rectitude et de l'horizontalité de la voie ? Depuis longtemps, vapeur et pétrole ont détrôné le bois et le cheval ; c'est le triomphe du minerai sur le végétal et l'animal, ces êtres qui étaient pour nous les représentants du mouvement et de la vie. L'électricité est absente de ce champ de bataille pacifique, mais nous savons qu'elle est aussi une des forces silencieuses de l'avenir.

« Messieurs, nous sommes encore aujourd'hui un avocat de la vieille agriculture, de ceux dont le poète latin a dit : *O fortunatos nimium !...* Mais c'est son dernier plaidoyer, et j'hésite à vous demander ce que signifie une ferme sans chevaux et sans arbres. Heureusement, la chimie, qui a déjà fabriqué des œufs, supprimant le joyeux chant de la poule qui vient de pondre, la chimie a respecté le pain et la viande. La race ovine, la race bovine, la côtelette et le filet subsistent encore. Les engrais minéraux remplacent, il est vrai, le fumier, et si un chimiste distingué n'avait pas démontré la nécessité du rôle de l'humus, la ferme serait une usine; la locomobile, pétroleuse ou électrique, traînerait la charrue, le semoir, la moissonneuse; le laboureur, comme l'est déjà le faucheur, serait un mécanicien. Jusqu'à présent le bœuf et le mouton nous rappellent encore les champs et les bergers, mais le XX^e^ siècle arrive, et il nous menace de tant de merveilles que celui qui a connu et aimé la campagne se console de sa vieillesse. »

Digitized by Google

LISTE DES RÉCOMPENSES

ANIMAUX REPRODUCTEURS

Taureaux ayant toutes leurs dents de lait. — 1er prix, 100 fr., M. Bertin, au Tilleul-Lambert ; 2e, 80 fr., M. Leloutre, à Bernienville ; 3e, 60 fr., M. Hervé, au Vaudreuil.

Id. âgés de 3 ans au plus, ayant encore deux dents de lait. — 1er prix, 80 fr., M. Peschet, à Evreux ; 2e, 60 fr., M. Turquet, à Ecardenville-la-Campagne ; 3e, 40 fr., M. Fauchet, à Reuilly ; 4e, 25 fr., M. Maujard, à Noards ; médaille d'argent, offerte par M. le marquis de l'Espinasse, M. le marquis d'Alvimare, à Evreux.

Génisses âgées de 15 mois au moins. — 1er prix, 100 fr., M. Lamiot, à Evreux ; 2e, 75 fr., M. Lebailly, à Claville ; 3e, 50 fr., M. Leclerc, à Dardez ; médaille de vermeil, offerte par M. le comte de Boury, conseiller général, M. Signol, à Sacquenville ; médailles d'argent, MM. Pattey, à Fontaine-la-Soret ; Billet, à Claville ; Camille Masselin, à Bernay ; Médaille d'argent offerte par M. le comte de Rostolan, M. Wenger, à Bémécourt.

Vaches âgées de moins de 5 ans, ayant donné au moins un veau, pleines ou à lait. — 1er prix, 100 fr., M. Peschet ; 2e, 80 fr., M. Peschet ; 3e, 60 fr., M. Peschet ; 4e, 40 fr., M. de Mare, à Orvaux, 5e, 25 fr., M. Pattey.

Id. âgées de plus de 5 ans, pleines ou à lait. — 1er prix, 80 fr., M. Bertin ; 2e, 60 fr.. M. Pargon, directeur de l'école d'agriculture du Neubourg ; 3e, 50 fr., M. Lamiot ; 4e, 35 fr., M. Turquet ; médaille de vermeil, offerte par M. Izarn, M. Latreille, à Corneuil ; médaille d'argent, offerte par M. le marquis de l'Espinasse, M. Camille Masselin.

Veaux. — Médaille de bronze, M. Peschet.

Prix d'ensemble pour les plus beaux lots composés d'au moins 5 animaux reproducteurs. — 1er prix, médaille d'or, M. Lamiot ;

Digitized by Google

2e, médaille de vermeil, offerte par M. Joseph L'Hopital, M. Wenger; 3e, médaille d'argent, M. Camille Masselin.

ANIMAUX GRAS

(*Prix offerts par le Syndicat agricole de l'arrondissement d'Evreux, l'Union commerciale et industrielle d'Evreux et les commerçants du quartier Saint-Taurin.*)

Bœufs. — 1er prix, 80 fr., M. Hugot, boucher à Evreux: 2e, 40 fr., Mme Baziret, à Arnières.

Vaches. — 1er prix, 80 fr., M. Peschet; 2e, 60 fr., M. le marquis d'Alvimare; 3e, 40 fr. M. Peschet.

Prix d'ensemble, pour les plus beaux lots de 4 animaux au moins; 1er prix, médaille de vermeil, M. Hugot; 2e, médaille d'argent, M. Peschet; 3e, médaille d'argent, Mme Baziret.

PRIX HORS CONCOURS

Médaille de bronze, M. Vaillant, éleveur à Navarre, pour son exposition de poulets.

INSTRUMENTS AGRICOLES

Diplôme d'honneur hors concours, M. Niel, ingénieur-constructeur à Evreux, pour ses moteurs à pétrole. — Rappel de médaille d'or, M. Magnier, à Provins, pour son distributeur d'engrais. — Rappel de médaille de vermeil, M. Drouet, à Saint-André, pour l'ensemble de son exposition.

Médaille de vermeil gr. mod., offerte par la Société des agriculteurs de France, M. Montaudon, à Vernon, pour l'ensemble de son exposition; MM. Panhard et Levassor, à Paris (19, avenue d'Ivry), pour leurs voitures mécaniques.

Médailles de vermeil : M. Maçon, entrepreneur de pilage à Évreux, pour son broyeur actionné par une locomobile; M. Levasseur, constructeur à Evreux; M. Girard, constructeur à Damville; (offerte par M. Léon Petit, secrétaire perpétuel), M. Dauplay, carrossier à Evreux; M. Denize, horloger à Sainte-Opportune-près-Vieux-Port.

Rappel de médaille d'argent, M. Radiguet, opticien à Evreux.

Médailles d'argent, M. Rivière, constructeur à Pacy-sur-Eure; M. l'abbé Fortin, curé de Brestot, pour sa voiture mécanique; M. Julien Vauquelin, au château de Saint-Maclou, pour son expo-

Digitized by Google

sition de voitures à pétrole ; M. Prévost, à Paris (4, place Saint-Michel), pour son exposition de voitures mécaniques.

Médailles de bronze, M. Croisy-Roussel, à Evreux, pour ses treillages mécaniques ; M. Girard, à Damville, pour son extirpateur; M. Souriau, sellier à Evreux, pour ses harnais.

Mentions honorables, M. Lemarié-Dubois, faïencier à Évreux, pour l'ensemble de son exposition ; M. Toutain, à Paris (26, boulevard de l'Hôpital), pour ses pièges à rats; M. Hubert, à Paris (21, rue Saint-Paul), pour sa fabrication de liqueurs; M. Mancelle, à Paris (46, rue de Lancry), pour l'ensemble de son exposition de coutellerie agricole et horticole.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE CONCOURS DE LA RACE BOVINE

PAR M. BOURSIER, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ

MESSIEURS,

J'ai accepté avec empressement l'honneur de vous rendre compte dans un rapport très succinct du concours spécial de la race bovine (animaux reproducteurs et gras) qui a eu lieu à Évreux, par les soins de la Société libre d'agriculture de l'Eure, le samedi 22 septembre 1894. J'ai suivi avec intérêt toutes les opérations de cette réunion agricole, car j'avais la bonne fortune de faire partie du jury chargé d'apprécier le mérite des animaux.

Le concours agricole organisé sous votre patronage a eu lieu sur le pré du Bel-Ebat et il a réussi au delà de toutes les espérances ; on ne pouvait guère en effet s'attendre à un succès aussi complet, car l'État, le département et la ville d'Évreux avaient consacré d'importants subsides pour le concours de l'espèce ovine spéciale aux races mérinos de la Beauce et de la Brie et Dishley-mérinos, qui avait lieu aussi à Évreux les 22 et 23 septembre. L'honneur de cette entreprise vous en revient tout entier, car vous n'avez dû compter

Digitized by Google

que sur vos propres ressources et vous êtes parvenus à réunir une très grande quantité et un choix parfait d'animaux de la race bovine, et les visiteurs n'ont cessé d'admirer cette belle collection.

Les animaux de l'espèce bovine occupaient toute la longueur du pré du Bel-Ebat. On en comptait 138, dont 12 bœufs gras, 6 vaches grasses, 17 jeunes vaches, 17 taureaux, 48 génisses, 34 vaches et 4 bedons.

Beaucoup de ces animaux étaient vraiment remarquables et auraient pu figurer avec honneur au concours général agricole qui a eu lieu au mois de février au Palais de l'Industrie à Paris.

Parmi les animaux qui ont attiré l'attention, citons ceux exposés par MM. Peschet, Bertin, Lamiot, Hugot, Mme Baziret, M. le marquis d'Alvimare, etc., etc. La Société du Herd-Book normand, représentée par plusieurs délégués venus de Caen, a été accueillie par les cultivateurs avec un vif sentiment de gratitude. Elle a rempli sa mission avec beaucoup de dévouement et, après un sérieux examen, elle a inscrit sur son livre d'origine beaucoup d'animaux reproducteurs qui, du reste, avaient été récompensés par les membres du jury.

Pour compléter notre appréciation sur le concours, permettez-moi de signaler une exposition d'animaux de basse-cour appartenant à M. Vaillant, de Navarre, où l'on admirait quelques beaux échantillons gallinacés et de superbes lapins.

Je ne saurais non plus, messieurs, passer sous silence, l'exposition si complète d'instruments agricoles et de voitures automobiles, qui n'ont cessé de captiver l'attention des nombreux visiteurs, mais je ne veux pas insister plus longtemps sur cette partie de l'exposition,

Digitized by Google

car un rapport spécial vous sera présenté sur cette question.

En prenant l'initiative de ce concours, vous avez rendu un service signalé aux intérêts agricoles ; du reste, les cultivateurs ont apprécié vos efforts, car ils se sont rendus en foule à votre réunion du 22 septembre

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LES

EXPÉRIENCES DE VOITURES AUTOMOBILES (22 SEPTEMBRE 1894)

PAR M. LECŒUR, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ

MESSIEURS,

« Rien de nouveau sous le soleil », dit un proverbe latin. Quand on observe les phases successives des diverses inventions auxquelles s'est appliqué le génie de l'homme, on est frappé, en effet, de voir reparaître en général, au bout d'une période plus ou moins longue de tâtonnements, l'idée mère qui avait servi de point de départ aux chercheurs et dont ils s'étaient écartés peu à peu. Mais alors, dans ce cycle presque fatal qu'elle a suivi, cette idée primitive s'est trouvée progressivement agrémentée des avantages et des perfectionnements dus au labeur incessant de l'industrie humaine.

Une simple preuve entre beaucoup d'autres : que d'études savantes ont été faites, que d'applications plus surprenantes les unes que les autres ont été réalisées de la force expansive de la vapeur, depuis Héron d'Alexandrie (20 ans avant Jésus-Christ) jusqu'à Papin,

Digitized by Google

Watt ou Stephenson. Et voilà, cependant, qu'après tous les progrès obtenus dans la construction des machines à vapeur, un nouveau moteur, la turbine à vapeur de Laval, vient de faire son apparition, étonnant par son rendement supérieur les mécaniciens et les ingénieurs. Or, la turbine de Laval, après tout, n'est que l'éolipyle, appliquée par Giovanni Branca en 1629 comme force motrice ; le moteur de l'architecte de Lorette était d'une simplicité naïve ; la turbine de Laval est un appareil merveilleusement combiné : voilà toute la différence entre les deux machines, car pour l'une et l'autre le principe est identique.

La roue Pelton, si appliquée aujourd'hui dans toutes les installations industrielles où l'on dispose de l'eau sous forte pression, comme dans les montagnes par exemple, n'est encore qu'un perfectionnement de l'idée de Branca.

La locomotion mécanique sur route, qui préoccupe un si grand nombre de chercheurs, n'a pas échappé à cette loi générale à laquelle semblent obéir toutes les inventions : il y a longtemps que cette question difficile a été étudiée pour la première fois.

Nous ne parlons que pour mémoire de l'ingénieuse voiture d'Ozanam, où un laquais, placé derrière le véhicule, déambulait, à l'aide de pédales articulées à l'essieu, son seigneur et maître commodément assis sur de moelleux coussins ; c'était pourtant, en 1693, le prototype du vélocipède qui sillonne à chaque instant aujourd'hui nos chaussées !

En 1770, Cugnot expérimentait à Paris, à l'Arsenal, son fardier à vapeur : mais la construction en était si rudimentaire qu'elle fit abandonner en France, comme

Digitized by Google

impraticable, l'idée d'employer la vapeur à la traction des véhicules.

Les véritables essais de ce genre de locomotion furent entrepris en 1801, par deux mécaniciens de Cornouailles, en Angleterre, Trevithick et Vivian : de son côté, Olivier Evans, à Philadephie en Amérique, ne restait pas inactif, et il est fort probable que les uns et les autres seraient arrivés à un résultat pratique, si Stephenson n'était venu, avec son idée de la locomotion à vapeur sur des rails de fer, donner aux recherches commencées une direction toute nouvelle : on ne s'appliqua plus, dès lors, qu'à perfectionner sa découverte, d'où sont sortis nos chemins de fer, ces voies admirables ouvertes au transport rapide et facile des voyageurs et des produits de l'industrie.

On oublia donc, pour un temps, devant la commodité et la simplicité qu'offraient les chemins de fer comme moyen de locomotion, la traction mécanique sur nos grandes routes ; et ce n'est que dans ces derniers temps seulement, que, grâce soit à une plus grande souplesse obtenue dans l'emploi de la vapeur utilisée dans des moteurs minuscules, soit aussi à la découverte des moteurs à pétrole ou à énergie électrique, les inventeurs sont revenus à l'idée primitive de Trevithick et Vivian et, cette fois, on peut le dire, avec un véritable succès.

Nous n'entreprendrons pas de décrire ici tous les systèmes de voitures mécaniques qui commencent à circuler dans nos contrées ; des revues techniques se sont chargées de cette mission longue et délicate [1]. Nous

[1] Nous renvoyons plus particulièrement le lecteur que la question intéresse à la *Revue des Inventions nouvelles* (3e semestre 1894), qui l'a traitée d'une façon fort complète et très exacte.

Digitized by Google

nous contenterons de rappeler le grand succès obtenu, il y a quelques mois, par le concours de voitures sans chevaux dû à l'initiative d'un savant et d'un amateur convaincu, M. Marinoni, fondateur du *Petit Journal*. Ce concours a eu lieu au milieu d'une immense affluence de spectateurs, prouvant ainsi par leur présence combien la question intéresse l'opinion publique; le temps est proche, en effet, où l'on verra circuler sur les routes, concurremment avec les voitures traînées par des coursiers fringants, ces rapides véhicules dont l'allure presque mystérieuse étonne encore le piéton près duquel elle passe rapide comme la flèche, un peu trop bruyante encore peut-être...

La Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure ne pouvait rester indifférente à ce mouvement des esprits en faveur du nouveau mode de locomotion; aussi, dans le simple but de vulgariser l'idée nouvelle, avait-elle profité de l'occasion qui s'offrait à elle dans le concours d'animaux d'espèce bovine et instruments agricples organisé par elle, à Evreux, le 22 septembre 1894, pour demander à des constructeurs ou à des amateurs même, de bien vouloir exposer et faire circuler leurs ingénieux véhicules.

Quatre voitures mécaniques ont fonctionné sous les yeux des visiteurs du concours, toutes quatre à vrai dire marchant au pétrole, moteur qui rallie jusqu'ici les préférences, probablement, à cause de la simplicité de sa manœuvre.

Rien de plus facile en effet, à conduire, qu'une voiture à pétrole : suivez-moi, messieurs, pour vous en convaincre; examinons ensemble, au hasard, un des quatre véhicules du concours d'Evreux, la voiture de MM. Pan-

Digitized by Google

hard et Levassor, par exemple (grand prix de la course du *Petit Journal*).

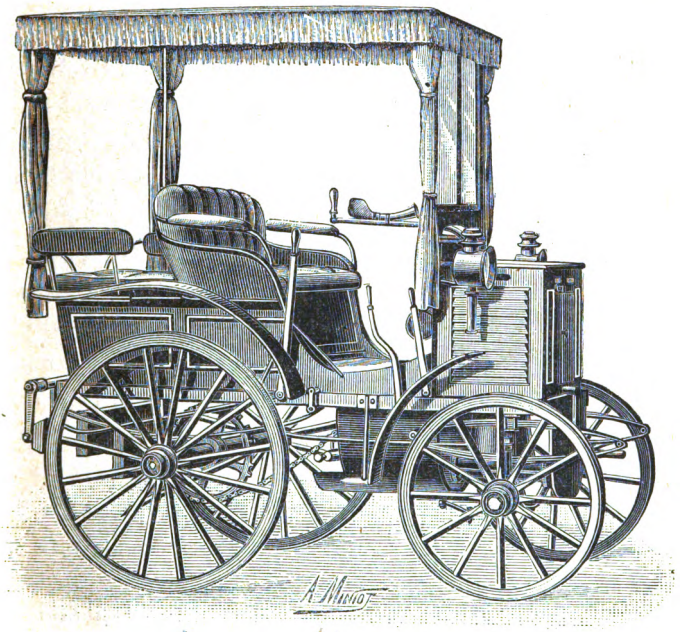

Fig. 1.

Dans cette caisse qui forme le devant de la voiture est placé le moteur, du système Daimler ; il est entouré, près des cylindres, d'une circulation d'eau renouvelée constamment à l'aide d'une pompe à mouvement alternatif : un graisseur automatique assure la lubrification parfaite de tous les organes : deux petites tiges de platine, que vous pourriez voir en ouvrant la caisse, sont destinées à enflammer le mélange d'air et de pétrole dont l'explosion produit la force motrice ; deux brûleurs placés au-dessous les maintiennent au rouge cerise.

Digitized by Google

Enfin, plus bas, la manivelle que vous apercevez sert à faire tourner le moteur à la main pour effectuer les premières explosions de la mise en route.

Emplissons d'eau, — une trentaine de litres vont suffire — le réservoir d'où part la circulation d'eau destinée à « rafraîchir » les cylindres ; garnissons de gazoline le récipient placé sur le devant de la voiture, et d'huile, le graisseur dont nous avons parlé plus haut ; cela fait, allumons nos brûleurs et, quand les « bougies » de platine seront incandescentes, imprimons quelques tours à la manivelle d'en bas : c'est tout, notre moteur tourne maintenant ; « le cheval est attelé » ; nous montons dans la voiture ; le temps de déplacer de quelques centimètres un léger levier placé à notre droite, et la voiture s'ébranle, obéissant sous notre direction et avançant à notre gré à allure lente, ordinaire ou rapide : rien autre chose à surveiller que les embarras de voitures s'il s'en trouve sur notre chemin, ou le passant distrait qui s'obstine à nous barrer la route.

Deux freins puissants placés bien à portée donnent toute sécurité dans les descentes, et assurent, le cas échéant, un arrêt immédiat.

N'est-ce pas, que c'est simple et pratique ? Aussi croyons-nous fermement au succès des voitures sans chevaux dans un avenir très rapproché, concurrence bien inoffensive d'ailleurs pour les chevaux, qui auront toujours leur raison d'être : car, avouons-le, il faut aimer et connaître la mécanique pour savoir se servir des voitures automobiles ; celles-ci ne seront donc utilisées que par un genre tout spécial de personnes auxquelles le cheval n'inspirera jamais que peu de sympathie.

Digitized by Google

Nous ne nous dissimulons pas que la locomotion mécanique sur routes a ses contempteurs :

« La critique est aisée et l'art est difficile. »

Toute innovation a eu ses détracteurs, les voitures sans chevaux ont, elles aussi, leurs adversaires qui n'ont jamais assez de reproches à leur faire : certains de ces

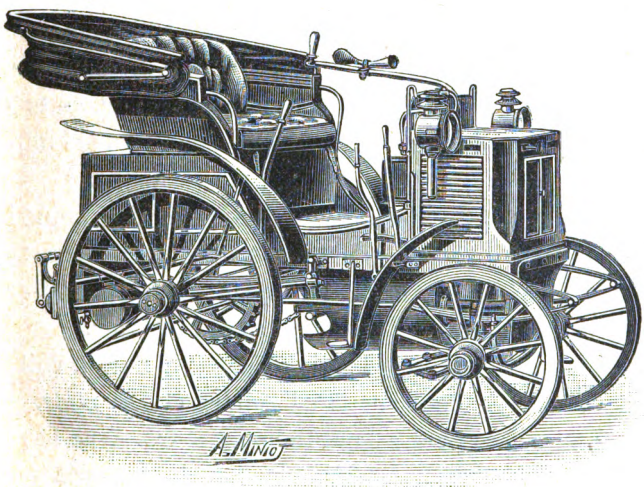

Fig. 2.

reproches sont fondés, il est juste de le reconnaître, mais ces imperfections disparaîtront avec le temps, grâce au génie patient des inventeurs : dès à présent, la question est résolue, et la voiture mécanique prend désormais sa place, et une place plus importante de jour en jour, au nombre des moyens de locomotion que l'industrie de l'homme utilise aujourd'hui.

La Société libre d'agriculture de l'Eure a tenu à donner à chacun des exposants qui avaient si gracieu-

Digitized by Google

sement répondu à son appel une marque d'intérêt digne de l'idée qu'ils étaient venus représenter.

Elle a été tout particulièrement heureuse d'offrir une médaille de vermeil — la plus haute récompense dont elle disposait, — à MM. Panhard et Levassor, constructeurs mécaniciens à Paris, 19, avenue d'Ivry, dont les voitures ont remporté un si grand succès à la course Paris-Rouen organisée par le *Petit Journal*.

A côté des constructeurs, il y avait des amateurs, dont il était juste de récompenser l'initiative hardie, à un moment où la locomotion mécanique sur route est encore peu répandue : une médaille d'argent a été offerte en conséquence, à :

M. Vauquelin, château de Saint-Maclou (Eure), quadricycle à quatre places, construction Peugeot frères;

M. l'abbé Fortin, curé de Brestot (Eure), voiture à deux places, construction Panhard et Levassor.

M. Prévost, boulevard Saint-Michel, à Paris, voiture à quatre places, construction Panhard et Levassor.

Ces messieurs ont exécuté plusieurs fois avec la plus grande facilité le trajet aller et retour compris entre l'octroi de l'avenue de Cambolle et le sommet de la côte de Parville : une foule nombreuse suivait avec grand intérêt ces expériences, admirant la simplicité de direction et de conduite de chacun des véhicules.

Digitized by Google

RAPPORT

PAR M. HAY, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ

SUR LE

CONGRÈS POMOLOGIQUE DE LAIGLE (OCTOBRE 1894)

Lu à la séance générale du 23 décembre 1894

MESSIEURS,

L'Association pomologique de l'Ouest a tenu cette année à Laigle son onzième concours de fruits à cidre suivi d'un congrès pomologique.

Jamais une plus belle réception ne lui avait été faite. L'aspect de la ville était superbe, enchanteur ; dans les rues transformées en avenue à double rangée de verdure, ce n'était qu'une succession ininterrompue de guirlandes et d'arcs de triomphe qui portaient des inscriptions de circonstance.

En aucune autre ville l'Association n'avait été reçue avec un pareil enthousiasme.

La séance d'ouverture du congrès a eu lieu dans la jolie salle des fêtes nouvellement construite, sous la présidence de M. Clouet, maire de Laigle.

Dans un discours vivement applaudi, l'honorable maire a souhaité la bienvenue à l'Association pomolo-

Digitized by Google

gique de l'Ouest au nom de la ville et lui a donné l'assurance d'une cordiale hospitalité.

M. le président Lechartier remercie M. le maire ainsi que le conseil municipal du bienveillant concours qu'ils ont apporté à l'œuvre si utile commencée par l'Association depuis plusieurs années et dont le succès va toujours grandissant.

Aussitôt après cette séance, les congressites et le public se dirigent vers les jardins de la mairie où des corbeilles de fleurs du plus bel effet et des plates-bandes de géraniums variés font une belle parure à l'ensemble de l'exposition.

Sous une tente se trouve l'exposition des pommes à cidre groupées avec un art parfait. L'odorante senteur du fruit normand emplit la salle et pénètre le visiteur.

Les exposants étaient moins nombreux qu'aux réunions précédentes d'Évreux et de Vannes; mais les lots étaient soigneusement choisis et suivant le programme et la méthode tracés par l'Association.

Les collections de pommes qui y figuraient étaient toutes accompagnées de notices détaillées sur les qualités des fruits, sur la nature des arbres qui les produisent, sur les exigences sous le rapport du climat et du terrain.

Le nombre des lots n'a d'ailleurs qu'une importance secondaire et souvent, d'une exposition qui flatte l'œil à première vue, où les fruits sont beaux et nombreux, il ne reste aucun enseignement après la visite.

Il est préférable que les collections soient composées d'un petit nombre d'espèces bien sélectionnées et bien étiquetées, de renseignements sur la vigueur et la ferti-

Digitized by Google

lité de l'arbre, sur la densité et même sur la composition du jus de la pomme.

Les exposants de pommes normandes étaient les plus nombreux ; ils comprenaient vingt-cinq concurrents. Au premier rang, figurait sans contredit la collection de M. Power, le pomologue distingué et le savant praticien qui s'attache tout particulièrement à l'étude des pommes pour propager les bonnes variétés.

Il s'était mis hors concours, ayant remporté dans les précédentes expositions les plus hautes récompenses.

J'ai remarqué, parmi sa collection, le fréquin rouge, le petit muscadet, le binet blanc, l'amère de Berthecourt et la médaille d'or, etc., dont la densité du jus varie de 1,066 à 1,090.

Je citerai comme autre belle collection très soignée, celle d'un exposant de notre département, M. Osmont (de Bourgtheroulde), qui a obtenu le premier prix et un rappel de médaille d'or.

M. Trude (de Francheville) avait présenté quarante variétés de pommes, parmi lesquelles beaucoup de pommes de semis qu'il étudie avec soin et qui pourront donner de bons résultats. Le jury lui a décerné la médaille d'argent.

Dans le concours spécial aux instituteurs c'est encore le département de l'Eure qui a remporté la palme. M. Loiseleur (d'Autheuil), un de nos pomologues les plus convaincus et les plus travailleurs, présentait un certain nombre de variétés parfaitement étiquetées et bien composées ; il a obtenu la médaille d'or.

Un autre instituteur, M. Deleval, à Tournedos, a soumis également une collection très remarquable com-

Digitized by Google

posée des espèces les mieux sélectionnées de sa contrée ; il a obtenu la médaille d'argent.

Enfin M. Meurdrac, à Villez, qui exposait pour la première fois, avait envoyé une exposition de pommes présentant de sérieuses qualités ; il a obtenu la médaille de bronze.

On ne peut que féliciter les instituteurs de s'adonner à la pomologie qui est pour eux une étude facile et agréable ; ils peuvent rendre ainsi de grands services en propageant les bonnes méthodes dans les campagnes et en répandant les meilleures variétés de pommes.

En consacrant leurs loisirs à la science cidricole, ils deviennent les meilleurs auxiliaires de l'agriculture et font ainsi œuvre très utile dont il faut les féliciter.

Les autres collections mériteraient également d'être étudiées; mais je crains de fatiguer votre attention par une trop longue énumération ; je citerai seulement celle de M. Raquet, le savant professeur d'agriculture de la Somme, qui a obtenu le prix d'honneur du président de la République.

En résumé, l'ensemble de l'exposition de pommes était plus étudié que dans les expositions précédentes, les variétés présentées résultaient d'une sélection intelligemment faite.

L'exposition des cidres, poirés et eaux-de-vie, qui se tenait dans le local des pompes, offrait un bel aspect et se composait surtout de produits de Normandie. Il y avait peu de cidre breton.

Les cidres en fût avaient peu de qualité, probablement à cause des transvasements et du transport dans des petits fûts de 25 litres.

Pour les cidres en bouteille, quarante-cinq exposants

Digitized by Google

avaient envoyé soixante-dix échantillons de cidre de différentes années, mais un petit nombre d'entre eux étaient clairs, excellents et parfumés. Tout au moins ceux-là étaient-ils vraiment supérieurs; aussi les membres du jury dont j'avais l'honneur d'être le président, probablement en ma qualité de délégué de la Société d'agriculture de l'Eure, m'ont chargé de réclamer au président du congrès deux médailles de vermeil supplémentaires que j'ai été heureux d'obtenir et qui ont été décernées comme premier prix à M. Pillu de Bouée M. le baron de Fontenay et M. Maçon (d'Evreux).

M. Osmont a obtenu la médaille d'argent.

M. Trude — — de bronze.

L'exposition des machines cidricoles était moins importante qu'à Evreux, mais beaucoup plus complète qu'à Vannes.

Peu de systèmes nouveaux, mais la construction des anciens modèles est de plus en plus soignée, plus perfectionnée, plus appropriée à leur usage, mieux conditionnée; en un mot, il y a progrès.

Aussi chaque jour un nombreux public se pressait-il autour des machines pour les voir fonctionner.

Un bon nombre de cultivateurs et fabricants de cidre se sont rendu compte combien leur outillage était rudimentaire auprès de ceux que construisent aujourd'hui les mécaniciens qui s'occupent spécialement des appareils de cidrerie.

L'exposition la plus importante était celle de M. Simon (de Cherbourg) qui a obtenu de nombreux succès dans les concours précédents. On remarquait surtout son broyeur à cylindre qui, armé de palettes mobiles et construit avec la plus grande précision, cons-

Digitized by Google

titue un excellent broyeur de fruits avec écrasement complet ; de plus, il contient un épierreur maintenu par un ressort qui permet le passage des corps durs sans qu'il y ait à craindre le moindre accident.

C'est l'instrument le plus parfait que nous ayons jusqu'alors ; aussi M. Simon a-t-il obtenu la médaille d'or.

Notre concitoyen M. Levasseur a présenté un broyeur en fer très léger et très pratique.

M. Maçon (d'Evreux) soumettait au jury son broyeur ajusté à une machine à vapeur pouvant se transporter d'un endroit à l'autre et rendant ainsi de grands services. Il a l'avantage de se mettre vivement en marche et de faire un travail rapide.

L'idée d'avoir construit cette machine transportable est heureuse et pratique et méritait mieux qu'une médaille de bronze.

D'autres industriels avaient exposé des moulins à pommes assez perfectionnés, mais qui n'avaient rien de particulièrement remarquable.

Parmi les nombreux pressoirs exposés, on remarquait surtout ceux de M. Garnier (de Redon), qui a acquis depuis longtemps une grande notoriété dans la fabrication d'instruments agricoles.

Ils sont tous munis d'un appareil spécial perfectionné qui, par la combinaison des leviers, permet un serrage rapide; ils peuvent donner un rendement de 78 p. 100 aux essais, tandis que les concurrents de M. Garnier n'ont pu arriver qu'à 53 à 60 p. 100 ; c'est donc à juste titre qu'il a obtenu la médaille d'or.

On remarquait encore la presse continue de M. Osmont, qui est un excellent instrument.

Digitized by Google

Les appareils de distillation étaient assez nombreux. M. Ergot est toujours en tête par l'excellence de ses appareils avec lesquels on obtient de l'eau-de-vie parfaitement rectifiée, exempte de mauvais goût, en une seule opération : aussi a-t-il obtenu le premier prix : la médaille de vermeil.

M. Bernard (de Paris) exposait un appareil de petite dimension permettant de faire soi-même de l'eau-de-vie de qualité supérieure de premier jet ; il a l'avantage de tenir peu de place et de marcher sans qu'on ait besoin de s'en occuper.

Il peut donc rendre de grands services. M. Bernard a été récompensé par une médaille d'argent, et c'était justice.

Je ne m'arrêterai pas aux nombreuses pompes, aux pulvérisateurs et autres instruments exposés en grand nombre ; je mentionnerai seulement le purificateur Noël (de Paris) qui, par un système ingénieux, empêche les cidres de durcir dans les tonneaux.

En somme, tous ceux qui ont visité l'exposition en ont rapporté une excellente impression.

Nos cultivateurs ont aujourd'hui à leur disposition un outillage perfectionné qui peut leur rendre de grands services s'ils ont l'heureuse idée de transformer leur ancien matériel cidricole.

Pendant la session du congrès, de très intéressantes conférences ont été faites par de savants professeurs. Il y a eu aussi quelques séances publiques pour l'étude des questions à l'ordre du jour, séances très suivies, non seulement pour les membres de l'Association, mais par un public nombreux composé de propriétaires de la ville et des cultivateurs des environs.

Digitized by Google

M. le président Lechartier a fait une conférence très instructive sur le rôle des ferments dans la fabrication du cidre, mais je crois inutile de vous en donner ici l'analyse, car vous avez tous présente à la mémoire celle faite sur le même sujet par notre regretté président M. Duménil.

M. Lechartier rappelle les expériences qui ont été faites l'an dernier à Vannes, mais dont les résultats n'ont pas donné tout ce qu'on en attendait. Il y a encore des essais à faire, des études à poursuivre avant de pouvoir donner des conclusions positives. Cependant il ne désespère pas qu'on puisse arriver à isoler les levures de telle ou telle variété, comme on le fait pour le vin et arriver ainsi à améliorer la qualité des cidres.

Ces expériences sont des plus intéressantes, car elles influeront beaucoup sur les méthodes de fabrication du cidre en permettant au producteur de travailler à coup sûr. Elles assureront, en outre, la perfection des produits et faciliteront de varier la saveur du cidre à l'aide d'un choix intelligent des ferments.

M. Raquet, le savant et éloquent professeur d'agriculture, a intéressé ses nombreux auditeurs dans une conférence-promenade faite à travers l'exposition des fruits, en montrant les pommes qui, par les apparences, ne trompent pas les connaisseurs.

Il a démontré que les pommes les plus belles, les plus luisantes, celles qui, selon son expression, sont revêtues d'une robe de soie, sont les plus mauvaises en ne fournissant qu'un jus de faible densité, alors que celles dont les colorations sont brunes, rousses comme la robe de bure d'un capucin, ternes ou grises, renferment des principes qui permettent de les classer parmi les meil-

Digitized by Google

leures variétés, et dont le rendement est le plus productif.

Il a énuméré les bonnes espèces de pommes anciennes telles que le bédan, le marin-onfroy, la rouge-bruyère, la peau-de-vache, le fréquin, le muscadet et tant d'autres qu'il faut soigneusement conserver en attendant que les nouvelles espèces obtenues à l'aide de semis intelligents et les variétés améliorées et préconisées aient fait leurs preuves et donné des résultats satisfaisants.

Le soir du même jour, M. Raquet a fait une conférence sur la plantation du pommier, et, malgré l'aridité du sujet, il a su, grâce à des conseils éminemment pratiques, captiver l'attention de tous.

Entre autres remarques, il a fait connaître que la greffe des sujets en pépinière arrête net pour une année au moins la croissance du sujet. Cette année de perdue sacrifie l'intérêt du pépiniériste à celui du planteur.

Il recommande donc tout particulièrement la greffe en fente dite greffe anglaise ou américaine, qui, bien que peu pratiquée en France, est de beaucoup la plus simple, la plus rapide et la plus solide ; elle a pour but d'obvier à l'arrêt de croissance pendant un an.

En somme, M. Raquet a exposé son sujet avec la clarté et la précision qui caractérisent au plus haut degré sa parole.

M. Lecœur (de Vimoutiers), si justement renommé par ses recherches sur les parasites et les maladies du pommier, a étudié tout particulièrement la maladie du pommier développée par la *chématobie*. Il rappelle les dangers que cette chenille fait courir aux arbres, puisque c'est à ses ravages qu'il faut attribuer la destruction printanière de leurs fleurs ; un seul pommier peut recevoir jusqu'à 8,000 de ces insectes.

Digitized by Google

Il passe en revue les ennemis de ce parasite et dit que les oiseaux sont les auxiliaires les plus précieux. On ne saurait donc trop s'opposer à leur destruction et à celle de leurs nids.

Il préconise comme moyen d'empêcher les chenilles de monter aux arbres l'attache d'une bande de papier goudronné vers le mois de novembre, autour du tronc. Les chenilles trouvent ainsi un obstacle infranchissable.

M. Duval, le délégué français au congrès international de Berne sur la protection des petits oiseaux, a raconté d'une façon humoristique les résultats de sa délégation.

Il s'est montré le défenseur convaincu de cette cause des petits oiseaux. Il voudrait voir cesser la guerre qu'on leur fait, puisque, malgré les services qu'ils rendent, on les détruit par millions dans le midi de la France.

Il demande une répression sévère contre les destructeurs, avec des peines graduées, légères au début. Il donne des exemples de la grande destruction des insectes par les oiseaux. Il engage les femmes à ne plus mettre de plumes à leurs chapeaux, elles suivront en cela l'exemple de certaines grandes dames qui sont acquises depuis longtemps à la cause des petits oiseaux.

Après avoir fait la nomenclature des oiseaux utiles et nuisibles, M. Duval demande aux instituteurs de se montrer dévoués à la cause dont il s'est fait l'éloquent champion au congrès de Berne en encourageant leurs élèves à protéger ces défenseurs ailés de nos récoltes et de nos plantations.

La tenue du congrès de Laigle a été accueillie avec une grande satisfaction par la ville ; elle y a inspiré une

Digitized by Google

puissante émulation et une ardeur pour l'étude qui restera efficace.

Elle a fortement intéressé les propriétaires aux questions qui se rattachent aux arbres et aux fruits.

Pour la première fois, l'association pomologique a eu l'honneur d'avoir la visite du ministre de l'agriculture et de M. Tisserand, directeur de ce même département, qui ont été reçus par M. Christophe, député de l'Orne, gouverneur du Crédit foncier de France et président d'honneur du congrès.

Tous les sénateurs, députés et le préfet du département avaient tenu eux aussi à visiter le concours pour rendre hommage à l'Association pomologique de l'Ouest, qui fait tous ses efforts pour propager les meilleures méthodes de la science pomologique.

L'accueil si sympathique qu'a reçu à Laigle l'Association pomologique n'a pas fait oublier à ses membres le congrès d'Évreux de 1892, et je vous rapporte, messieurs, l'assurance qu'ils en ont tous gardé le meilleur souvenir. Il en a été souvent question dans les séances de la session et le président s'est fait, en maintes circonstances, l'interprète de leurs sentiments de gratitude pour la bonne réception qui leur a été faite par la municipalité d'Évreux et particulièrement par notre Société. Aussi la réunion ainsi que le concours d'Évreux compteront dans les annales de l'Association pomologique comme un de ceux qui ont produit les meilleurs résultats.

Digitized by Google

Digitized by Google

SOCIÉTÉ LIBRE

D'AGRICULTURE, SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DU DÉPARTEMENT DE L'EURE

RAPPORT

SUR

LES ASSISES SCIENTIFIQUES DE CAEN

(Fondation Caumont) — 28-30 décembre 1893

Par M. RÉGNIER, Membre de la Société

Lu à la séance générale du 21 janvier 1894.

Messieurs,

« Il a consacré sa longue carrière au bien public, au progrès sous toutes ses formes. Ce fut pour lui une passion de jeunesse : il en demeura l'esclave toute sa vie. » Cette phrase de M. Émile Travers est à elle seule un saisissant portrait d'Arcisse de Caumont. Jusqu'à son dernier jour, en effet, l'homme d'action et d'énergie qui avait créé tant de sociétés, provoqué tant d'efforts, ne cessa de combattre pour le triomphe de ses idées généreuses. Quoi qu'on en ait dit, dans l'accomplissement de cette tâche toujours renaissante, il se montra profondément désintéressé, et, aujourd'hui, vingt ans après sa mort, on reconnaîtra peut-être avec vérité que, parfois, l'initiateur a nui, chez lui, au savant et à l'écrivain. Mais, sur ce point, son parti était pris : il

Digitized by Google

demeura fidèle à une devise qui, sous sa forme concise, fut pour lui tout un programme et le peint tout entier. « Semons, marchons toujours ; récoltera qui pourra ! » répétait-il souvent. Ce n'était pas là, certes, la parole d'un égoïste : c'était le cri d'un amant passionné de la science.

Le testament qu'il rédigea le 22 juillet 1872, neuf mois avant sa mort, contient la preuve touchante de la vigueur de ses convictions, de la ténacité de ses espérances. Il légua aux deux villes de Caen et de Rouen une rente sur l'État français, 3 p. 100, de 1,200 francs, « dont les arrérages, dit-il, devront avoir la destination suivante :

« Tous les cinq ans, sur l'initiative des principales sociétés savantes de Caen et de Rouen (savoir, à Caen, l'Académie des sciences, arts et belles-lettres, la Société des antiquaires et la Société linnéenne ; à Rouen, l'Académie des sciences, belles-lettres et arts, la Société d'émulation et la Société centrale d'agriculture), les membres des sociétés académiques comprises dans les départements de Seine-Inférieure, Eure, Calvados, Orne, Manche, Sarthe, Mayenne, Maine-et-Loire et Loir-et-Cher, seront convoqués en session d'assises scientifiques, littéraires et artistiques.

« Cette session durera trois jours au moins, et aura pour but de constater l'état scientifique, industriel, artistique et littéraire de la région.

« Lors de chaque session, trois rapporteurs, élus à l'avance, présenteront chacun un rapport détaillé :

« Le premier, sur le mouvement scientifique, industriel et agricole ;

« Le deuxième, sur le mouvement artistique ;

Digitized by Google

« Le troisième, sur l'état moral et les progrès de l'instruction dans la région. »

Le programme ainsi tracé était vaste et, on l'avouera, difficile à remplir. En l'étendant non seulement à la Normandie, mais encore aux départements de la Sarthe, de la Mayenne, de Maine-et-Loire et de Loir-et-Cher, M. de Caumont avait obéi à une pensée que personne n'a pu deviner. Aucun lien réel ne rattache, en effet, le Maine et moins encore l'Anjou, le Blésois et le Vendômois à la Normandie. Dans l'ordre intellectuel, une comparaison peut toujours être tentée ; mais il en va tout autrement si l'on se place au point de vue de l'état moral des populations. Est-il possible de tirer des conclusions bien établies ou même bien utiles de rapprochements entre des pays aussi différents par les mœurs, par les productions du sol, que le sont, par exemple, la Hague et la Sologne, le pays de Bray et les bords de la Loire ? Il est permis d'en douter. D'autre part, il faut le répéter, la besogne imposée aux rapporteurs est singulièrement lourde ; nous ne parlons pas des rares qualités qu'elle requiert. L'idée pouvait donc être critiquée : elle l'a été, et M. Émile Travers, à qui incombait, en sa qualité de président de l'Académie, l'honneur de présider la première séance, M. Émile Travers lui-même n'a pu s'empêcher de formuler, dans son discours d'ouverture, de discrètes observations, marquées au coin d'une évidente justesse.

Rien de surprenant donc que, dans ces conditions, la mise à exécution de la pensée de M. de Caumont ait paru quelque temps aléatoire. Nous voyons, en effet, qu'au lieu de se tenir à Caen en 1883, selon le vœu du testateur, la première session des assises s'est ouverte seulement dans les derniers jours de l'année 1893. Et

Digitized by Google

il semble bien que personne ne croyait au succès. Les sociétés savantes des neuf départements, malgré les circulaires lancées, n'ont répondu qu'avec un empressement très relatif à l'appel du comité d'organisation. Deux seulement, — je dis bien deux, — avaient envoyé une délégation à Caen, au moment des assises : l'une était l'Académie de Rouen, que représentaient son président, M. Homais, et son secrétaire, M. Le Verdier ; l'autre, la Société libre de l'Eure, qui avait confié la même mission et conféré le même honneur à MM. Boivin-Champeaux, l'abbé Porée, Léon Coutil et Régnier. Je suis, messieurs, le seul de vos délégués qui ait pu se rendre à Caen.

Fixées aux jeudi 28, vendredi 29 et samedi 30 décembre 1893, les assises comprirent trois séances, qui eurent lieu chaque jour, à trois heures, dans la salle ordinaire de la Société des antiquaires de Normandie. Elles furent présidées, la première par M. Émile Travers, président de l'Académie ; la seconde, par M. Letellier, président de la Société linnéenne, et la troisième par M. Félix Benoît, président de la Société des antiquaires. A l'ouverture de la première séance, M. Travers exposa le but de la réunion, après avoir, d'une façon magistrale, esquissé la biographie de M. de Caumont. La parole fut ensuite donnée à M. Letellier, qui avait bien voulu se charger de rédiger le rapport sur le mouvement scientifique. Ce rapport, extrêmement exact et consciencieux, présenté avec beaucoup de méthode, fut écouté avec un très vif intérêt. L'auteur y passe successivement en revue les travaux et les recherches dont chaque branche de la science (physique, chimie, histoire naturelle, mathématiques, industries diverses, science agricole) a été l'objet

Digitized by Google

dans la région pendant les dix dernières années, tout cela fort agréablement relevé d'observations piquantes et de traits humoristiques.

Dans la seconde séance, celle du vendredi, M. Travers donna lecture du rapport sur l'état moral des neuf départements désignés par M. de Caumont. Il commença par rendre un hommage ému à la mémoire de M. de Lioncourt, avocat au barreau de Caen, à qui ce rapport avait été primitivement confié, alors que rien ne faisait prévoir la fin prématurée dont l'amer souvenir tient encore dans le deuil la famille et les amis de M. de Lioncourt. Malgré de nombreuses occupations, M. Travers consentit à remplacer son regretté confrère et accepta de rendre compte, dans un tableau comparatif et raisonné, des observations multiples que réclamait l'exécution, particulièrement délicate, de cette importante partie du programme. Mêlée de causeries et de commentaires pleins d'à-propos, la lecture de M. Travers reçut l'accueil flatteur qu'elle méritait. Nous ne pouvons rappeler, même sommairement, les constatations diverses que l'auteur a su faire entrer dans son travail. Parmi les passages qui nous ont le plus frappé, il faut placer une série de considérations fort intéressantes sur la transformation que subirent, il y a vingt-cinq ans, les mœurs agricoles et sur les conséquences de cette transformation devant la crise actuelle. Trop de faits légitiment la sévérité du langage de l'auteur à cette occasion. Puis ce sont l'alcoolisme, cet épouvantable fléau de notre temps, la dépopulation des campagnes, l'augmentation du nombre des aliénés et des criminels, qui ont tour à tour leur page, hélas! attristante et désolée. Les progrès de l'instruction, malgré tous les sacrifices consentis ou imposés, n'enrayent

Digitized by Google

en rien le mal, et l'on se demande, d'ailleurs, s'il convient de reconnaître un progrès quelconque en présence de tels résultats. M. Travers fait sur ce point quelques réserves nécessaires. Mais, encore une fois, il est impossible d'analyser ce rapport, bourré de chiffres et de faits. C'est l'œuvre d'un statisticien, et c'est en même temps un vrai tableau de mœurs. Vous tiendrez, messieurs, à le lire tout entier.

Le troisième rapport, consacré au mouvement littéraire et artistique, avait été gardé pour la dernière séance. Il est dû à M. Eugène de Beaurepaire. Nul n'était mieux préparé que le très distingué secrétaire de la Société des antiquaires de Normandie à remplir une pareille mission ; nul ne pouvait rendre plus impartialement justice aux efforts de chacun et comparer avec plus d'autorité les résultats acquis. Une partie seulement de ce long travail, qui, terminé, comprendra au moins 400 pages, a pu être communiquée aux auditeurs, celle concernant les départements du Calvados et de la Seine-Inférieure. Ces deux départements sont évidemment, de toute la région, ceux où la vie intellectuelle s'est toujours affirmée le plus active. Mais, on le devine, dans l'un comme dans l'autre, M. de Beaurepaire n'avait pas la liberté suffisante pour tracer avec une parfaite fidélité l'exacte physionomie des choses. Aussi, en ce qui touche, du moins, le département de la Seine-Inférieure, M. Le Verdier put-il fort heureusement compléter les explications du rapporteur en proclamant, aux applaudissements de l'auditoire, la part exceptionnelle qui appartient à notre éminent confrère M. Charles de Beaurepaire, l'archiviste du département depuis quarante ans, le président de la Société de l'histoire de Nor-

Digitized by Google

mandie, de la Commission des antiquités et de la Société des bibliophiles normands, dans le développement et les progrès des études historiques.

Un compte rendu de ces trois réunions paraîtra dans le prochain numéro du *Bulletin monumental*[1], mais les assises Caumont auront leurs annales à elles, qui comprendront probablement deux volumes et dans lesquelles on trouvera le texte intégral des trois rapports.

En 1898, la seconde session des assises aura lieu à Rouen. M. Homais, président de l'Académie de Rouen, l'a annoncé au nom des sociétés rouennaises, en même temps qu'il remerciait les sociétés caennaises de l'exemple qu'elles avaient donné. Peut-être certaines modifications seront-elles apportées au programme, ou plutôt à la manière dont ce programme doit être appliqué. Il est certain que, partagée seulement entre trois rapporteurs, la tâche est absolument écrasante pour chacun, sans compter qu'elle exige des connaissances et des aptitudes aussi solides que variées. Nous avons entendu le rapporteur de la section des sciences se déclarer absolument incompétent devant certains travaux, qui échappent tout à fait à son appréciation. *Barbarus ego sum,* prévint-il, avant de parler des mathématiques. Plus d'un d'entre nous dut, avec confusion, faire tout bas le même aveu.

[1] Il a été publié, sous la signature de M. Paul de Longuemare, dans la dernière livraison de 1893 (58e vol. de la coll., p. 544-561).

Digitized by Google

INAUGURATION

D'UNE PLAQUE COMMÉMORATIVE EN L'HONNEUR

DE

LÉON-FRANÇOIS RÉGUIS

A Notre-Dame-du-Hamel, le 29 avril 1894.

Le dimanche 29 avril 1894 a eu lieu, à Notre-Dame-du-Hamel, l'inauguration d'une plaque commémorative en l'honneur de Léon-François Réguis ; elle est placée sur la façade du presbytère et contient l'inscription suivante :

A LA MÉMOIRE

DE LÉON-FRANÇOIS RÉGUIS

CURÉ DE NOTRE-DAME-DU-HAMEL (1772-1788)

DOYEN DE MONTREUIL

—

SAVANT THÉOLOGIEN, PRÉDICATEUR ÉLOQUENT, IL UNIT

AU ZÈLE APOSTOLIQUE DANS SES FONCTIONS

LA PURETÉ DE LA DOCTRINE DANS SES ÉCRITS

—

Érigé par la Société libre de l'Eure (section de Bernay)

Avec le concours de la municipalité de Notre-Dame-du-Hamel

LE 29 AVRIL 1894.

La cérémonie était présidée par M. le premier président Boivin-Champeaux, vice-président de la section de Bernay, assisté de MM. Bligny, maire, et Camille Fou-

Digitized by Google

quet, député. Au premier rang étaient placés MM. Lerenard-Lavallée et Cauchepin, secrétaires de la section ; Mignon, trésorier ; Join-Lambert, conseiller général ; Rousselin, conseiller d'arrondissement ; l'abbé Rosse, archiprêtre de Bernay ; l'abbé Perrin, curé de Notre-Dame-du-Hamel ; Charles Verdier, conférencier ; Harel, le poète-aubergiste d'Echauffour ; l'abbé Letacq, Dallet, délégués de la Société archéologique de l'Orne ; Allard, Philippe de Lalonde, Durand, Collier, Texier, E. Niel, Jules Focet, Caneaux, Lambert, Piquenard, Bernays, Delapille, Bertrand, Chouel, Mélite, Seigneur, Veuclin, etc., membres de la section de Bernay.

A l'ouverture de la séance, M. Boivin-Champeaux a fait partager à l'assistance son regret que M. le duc de Broglie, qui devait présider cette cérémonie, en eût été empêché. Puis il a donné la parole à M. l'abbé Dubois, curé de Menneval, qui a donné lecture de la notice suivante :

SA VIE. — SES ŒUVRES

I

MESSIEURS,

Ce n'est point à Notre-Dame-du-Hamel que l'on m'accusera de parler d'un inconnu en rappelant le souvenir de l'abbé Réguis, puisque c'est là que j'ai appris moi-même à le connaître.

Les dictionnaires comme ceux de Feller, de Larousse et autres, qui citent son nom et ses œuvres, le font tous avec éloge ; mais, pour élogieux qu'ils soient, ils ne contiennent que fort peu de détails biographiques.

Digitized by Google

Les quelques lignes que je lui ai consacrées l'an dernier sont elles-mêmes insuffisantes, et la note de M. Avice, ancien curé de Notre-Dame-du-Hamel, qui en formait comme le fonds principal, fort incomplète aussi, renfermait, en outre, plusieurs inexactitudes.

Grâce au bienveillant concours de M. l'abbé Guillaume, archiviste des Hautes-Alpes, qui m'a si obligeamment communiqué le résultat de ses recherches au pays même de l'abbé Réguis, grâce aussi au savant *Inventaire des Insinuations du diocèse de Lisieux*, que publie en ce moment M. l'abbé Piel, curé de Mesnil-Mauger, nous avons pu grouper quelques renseignements précis sur les différentes phases de la vie de notre auteur.

Les papiers de la fabrique de Notre-Dame-du-Hamel ont fourni le reste.

II

Léon-François Réguis est originaire de la petite paroisse de Barret-le-Bas, au diocèse de Gap ; il y naquit le 27 octobre 1725, de Balthazar Réguis et de Marie Bernard.

Son acte de baptême ne lui donne qu'un seul prénom : celui de *Léon ;* mais un acte du 14 février 1741 le désigne sous les noms de Léon-François ; ce sont ces mêmes prénoms que nous retrouvons dans sa nomination à la cure de Barret-le-Bas, à celle de Notre-Dame-du-Hamel, et que les différents titres actes, procès, etc... que nous avons consultés lui attribuent constamment.

C'est que deux prêtres de même nom furent successivement curés de Barret-le-Bas, leur paroisse natale : *Léon-François Réguis*, celui dont nous nous occupons

Digitized by Google

aujourd'hui, et *François-Honoré Réguis*, son oncle, né au même endroit, le 9 octobre 1711, de Charles Réguis et de Madeleine Armand, curé de Barret-le-Bas, au moins depuis le 18 mai 1773 jusqu'au 1er février 1787, date de sa mort. Il gouverna la paroisse du Barret durant quatorze ans (1773-1787). Il y avait, longtemps auparavant, rempli les fonctions de « prêtre secondaire », jusqu'en 1743 ; l'année suivante, 9 mars 1744[1], il avait été nommé curé de Pomet, paroisse limitrophe. Il porte même ces deux titres dans un acte de mariage du 9 août 1769.

Ce fut lui qui, en 1773, succéda à son neveu.

Ce dernier prend déjà, à seize ans, le titre d'*ecclésiastique ;* il l'ajoute à son nom, dans une signature du 16 janvier 1741, et le 30 mars de la même année, il se qualifie *clerc tonsuré*[2].

Il dut quitter, quelques années plus tard, le diocèse de Gap pour se rendre dans celui d'Auxerre.

L'édition de ses Premières Dominicales, que j'ai eue entre les mains, porte cette note à la fin de la table des matières du premier volume : *On a suivi l'ordre des évangiles tel qu'il est marqué dans le diocèse d'Auxerre.* Il prend d'ailleurs lui-même, en tête de son ouvrage, publié en 1766, le titre de : *Curé au diocèse de Gap, ci-devant dans celui d'Auxerre.*

Tels sont bien, du reste, les trois stades de sa vie, indiqués par le dictionnaire Larousse : Auxerre — Gap — Lisieux.

Mgr Jacques-Marie Caritat de Condorcet, l'avant-der-

[1] *Archives des Hautes-Alpes.* G. 876.

[2] *Registre de la paroisse de Barret-le-Bas.* Notes de M. le curé de Barret.

Digitized by Google

nier et l'un des plus illustres évêques de l'ancien diocèse de Lisieux, oncle du fameux philosophe du même nom, avait été premièrement évêque de Gap en 1741, puis d'Auxerre, vers 1754; célèbre déjà par la sainteté de sa vie, par sa science et la pureté de sa doctrine, il était tout désigné pour succéder à Mgr de Caylus, qui avait fait du diocèse d'Auxerre une des citadelles du Jansénisme.

Connaissant l'éloquence et le zèle de l'abbé Réguis, sûr aussi de sa doctrine, peut-être Mgr de Condorcet fut-il heureux de l'emmener avec lui pour l'aider dans les luttes qu'il devait prévoir dans son nouveau diocèse.

Après le départ de Mgr de Condorcet, qui fut promu au siège épiscopal de Lisieux en 1761, l'abbé Réguis retourna dans son pays natal.

Le 9 septembre 1765, en effet, Mgr François de Narbonne, évêque de Gap, nomme à la cure de Barret-le-Bas (canton de Ribiers), Me Léon-François Réguis, licencié en théologie, en remplacement de « noble homme Louis Bozonnier de Fonfrèdre, démissionnaire [1] ». Deux choses à signaler en passant dans le titre même de nomination à cette cure; d'abord cette phrase: *Tibi licet absenti, quem tamen idoneum et capacem comperimus*, qui nous prouve l'absence de l'abbé Réguis, puis cette condition imposée par l'évêque au nouveau curé de passer un mois en retraite au grand séminaire du diocèse.

La première signature de sa main, que l'on retrouve sur les registres de Barret, est du 10 novembre 1766.

[1] *Insinuations du diocèse de Gap* (1764-1771) L.L.L., f° 448. *Arch. des Hautes-Alpes*. G. 880.

Digitized by Google

Du 6 octobre 1765 au 5 novembre 1766, les registres sont signés par M. Pansin, pro-curé.

L'abbé Réguis était sans doute demeuré dans le diocèse d'Auxerre, ou à Paris même où il avait des parents, pour surveiller l'édition de ses premiers volumes, dont le permis d'imprimer est daté du 10 septembre 1766.

Quatre ans plus tard, le 26 septembre 1770, le curé de Barret-le-Bas est présent à Gap, en qualité de député de l'archiprêtré de Ribiers à l'assemblée du Bureau ecclésiastique diocésain [1].

Le 4 janvier 1773, M. Étienne Bayle, prêtre, chanoine de la cathédrale de Lisieux, pourvu de la cure de Notre-Dame-du-Hamel, résigne purement et simplement ledit bénéfice entre les mains de l'évêque.

Dès le lendemain, en vertu de la délégation de l'abbé de Saint-Evroult, patron de Notre-Dame-du-Hamel, M^gr de Condorcet nomme à cette cure M^e Léon-François Réguis, prêtre, curé de la paroisse de Barret-le-Bas au diocèse de Gap. L'acte est donné au château des Loges près Lisieux, en présence de M^es Pierre Lefrançois et Jean-Baptiste Manson, vicaires de la cathédrale [2].

Le 16 février suivant, ledit sieur Réguis prend possession de son nouveau bénéfice en présence de Michel-Pierre Harderey, desservant, Joseph Dubosc et Alexis-Toussaint Nicolas, vicaires de Notre-Dame-du-Hamel.

C'est donc en qualité de curé du Hamel qu'il publia ses secondes Dominicales imprimées en 1773, ainsi que sa *Lettre à un jeune curé, avec l'examen critique*

[1] *Archives du secrétariat de l'évêché de Gap* (1770-1773). — *Archives des Hautes-Alpes.* G. 820.

[2] *Insinuations du diocèse de Lisieux.*

Digitized by Google

d'une dissertation sur l'objet des Psaumes, éditée en 1787.

Son oncle, François Réguis, lui succède à Barret-le-Bas, où l'on retrouve sa signature, comme curé, le 18 mai 1773.

C'est sans doute ce même François Réguis, déjà curé de Barret-le-Bas, qui est nommé curé de Barret-le-Haut, paroisse toute voisine, le 7 mai de la même année. Dans le titre même de nomination, la place des prénoms est restée en blanc et la phrase *Tibi licet absenti*, que nous avons déjà signalée plus haut dans la nomination de Léon Réguis, semblerait indiquer quelque confusion entre l'oncle et le neveu, de la part même de l'évêché de Gap.

L'acte est signé St-Genis, vic. g., et de Cazeneuve, chanoine secrétaire. Ce dernier fut plus tard évêque constitutionnel des Hautes-Alpes [1].

III

En venant s'installer à Notre-Dame-du-Hamel, l'abbé Réguis avait amené avec lui son frère Balthazar Réguis de la Prade, dont le nom et la qualité sont plusieurs fois cités dans les papiers conservés au presbytère, et sa sœur Agathe Réguis, mariée à un certain Boyer du Berrois, docteur-médecin au Hamel.

Dès l'année 1774, Agathe Réguis, femme Boyer du Berrois, est inscrite sur les registres de la Charité de la paroisse pour l'acquit d'un service. L'installation du

[1] *Actes du secrétariat de l'évêché* (1762-1768, *in fine*). Supplément G. 817.

Digitized by Google

curé ne datant que de l'année précédente, il semble assez probable que sa sœur, lors de son arrivée à Notre-Dame-du-Hamel, était déjà mariée au docteur du Berrois ; je ne saurais cependant rien affirmer à ce sujet.

A quelle date le curé du Hamel fut-il nommé doyen de Montreuil ?... Il m'est impossible de le préciser, mais il porte ce titre dès cette même année 1774.

A Notre-Dame-du-Hamel, malgré son zèle pour l'étude, malgré les soucis de l'édition de ses Secondes Dominicales et la composition de sa *Lettre à un jeune curé*, l'abbé Réguis ne néglige rien des intérêts matériels de sa paroisse. M. Veuclin, dans l'*Antiquaire de Bernay*, nous le montre, d'après les papiers, comptes et actes de la fabrique du Hamel, coopérant aux réparations faites au clocher et à la nef; il ne fait d'ailleurs que les achever, car elles étaient commencées sous son prédécesseur.

Nous ajouterons que, le 6 août 1780, le curé réunit ses paroissiens et rédige avec eux une demande en décharge d'impôts à cause de la sécheresse extraordinaire de l'année ; les habitants font valoir qu'ils n'ont pas récolté 1/50 du rendement ordinaire des pommes, ni 1/100 de celui des poires ; que la plupart des arbres fruitiers sont desséchés, les herbes brûlées, etc.

Rien de ce qui intéresse ses paroissiens ne lui est étranger.

On pourrait trouver cependant que, à vivre en Normandie, il s'est, un peu trop vite, — comment dirai-je ? — *normanisé*, à supposer que les Normands seuls soient plaideurs. Les plus grosses liasses de papiers qui nous restent de son administration sont, en effet, ou des réquisitoires, ou des défenses, ou des

Digitized by Google

arrêts, ou des exploits, en un mot, tout l'attirail des procès.

Dans le plus important de ceux qu'il eût à soutenir, il ne faisait après tout que sauvegarder les droits du presbytère en revendiquant, pour la cure, la possession des anciens réservoirs, que la voie ferrée a fait disparaître il y a quelques années.

Il s'attaquait à forte partie : à un certain François Anqueulle, marchand au Hamel, à messire Antoine Le Vacher de Grandmaison, écuyer, secrétaire du Roi, seigneur de Boischevreul, Lignerolles, le Hamel, la Guilerie, etc..., demeurant ordinairement à Breteuil, et à messire Luc Miard de la Blardière, ancien procureur du roy au bailliage de Montreuil et Bernay, réuni à celui d'Orbec, et frère d'un autre Miard, ancien curé de Notre-Dame-du-Hamel, prédécesseur de l'abbé Réguis.

Après de longues plaidoiries et de nombreuses écritures, le curé de Notre-Dame-du-Hamel gagna son procès ; mais il eut le triomphe trop bruyant. Il fit placer dans le chœur de l'église — ainsi que le raconte M. Veuclin, d'après les archives de la fabrique — une lampe en métal argenté, autour de laquelle se trouvait en gros caractères cette inscription : « *M^e Réguis, curé de Notre-Dame-du-Hamel, apporta cette lampe de Rouen, avec l'arrêt du 30 Avril 1787, qui maintient le presbytère en possession des réservoirs* [1]. »

De là, nouveau procès avec Luc Miard de la Blardière, qui prit mal la chose, et finalement arrêt du bailliage d'Orbec (20 novembre 1787), qui condamne le curé à

[1] *Antiquaire de Bernay*, 1^er mars 1893.

Digitized by Google

effacer ladite inscription et à payer 200 livres pour amende et frais du procès.

Enfin, le 12 avril 1788, l'abbé Réguis donne sa procuration pour résigner son bénéfice entre les mains de notre Saint Père le Pape, en faveur de Me Nicolas Vy, vicaire de Notre-Dame-du-Hamel, depuis environ sept ans. Il se réserve une pension de 1,400 livres à prendre sur les revenus de la cure. Fait et passé dans la salle à manger du Manoir presbytéral de Notre-Dame-du-Hamel, ce même jour, 12 avril 1788.

Le 5 mai suivant, l'abbé Vy obtient en cour de Rome les lettres de provision qui sont visées le 17 juillet, prend possession de la cure le 6 août de la même année, en présence de Me Jean Léveillé, vicaire de la paroisse.

L'abbé Réguis est reparti pour son diocèse natal.

Il me semble peu croyable que la perte de son dernier procès soit cause de ce départ ; plus de six mois s'étaient écoulés depuis l'arrêt qui l'avait condamné, et la chose, du reste, n'est pas de si grande importance.

Serait-ce davantage l'abbé Avice qui aurait raison, en disant dans la note que j'ai publiée l'an dernier : « Les événements qu'il prévit, alors, lui firent reprendre le chemin de son pays, laissant M. l'abbé Vy, son vicaire, pour régir la paroisse » ?

Peut-être, et nous verrons bientôt que l'abbé Réguis ne se faisait point dès lors illusion sur les maux qui menaçaient la France.

Est-ce, enfin, le souvenir du pays natal, le regret de ses montagnes du Dauphiné qui le rappellent au pied des Alpes ?

Peut-être encore.

La meilleure raison de son départ me semble être la

Digitized by Google

mort de son oncle, François Réguis, son successeur à Barret-le-Bas, décédé le 1er février 1787.

Quoi qu'il en soit, nous ne possédons aucun renseignement sur les dernières années de la vie de notre auteur et nous ne connaissons pas la fin de cette existence si mouvementée et à la fois si bien remplie.

IV

L'œuvre principale de l'abbé Réguis a pour titre : *La Voix du Pasteur* ou *Discours familiers d'un curé à ses paroissiens pour tous les dimanches de l'année ;* elle forme deux séries de Dominicales, comprenant ensemble 96 sermons; la première série parut en 1766, chez Claude Bleuet, libraire à Paris, 2 volumes in-12 ; elle fut souvent rééditée.

Et, puisque c'est un peu la mode, relevons en passant une erreur de Larousse, qui reporte cette première édition en 1771.

Lors de cette publication, l'abbé Réguis s'apprêtait à quitter le diocèse d'Auxerre pour rentrer dans son diocèse natal curé de Barret-le-Bas, où nous l'avons vu nommer en 1765 ; tous les discours qui composent cette première série de ses œuvres furent prononcés dans le diocèse d'Auxerre.

La deuxième série parut en 1773, alors que l'auteur était déjà curé de Notre-Dame-du-Hamel.

L'ouvrage fut plus tard perfectionné, dit Feller, par un pasteur animé du même esprit que l'abbé Réguis ; il parut d'abord en 5 volumes, puis en 6, et enfin en 8 vo-

Digitized by Google

lumes. La 7e édition date de 1821 ; j'ai moi-même entre les mains un volume d'une édition parue en 1855, chez Girard et Josserand, à Lyon, et on réimprime encore de nos jours l'œuvre de l'abbé Réguis.

Le curé de Notre-Dame-du-Hamel publia aussi en 1787 (*Rouen, Laurent Dumesnil, et Paris, Boucher*) sa *Lettre à un jeune curé, avec l'examen critique d'une dissertation sur l'objet des psaumes* (1 vol. in-12).

Je n'ai pu me procurer ce dernier ouvrage, que cite le *Bibliographe normand de Frère*.

V

Les discours de l'abbé Réguis ont tout gardé de leur valeur et de leur saveur ; son œuvre — dans son genre spécial — est absolument remarquable, et tous les auteurs qui l'ont citée l'ont fait avec éloge.

Tous s'accordent à vanter sa simplicité, son onction, l'élégance et la précision de son style, l'entrain et la vie oratoire de ses discours ; il en est même — et Larousse est du nombre — qui ne craignent pas d'ajouter que notre auteur atteignit souvent la véritable éloquence.

Aucun de ces sermons ne rebute ni ne lasse ; ils n'ont rien perdu de leur vivacité première ni de leur premier charme, et — mérite rare en un tel genre — ils se font lire avec plaisir toujours, et souvent avec entraînement. Sa préface est d'un homme modeste : « Mon dessein, y dit-il, en composant ces Prônes, n'était pas de les donner au public. Il n'a fallu rien moins que le suffrage, et, si j'ose le dire, les sollicitations

Digitized by Google

de plusieurs personnes éclairées, pour me faire vaincre une certaine répugnance dans laquelle il y a vraisemblablement plus d'amour-propre que de modestie. »

Il avait — à mon compte — non point tort d'être modeste, mais il ne s'estimait point à sa juste valeur, et les réimpressions de son ouvrage ont dû le lui prouver, même de son vivant.

Il réalise parfaitement sans doute l'épigraphe de ses volumes : *Veni non in subtilitate sermonum*, mais il la réalise savamment.

D'un style vif et rapide, sans emphase comme sans prétention, sans recherche aucune de l'effet oratoire, sa période s'allonge, se courbe et se recourbe, enveloppe en ses plis multiples la pensée qu'elle sait mettre en pleine lumière et dont elle fait ressortir toutes les nuances.

Pour achever de peindre son idée, pour lui laisser toute sa valeur et lui donner ce mordant, ce trait qui la fixera à jamais au plus profond de l'esprit et du cœur de son auditoire, il ne recule ni devant l'ironie, ni même devant l'expression populaire, imagée et piquante.

Parle-t-il de ces jeunes personnes légères qui ne viennent à la messe que pour y être regardées, il ne craint pas de nous les montrer, « passant leur matinée *à se parer comme des chapelles* [1] ».

Puis c'en est un autre qu'il nous dépeint faisant gras, les jours maigres, *pour les maladies à venir* [2] ; un autre encore, qui néglige les vêpres parce que *les gens comme il faut n'y vont plus* [3].

[1] XVI[e] Dimanche après la Pentecôte.

[2] IV[e] Dimanche de Carême.

[3] Octave de Noël.

Digitized by Google

C'est celui-ci qui ne croit plus à Dieu, *parce qu'il a lu dans les grands livres*, d'autres qu'il supplie de ne point *aller ric à ric* avec leur Dieu.

Caquet, *gazette de village*, *bouderie*, *vaurien*, *crasseux*, *amourettes*, etc..., aucune de ces expressions ne lui fait peur ; mais il sait les amener, les préparer, et loin de choquer quand il les lance, elles ne font que parachever ses pensées et aiguiser ses reproches.

Voulez-vous voir comment il les emploie ?

Prenons ce tableau qu'il nous fait de ce qu'un auteur moderne a appelé un *roi Lear de village !*

« Voici maintenant, nous dit-il, un autre spectacle. En faisant ma visite paroissiale, j'entre dans une maison où le premier objet qui se présente à ma vue est un vieillard que je trouve seul assis au coin du feu ; ses cheveux blancs, son corps usé par le travail et courbé sous le poids des années m'inspire d'abord des sentiments de respect et de vénération. Je m'approche pour lui parler. Le chagrin, l'ennui, la douleur sont peints sur son visage. Qu'avez-vous, mon cher ami ? Vous me paraissez bien triste. Mais quoi ? Vous pleurez ! Qu'est-ce qui vous afflige ? Est-il arrivé quelque malheur dans votre famille ?... »

« — Ah ! Monsieur ! je voudrais être mort, et je prie Dieu tous les jours de me retirer de ce monde, où je ne suis plus bon à rien, où je m'entends journellement reprocher le pain que je mange et qui la plupart du temps est arrosé de larmes. Je suis le père de quatre ou cinq enfants ; ces pauvres mains que vous voyez n'ont travaillé que pour les nourrir ; et, après les avoir élevés, non sans beaucoup de peine, je me suis dépouillé, pour les établir, du peu que j'avais amassé à la sueur de mon

Digitized by Google

front. Aujourd'hui que je n'ai rien et que je suis hors d'état de gagner ma vie, mes enfants ne sauraient me souffrir. Ils se disputent à qui ne m'aura pas dans sa maison. Je suis ici comme par charité. Si je veux dire un mot, on me ferme la bouche ; si je fais quelque représentation, car vous savez, Monsieur, que les vieux ont plus d'expérience que les jeunes, on dit que *je radote ;* si je me plains de mon mal, on me souhaite la mort ; il n'y a pas jusqu'à mes petits-enfants qui m'insultent et qui font leur jouet des infirmités de ma vieillesse.

« Voilà quelle est ma situation ; mais je vous en prie, ne dites rien de tout ceci à mes enfants, ce serait encore pis, s'ils savaient que je vous ai fait des plaintes [1]. »

Permettez-moi, Messieurs, de vous citer encore quelques lignes de son sermon sur le mariage (2e dimanche après l'Épiphanie), dont toute la première partie est un véritable chef-d'œuvre.

Il parle en premier lieu de ceux qu'unit l'avarice ou l'intérêt, puis il en vient à ce qu'il appelle les *mariages d'amourettes;* à celui-ci il dit : « C'est un fol amour qui t'aveugle, mon enfant, et qui t'empêche de voir ce qui saute aux yeux de tout le monde. Ta fiancée, c'est un petit lion : point du tout, ce n'est que de la vivacité ; tu ne la trouves que plus aimable. C'est une petite langue d'aspic : point du tout, c'est un esprit agréable, ce sont des saillies charmantes. C'est-à-dire que ses défauts sont de bonnes qualités à tes yeux ?... Eh bien, mon enfant, ne consulte donc ni Dieu, ni les hommes ; n'écoute que ta passion, fais à ta tête ; cette passion s'amortira, ce

[1] Premier Dimanche après l'Épiphanie.

Digitized by Google

goût se passera, tu verras clair. Mais il ne sera plus temps. »

S'adressant à la jeune fille :

« Venez, ma fille, lui dit-il, venez que je vous parle. Voulez-vous donc vous rendre malheureuse pour le reste de vos jours?... Vous ne voyez pas que cet homme est toujours au cabaret, qu'il ne quitte point le jeu, qu'il est vif jusqu'à la brutalité... Mais vous ne savez donc pas que c'est un libertin déclaré...

« Ah ! si vous vouliez vous adresser à Dieu et le prier qu'il vous éclaire !... Mais non, tout cela ne vous touche point ; vous en êtes *coëffée*, vous l'aurez ; soyez donc malheureuse, puisque voulez l'être... »

Puis, continuant toujours, il s'élève, généralise, élargit et atteint la véritable éloquence.

A le lire, vous trouveriez ainsi cent tableaux de mœurs pris sur le vif, autant de peintures de caractères, de traits mordants, sans être trop acérés ni surtout trop personnels, peintures et tableaux qui répandent partout un piquant agrément, que, dans ce genre, je ne retrouve presque nulle autre part.

Terminons toutes ces citations déjà trop longues par une dernière, qui nous montrera l'élévation de style et de pensée que sait parfois atteindre l'auteur de la *Voix du Pasteur*.

Beaucoup d'entre vous, Messieurs, se rappellent encore cette page fameuse de Bossuet, dans son sermon sur la mort : « C'est une étrange faiblesse de l'esprit humain que jamais la mort ne lui soit présente, etc. »

Écoutez l'abbé Réguis :

« Tout ce qui nous environne nous parle de notre fin. En comptant les années, les mois, les jours et toutes les

Digitized by Google

heures, à mesure qu'elles s'écoulent, nous les mettons derrière nous, comme autant de retranché sur le peu de temps que nous avons à vivre. L'hiver, qui dépouille nos campagnes, et le printemps, qui les renouvelle, nous disent que nous vieillissons pour ne jamais rajeunir. Les besoins de la nature, toujours satisfaits et toujours renaissants; les précautions que nous sommes obligés de prendre pour conserver notre vie, nous avertissent qu'elle doit finir et qu'elle ne tient à rien. Les papiers, les titres qui sont entre nos mains ne nous parlent que de morts et de défunts. Les ouvrages, les monuments des siècles passés, en nous faisant admirer la science et les talents de ceux qui nous les laissèrent, nous disent en même temps que ces hommes célèbres ne sont plus. Les biens, les dignités, les charges que nous possédons, en nous rappelant la mémoire de ceux qui nous ont précédés, nous avertissent que nous ferons un jour place à d'autres. Nous ne saurions parler de nos amis, de nos proches, de tous ceux que nous avons vu successivement disparaître, sans penser que nous disparaîtrons à notre tour, sans entendre, pour ainsi dire, une voix qui s'élève du fond de leurs tombeaux et nous y appelle...

« Et cependant, ô insensibilité du cœur humain, il n'y a rien dont nous soyons moins occupés que de ces pensées, etc... [1]. »

Et je pourrais, Messieurs, multiplier les citations de cette valeur, où tout se trouve réuni, hauteur de la pensée et perfection du style.

Pardonnez-moi, si je me suis laissé entraîner à

[1] XVIIIe dimanche après l'Épiphanie.

Digitized by Google

joindre ces quelques pages d'étude littéraire à l'étude historique ; mon dessein était de montrer aux plus sceptiques — s'il en était dans cette assemblée — que l'abbé Reguis méritait vraiment les honneurs que nous lui rendons aujourd'hui.

Il les mérite d'autant plus que, en ces temps d'erreurs multiples et presque générales, il sut se garder de toute séduction mauvaise et conserver pure la vraie et immuable doctrine de l'Église.

Jamais il ne ménagea le jansénisme d'alors, jamais il ne manqua l'occasion de l'attaquer et de réduire à néant ses arguments spécieux.

Il fut sans aucun doute, dans le diocèse d'Auxerre, un auxiliaire précieux pour Mgr de Condorcet.

Il n'épargna pas davantage le philosophisme quasi triomphant et j'ai cité dans ma première étude tel et tel passage où il s'élève avec éloquence contre ces « misérables écrivains qui osent se dire philosophes, et qui, s'ils ne sont pas *la bête*, en sont du moins les émissaires et les ministres ».

Sa prédication, toute de morale et de pratique, ne laisse inattaqués aucun des défauts, aucune des erreurs de cette fin de siècle ; il les saisit sur le vif et les combat toujours victorieusement.

Il en pressent pourtant le prochain triomphe, et en face des *appelants* et des *réappelants*, en face du Gallicanisme qui déborde de toutes parts, après avoir montré tous les maux et toutes les terribles conséquences de ces révoltes contre l'autorité, de ce renversement de toute hiérarchie, il s'écrie : « ... Il y aurait donc autant de schismes que de prêtres, autant de religions que de paroisses, autant d'évangiles que de particuliers. »

Digitized by Google

« Nous n'en sommes pas encore là, grâces vous en soient rendues, ô mon Dieu ; mais cet esprit d'indépendance, ce mépris de l'autorité la plus sacrée, qui font tous les jours de nouveaux progrès, ne nous menacent-ils pas des plus grands malheurs! Qu'est devenu ce tendre respect dont on était pénétré autrefois pour la personne du Souverain Pontife, le père commun des fidèles, le vicaire de Jésus-Christ, le chef visible de l'Église universelle? cet attachement inviolable pour l'Église romaine, la mère et la maîtresse de toutes les Églises, le centre immuable de la foi et de l'unité catholique?... [1]. »

Concluons de tout cela que l'abbé Réguis sut joindre, à la modestie du prêtre, au talent de l'orateur, au zèle de l'apôtre, la pureté et la sûreté de la doctrine. Sans qu'il puisse, en aucune façon — parce que son auditoire fut différent — être comparé aux grands maîtres de la chaire chrétienne, il s'est fait une place à part, non loin de la première, parmi ceux qui s'adressèrent au peuple.

Aux rives de certains fleuves dont ils tamisent soigneusement les sables aurifères, les chercheurs d'or sont heureux quand ils trouvent en leur crible quelque paillette de valeur ; soyons, Messieurs, heureux d'une même joie.

Né sous un autre ciel, — un peu trop voyageur peut-être — l'abbé Réguis n'est sans doute qu'un Normand de passage, — bien que Tacite ait écrit que quinze ans forment un long espace de la vie d'un mortel, — mais

[1] Conclusion des premières Dominicales.

Digitized by Google

je conclus aujourd'hui comme je concluais l'an dernier en disant que la Normandie n'a pas à rougir de lui et qu'il a, lui aussi, par sa vie et ses œuvres apporté sa pierre au brillant édifice de ses gloires.

Cette lecture, pleine d'intérêt, a été écoutée avec une vive attention.

Digitized by Google

INAUGURATION

D'UNE PLAQUE COMMÉMORATIVE EN L'HONNEUR

DU

CHEVALIER LUC DE LA BARRE

A la Barre, le 9 septembre 1894

Le dimanche 9 septembre 1894 a eu lieu à la Barre l'inauguration d'une plaque commémorative en l'honneur du chevalier Luc de la Barre. Sur une plaque de marbre est gravée en lettres d'or, l'inscription suivante :

A LA MÉMOIRE
DU CHEVALIER LUC DE LA BARRE
VAILLANT SOLDAT, POÈTE PATRIOTE
FAIT PRISONNIER PAR LES ANGLAIS AU COMBAT
DU BOURGTHEROULDE
LE 25 MARS 1124
ET CONDAMNÉ A PERDRE LA VUE
IL SE DONNA LA MORT.

Érigé par la Société libre de l'Eure (section de Bernay)
Avec le concours de la municipalité de la Barre
9 SEPTEMBRE 1894.

La cérémonie était présidée par M. le duc de Broglie, président de la section de l'arrondissement de Bernay.

Digitized by Google

A ses côtés avaient pris place MM. Boivin-Champeaux, ancien premier président ; Camille Fouquet, député ; Boullanger, maire de la Barre ; Léon Petit, secrétaire perpétuel de la Société libre de l'Eure ; Lerenard-Lavallée, secrétaire de la section de Bernay ; Lambert, Cauchepin, Arou, Bertrand, Philippe de la Londe, délégués de la section ; le baron de la Barre de Nanteuil, représentant la famille du chevalier de la Barre ; Mesnil, adjoint ; les membres du conseil municipal ; le marquis de Mauduit ; les docteurs Gastine et Agut ; Hamel, maire de Gisay-la-Coudre ; Louis Régnier, Alfred Boivin-Champeaux, etc., etc.

A l'ouverture de la séance, M. Boullanger, maire de la Barre, s'est exprimé ainsi :

« Messieurs,

« Il y a trois ans, la Société libre d'agriculture de l'Eure, section de Bernay, toujours en éveil lorsqu'il s'agit de perpétuer la mémoire des hommes de mérite, inaugurait, conjointement avec la municipalité de la Barre, le monument que vous avez sous les yeux, à la mémoire de Jacques Daviel, notre compatriote, oculiste éminent, qui a rendu des services très grands à l'humanité.

« Dès cette époque, la Société d'agriculture proposa à la municipalité de la Barre d'inaugurer une plaque commémorative au chevalier Luc de la Barre, autre enfant du pays, poète et vaillant soldat, mort pour la patrie en combattant les Anglais qui s'étaient emparés de la Normandie. M. Boivin-Champeaux, beaucoup plus

Digitized by Google

compétent que moi, va bien vouloir vous faire l'historique de feu notre compatriote Luc de la Barre.

« Pendant que j'ai la parole, permettez-moi, Messieurs, de remercier M. de Broglie, président de la Société, et tous les membres présents, d'avoir bien voulu prendre l'initiative de cette réunion et honorer de leur présence notre fête patronale, en venant éterniser la mémoire et le souvenir d'un deuxième enfant de la Barre.

« Merci, Messieurs. »

M. le duc de Broglie a prononcé ensuite l'allocution suivante :

« MESSIEURS,

« Je remercie, au nom de la section de Bernay de la Société de l'Eure, la municipalité de la Barre de l'appel amical qu'elle a bien voulu nous adresser. Nous avions gardé un trop bon souvenir de l'accueil qui nous avait été fait il y a trois ans, pour ne pas être heureux de nous retrouver dans un milieu si bienveillant et où les efforts et les travaux de notre Société sont si favorablement appréciés. Cette fois encore, notre but, en venant réclamer votre hospitalité, est de rendre hommage à un de vos compatriotes qui a honoré son pays natal et dont la postérité doit garder le souvenir.

« Mais quelle différence entre notre héros d'hier et celui d'aujourd'hui ! Hier, c'était un savant, un homme d'étude illustré par une de ces conquêtes paisibles de la science qui font la gloire de la civilisation moderne ; aujourd'hui, c'est un poète, ce qui est différent d'un savant, mais de plus, c'est un poète chevalier, dont le

Digitized by Google

talent s'est animé au bruit des combats, au milieu des troubles aventureux d'une société dans l'enfance, et qui a porté plus de coups avec sa rude épée que l'autre n'a guéri de maux avec l'instrument bienfaisant dont il savait faire un si habile usage. S'il nous était donné de les ranimer tous deux et de les mettre en face l'un de l'autre, si le buste de Daviel descendait de son piédestal, si Luc de la Barre nous apparaissait dans son armure de fer, je crois que n'ayant ni idées, ni sentiments, ni habitudes, ni même langage communs, ils auraient de la peine à se comprendre et plus encore à se tendre fraternellement la main comme enfants du même pays.

« Eh bien, le dirai-je? c'est justement cette diversité qui me plaît dans la cérémonie d'aujourd'hui, parce que je vois dans ce contraste même la preuve que notre Société n'est enfermée dans aucun esprit de système, de secte ou de parti, et que vos hommages s'adressent à tous les genres de mérite, aux illustrations diverses de toutes les époques du passé de la France. On est très prodigue aujourd'hui, vous le savez, de statues et de médailles commémoratives. Il n'est presque pas de jour où la presse ne nous apprenne quelque inauguration de ce genre faite sur quelque point de la France. Mais je remarque qu'en général ceux qui donnent à des hommes qui ne sont plus ce témoignage d'estime ou de respect les ont choisis dans un ordre de tendances ou d'opinions qui leur sont propres ou qui leur rendent telle ou telle mémoire particulièrement chère. Chacun a des saints auxquels il accorde ce culte de préférence, saints littéraires, saints scientifiques, saints politiques surtout, et les louanges qu'on leur décerne n'ont souvent d'autre

Digitized by Google

but que de faire des prosélytes aux idées qu'ils représentent. Pour beaucoup, il n'y a eu de grands hommes ou même d'hommes utiles qu'il convienne de célébrer, que dans une certaine période de notre histoire, avant ou après une certaine date. La Société de l'Eure n'a pas de ces dévotions particulières; elle se plaît à mettre en lumière, sans distinction, les noms de tous ceux qui, à une époque ou à un titre quelconque, nés sur le sol de notre patrie régionale, ont contribué à la gloire et au développement de la grande patrie française.

« Saluons donc, en ce jour, tout à la fois le savant du dix-huitième siècle et le chevalier du douzième, et que cet hommage commun comble la distance des âges et fasse oublier la diversité de genres qui les séparent. »

Puis M. le duc de Broglie a donné la parole à M. Boivin-Champeaux, qui s'est exprimé en ces termes :

« Messieurs,

« Afin de perpétuer le souvenir d'un homme dont la naissance vous appartient, qui fut un des bienfaiteurs de votre église, vous avez décidé de placer sur la façade de votre maison commune une inscription commémorative. L'inauguration de ce marbre a été fixée à ce jour, et la Société libre de l'Eure est heureuse de prêter son concours à cette cérémonie.

« Luc de la Barre vivait il y a sept cents ans; mais, par les chroniqueurs contemporains, nous connaissons, comme si cela datait d'hier, sa noblesse, sa vaillance, sa constance chevaleresque. En l'année 1120, le comte de Beaumont-le-Roger était un de ceux qui représen-

Digitized by Google

taient l'esprit national luttant contre l'annexion du duché de Normandie au royaume d'Angleterre. Luc de la Barre combattait sous sa bannière. Le château de Pont-Audemer soutint alors un siège héroïque. Pressés par la famine, ses défenseurs furent obligés de capituler. Luc de la Barre, qui était parmi eux, refusa de s'engager envers le vainqueur, le roi Henri Ier, et, sans poser les armes, il retourna se livrer à la cause de l'indépendance. Le 26 mars 1124, à la suite de l'échauffourée de Bourgtheroulde, il tombait une seconde fois au pouvoir de l'ennemi. Chargé de fers, conduit à Rouen, jeté dans un cachot, livré aux bourreaux, il était sacrifié à l'implacable vengeance d'un prince qui voyait peut-être en lui le plus redoutable de ses adversaires.

« Car Luc de la Barre ne fut pas seulement un guerrier sans peur et sans reproches ; il a laissé dans nos annales le renom d'un poète populaire, dont la muse ne s'exalta jamais que pour détester les arrêts iniques de la fortune et pour glorifier les vaincus. Ses refrains enflammés que chantaient les femmes normandes, prévenaient les défaillances, soutenaient les courages, et de chaque sillon de terre faisaient sortir, contre l'envahisseur, un volontaire tout armé. Le roi d'Angleterre que, dans ses rimes, il n'avait pas ménagé, ne lui pardonna pas. La mort cruelle et imméritée de Luc de la Barre fut un deuil public en Normandie.

« J'ai exprimé la pensée et je répète que les œuvres de Luc de la Barre ne pouvaient être mieux comparées pour l'inspiration et la parité des situations qu'aux poèmes composés sous la tente, pendant la guerre de 1870, par Paul Déroulède ; et je me persuade que si,

Digitized by Google

par une chance inespérée, les vers de Luc de la Barre revoyaient le jour, l'auteur des *Chants du Soldat* saluerait dans le barde du douzième siècle un ancêtre et un précurseur.

« On a dit que l'histoire était une résurrection. Cette observation est aussi vraie que profonde. Mais quand on essaie de ressusciter le passé, ce n'est pas seulement pour y chercher des émotions rétrospectives, c'est surtout pour y puiser des leçons salutaires et des exemples fortifiants.

« Faut-il, dans ce cas particulier, prévoir une objection : « C'est fort bien de louer un héros, me dirait un « critique. Quant à nous, gens de la fin du dix-neuvième « siècle, que pouvons-nous avoir de commun, pour « nous modeler sur lui, avec un paladin qui partait en « guerre vêtu d'une cotte de mailles, un cimier sur la tête, « une écharpe en sautoir? » — Oui, j'en conviens, cette grande figure est d'un autre âge ; mais sans marchander la considération qui est due aux conquêtes du génie moderne, et en constatant qu'elles ont introduit dans nos coutumes, nos costumes, nos habitudes et nos institutions, dans notre outillage agricole, industriel et militaire, des transformations radicales, on est autorisé à dire qu'elles n'ont rien changé au caractère et aux éléments de la vie morale. Le cœur n'a pas changé de place. Les sentiments qui le faisaient battre autrefois, honneur, loyauté, générosité, abnégation, justice, le font encore palpiter aujourd'hui. Ces sentiments ne sont tributaires ni de la vapeur, ni de l'électricité. Ils ont une origine et une fin différente et supérieure. Ce sont eux qui agitent, mêlent et confondent, dans la joie comme dans la souffrance, toutes les classes, disons

Digitized by Google

mieux, toutes les couches d'une nation, et les rendent indivisibles les unes des autres ; c'est par eux que l'âme collective d'un peuple respire et s'affirme, et que, jusque dans la défaite, le respect et la sympathie du monde lui sont obtenus. Ils constituent notre imprescriptible héritage.

« C'est donc justement pour ses mérites, pour notre exemple et celui de nos enfants, que vous avez tenu à honorer publiquement un homme dans la personne duquel se reflétèrent les qualités éminemment françaises que j'ai énumérées. »

Après ces trois discours qui ont été très applaudis, M. Lerenard-Lavallée a donné lecture d'une notice pleine d'intérêt de M. l'abbé Porée, curé de Bournainville, sur un bénédictin du pays d'Ouche « Dom Massuet ». On trouvera cette notice imprimée ci-après.

M. Charles Verdier, de Rouen, a fait ensuite une conférence aux cultivateurs et, dans un excellent langage, il a donné de judicieux conseils sur la conservation des foins et sur la fumure des céréales d'automne.

Puis le voile qui recouvrait la plaque a été enlevé.

Pendant la cérémonie, les fanfares de la Neuve-Lyre et de la Barre ont exécuté plusieurs morceaux avec beaucoup d'entrain.

Avant de se séparer, l'assemblée a décidé de se retrouver l'année prochaine à Gisay-la-Coudre pour inaugurer dans l'église de Saint-Ouen-de-Mancelles, conformément au vœu exprimé par M. l'abbé Porée, une plaque commémorative en l'honneur du savant Dom René Massuet.

Digitized by Google

DOM MASSUET

ET SES CORRESPONDANTS

Dom Bernard Pez, bibliothécaire de l'abbaye de Moelk, en Autriche, écrivait vers 1714 : « Massuet connaît à « fond le latin, le grec et l'anglais, et se sert, pour « exprimer ses idées, d'un langage à la fois pur, élé- « gant et précis ; il est habile à composer un ouvrage, « mordant, sans acrimonie, lorsqu'il réfute ses adver- « saires, et plein de bonté, d'urbanité et de modestie « dans ses relations d'amitié. »

Celui qui, de son vivant, méritait un si bel éloge, était un bénédictin normand, appartenant par sa naissance à une paroisse voisine de La Barre, Saint-Ouen-de-Mancelles. René Massuet naquit le 1er septembre 1666. Une vocation précoce le conduisit à l'abbaye de Lyre, où il prit l'habit religieux à l'âge de quinze ans. On l'envoya au monastère de Saint-Evroul, puis à Bonne-Nouvelle d'Orléans, pour faire ses études théologiques. Il était fort jeune encore lorsqu'en 1693 il fut nommé régent de philosophie à l'abbaye du Bec. Deux ans plus tard, ses supérieurs l'envoyèrent à Saint-Etienne de Caen, puis à Jumièges et à Fécamp, pour y professer la théologie. Pendant son séjour à Caen, il prit à l'Univer-

Digitized by Google

sité les degrés de bachelier et de licencié en droit canon. Enfin, il passa une année entière à Saint-Ouen de Rouen pour s'y livrer à une étude approfondie de la langue grecque.

Les heureuses qualités dont il était doué, son ardeur prodigieuse à l'étude, ses succès dans l'enseignement, tout faisait prévoir que Massuet serait un jour une des lumières de la Congrégation de Saint-Maur, qui pourtant comptait alors dans son sein une pléiade de religieux déjà célèbres.

En 1703, Massuet fut appelé en résidence à Paris, à Saint-Germain-des-Prés, qui était, avec le couvent des Blancs-Manteaux, le centre des immenses travaux des Bénédictins. Massuet était destiné à y prendre une large part. Donner au public des éditions correctes, savantes, définitives, des Docteurs de l'Église, était l'une des principales préoccupations des supérieurs de la Congrégation de Saint-Maur. Déjà les œuvres complètes de saint Bernard, de saint Augustin, de saint Ambroise, de saint Jérôme et d'une foule d'autres, établies d'après les meilleurs textes et les règles de la critique, avaient consacré aux yeux de l'Europe savante et chrétienne la supériorité de l'érudition bénédictine. D'autres Pères de l'Église attendaient leur tour ; Massuet fut chargé de saint Irénée. L'édition, accompagnée de plusieurs dissertations théologiques et de copieuses annotations, parut en 1710, en un volume in-folio ; elle fut jugée un chef-d'œuvre, digne de ses aînées.

Un autre entreprise d'un genre tout différent avait mis en relief la puissance de travail et les aptitudes variées de Dom Massuet. A la mort de Thierry Ruinart, survenue en 1709, il avait été chargé de continuer le

Digitized by Google

grand ouvrage des *Annales de l'Ordre de Saint-Benoît*, commencé par Mabillon. Le cinquième volume, mis en ordre par Massuet, fut imprimé en 1713 ; malheureusement la mort le surprit avant qu'il eût pu mettre au jour le sixième et dernier volume qu'il avait préparé.

Les services rendus par les Bénédictins à la religion et aux lettres n'étaient pas seulement appréciés en France. Dans plusieurs circonstances, les papes avaient tenu à donner à ces religieux de précieux encouragements et des gages publics de leur bienveillance. Innocent XI et Innocent XII envoyèrent une médaille d'or à Mabillon, que l'on a regardé avec raison comme la personnification la plus haute et la plus pure de l'érudition bénédictine. Par bref du 19 avril 1706, Clément XI adressa des félicitations à Dom Denis de Sainte-Marthe pour ses travaux et ceux des religieux de son ordre. En même temps, le pape fit remettre au procureur général à Rome une boîte où étaient vingt-quatre médailles d'or ; l'une d'elles fut donnée à Massuet.

Cette existence laborieuse, je pourrais dire tout intellectuelle, que menait Massuet à Saint-Germain-des-Prés, l'avait mis en relation avec la plupart des savants de son temps.

M. Emmanuel de Broglie a raconté avec un charme exquis la vie des Bénédictins de Saint-Germain-des-Prés, au temps de Mabillon et de Montfaucon ; il nous a initiés à ces rapports d'aimable confraternité littéraire qui non seulement unissait les religieux entre eux, mais de plus amenait fréquemment à l'abbaye les savants du dehors tels que Du Cange, Baluze, d'Herbelot, les deux Boivin, Vyon d'Hérouval et tant d'autres. Dom Massuet,

Digitized by Google

l'ami de Mabillon, de Ruinart, de Beaugendre, ne pouvait manquer d'être de ces réunions où l'on parlait théologie, histoire, philologie, antiquités, manuscrits et médailles. La vaste correspondance de Massuet montre mieux encore combien l'on se plaisait à rechercher son amitié et à faire appel à ses lumières. Sa science faisait autorité.

Dès l'année 1692, lorsqu'il n'avait que vingt-six ans, ses supérieurs le chargèrent de rédiger un long mémoire intitulé : « Exposition sommaire de l'exemption de l'abbaye du Bec-Hellouin et de la juridiction ecclésiastique et ordinaire qui appartient aux religieux d'icelle sur la paroisse, curé et paroissiens dudit lieu. » Massuet concluait en faveur de l'abbaye. Mais on avait affaire à forte partie : l'archevêque de Rouen, Jacques-Nicolas Colbert, qui était en même temps abbé du Bec, prétendait exercer le droit de visite et se refusait à reconnaître le privilège d'exemption revendiqué par les religieux. En 1705, on demanda à Massuet une seconde consultation. Il répondit aux moines du Bec par une lettre de cinq pages in-folio, qu'il avait soumise à l'approbation de Mabillon. Il termine par cette phrase assez hautaine : « Je n'ay consulté personne de dehors parce que je n'en connais point qui soient versés dans ces matières icy. L'érudition de nos Sorbonistes d'aujourd'hui est fort mince. »

On conserve à la Bibliothèque Nationale une vingtaine de brouillons ou copies de lettres de Massuet adressées pour la plupart à des religieux de Suisse et d'Autriche.

Au cours d'une mission scientifique en Allemagne et en Suisse destinée à rechercher dans les divers dépôts

Digitized by Google

d'archives ce qui subsistait de la correspondance des Bénédictins français, antérieurement à la Révolution, M. Alphonse Dantier a retrouvé et publié un certain nombre de lettres adressées par Massuet au P. Maurice Muller, bibliothécaire de l'antique abbaye de Saint-Gall. Le bénédictin normand s'excuse dans sa première lettre, en date du 7 mars 1710, sur son indignité à remplacer Mabillon dans la continuation des *Annales bénédictines*. Il demande qu'on lui envoie des documents sur Saint-Gall et les monastères qui en dépendent; car, ajoute-t-il, le tome V^e^ des *Annales* et le tome X^e^ des *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti* sont prêts pour l'impression; mais la triste situation du royaume a retardé jusqu'à ce jour toutes les publications de la compagnie. En attendant, on prépare une nouvelle édition de saint Grégoire de Nazianze, de saint Basile, des Hexaples d'Origène, des Décrétales et des lettres pontificales. Enfin, il prie le P. Muller de lui communiquer ce qu'il possède de la correspondance de Mabillon; on désirerait l'insérer dans le recueil de ses lettres que la Congrégation se propose d'imprimer.

Dans une autre lettre, Massuet donne de précieux conseils au bibliothécaire de Saint-Gall qu'il engage à composer une histoire complète de la Congrégation helvéto-bénédictine, et pour laquelle il lui trace le plan général qu'il doit suivre.

Après avoir, dans d'autres parties de sa correspondance, traité de diverses questions d'histoire et de littérature, du prix de certains ouvrages devenus rares en librairie, il passe à de graves questions politiques concernant l'abbaye de Saint-Gall, alors fort troublée par la guerre entre les catholiques et les protestants suisses.

Digitized by Google

« Ne vous allarmez point en vain, écrit Massuet. Autant qu'on peut pénétrer les secrets de notre cour, on ne voit point que ce soit ni son dessein ni son intérêt de laisser fortifier les protestants aux dépens et au préjudice des catholiques ; d'autant plus, que dans toute cette négociation ici nous n'avons rien à demesler avec les cantons suisses, et que la ruine de l'abbaïe et principauté de Saint-Gall n'avanceroit point du tout nos affaires. Il y a bien de l'apparence que le roy de France secondera les bons desseins de l'empereur, et que ces deux princes agissant de concert pour mettre le parti protestant à la raison, ne souffriront point que ceux-ci, opprimant injustement les catholiques, donnent lieu à une guerre domestique qui troubleroit la tranquillité de l'Europe. J'ai parlé depuis peu à un de mes amis qui demeure chez M. le marquis de Torcy, secrétaire d'État pour les affaires étrangères. Je l'ai prié instamment de parler à ce ministre en votre faveur et de l'engager à votre défense. Il m'a promis non seulement qu'il le feroit, mais qu'il écriroit encore lui-même à M. le comte du Luc, au secrétaire de l'ambassade, et à quelques autres de ses amis qui sont à Baden. Voilà, mon révérend père et très cher ami, tout ce que peut faire un homme comme moy, qui certainement n'est point courtisan. Mais je vous avoue en ami, que j'appréhende toujours que M. l'abbé de Saint-Gall ne déconcerte toutes nos mesures par une fermeté qui ne seroit pas de saison. Je crois que, dans la triste situation où sont ses affaires, la prudence demande qu'il relasche tout ce qu'il se pourra honnêtement relascher et qu'il s'attache à l'essentiel. »

Cette lettre est du 13 juillet 1714. Massuet, on le voit,

Digitized by Google

était assez au courant de la politique de son temps, et ses conseils n'étaient pas à dédaigner. Il avait des amis dans le corps diplomatique, notamment le baron de Karg, chancelier du prince-électeur de Cologne, et député au congrès de Bade, où devait être ratifié, le 7 septembre 1714, le traité conclu à Rastadt entre le maréchal de Villars et le prince Eugène. L'abbé de Saint-Gall avait trop ouvertement pris parti pour l'Autriche, et Massuet suppliait son ami, à plusieurs reprises, d'engager le prince-abbé à se rapprocher plutôt de la France ; son véritable intérêt était là. On conçoit, fait remarquer M. Alphonse Dantier, que le bénédictin français ait cherché à faire prévaloir auprès de ses confrères de Saint-Gall des idées de conciliation au moment où le traité d'Utrecht rendait la paix à l'Europe.

Le P. Maurice Muller fut l'un des plus actifs correspondants de Dom Massuet. On conserve à la Bibliothèque Nationale une vingtaine de ses lettres, datées de l'abbaye de Saint-Gall, ou de celle de Reichnau où il professa la théologie. D. Bernard Pez écrivait souvent aussi à Massuet, du monastère de Moelk, résidence princière située sur les bords du Danube, non moins célèbre par ses établissements scientifiques que par la grandeur imposante de ses constructions.

Le recueil de la Bibliothèque Nationale renferme une centaine d'autres lettres adressées à Massuet et datées de Rome, de Vienne, de Ratisbonne, de Bâle, de Bade, de Madrid, de Compostelle, d'Iranzo au diocèse de Pampelune, etc. Cette collection comprend en outre des lettres de personnages français, de prélats, notamment de l'évêque de Châlons, qui lui écrivent pour le consulter ou le complimenter sur ses ouvrages.

Digitized by Google

Il y a naturellement plus d'intimité et d'abandon dans les lettres de religieux, amis ou compatriotes de Massuet. L'un d'eux, D. Clouet, ancien professeur de théologie à Saint-Étienne de Caen, qui avait eu de graves démêlés avec M. de Nesmond, évêque de Bayeux, se plaint d'être exilé à l'abbaye de Conches, sans livres pour travailler. D. Le Tellier, qui avait succédé à Massuet, dans la chaire de théologie à Saint-Étienne, le tient au courant de ce qui se passe à Caen et à Bayeux. Dans un mandement du 5 mai 1707, l'évêque avait censuré plusieurs propositions soutenues dans des thèses par les Bénédictins de Caen. Peut-être M. de Nesmond s'était-il montré trop rigoureux en infligeant la note d'hérésie à certaines de ces propositions. Toujours est-il que Massuet, à qui la polémique ne déplaisait pas, répondit dès le mois de janvier 1708, en faisant paraître en Hollande, sous le voile de l'anonyme, une *Lettre à Mgr l'évêque de Bayeux, sur son mandedement du 5 mai* 1707. Cette lettre était un gros volume de huit cents pages in-octavo. L'érudition déployée par l'auteur était immense. Massuet, toutefois, alla trop loin dans la défense, car il ne pouvait justifier indifféremment et absolument toutes les propositions censurées. Il faut bien le dire en passant, Massuet, comme beaucoup d'autres religieux de la Congrégation de Saint-Maur, était fortement teinté de jansénisme.

J'ai noté, en feuilletant la correspondance de notre bénédictin, une curieuse épigramme qui lui avait été adressée par l'un de ses confrères, et relative aux oraisons funèbres des princes de Condé et de Conti, morts tous les deux en 1709.

Digitized by Google

Pour Condé comme pour Conty,
Deux orateurs d'un nom célèbre,
Tous deux de différent parti,
Ont fait une oraison funèbre.
Le Jésuite et l'Oratorien,
Toujours de sentiment contraire,
Se sont accordés pour nous faire
Deux discours qui ne valent rien.

Le trait ne manque pas de finesse ; mais était-il bien de mise de placer sur le même rang le P. Gaillard, jésuite (car c'est de lui qu'il s'agit, je crois), avec l'oratorien Massillon, que l'on a toujours considéré, à juste raison, comme l'un des grands écrivains du siècle de Louis XIV.

Toutefois, les correspondants habituels de Massuet ne s'amusaient guère à rimer des épigrammes. Lorsqu'on lit leurs épîtres, souvent écrites en latin pompeux, on sent que l'on a affaire à des gens posés, graves, quelque peu solennels, tout absorbés dans leurs études littéraires ou scientifiques, au point de faire de leurs interminables lettres une sorte de supplément au *Journal des savants* ou aux *Mémoires de Trévoux.*

La correspondance de Massuet, que je me contente de signaler aujourd'hui, mériterait une étude approfondie ; elle ajouterait, j'en suis sûr, plus d'une révélation utile ou piquante à l'histoire religieuse et littéraire du commencement du XVIII^e^ siècle. J'espère que cette étude paraîtra bientôt, et qu'elle fournira la matière de l'un des plus intéressants chapitres de la *Vie de Dom Massuet* que prépare mon excellent confrère et ami, M. Quevilly.

Dom Massuet, épuisé de travaux, mourut d'une

Digitized by Google

attaque d'apoplexie, à peine âgé de cinquante ans, le 19 janvier 1716. Les religieux de Saint-Germain consacrèrent à leur docte confrère une notice des plus élogieuses, insérée dans le Nécrologe de l'abbaye. Voici ce que pensaient de Massuet ceux qui l'ont le mieux connu : « On remarqua en lui, dès les premiers temps de sa profession, l'exactitude pour l'observance régulière, la piété et l'innocence de ses mœurs qu'il a toujours fait paraître depuis. Il étoit d'un naturel doux et honnête, et il joignit à une grande modération beaucoup de fermeté lorsqu'il étoit question de défendre la vérité pour laquelle il eut toujours un amour singulier. » Massuet fut enterré dans le cloître, du côté de l'église, et l'on plaça sur sa tombe, suivant l'usage des Mauristes, une pierre carrée avec ces simples mots :

19
JANVARII
1716

La paroisse de Saint-Ouen-de-Mancelles est depuis longtemps supprimée, mais son église est toujours debout. C'est un bien modeste monument, d'une certaine antiquité, construit en grison et en grès, où l'on voit encore les fonts du XIII^e^ ou XIV^e^ siècle, sur lesquels Massuet reçut le baptême le 1^er^ septembre 1666. La Section de la Société libre de l'Eure pour l'arrondissement de Bernay qui a pris à tâche, suivant les paroles de son éminent président, « de rechercher dans le passé de notre contrée tous les souvenirs qui peuvent l'illustrer ou l'honorer, pour en retracer la mémoire et en faire revivre l'image », ne devrait-elle pas placer

Digitized by Google

dans l'église de Saint-Ouen-de-Mancelles, une pierre commémorative rappelant à la génération présente que ce modeste village, bien oublié lui-même aujourd'hui, a été le berceau de l'un des plus laborieux et des plus savants Bénédictins du XVIII^e^ siècle, d'un émule et d'un ami du grand Mabillon ? C'est un vœu que je me plais à exprimer aujourd'hui, convaincu qu'il ne saurait manquer de trouver écho dans le patriotisme éclairé de mes confrères.

Digitized by Google

INAUGURATION

DU

MONUMENT DE POUYER-QUERTIER[1]

A Rouen, le dimanche 11 novembre 1894.

L'inauguration du monument élevé à Rouen, sur la place Cauchoise, pour perpétuer le souvenir de notre éminent compatriote M. Pouyer-Quertier[1], a eu lieu le dimanche 11 novembre 1894, avec une grande solennité.

Ce monument[2] a pour auteurs deux Rouennais de talent, MM. Alphonse Guilloux, sculpteur, et Jules Adeline, architecte. Le piédestal est en pierre de Lorraine, avec assises en granit de Belgique; au-dessus, se trouve la statue de Pouyer-Quertier; on le reconnaît à sa physionomie caractéristique, avec son front découvert, ses larges favoris. La pose est familière, Pouyer-Quertier semble être à la tribune ou dans quelque mee-

[1] Pouyer-Quertier (Augustin-Thomas), né le 3 septembre 1820 à Étouteville-en-Caux (Seine-Inférieure), est décédé à Rouen le 2 avril 1891. — 1854, Maire de Fleury-sur-Andelle, conseiller général de l'Eure — 1871, Président du conseil général de l'Eure — 1883, Président de la Société libre d'agriculture de l'Eure.

[2] La Société d'agriculture exprime tous ses remerciements à M. le Directeur du journal *l'Illustration*, qui a bien voulu mettre à sa disposition le cliché qui a servi à la reproduction du monument.

Digitized by Google

ting protectionniste. Son bras droit élevé souligne, d'un geste de main étendue, la parole. L'autre main, appuyée

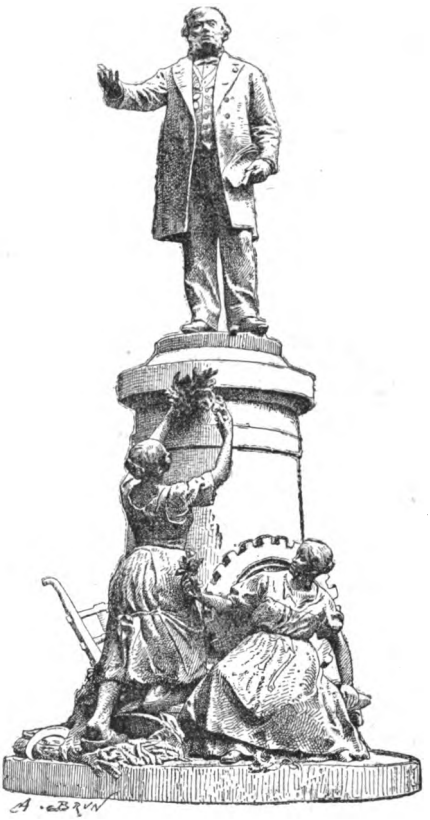

à la hanche, retient quelques feuillets. C'est le Pouyer de la grande campagne protectionniste.

Ce monument a été exécuté, pour l'architecture, par M. Baron, entrepreneur. La fonte a eu lieu chez Barbedienne. Une grille à panneaux, très simple, entoure l'ensemble du monument. Cette grille, d'une

Digitized by Google

composition très heureuse, fait honneur à M. Marrou, l'habile ferronnier rouennais.

Ce monument, qui a été érigé à l'aide d'une souscription, a coûté 500,000 francs.

A cette cérémonie assistaient, MM. Méline, député, Hendlé, préfet, Laurent, maire de Rouen, les députés de la Seine-Inférieure, etc. Étaient également présents: MM. Louis Passy, député de l'Eure, de la Ferrière, ancien député, de Vallon et le comte de Boury, conseillers généraux de l'Eure, Tardiveau, directeur du *Courrier de l'Eure*.

On remarquait dans l'assistance la présence de M. Robert de Lambertye, petit-fils de Pouyer-Quertier, du marquis de la Roche-Lambert, son gendre.

Au pied du monument, étaient groupées des délégations du personnel des établissements Pouyer-Quertier, de Fleury-sur-Andelle, des sociétés agricoles des cantons d'Étrépagny et de Gisors.

Après des discours prononcés par MM. Hendlé, préfet de la Seine-Inférieure, Laurent, maire de Rouen, etc., M. J. Méline, député, ancien ministre, président de la Commission des douanes et de l'Association française du commerce et de l'industrie, a pris la parole et s'est exprimé ainsi :

MESSIEURS,

Après les discours si éloquents, si autorisés, que vous venez d'entendre et qui vous ont retracé dans ses détails la laborieuse et glorieuse existence du grand industriel, du puissant orateur, de l'ardent patriote dont ce beau

Digitized by Google

monument consacre la mémoire, il ne reste plus à éclairer qu'un côté de cette forte et rayonnante figure. Je vous demande la permission de le faire comme président de l'Association de l'industrie et de l'agriculture françaises dont Pouyer-Quertier a été le principal fondateur. Sa création était dans sa pensée le couronnement et comme la conclusion de sa carrière militante.

On vient de vous dire ce que fut cette vie de lutte pendant trente annécs, comment les traités de commerce de 1860, conclus sans le consentement de la France et cpntre sa volonté, éveillèrent son patriotisme, et firent de lui, dès le premier jour, l'opposant le plus résolu de la politique économique de l'empire.

Avec une clairvoyance rare à cette époque, il apercevait dans le lointain du monde l'évolution irrésistible qui poussait tous les peuples à se faire industriels, à se suffire à eux-mêmes, et il envisageait avec effroi l'instant fatal où l'Angleterre, refoulée partout, retomberait de tout son poids sur notre marché pour l'écraser.

Pendant toute la durée de l'empire il ne cessa de dénoncer le danger; il le fit avec un grand courage, bravant la mauvaise humeur du gouvernement d'alors, qui, après l'avoir soutenu, finit par le combattre et lui fit perdre son siège de député. Les députés qui sacrifient ainsi leur situation à leurs convictions méritent bien qu'on leur élève des statues.

Mais Pouyer-Quertier ne donna sa véritable mesure qu'après la guerre. Les désastres de l'année terrible, l'effroyable rançon qu'il fallut prélever sur la fortune et le travail de la France poussèrent au paroxysme ses idées et ses convictions. Avant la guerre, le problème

Digitized by Google

économique n'était pour lui qu'une pure question de justice et d'intérêt industriel ; après la guerre elle lui apparut comme une des formes du patriotisme, une nécessité impérieuse de notre relèvement, presque une question de vie ou de mort pour la nation.

Il comprenait qu'avec les charges écrasantes, les lourds impôts qui allaient peser sur le producteur français, la lutte deviendrait impossible pour lui si on continuait la politique de 1860, et il trouvait inique qu'on n'obligeât pas le producteur étranger à payer à la frontière ce surcroît de charge qui allait écraser le travail français.

Ce fut là l'idée maîtresse qui s'empara de son esprit et qu'il se mit à répandre partout, la développant sous toutes les formes, dans tous les milieux, brodant sur elle toutes les variations brillantes de son éloquence si vigoureuse, si humoristique, si empoignante.

Il fut bientôt amené à élargir le champ de son action par l'entrée en ligne d'un allié imprévu et dont l'intervention devait être décisive.

L'agriculture, qui n'avait pas été touchée au début par les traités de 1860, s'était d'abord désintéressée de notre régime économique et endormie dans une trompeuse sécurité. Elle fut bientôt réveillée de son sommeil par un véritable coup de tonnerre.

Des peuples neufs et vigoureux arrivaient brusquement à la vie agricole ; d'immenses territoires étaient défrichés et livrés à la culture dans des conditions de bon marché invraisemblables. La seule barrière qui nous avait pendant longtemps servi de rempart, la distance, s'abaissait tous les jours davantage par le développement des moyens de communication, la diminution constante des frets, si bien qu'un jour vint où il en coûta

Digitized by Google

moins de transporter une tonne de blé de New-York au Havre que de Lille à Paris.

Alors éclata une crise agricole sans précédent, entraînant l'avilissement général des cours de tous les produits et la dépréciation de la terre dont la valeur tomba de 40 p. 100 en quelques années. Quand l'agriculture vit le gouffre béant dans lequel elle menaçait de tomber, elle fut prise d'une véritable panique et un cri s'éleva de toute part réclamant des mesures de défense énergique contre la concurrence étrangère qui menaçait de tout engloutir.

Pouyer-Quertier ne se trompa pas sur la nature et la gravité du danger et, avec une sûreté de coup d'œil admirable, il fit rapidement volte-face pour voler au secours de l'agriculture avant même de sauver l'industrie ou plutôt pour la sauver. Il savait trop bien que dans notre pays de France l'agriculture est la première, la meilleure cliente de l'industrie, que quand elle souffre, tout souffre, et qu'aucune branche de production ne peut prospérer quand elle est malheureuse.

C'est ainsi qu'il entama cette mémorable campagne qui eut un si grand retentissement et qu'on le vit, nouveau Pierre l'Ermite, prêchant partout l'union indissoluble de l'agriculture et de l'industrie pour la défense du travail national. Personne n'a plus contribué que lui à ce mouvement puissant qui a réuni en un faisceau serré toutes les forces vives de la production française et qui a décidé de notre victoire définitive. C'est là son plus beau titre à la reconnaissance de la postérité.

Ce n'est pas le seul. Pouyer-Quertier n'était pas seulement un puissant orateur, un ardent propagandiste,

Digitized by Google

c'était aussi un organisateur, un esprit prévoyant qui voyait loin dans l'avenir, qui savait par expérience que toutes les victoires sont éphémères quand on ne fait rien pour en garder les fruits.

Il se rendait bien compte que pour tenir l'opinion dans ces matières complexes et délicates, il ne suffisait pas de quelques discours isolés, qu'il fallait sans cesse agir sur l'esprit public en l'éclairant par la parole, par les écrits, en ne laissant passer aucune erreur, aucun mensonge, en se tenant en communication constante avec les pouvoirs publics.

Depuis longtemps, il était frappé sous ce rapport de la déplorable infériorité des défenseurs du travail national en face de leurs adversaires ; pendant que ceux-ci marchaient la tête haute et la main dans la main, puissamment unis et syndiqués, soutenus par la finance et le commerce, appuyés sur la presse et sur le gouvernement, la masse immense des producteurs français s'en allait la tête basse, sans lien et sans cohésion, à l'état de poussière impalpable et insaisissable, incapables de résister, et ne sachant que se lamenter sans agir.

Pouyer-Quertier entreprit de mettre un terme à cette impuissance désolante en organisant un centre d'action autour duquel toutes les forces de la production française pourraient se réunir, et qui serait comme un foyer de lumière et de vérité rayonnant partout. Aidé par des hommes de foi robuste comme lui, qui s'appelaient Féray, Claude (des Vosges), Gustave Denis, Leblan, Thiriès, Charles Saint, Ponnier, Trouillier, et votre infatigable président M. Thouroude, il fit appel à toutes les bonnes volontés, et, grâce à son nom, à sa grande autorité, cet appel fut entendu.

Digitized by Google

C'est de cette conception qu'est sortie cette grande Association de l'industrie et de l'agriculture française qui embrasse aujourd'hui la France entière. Pouyer-Quertier avait rêvé d'en faire la rivale et l'égale du Cobden Club ; j'ai le regret de dire qu'elle en est encore loin, et cependant, malgré l'insuffisance des moyens dont elle dispose, elle a pu, grâce au dévouement infatigable de ses membres, et en multipliant ses efforts, tenir tête à tout le monde, faire face à toutes les difficultés, et il me sera bien permis d'ajouter, moi qui l'ai vue à l'œuvre depuis bientôt vingt ans, et bien avant d'être à sa tête, que sans elle plus d'une bataille que nous avons gagnée aurait été infailliblement perdue.

Et voilà pourquoi, messieurs, je suis ici pour rendre en son nom un respectueux hommage de reconnaissance à la mémoire de ce grand lutteur.

Personne ne peut le faire avec plus de conviction que moi ; car personne n'a plus profité que moi de ses leçons, de ses exemples et de son appui. Entré après lui dans la lice, à l'heure des grandes batailles parlementaires, perdu presque seul au milieu d'adversaires acharnés et d'une incontestable valeur, que serais-je devenu si je n'avais senti à côté de moi des vaillants comme Pouyer-Quertier, toujours prêts à se jeter en avant et à tenir tête aux assaillants !

Je n'oublierai jamais la bienveillance avec laquelle il m'accueillit dès le premier jour, la sympathie affectueuse qu'il me témoigna en toute circonstance, les encouragements qu'il me prodigua aux jours de défaite.

J'ai connu bien peu d'hommes d'un caractère aussi ouvert, aussi généreux ; je n'en ai jamais connu de

Digitized by Google

moins personnel, de moins préoccupé de faire sentir aux autres sa supériorité. Il n'y a que ces natures d'élite et les vrais croyants qui sont capables de ces délicatesses.

Messieurs, si une statue est, comme je le crois, un enseignement, il n'y en a pas qui soit plus à sa place que celle de Pouyer-Quertier dans cette grande cité industrielle. Car elle offre aux générations futures le type et le modèle de l'industriel accompli: le véritable industriel en effet, dans le sens élevé du mot, n'est pas celui qui se borne à bien gérer les affaires de sa maison et qui se désintéresse de tout ce qui ne le touche pas directement ; c'est, au contraire, celui qui s'intéresse à tout, qui a les yeux toujours fixés sur la marche générale de son industrie dans ses rapports avec le mouvement économique du monde et qui est prêt à tous les efforts, à tous les sacrifices pour la défendre, qui se préoccupe sans cesse de ses ouvriers pour leur procurer du travail et améliorer leur sort.

Pouyer-Quertier était cet industriel-là. Toujours il a sacrifié, quand il l'a fallu, son intérêt personnel à l'intérêt général; il a donné sans marchander son cœur et sa vie aux ouvriers, dont il défendait le travail avec une si ardente passion.

Que les jeunes industriels qui passeront devant sa statue se souviennent toujours de cela et disent bien que ce qui fait la gloire de Pouyer-Quertier, ce n'est pas seulement d'avoir été un grand industriel, un grand orateur, un excellent ministre des finances, c'est surtout d'avoir été l'homme d'une idée et le défenseur le plus convaincu du travail français.

Ces paroles ont été couvertes d'applaudissements.

Digitized by Google

Le dernier discours a été prononcé par M. Robert de Lambertye, qui a exprimé les remerciements de la famille.

La Société d'agriculture de l'Eure a eu à cœur de s'associer à l'hommage rendu à la mémoire de son ancien président, M. Pouyer-Quertier.

Digitized by Google

HISTOIRE

DU

FIEF D'OUTREBOIS

PAROISSE DE GRAVIGNY

PAR M. CH. MOLLE, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ

Noel Le François, seigneur d'Outrebois et du Mesnil-Anseaume, a comparu à la montre de 1469.

Nouel Le Francoys, l'aisné, bourgoys d'Evreux, seigneur d'Outreboys et du Mesnil Anceaulme, aagié de IIIJ^xx ans et plus, présenta pour faire le service, pour et en lieu de luy, Pierres Chambrays, deuement monté et armé en abillement d'archier ; à quoy il fu receu, considéré son aage.

Monstres générales de la noblesse du bailliage d'Evreux en M CCCC LXIX, publiées par Th. Bonnin, 1853.

Dans un dénombrement de dîmes sur Sacqueinville, de 1265, on lit : « in feodo Andree de ultra nemus ». Voilà évidemment l'origine du nom d'Outrebois.

Noel Le François avait acquis la terre d'Outrebois de Taurin Bonzens, fils et principal héritier de Pierre Bonzens, et il avait payé le prix d'acquisition le 22 mai 1439.

A tous ceulx qui ces lettres verront ou orront, Guillaume Holme, viconte d'Evreux, salut, sçavoir faisons que par devant Jehan Hébert, clerc, tabellion juré en laditte viconté, furent présens ledict tabellion nous a tesmoingné Philippe bourgeois

Digitized by Google

d'Evreux et Guillaume demeurant à Gauville, fermiers de la terre et seigneurie dudit lieu de Gauville, appartenant à , escuier, lesquels recongneurent avoir quicté et clamé quicte Noel Le Francois de cedit lieu d'Evreux et ses hoirs, de tous les reliefs, ventes que les dessus dits fermiers, au droict de la seigneurie de Gauville, luy eussent peu ou pourroient demander et qui peuvent estre deu à ladicte seigneurie, à cause du bail, transport, démission et dellais du manoir, maisons, jardins, terres, revenus d'Oultrebois, assis en la parroisse de Gravigny, que puis nagaires ledit Noel avoit eu de Taurin Bonzens, filz et principal héritier de deffunct Pierre Bonzens, en la présence et par le conseil de Robin Neel et Pierre Coulle, ses tuteurs, comme plus à plain pourroit apparoir par les lettres dudict bail, transport, démission et delais, sur ce faictes et passées ès assizes d'Evreux. C'est lesquelles parties, que lesdiz fermiers en confessent avoir euz et receuz dudit Noel, dont ils se tiennent pour bien contens et paiez, ladite quittance ainsy faicte lesdiz fermiers eurent ferme et agréable et promettent devant ledit tabellion ceste présente quittance tenir et acomplir par la manière que dit est et en acquiter, guarantir et dellivrer ledit Noel..... Ce fut fait l'an de grâce mil quatre cens trente-neuf, le vendredy XXII[e] jour de may..

Pièce sur parchemin. Chartrier de Melleville.

Noel Le François avait deux fils : Noel et Jean Le François, et il était seigneur d'un fief au Mesnil-Anseaume.

A tous ceulx qui ces présentes lettres verront ou orront, Jehan Delarue, advocat et conseiller à Louviers pour très Révérend père en Dieu Monseigneur l'Archevesque de Rouen, et garde du scel aux obligations de la baillie dudict lieu, salut, Comme plusieurs procez et descordz se soient meuz et introduits, tant ès assizes d'Evreux que viconté d'Acquigny, entre *Noel Le Francoys, bourgeois dudict Evreux, aisné filz et héritier de Noel Le Francoys*, deffunct, son père, d'une part, et honorable homme pourveu et sage Maistre Jacques Challenge, conseiller en court laye et advocat pour le Roy, nostre sire, en la viconté du Pont de l'Arche, d'autre part, pour le faict des héritaiges du Mesnil Anceaulme, tant à raison d'un décret

Digitized by Google

passé à la requeste dudict Chalenge, de six acres de terre pour les arrérages de quatre boisseaulx de blé en une partie, et vingt solz, en une aultre, le tout de rente, de l'obligation de Raoullin Leblond ou ses prédécesseurs, que pour la droicture propriétaire et pocessort de plusieurs pièces de héritages assises audict lieu du Mesnil Anceaulme et ès environs, que chacune desdictes parties disoit à luy appartenir, et aussy eust ledict Chalenge, par acquisition faicte des hoirs de feu Laurent Quesnel, bourgois dudict Evreux, droict d'avoir et percepvoir *sur le fief ou porcion de fief appartenant audict Le Francoys audict lieu du Mesnil* unze deniers maille de rente pour les arérraiges de laquelle rente montant vingt huict années, il eust voullu faire exécution, pour tous lesquels procez et descordz appaiser eussent lesdicts Chalenge et Le Francoys faict appoinctement et transaction, par lequel appoinctement audict Le Francoys fussent demourez aucuns héritaiges limitées et desclairées en leur appoinctement et audit Chalenge tout l'outre plus.....
sçavoir faisons que, par devant Jehan Aucuril et Jehan Delescolle, clercs, tabellions jurez audict lieu de Louviers pour mondit seigneur l'archevesque de Rouen, furent présens *ledict Jehan Le Francoys, pour lui et soy faisant fort dudit Nouel, son frère*, et de Belon, veufve dudict deffunct, d'une part, et ledict Chalenge, d'autre part, lesquelz recongnurent.....

Ce fu fait et passé audit lieu de Louviers, le vingt-quatreiesme jour de juing, l'an de grâce mil quatre cens quatre-vings et dix.

Archives de l'Eure. Fonds de La Boulaye.

Jean Le François paya 60 livres pour son anoblissement par les francs fiefs; son fief d'Outrebois produisait 20 livres de redevance.

Le 20 avril 1513, Jean Le François mariait sa fille aînée Belon Le François à Macé Le Doulx.

A tous ceulx qui ces lettres verront ou orront, Jacques Malerbe, escuier, garde du scel des obligations de la viconté d'Orbec, salut, Sçavoir faisons que, par devant Nicolas Larcher et Jehan Chardon, clercs tabellions jurez pour le Roy, nostre sire, en siège de Lisieux, fut présent Jehan Lefrancoys, escuier, sieur d'Oultreboys, bourgoys d'Evreux, d'une part, et honnorable homme Maistre Massé Le Doulx, filz Guillaume Le Doulx, bourgoys de Lisieux, d'autre, lesquels,

Digitized by Google

pour et afin que le mariage pourparlé par entre lesdictes partyez soict parfaict et accomply en face de saincte église, par entre ledict Maistre Massé et honneste fille Bellon Lefrancoys, fille aisnée dudict Jehan Lefrancoys, icelluy Jehan Lefrancoys, pour ces causes, de sa bonne volunté, a donné et donne audict Maistre Massé la somme de dix huit cens livres tournoys, a paier le jour des espoussailles avec et icelle fille vestue et atroussellée bien et honnorablement selon son estat..... Ce fut faict le vingtiesme jour d'apvril après Pasques, l'an mil cinq cens et traize.

Pièce sur parchemin. Chartrier de Melleville.

Ce Jean Le François était vraisemblablement le petit-fils de Noel Le François, qui a comparu en la montre de 1469.

Jean Le François avait une autre fille, Marguerite Le François, qui avait épousé Jean Le Breton, avocat en la cour ecclésiastique. A sa mort, le fief d'Outrebois a été partagé entre ses deux filles. On lit en effet dans un aveu, du 15 juillet 1586, rendu par Jean Le Doulx, 2e du nom, à Nicolas de Grimonville, sieur d'Autheuil : « de la moictié duquel fief je suis jouissant..... le tout « suivant les loths et partages faicts entre feuz Maistres « Macé Le Doulx, mon ayeul, au droict de damoiselle « Belon Le Francoys, sa femme, aisnée, et Jehan Le « Breton, advocat en la cour ecclésiastique, au droict « de damoiselle Marguerite Le Francoys, sa femme. »

Le 11 avril 1551, Macé Le Doulx et demoiselle Belon Le François ont fait donation à Jean Le Doulx, 1er du nom, leur fils aîné, de la moitié du fief d'Outrebois qui leur appartenait.

L'an de grâce mit cinq cents cinquante et un, le douziesme jour d'avril avant Pasques, à Evreux, devant Nicollas Le Cordier, escuyer, licentié ès loix, viconte dudict lieu et garde du scel aux obligations d'icelle viconté, se comparurent honnorable homme Me Macé Le

Digitized by Google

Doulx, licentié en chacun droict, advocat en cour laie audict Evreux, et honneste personne Belon Le francois, sa femme, de luy deuement authorizée quant à ce, lesquelz, à l'instance et poursuitte de honnorable homme Me Jean Le Doulx, licentié ès loix, viconte de Jouy et Gauciel, aussy advocat en court laie, leur filz aisné, recongnurent et confessèrent, recongnoissent et confessent par ces présentes que les seings, mercs ou paraphes apposez au bas de certaine sédulle, en forme de don et cession cy attaché, dont la teneur en suit, Nous Macé Le Doulz, licentié en chacun droict, advocat en court laye, et Belon Le francois, ma femme, de moy authorizée, comme propriétaires d'une moictié ou portion du quart de fief, terre et seigneurie, vulgairement nommé et appellé Outrebois, près ceste dicte ville d'Evreux, jouxte et pour les causes contenues en la sentence diffinitifve par cy devant donnée par Monsieur le bailly dudict Evreux ou son lieutenant, entre nous et Me Jehan Le Breton et Marguerite Le francois, sa femme, sœur de madicte Belon, le vingt huictiesme de may mil ve quarante huict, confirmée par arrest de la cour donné le dix neufiesme de febvrier dernier, l'autre moictié adjugée par ladicte sentence auxdicts Le Breton et sadicte femme, par provision seullement, dont le principal d'icelle moictié est pendent et indivis par devant mondict sieur le bailly ou sondict lieutenant, Congnoissons et confessons avoir donné, ceddé, quitté et délaissé et par ces présentes donnons et délaissons à héritage, dès maintenant à tousiours par advancement d'houairie, en attendant la future succession de madicte Belon Le francois, à Me Jehan Le Doulx, licentié ès loix, aussy advocat en court laie, nostre filz aisné, ladicte moictié ou porcion du quatriesme de fief nommé Oultrebois, à nous appartenant, en circonstances et despendances, ainsy qu'elle nous a esté adjugée par lesdictes sentences et arrestz et jouxte les lothz et partages faicts entre nous et ledict Le Breton et sa femme, par provision toutesfois, quant au regard d'eux, pour en jouir par luy et ses hoirs à l'advenir, comme de son propre et vray héritage audict tiltre d'advancement d'ouairie, et comme nous sommes dès à présent revestus et saisis, pour en vestir et saisir nostre dict filz, et à ceste fin, luy avons présentement baillé lesdictes sentences, arrestz et toutes autres lettres, tiltres et enseignemens concernant et faisant mencion dudict fief, mesmement luy avons accordé et accordons qu'il soit et demeure subrogé à nostre dict droict et lieu à pouvoir prétendre ladicte autre porcion et, à ceste fin, contredire et débatre les fins et conclusions desdicts Le Breton et sadicte femme et, en tant que mestier est, luy en avons

Digitized by Google

ceddé et ceddons tous nos raisons et actions, à la charge de mener et conduire le procez à ses périlz, fortunes et dangers et despens, tant du passé que l'advenir, ledict don, cession et délais ainsy faict, tant pour la bonne amour naturelle et filialle que avons à nostre dict filz, plaisirs et agréables services qu'il nous a faictz et espérons qu'il nous fasse, que aussy à cause qu'il seroit et est nostre seul présomptif plus prochain et habille héritier audict fief comme nostre filz aisné par la costume du pais, tesmoings nos saings cy mis et apposez cejourd'huy unziesme jour d'avril mil cinq centz cinquante et un, en présence de M. Pierre Breville, procureur en court laie et Michel Deschamps, signé Le Doulx et un merc en façon de croix estoient leurs faiz et signatures respectifves et autres. Le contenu en icelle sédulle accordé et accordons à nostre dict filz sans aller ne venir au contraire en aucune manière, veu laquelle recongnoissance, nous avons le contenu en icelle sédulle converty en faict, jugé et les dicts Le Doulx et sadicte femme condamnez ledict contenu entretenir, dont et desquelles choses ledict Me Jehan Le Doulx obtint ces présentes pour luy valloir et servir en temps et lieu qu'il appartiendra par raison. Faict comme dessus. Signé Le Cordier et Cossart, chacun un paraphe.

Pièce sur parchemin. Chartrier de Melleville.

Jean Le Doulx, 2e du nom, a recueilli cette moitié du fief d'Outrebois dans la succession de son père.

Dans l'aveu du 15 juillet 1586 rendu par Jean Le Doulx, 2e du nom, à la seigneurie d'Autheuil, on lit, en effet, ce qui suit : « laquelle moictié de fief m'est succédé « et escheue par la mort et trespas de feu Maistre Jehan « Le Doulx, mon père, en son vivant bailly de Jouy, « advocat au bailliage et siège présidial d'Evreux. »

La moitié du fief d'Outrebois provenant de Macé Le Doulx a ensuite été possédée par Jean Le Doulx, l'un des fils de Jean Le Doulx, 2e du nom, et, aux termes des lots et partages de sa succession, en date du 3 avril 1608, cette moitié de fief est passée entre les mains de Claude Le Doulx, 1er du nom, son frère.

Digitized by Google

Ce sont les lohtz et partaiges de la succession héréditaire de deffunct Jehan Le Doulx, vivant escuyer sieur d'Outrebois, filz et héritier en partye de fœu Me Jehan Le Doulx, vivant escuyer, conseiller du Roy, lieutenant général civil et criminel au bailliage et siège présidial d'Evreux, partables entre noble homme Me Claude Le Doulx, sieur de Melleville, conseiller du Roy, lieutenant général antien, civil et criminel au bailliage et siège présidial d'Evreux, frère aisné dudict sieur d'Outrebois, et Charles Le Doulx, aussy escuyer, chanoine en l'église cathédralle Nostre Dame d'Evreux, et prébendé de Brosville, frère puisné.

Après que par ledict sieur de Melleville, filz aisné, a esté prinz par préciput ladicte terre et syeurie d'Outrebois en son intégrité, circonstances et dépendances d'icelluy fief, comme en a jouy ledict fœu sieur lieutenant, père, qui est la moityé du fief entier d'Outrebois, en l'an mil vcxlvij, chargé de douaire tant que douaire aura lieu,

Est demeuré à damoiselle Catherine Le Prevost, veufve dudict fœu sieur lieutenant, tutrice de Charles Le Doulx, filz puisné, les rentes et héritaiges qui en suivent.....

Lots et partages du 3 avril 1608. Chartrier de Melleville.

Dans un aveu rendu par Claude Le Doulx, 1er du nom, à la seigneurie d'Autheuil, à la date du dernier septembre 1613, on lit ce qui suit : « laquelle moictié de « fief m'est succeddée et escheue par la mort et trespas « de feu Jehan Le Doulx, escuier, mon frère. »

L'autre moitié dudit fief d'Outrebois appartenant à Jean Le Breton, avocat en cour ecclésiastique, au droit de Marguerite Le François, sa femme, a été acquise par Guillaume Le Doulx, fils de Macé Le Doulx, dans la succession duquel Christophe Le Doulx, son fils, l'a recueillie en l'année 1562.

Et de l'aultre partie dudict fief est jouissant Christofle Le Doulx, verdier en la forest d'Evreux, de la succession de feu son père, qui l'avait acquis de ladicte Margueritte Le François, sœur puisnée de ladicte Belon.

Aveu du 15 juillet 1586, rendu par Jean Le Doulx à la seigneurie d'Autheuil. Archives de l'Eure. Fonds de La Boulaye.

Digitized by Google

..... De la partye de Thomas Thioult, sieur du Val, procureur et recepveur de noble homme Nicollas de Hellenvilliers, sieur et baron de la Ferté, d'Autheuil, en ladicte sieurie et terre d'Autheuil, circonstances et deppendances, nous a esté exposé que Maistre Guillaume Le Doulx, en son vivant sieur des fief, terre et sieurie d'Oultreboys, tenu de ladicte sieurie d'Autheuil, seroyt de naguères allé de vye à decés et délaissé ses enffans mineurs d'ans. Parquoy lesdicts enffans ou l'un d'eux, avec ladicte portion de fief d'Oultreboys, estoient tumbez en la garde dudict sieur d'Autheuil, selon la coustume de ce pays...

Donné audict Evreux, le unziesme jour de juillet mil v^c soixante-deux.

Archives de l'Eure. Fonds de La Boulaye.

En 1562, Maistre Jehan Le Doulx et les hoirs Guillaume Le Doulx, seigneurs du fief d'Outrebois, payaient xx livres pour la taxe de l'arrière-ban. (Rôle des taxes de l'arrière-ban du bailliage d'Evreux, 1562, publié par l'abbé Lebeurier. Recueil de la Société libre de l'Eure, III^e série, tome sixième, année 1859, page 345.)

Guillaume Le Doulx, fils de Christophe Le Doulx, a recueilli dans la succession de son père, la moitié du fief d'Outrebois lui appartenant.

De haulte et puissante dame Diane de Vivonne, dame et châtelaine des baronnyes et chatellenies de la Ferté au Col et Chavigny, dame aussy des terres et seigneuries d'Autheuil, Authouillet, Saint Juillian, La Boullaye Maillard, fief Bernyer, fief Cadot et de Champenard, icelle dame veufve de feu Messire Nicollas de Grimonville, vivant chevallier des ordres du Roy, conseiller en ses conseils et cappitaine des gardes du corps de Sa Majesté, seigneur et baron de Larchant, Je Guillaume Le Doulx, sieur d'Outrebois, filz et héritier en partye de deffunct noble homme Maistre Christofle Le Doulx, vivant sieur dudict lieu d'Outrebois et verdier hérédital en la forest d'Evreux, tiens et advoue à tenir, neuement et sans moyen, de ma dicte dame en sa dicte terre et seigneurie d'Autheuil..... lequel huictiesme fief m'est venu succeddé et escheu par le décedz et trespas dudict deffunct mon père, estant l'aultre fief

Digitized by Google

en moictié à présent possédé par noble homme Monsieur Maistre Claude Le Doulx, sieur de Melleville..... Pour tesmoing desquelles choses je signe ce présent adveu et desnombrement de mon seing manuel cy mis et scellé du scel de mes armes, le dixiesme jour de juillet mil six cenz et dix huict.

Archives de l'Eure. Fonds de La Boulaye.

Guillaume Le Doulx possédait encore la moitié du fief d'Outrebois en 1622. Le 15 janvier 1622, il loua les maison, colombier, enclos et terres labourables de la sieurie d'Outrebois, pour 300 livres par an.

Du samedy après midy quinziesme jour de janvier mil six cens vingt deux, à Evreux, devant Pierre Labiche, notaire et tabellion royal, et Sanson Loguette, son adjoinct,

Fut présent noble homme Me Guillaume Le Doulx, sieur d'Oultreboys, lequel a vollontairement baillé, quicté, délaissé par ces présentes à tiltre de ferme muable pour le temps et terme de six années et six despouilles, commençant à présent à guéreter pour recueillir en aoust prochain venant en ung an et finissant, etc., à Jehan Osmont, demeurant audict lieu d'Oultreboys, paroisse de Gravigny, présent preneur, c'est assçavoir la maison, coullombier, enclos et terres labourables de la sieurie d'Oultreboys, autant qu'il en apartient audict sieur bailleur, dont jouit à présent ledict preneur à pareil tiltre de ferme, par bail dont reste une récolte à faire en l'aoust prochain, lesdictes terres assises, tant audict lieu d'Oultreboys, que en la parroisse d'Aviron et au hameau de Garambouville, de la quantité, trièges, bouts et costés desquelles terres le preneur s'est tenu à comptant disant les bien savoir et congnoistre pour en jouir comme dict est, à la charge de les bien et deuement labourer, fumer et cultiver comme terres voisines, sans les dessaisonner et les rendre à la fin dudict temps en bon et suffisant estat et compost de labour, charfouir et émonder les arbres dessus estans et les conserver deuement, comparoitre aux plets et gaiges plaiges dont lesdictes terres sont tenues et mouvant, payer les rentes seigneurialles qui se doibvent et en deuement acquitter ledict sieur bailleur davant ledict temps et dellivrer lettres du présent bail deuement controllé toutefois. Pour ledict bail et prinse de ferme faicte aux dictes charges et outre icelles, moyennant la somme

Digitized by Google

de trois cens livres tournoys de fermages pour le tout franchement venant audict sieur bailleur payable chacun an esgallement ès termes de Noel, Pasques et sainct Jehan Baptiste, le premier terme à payer commençant au jour de Noel de l'année prochaine mil six cens vingt-trois.

Tabellionage royal d'Evreux, f° 709.

Claude Le Doulx, frère de Guillaume Le Doulx, décédé le 11 août 1684, a porté, pendant toute sa vie, le titre de seigneur d'Outrebois, bien qu'il n'ait jamais possédé le fief.

Le jeudy onziesme d'Aoust 1684, mourut Messire Maistre Claude Le Doulx, escuyer, seigneur de la Musse et d'Outreboys, procureur du Roy en l'élection et au grenier à sel d'Évreux, et fut inhumé le samedy 13 au matin, dans la chapelle de la Vierge.

Paroisse Saint-Thomas. Greffe.

Postérieurement à 1622, et par suite de circonstances qui sont ignorées, Claude Le Doulx, 1er du nom, a réuni en ses mains la possession du fief d'Outrebois dans son intégrité.

En effet, Jacques Le Doulx, haut doyen de la cathédrale d'Évreux, le second de ses enfants, l'a recueilli dans sa succession et l'on verra par l'acte qui lui en attribue la propriété qu'il n'est plus question de la division du fief en deux moitiés.

Du lundy après midy quinziesme jour d'avril MVIc quarante et un, à Évreux, maison du sieur de Melleville, devant Nicollas Bérenger, et Guillaume Dubosc, tabellions royaux,

Pour éviter aux décords et différentz qui eussent pu naistre entre dame Anne Symon, veufve de feu Messire Claude Le Doulx, vivant chevallier, conseiller du Roy en ses conseils d'estat et privé, et maistre des requestes ordinaire en son hostel, Messire Claude Le Doulx, chevallier, sieur de Melleville, conseiller du Roy en sa cour de parlement de Paris, filz aisné dudict deffunct et de ladicte

Digitized by Google

dame, noble et discrette personne, Me Jacques Le Doulx, pbre, grand vicaire et official de l'évesché d'Evreux, chanoine et archidiacre en l'église cathédralle Nostre Dame dudict Evreux, second fils, noble et discrette personne Me Etienne Le Doulx, prieur de Sainct Mars, troisiesme filz, et encor ladicte dame, comme tutrice de Gabriel Le Doulx, mineur d'ans et dernier filz, en la succession dudict deffunct, tous présumptifs héritiers en ladicte succession, à raison des partages qui estoient à faire entr'eux des terres, rentes, héritages et autres biens immeubles qui dépendent de la dicte succession, a esté, de l'advis de leurs parentz et amis et de Me Eustache de Beausse, advocat au bailliage et siège présidial dudict Evreux, nommé pour conseil aux affaires dudict mineur, accordé ce qui ensuit : c'est assçavoir que ledict official ne désirant exactement prendre ce qui luy pourroit appartenir en ladicte succession, s'est volontairement passé et contenté pour telle part et portion qu'il eust peu prétendre à la succession dudict feu sieur son père, à la terre et sieurie d'Outrebois, en ses circonstances et dépendances, sans rien réserver n'y retenir, dont il jouira comme de son propre bien et partage de ladicte succession, du jour du déceds dudict feu son père, de laquelle les tiltres, adveux et renseignements luy seront baillez pour s'en servir à l'éfect de la possession et jouissance de ladicte terre, comme faisoit en son vivant ledict feu sieur son père et sy a encor quitté en leur faveur la part qu'il pourroit prétendre aux grains appartenant à la succession, qui sont en la ville de Chartres, non encor entr'eux partagez, mesmes à tous les fermages, arrérages de rentes et debtes mobilières deues à ladicte succession de quelque nature qu'ilz soient, ne se réservant ledict sieur official autre chose que le partage des meubles, qui sont encor à partager entr'eux, dont il aura sa part telle que la coustume luy donne. Et davantage a laissé à ladicte dame, sa mère, et acordé qu'elle jouisse sa vie durant de cent boisseaux de bled, et du chauffage de bois deub à cause de ladicte terre d'Outrebois, duquel bled tel que le fermier le doibt et dudict bois elle se fera livrer par ledict fermier par chacun an aux termes accoustumez, et luy a encor délaissé la part qu'il pourroit prétendre au carosse et chevaux dudict sieur son père et tabac d'Allemagne, dont il a faict don à ladicte dame, sa mère. Comme aussy ladicte dame, aiant de son chef agréable ladicte transaction et affin qu'elle soit entièrement exécuttée et led. sr official son filz soit paisible possesseur de ladicte terre d'Outrebois, elle a renoncé par ces présentes à tous droictz, soit du douaire ou

Digitized by Google

acquestz qu'elle y pourroit prétendre, suivant la coustume de ce pays de Normandie, sauf à elle et son filz récompenser sur ladicte succession ainsy qu'elle avisera bon estre, et sy a promis audict sieur official, son filz, luy donner par chacun an ung millier de foin pour aider à nourrir ses chevaux, qui sera tel qu'il se récoltera sur les prez de la Tombette, dépendant de ladicte succession, et auxquels ladicte dame a moictié par acquest en bourgeoisie, à commencer la livraison à la récolte prochaine, qui sera prise par chacun an aux frais dudict sieur official sur le lieu...

Tabellionage royal d'Evreux.

Aux termes d'une transaction intervenue, le 3 novembre 1682, entre Claude Le Doulx, 3e du nom, Etienne Le Doulx, conseiller au parlement de Rouen, et Gabriel Le Doulx, premier président au présidial d'Evreux, le fief d'Outrebois est passé aux mains de Claude Le Doulx, 3e du nom.

L'original d'une transaction faite triple sous signature privée, le trois novembre MVIc quatre vingt deux, entre ledict deffunt sieur de Melleville, M. et Mme Estienne Le Doulx, conseiller au parlement de Normandie, et M. Me Gabriel Le Doulx, premier président au présidial d'Evreux, au sujet de la succession de Mre Jacques Le Doulx, haut doyen de l'église cathédralle d'Evreux, par laquelle a esté convenu entr'eux que le fief d'Outrebois et toutes ses circonstances et dépendances, soit propres ou acquests, nobles ou roturiers, apartiendroient au feu sr de Melleville, à la charge de payer audict sieur Gabriel Le Doulx la somme de quatre mil quatre vingt livres, pour payer laquelle il a d'autant déchargé ledit sieur Gabriel Le Doulx d'une rente de deux cent quarante livres y énoncée, avec laquelle se sont trouvez des plans dudit fief et dépendances en arpentage et autres pièces concernant la propriété de ladite terre d'Outrebois et ladicte succession, le tout au nombre de cinq pièces cottées et paraphées par première et dernière et inventoriés sur la première et dernière pour le tout. cinquante deux.

Inventaire du 30 septembre 1713. Chartrier de Melleville.

Le feu sieur de Melleville était Claude Le Doux, 3e du

Digitized by Google

nom, décédé le 4 novembre 1713 et inhumé dans la cave du collège de Boissy.

Claude Le Doulx, 3e du nom, laissait trois enfants pour partager sa succession : Antoine-Joseph Le Doulx son fils aîné ;

Claude Le Doulx ;

Et dlle Marguerite-Catherine Le Doulx.

Aux termes d'un acte de partage passé devant Maultrot, notaire à Paris, le 6 février 1714, la terre et seigneurie de Melleville et le pré de la Tombette ont été attribués à Antoine-Joseph et le fief d'Outrebois à Claude.

Ledit sieur baron de Melleville a pris et accepté et lesdicts sieur et demoiselle, ses frères et sœurs, luy délaissent à titre de partage la totalité de ladite terre et seigneurie de Melleville avec ses unions, annexes et dépendances, tant en fief que roture, sans aucune exception, pour ladite somme de trente mil livres ;

Tous les meubles, ustancilles et orangers estans en ladite terre, pour ladite somme de cinq mil livres ;

Tous les revenus et fermages qui en sont deubs, y compris mesme ceux que ledit sieur de Melleville a peu en toucher et qui luy demeureront pour ladite somme de dix mil livres ;

Et ladite pièce de pré proche Evreux, pour ladite somme de quinze cent livres ;

. . . . . .

Ledit sieur de Melleville aisné se trouvant par ce qui vient d'estre fait, remply et satisfait de ses avantages et portions dans les biens cy dessus désignez, reste à établir les portions desdits sieur et demoiselle de Melleville, puisnez, qui sont, à l'égard du sieur de Melleville, la totalité de ladite terre d'Outrebois.....

Partage du 6 février 1714. Chartrier de Melleville.

Du reste, Antoine Joseph Le Doulx, baron de Melleville, est décédé le 19 mai 1726, et aux termes d'un acte de partage passé devant Maultrot et son collègue, notaires à Paris, le 5 mars 1727, Claude Le Doulx, 4e du

Digitized by Google

nom, est devenu propriétaire de la terre et baronnie de Melleville.

Par devant les conseillers du Roy, notaires à Paris, soussighez, furent présens Messire Claude Le Doulx, chevalier, baron de Melleville, seigneur d'Outrebois, La Chatonnière et autres lieux, cy devant conseiller au parlement, demeurant isle Notre Dame, rue Regrattière, paroisse saint Loüis ;

Et Mre Pierre de Montholon, chevalier, enseigne des vaisseaux du Roy, demeurant susditte isle, rue et paroisse saint Louis, au nom et comme procureur de haut et puissant seigneur Mre Mathieu de Montholon, chevalier, conseiller du Roy en tous ses conseils, premier président au parlement de Navarre et Béarn, conseiller d'honneur au grand conseil, et de haute et puissante dame Marguerite Catherine Le Doulx de Melleville, son épouse, suivant leur procuration spéciale à l'effet des présentes.....

Premièrement, à l'égard de la terre et baronie de Melleville, près d'Evreux, du fief d'Ezy, qui y a esté réuni, du pré de la Tombette, du château, parc, garenne, terres et rentes, les droits honorifiques et utiles et généralement toutes les unions et dépendances de laditte terre, elle n'est point comprise en la masse du présent partage, attendu que, suivant la disposition de la coutume de Normandie, où elle est scituée, elle appartient audit sieur baron de Melleville seul, à l'exclusion de ladite dame sa sœur, qui n'a aucun droit de succéder en aucune partie, et ledit sieur chevalier de Montholon, audit nom, consent en tant que besoin seroit, que ledit sieur baron de Melleville, ses successeurs et ayans cause en jouissent et disposent sans aucune exception.....

Partage du 5 mars 1727. Chartrier de Melleville.

Claude Le Doulx, 4e du nom, décédé à Melleville, le 18 juillet 1765, a laissé pour héritiers Claude Le Doulx, son fils aîné, Augustin Le Doulx, prêtre, chanoine de l'église cathédrale d'Evreux, et Marie-Catherine Le Doulx, veuve de Messire Nicolas Le Clerc de Grandmaison, née d'un premier mariage.

Claude Le Doulx et Augustin Le Doulx ne paraissent

Digitized by Google

pas avoir procédé au partage des immeubles de la succession de leur père.

Quant aux biens de Normandie, Claude a toujours joui de la terre de Melleville et Augustin de celle d'Outrebois.

Suivant l'article 337 de la coutume de Normandie, le fils, au droit de son aînesse, peut prendre et choisir par préciput le fief ou terre noble que bon lui semble, en chacune des successions, tant paternelles que maternelles. Et, au cas, continue l'article 338, que l'aîné choisisse ledict fief noble par préciput, il laisse le reste de toute la succession à ses puînés.

Il y a lieu de présumer que les deux frères se sont réglés d'après ces articles et que l'aîné, ayant opté la terre de Melleville, celle d'Outrebois est restée au cadet.

Voilà au moins ce qu'on lit dans une consultation du 19 pluviôse an VI.

En fait, Augustin Le Doulx a toujours été propriétaire du fief d'Outrebois, dont il habitait le manoir seigneurial, et où il est décédé, le 2 septembre 1792.

L'an de grâce mil sept cent quatre vingt douze, le trois septembre, par nous, prêtre, curé de cette paroisse, soussigné, a été inhumé dans le cimetière de cette dite paroisse, le corps de M. Augustin Le Doulx, prêtre, ci devant chanoine de la cathédrale d'Evreux, décédé le jour précédent, en sa maison d'Outrebois, dépendance de cette dite paroisse, âgé de cinquante huit ans environ. Cette inhumation faite en présence de M. Sébastien Gouel, curé de la paroisse d'Aviron, et de M. Claude Beaumesnil, curé de Sacquenville, témoins aussi soussignés.

Paroisse de Gravigny. Greffe.

Il était né le 15 novembre 1734 sur la paroisse Saint-Paul, à Paris.

Digitized by Google

Le 25 juin 1770, Augustin Le Doulx rendait aveu de son fief d'Outrebois à la baronnie de La Boulaye.

De vous François Jacques Choulx de Biercourt, écuyer, secrétaire de Madame la dauphine, trésorier général de l'école royale et militaire, seigneur de Tillemont, de Houlbecq, au nom et comme tuteur ayant la garde noble royale de Joseph Louis François Choulx de Bussy, mineur, seigneur haut justicier de la baronnie et châtellenie de La Boullaye, du fief Cadot, fief Bernier, seigneur et patron honoraire d'Authouillet, collateur d'Autheuil,

Je Augustin Le Doulx de Melleville, prêtre, ancien chanoine d'Evreux, demeurant en ma terre d'Outrebois, tiens, confesse et avoue tenir de vous, Monseigneur, noblement, par foy et hommage faitte le 9 janvier dernier, à cause de votre baronnie de La Boullaye, mon fief d'Outrebois, qui est un quatrième de fief de haubert, assis et situé ès paroisse de Gravigny et Aviron, consistant, pour la majeure partie, en domaine non fieffé, et à moy appartenant comme fils et héritier de Messire Claude Le Doulx, aussy seigneur de Melleville, doyen de la grande chambre du parlement de Paris.

. . . . . .

A cause de mondit fief d'Outrebois, qui est un quart de fief de haubert, autrefois partagé en deux, dont un huitième appartenait à Mre Guillaume Le Doulx, et l'autre huitième à Mre Claude Le Doulx, cousin dudit Guillaume, et aujourd'huy à moy appartenant l'un et l'autre, comme il est dit cy devant, je suis seulement tenu avec vous, Monseigneur, à faire la garde à la porte Peinte de la ville d'Evreux, en temps de guerre.

Ce vingt cinquième jour de juin mil sept cent soixante dix.

Signé : Le Doulx de Melleville, avec paraphe.

Archives de l'Eure. Papier terrier de La Boulaye.

Les deux derniers propriétaires d'Outrebois ont été Claude Le Doulx, 6e du nom, et Claude Le Doulx, 7e du nom. Mais on ne peut guère leur donner le titre de seigneurs d'Outrebois puisqu'ils n'ont possédé le fief que postérieurement à 1789, Augustin Le Doulx étant mort le 2 septembre 1792, ainsi qu'on l'a vu plus haut.

Digitized by Google

Les seigneurs d'Outrebois avaient droit à douze cordes de bois, pour leur chauffage, à prendre chaque année dans la forêt de Gravigny. Ils avaient droit de panage, droit de pâturage et droit de tuilerie dans ladite forêt ; mais ils étaient tenus d'avoir dans leur manoir d'Outrebois un parc pour emparquer les bêtes faisant dommage en ladite forêt.

Ils avaient droit également à trois paires de gants à prendre chaque année sur la dîme de Gravigny, une paire pour le seigneur, une paire pour sa femme et l'autre pour son fils ou sa fille aînée.

A Monseigneur de Fleury, grand maître et surintendant des eaux et forestz de France,

Supplie humblement Claude Le Doulx, escuier, sieur de Melleville et Oultrebois, conseiller du Roy, maistre des requestes ordinaire de la Royne, président et lieutenant général civil et criminel au bailliage et siège présidial d'Evreux, disant que, à cause de son fief d'Outrebois, il a droit d'avoir et prendre par chacun an, en la forest de Gravigny, le nombre de douze cordes de bois, suivant ses chartes et délivrances par vous donnez.

A ces causes, Monseigneur, il vous plaira ordonner que délivrance luy en sera faicte, pour estre employez à l'effect cy dessus.

Signé : Le Doulx.

Soit communiqué au procureur du Roy. Faict à Evreux le xxviii novembre.

Signé : Claude de Fleury.

Le procureur du Roy aux eaux et forestz de la viconté d'Evreux, sur la requeste présentée par M. Claude Le Doulx, escuyer, sieur de Melleville et d'Autrebois, conseiller du Roy, maistre des requestes ordinaire de la Royne, président, lieutenant général civil et criminel au bailliage et siège présidial dudict Evreux, tendant à ce que dellivrance luy soict faicte du nombre de douze cordes de bois, à prendre en la forest de Gravigny, a luy deubz annuellement, à cause de son dict fief, terre et sieurie d'Oultrebois, pour estre employez à l'effet de son chauffage, suivant ses chartes et

Digitized by Google

aultres lettres, en faveur des quelles il a cy devant jouy dudict droit, sentence d'Hector de Chartres, chevallier, maistre enquesteur des eaux et forestz de Normandie et Picardie, du sixiesme septembre mil IIIIc deux, par laquelle ledict sieur d'Oultrebois est permis prendre en ladicte forest de Gravigny tout bois que les francs peuvent prendre par amende et sans amende, et aultres droictz dont franchement iceulx sont coustumiers d'uzer, avec ceux de pasturage et herbage pour touttes les bestes omailles, en tout temps, en icelle, et pesson pour ses porcs, à la charge entr'aultres chozes, de tenir parc pour le Roy, en son manoir seigneurial dudict fief, et de tenir en sa garde les bestes omailles et aultres, qui seront prinses faisant dommage en ladicte forest, selon que plus au long il est contenu en ladicte sentence, confirmation dudict franchissement, coustumes et usages, pasturage et pesson cy dessus déclarez et ordonnances de main levée d'icelle ausdicts seigneurs d'Oultrebois, premièrement, Guillaume, comte de Tancarville, vicomte de Melun, conseiller du Roy et maistre et général refformateur des eaux et forestz de son royaulme, du XXVII de septembre audict an M IIIIc deux de Jean Crespin, mareschal hérédital de Normandie et grand maistre enquesteur et général refformateur des eaux et forestz en ladicte province, du VIIe de may M IIIIc XLVIII, de Jean, seigneur et baron de Montenay et Garentières, chevallier, chambellan du Roy, maistre enquesteur et général refformateur des eaux et forestz de Normandie et Picardie, du XIIIe de novembre mil IIIIc LXIIII, de Jean Fontaine, lieutenant au bailliage dudict Evreux, de hault et puissant seigneur Jean, seigneur de Saint Marc, maistre d'hostel et du Roy, enquesteur et général refformateur des eaux et forestz desdictes provinces de Normandie et Picardie du XXe de novembre M IIIIc IIII et quatre, de Jean Nouet, lieutenant audict bailliage d'Evreux, de Messire Jacques d'Omoy, chevallier, maistre enquesteur et général refformateur des eaux et forestz des dictes provinces, et de Lois Rouville, gentilhomme ordinaire de la maison du Roy et maistre des eaux et forestz en la province de Normandie, du cinq juillet mil cinq cens cinquante cinq, plusieurs dellivrances de bois faictes audict sieur d'Oultrebois en estocz et arbres infructueux, à prendre en ladicte forest pour estre employez à l'effect de son chauffage, des IIIIe d'avril M Vc LVII et cinquiesme de juillet M Vc LXXII et aultres deslivrances faictes audict sieur Le Doulx ou à ses prédecesseurs, sieurs dudict fief, du nombre de douze cordes de bois pour pareil nombre de douze cordes, au quel son dict chauffage a esté réduict, comme il appert, premièrement, par acte exercé en la juridiction des dictes

Digitized by Google

eaux et forestz dudict Evreux, le VIIe de novembre M Ve IIIIxx sept, par extraict signé Le Mareschal, greffier hérédital en icelle, de l'article du journal des lettres et escriptures de feu noble homme Me Jean Le Doulx, en son vivant seigneur dudict lieu d'Oultrebois, président et lieutenant audict bailliage et siège présidial, faisant mention d'une requeste au bas de laquelle est l'ordonnance de Monsieur signée grand maistre des eaux et forestz, dabtée du XVe de novembre mil cinq cens IIIIxx six, de luy signée et des officiers des dictes eaux et forestz audict bailliage, contenant la réduction dudict chauffage au nombre cy dessus de douze cordes et dellivrance par vous faicte, Monseigneur, audict sieur d'Oultrebois, de pareil nombre de cordes, à prendre en ladicte forest pour estre délivrez à l'effect cy dessus, sçavoir, pour les années mil six cent deux et aultres en suivantes, mil VIe trois et quatre, comme il est justiffié, tant par extraict de l'estat dudict chauffage pour ladicte année M VIe deux, collationné dudict Le Mareschal, que par le procès verbal d'icelle faicte vertu de votre ordonnance, pour les années ensuivantes, du XVIIe de mars mil six cens cinq, attachez en ladicte requeste, avecq les aultres lettres, enseignements et actes cy dessus déclarez et délibérez, Dict le dict procureur du Roy, que, en conséquence de ce qui en résulte, qu'il consent que ledict Le Doulx, à cause de son dict manoir sieurial d'Oultrebois, soict maintenu à la perception et jouissance des droicts, franchisses, uzaiges et coustumes, pasturage et pesson cy dessus, en la forest de Gravigny, et que, en attendant que ledict chauffage des uzaigers en ladicte forest soict réglé, selon la possibilité d'icelle, que dellivrance luy soict faicte du nombre de douzes cordes de bois, à prendre en ladicte forestz pour son chauffage de l'année prochaine mil six cens dix, à la charge de garder les ordonnances des forestz à l'usance d'icelluy et de tenir parc pour le Roy, en son manoir, et de prendre en sa garde les bestes omailles et autres qui seront prises faisant dommage en ladicte forestz, à peine de privation de son dict chauffage et aultres droictures cy dessus, dont il jouict en icelle, en faveur de telle subiection. Faict à Evreux, le douzième jour de décembre mil six cens et neuf.

Signé : Delannoy. Le Charpentier.

Archives de l'Eure. Dossier des Le Doulx.

Les commissaires depputez pour l'évaluation des domaines des vicontés d'Evreux, Beaumont le Roger, Conches et Bretheuil,

Digitized by Google

Veu la requeste à nous présentée par noble et discrette personne Me Jacques Le Doulx de Melleville, pbre, conseiller ausmonier ordinaire du Roy, prieur du Dézert, haut doien et chanoine en l'église cathédralle Nostre Dame d'Evreux, seigneur du fief, terre et seigneurie d'Outrebois et autres lieux, afin d'estre maintenu, à cause de son fief d'Outrebois, en la jouissance des droictz qu'il a en la forest de Gravigny, qui consistent en douze cordes de bois pris, chacun an, pour son chauffage, de la longueur et auteur portée par les ordonnances, et autres droictz portés par les antiens tiltres, pour raison de quoy il est tenu de fournir un parc ou prison en son dict manoir d'Outrebois, pour emprisonner les bestiaux saisis faisant dommage en ladicte forrest de Gravigny, comme aussy de la jouissance d'envoyer pasturer touttes ses bestes aumailles et chevalines, et pennager ses porcs, comme les autres privillégiés de la forrest, avec le droict de thuillerye en icelle, veu aussy les lots et parttages du fief d'Outrebois, passés au bailliage d'Evreux, le dernier jour de juin mil cinq centz quarante huict, l'adveu baillé par Macé Le Doulx au sieur baron de la Ferté Fresnel, sieur d'Autheuil, dudict fief d'Outreboys, ou les droictures ainsy que le droict de tuillerie sont exprimez, comme relevant de son fief d'Autheuil, deux autres semblables adveux baillés dudit fief d'Outrebois aux seigneurs dudict fief d'Autheuil, en dabte du vingt deuxiesme juillet mil cinq centz quatre vingt un et quinziesme juillet mil cinq centz quatre vingt six, un extraict des registres du greffe des eaux et forrestz de la viconté d'Evreux, tiré des délivrances faictes chacun an aux usagers de la forrest d'Evreux et Gravigny, pour leur chauffage, ou ledict sieur Le Doulx est emploié à cause de son fief d'Outrebois, pour douze cordes de bois par chacun an, pour les années contenues aux dicts extraicts, qui commencent en l'année M Vc quatre vingt sept et finissent en l'année M VIc quatorze; un extraict du double du compte du domaine d'Evreux, rendu en la chambre des comptes de Normandie pour l'année M VIc un ou les dictes douze cordes de bois sont employez sous le nom du sieur d'Outreboys, plusieurs autres extraicts qui marquent la délivrance par chacun an desdictes douze cordes de bois aux seigneurs du fief d'Outrebois, sentence du maistre particullier des eaux et forrestz du baillage d'Evreux du vingtiesme de décembre mil six centz dix, par la quelle délivrance est accordée audict sieur d'Outrebois de ses douzes cordes, lettres pattentes du Roy du trentiesme juillet M VIc dix neuf, obtenu par Maistre Claude Le Doulx, sieur de Melleville, conseiller et maistre des requestes

Digitized by Google

ordinaire de son hostel, par lesquelles il est maintenu au droict de chauffage, à cause dudict fief d'Outreboys, nonobstant la perte qu'il pourroit avoir faicte de ses tiltres vériffiez en la chambre de refformation des eaux et forrestz de Normandie l'unziesme d'avril mil six centz trente et un, trois mandements du sieur de Maisons, engagiste du domaine d'Evreux, Conches et Bretheuil, aux adjudicataires des ventes de la forrest de Gravigny, dabtés du quinziesme juillet mil six cents quarante huict, douziesme septembre mil six cents quarante neuf et douziesme d'octobre mil six cens cinquante, de deslivrer audict sieur Le Doulx douze cordes de bois pour chacune desdictes années pour son chauffage, trois requestes présentées aux officiers du Roy tenant ledit pennage en la forrest de Gravigny par le sieur d'Outreboys pour le depry des bestes porchines de son fermier et de celles qu'il prétendoit avoir en la forrest de Gravigny, sur le dos de la dernière des quelles est la réception dudict depry, sauf sans préjudice des droicts du Roy et de la dame duchesse de Bouillon, dabté du trentiesme de novembre dernier, response de la dame duchesse de Bouillon à la requeste dudict sieur Le Doulx en exécution de nostre ordonnance du vingtiesme de ce mois, conclusions du procureur général du Roy, et tout considéré, Nous commissaires susdicts avons ordonné que ledict sieur Le Doulx demeurera maintenu en la jouissance desdictes douze cordes de bois, pour chacun an, pour son chauffage, mesme aux droictz de pasturage et pennage en la forrest de Gravigny et de faire thuille en icelle touttefois et quantes dont sera faicte mention en ladicte évaluation aux chappitres desdicts droictz, à la charge par luy de fournir ledict parc ou prison en son manoir, pour les bestiaux faisant dommage en la forrest, et de paier et acquitter les redevances auxquelles il est obligé, comme aussy de garder et observer les ordonnances de Sa Majesté sur le faict desdictes forrestz. Faict à Evreux, au pallais épiscopal dudict lieu, le vingt huictiesme jour d'avril mil six cens cinquante cinq.

Par mesdicts sieurs les commissaires.

Signé : AUVRAY avec paraphe.

Pièce sur parchemin. Chartrier de Melleville.

De hault et puissant seigneur Messire Nicolas de Grimonville, chevallier de l'ordre du Roy, conseiller en son Conseil privé, gentilhomme ordinaire de sa chambre, cappitaine des gardes de Sa Majesté, seigneur de Larchant, la Boullaye Maillard, d'Autheuil,

Digitized by Google

du fief Bernyer et de Champenard, Je Christofle Le Doulx, verdier en la forest d'Evreux, filz et héritier en partye de deffunct Mᵉ Guillaume Le Doulx, de son vivant bailly d'Ivry et vicomte du temporel de l'évesché d'Evreux et sieur en partye du fief, terre et seigneurie d'Outreboys, tien et advoue à tenyr neuement et sans moyen, de mondict seigneur en sa dicte terre et sieurie d'Autheuil, un huictiesme de fief, moictyé d'un quart de fief de hautbert, vulgairement nommé et appellé le fief d'Outreboys, en toultes ses circonstances, apartenances et deppendances, scitué et assis en la parroisse de Gravigny et ès environs, consistant en plusieurs maisons, granges, estables et bastimentz, court, coullombier à pied, jardins, closaiges, terres labourables, boys et pastures, contenant le tout, au nombre de quarante-troys acres quatre perches et demye de terre ou environ, à la grande mesure, et auquel fief ny a court, usaige ny jurisdiction, ni hommages, et à cause duquel huictiesme de fief à moy appartenant, les droictures cy après déclarez, c'est assçavoir la moictyé de trois paires de gands, à prendre et avoir par chacun an sur la dixme dudict lieu de Gravigny, appartenant aux relligieux abbé et couvent de Saincte Catherine du Mont de Rouen, francs de coustume et panaige de la ville d'Evreux, pour moy et mes fermyers demourans en mondict fief, droict aussy de thuillerye en mondict fief, pour y faire de la thuille quand bon me semblera. Item, j'ay droict de prendre toult boys en la forest et verderye de Gravigny et Buisson de Fauville, apartenant au Roy et à Monseigneur, frère unique de Sa Majesté, à cause de son duché d'Evreux, toult et ainsy que les francz coustumyers de ladicte forest et Buisson de Fauville peuvent prendre, et touttes aultres coustumes que iceulx francz et coustumyers ont droict en ladicte forest, aussy droict de pasturages et herbages desdicts boys, tant pour mes bestes que pour celles de mes fermyers, avecques la peusson de mes porcz et ceulx de mes dicts fermyers, sans nombre, le toult franchement et sans riens payer, à cause desquelles droictures je suis tenu et subject en moictyé quérir parc et prison audict fief d'Oultreboys pour emparquer les bestes qui seront prinses en dommaige en ladicte forest par le verdier d'icelle, en payant par ceulx à qui seront lesdictes bestes emparquez les droictz en tel cas requis et accoustumés. Item, à cause de ladicte coustume et panage d'Evreux, suis subject de faire le guet en la porte Paincte audict Evreux, en temps de guerre, avecques mondict sieur, par vingt jours, moictyé de quarante, duquoy tout ledict fief est tenu. A raison duquel mondict

Digitized by Google

fief, je doibz à mondict sieur, à cause de sa terre et seigneurie d'Autheuil, foy et hommage seullement avec relliefs et treiziesmes, quand le cas s'offre, suivant la coustume et usaige de ce pays de Normandye, protestant que, au cas que fussent aulcuns chefs obmys à employer en ce présent mon adveu et desnombrement, icelluy augmenter ou diminuer une autrefoys, comme de présent, quant il me viendra à congnoissance, lequel huictiesme de fief m'est venu, succédé et escheu par le decès et trespas dudict deffunct mon père, estant l'aultre moictyé dudict fief à présent possédé par Me Jehan Le Doulx, président au siège présidial d'Evreux, héritier de Me Jehan Le Doulx, son père, de son vivant bailly vicontal de Jouy et Gauciel, ayant esté ledict fief d'Oultreboys cy devant divisé en deux, jouxte les partages de ce faictz. Pour tesmoing desquelles choses, j'ay signé ce présent adveu et desnombrement de mon seing manuel si mys et scellé du scel de mes armes, le xxijᵉ jour de juillet mil vᶜ quatre vingtz et ung.

De noble et puissant seigneur Messire Nicolas de Grimonville, sieur de Larchand, d'Autheuil et de la Bollaye, chevalier des ordres du Roy, conseiller en ses conseils d'estat et privé et cappitaine des gardes de Sa Majesté, Je Jehan Le Doulx, président et lieutenant général au bailliage et siège présidial d'Evreux, tant pour moy que noble homme Christofle Le Doulx, verdier en la forest d'Evreux, mon parager, advoue à tenir neuement par foy et hommage de mondict seigneur, à cause de sondict fief d'Autheuil, un quatriesme de fief noble nommé Oultrebois, dont le chef est assis en la paroisse de Gravigny et se extend aux parroisses de Gravigny, Aviron et Saint-Léger, consistant ledict fief en son intégrité en un manoir sieurial cloz de murs, collombier à pied, pressoir, granges et estables et autres édiffices, jardinages et plantz estantz à l'entour, cloz de mur de baulge et de vifve haye, contenant le tout neuf acres ou environ, et ung taillis dict le bois Gervaize, cloz de la haye vifve et de fossez, contenant dix acres, une aultre pièce de bois taillis appelé le Rond Buisson, contenant une acre et demye et ung aultre dict le Boschet, où y a garenne de connez, avecque quelqu'autre frische, assis sur le chemin comme l'on va audict lieu de Gravigny, consiste aussy en soixante huict acres de terres labourables ou environ, de la moictié duquel fief je suis jouissant, consistant icelle moictié en principal manoir seigneurial, cour et jardinages cloz tant en mur de pierre et de baulge que de

Digitized by Google

vifve haye, contenant quatre acres et demye, Item, en la moictié dudict bois Gervaize, moictié dudict Rond Buisson, moictié dudict frische et le total dudict Boschet, Item, en trente quatre acres et demie de terre labourable en trois pièces, l'une contenant huit acres et demye, dicte la Mare de Graville, l'autre quinze acres, devant la porte dudict lieu, et l'aultre unze acres par moictié de la pièce dicte du Trou-à-l'Asne, le tout suivant les loths et partaiges faictz entre feuz Maistres Macé Le Doulx, mon aieul, au droict de damoiselle Belon Le François, sa femme, aisnée, et Jehan Le Breton, advocat en la cour ecclésiastique, au droict de damoiselle Marguerite Le François, sa femme, laquelle moictié de fief m'est succédé et escheue par la mort et trespas de feu Maistre Jehan Le Doulx, mon père, en son vivant baillif de Jouy, advocat au bailliage et siège présidial d'Evreux, qui l'avait eue par la succession de ladicte Belon Le François, sa mère, sœur aisnée de noble homme Mathieu Le François, en son vivant seigneur dudict lieu, et de l'aultre partie dudict fief est jouissant Christofle Le Doulx, verdier en la forest d'Evreux, de la succession de feu son père, qui l'avoit acquis de ladicte Marguerite Le François, sœur puisnée de ladicte Belon, consistant ladicte moictié en pareille quantité de masure ou environ, loges et planctes, avec le collombier, trente-trois acres de terres labourables ou environ, en trois pièces, l'aultre moitié dudict bois Gervaize, Rond Buisson et frische, le tout suivant lesdicts loths et partaiges. A cause duquel fief, moy et mon puisné avons deux parties de rentes seigneurialle et foncière, l'une de quatre solz sur une pièce de terre contenant quatre acres, joignant la loge Marguerye et ladicte paroisse de Saint-Léger, dont estoient anciennement tenantz les hoirs Robin Beaucousin, et l'aultre de huit solz, sur une pièce de terre assise au hamel de Garambouville, parroisse d'Aviron, qui feut Jehan Robin, nommée anciennement l'Acre Paris, plus, nous avons trois paires de gandz de rente, chacun an, deubz audict fief sur la disme des grains sortissant dudict lieu d'Oultrebois, que possédent les religieulx du mont Sainte Catherine de Rouen et la cure dudict lieu de Gravigny, et encore est une paire pour le seigneur, aultre pour sa femme, et l'aultre pour son filz ou sa fille aisnée, Item, et à cause dudict fief, nous avons pour nous et nos fermiers audict lieu droict de chauffage en la forest de Gravigny appartenant au Roy, nostre sire, et de prendre en icelle forest toult et tel bois et aultres coustumes que lesdicts francs coustumiers d'icelle peuvent prendre par amende et sans amende, mesmes de pasturer nos bestes en

Digitized by Google

toult temps en ladicte forest avecques la pousson pour nos pourceaulx sans nombre, le tout franchement et sans paier aulcune chose, synon que nous sommes tenus quérir parquage au proffict du Roy, nostre sire, audict lieu d'Outreboys, pour les bestes trouvez en dommage èsdicts bois et forest de Gravigny, en nous faisantz paier de la garde et nourriture par ceulx à qui appartiennent lesdictes bestes, Item et sy sommes nous et nos dicts fermiers audict lieu francz et exemptz du droict de panage et toulte aultre coustume de ladicte ville d'Evreux, pour tous les grains, vins, cildres, bois et aultres choses que nous vouldrions à charier en ladicte ville d'Evreux, qui seroient provenuz dudict lieu d'Oultrebois. A cause de quoy nous sommes subjectz, mondict puisné et moy, chacun trois sepmaines, faire le guet et garde en la porte Paincte de ladicte ville, en temps de guerre, en la compaignie de mondict seigneur, ainsy que les aultres nobles tenantz audict fief d'Autheuil. Icelluy fief aussy subject envers mondict sieur a reliefz et XIII^es^ et aultres aydes et debvoirs, jouxte la coustume du pays, le cas offrant, et quand ilz escheent et adviennent pour toutes choses et charges, promettant mondict Le Doulx augmenter ou dyminuer le présent adveu quant il viendra à ma congnoissance que plus ou moyns apartiendra audict fief. En tesmoing de quoy, j'ay icelluy signé de mon saing et scellé de mon scel armoryé, aujourd'huy quinziesme de juillet mil cinq cens quatre vingtz et six.

Archives de l'Eure. Fonds de La Boulaye.

Digitized by Google

A PROPOS D'AUTOGRAPHES

PAR M. DE LA SICOTIÈRE [1], MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ

VERVOITTE ET ROSSINI

Les autographes recueillis par Vervoitte ne formaient pas une *collection* dans le sens particulier qu'on donne aujourd'hui à ce mot. Musicien passionné, compositeur distingué, créateur ou directeur d'institutions musicales importantes, Vervoitte avait naturellement conservé une partie des lettres des personnages de marque avec lesquels ses goûts ou ses fonctions l'avaient mis en relations durant sa longue et laborieuse carrière : souvenirs et documents qui auraient pu trouver place dans une histoire de la musique — et particulièrement de la musique religieuse en France, de 1840 à 1880 — s'il eût eu la pensée de l'écrire sous forme de Mémoires personnels. Il ne l'a pas fait, et on peut le regretter sous plus d'un rapport. A ces pièces, il en avait ajouté quel-

[1] M. de la Sicotière, sénateur de l'Orne, est décédé le 28 février 1895, à Alençon.

La Société libre d'agriculture de l'Eure, dans sa séance générale du 28 avril suivant, s'est empressée de transmettre à Mme veuve de la Sicotière l'expression de ses sentiments de respectueuse sympathie, à l'occasion de ce triste événement.

Digitized by Google

ques autres offertes à titre de don ou d'échange, par Rossini notamment, avec qui il était intimement lié. Rien d'histoire proprement dite; rien des siècles passés; de l'étranger, peu de chose.

M. et Mme Vervoitte laissèrent le tout, avec une bibliothèque de musique religieuse bien considérable, à M. Gustave Le Ménager, notaire et conseiller général à Conches, leur parent et ami, si digne de ce témoignage d'honorable confiance. M. Le Ménager, qui connaît depuis longtemps notre goût pour les autographes, a bien voulu nous communiquer ceux de M. Vervoitte. Ils étaient dans le plus complet désordre. Nous avons commencé par en essayer le classement. Nous n'en donnons pas le catalogue, trop court, s'il ne devait comprendre que les noms de haute catégorie; trop long, s'il y fallait insérer tous les noms secondaires et trop secondaires qui foisonnent sous nos yeux, mais un simple aperçu. Le principal attrait de notre travail sera dans la reproduction, par extrait ou en entier, de certaines lettres intéressantes par le sujet, ou par la signature, ou par tous les deux à la fois; il y en a là quelques-unes qu'envieraient les collections les plus riches et les collectionneurs les plus difficiles.

Nous ferons deux parts de notre travail, l'une consacrée à Vervoitte, l'autre à Rossini.

Digitized by Google

I

VERVOITTE

Quelques notes biographiques sur Vervoitte[1] sont utiles pour l'intelligence de ce qui va suivre.

Charles-Joseph Vervoitte, né à Aire (Pas-de-Calais), le 21 mais 1820.

Premières études musicales à Saint-Omer.

Maître de Chapelle à Saint-Joseph de Boulogne, à seize ans, puis, directeur de l'école municipale de musique et chef de la Société Philharmonique.

1847. Maître de chapelle à la Métropole de Rouen.

Auteur de motets justement estimés, notamment *l'Inviolata*, l'*Ecce Panis*, l'*Ave Verum*, le *Panis angelicus*, l'*Agnus Dei;* de chœurs populaires : *les Moissonneurs*, etc.

1851. Mariage avec M^lle^ Pitard, de Rouen.

1859. Maître de chapelle à Saint-Roch de Paris.

1861. Fondateur de la Société académique de musique sacrée.

1869. Chevalier de la Légion d'honneur.

[1] La biographie complète a été faite, et très bien faite, par M. l'abbé Loth : *Notice sur M. Charles Vervoitte, membre de l'Académie de Rouen;* Rouen, Espérance Cogniard, 1885, in-8° de 26 p., composée pour l'Académie.

Digitized by Google

Directeur du chant à la Cathédrale de Paris.

1873. Commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand.

1874. Inspecteur général de l'enseignement musical dans les écoles normales.

Mort à Paris, le 16 avril 1884.

CORRESPONDANCES

RELATIVES AUX MAITRISES DES CATHÉDRALES

Une partie de ces correspondance avec les Archevêques et évêques a été perdue. Nous n'avons, d'ailleurs, que les lettres adressées par les prélats à Vervoitte pour lui demander des instructions, lui faire connaître la détresse de leur Cathédrale au point de vue de la Musique et du Chant, et solliciter des subventions par son entremise ; nous n'avons pas ses réponses. Ce qui subsiste garde cependant un certain intérêt pour l'histoire de la Musique religieuse en France. Les lettres sont presque toutes autographes[1]. Elles sont de la plus exquise courtoisie et témoignent des égards, des sympathies très vives que Vervoitte rencontrait dans le haut clergé.

[1] Suivant l'usage, nous indiquerons par des abréviations les différentes catégories de pièces : L, signifie lettre ; B, billet ; S, signature ; A, autographe. Les pièces dépourvues d'indications sont A. S.

Digitized by Google

Voici la liste des Archevêchés et Évêchés qui figurent dans cette correspondance :

Aix.
Ajaccio.
Amiens.
Angers.
Auch.
Autun.
Belley.
Besançon.
Béziers.
Blois.
Bordeaux.
Bourges.
Cahors.
Carcassonne.
Chambéry.
Clermont.
Coutances et Avranches.
Dijon.
Evreux.
Grenoble.
Langres.
Lyon.
Le Mans.
Meaux.
Montauban.
Montpellier.
Moulins.
Nevers.
Nîmes.
Orléans.
Paris.
Périgueux.
Reims.
Rodez et Valve.
Séez.
Sens.
Tarbes.
Tarentaise (Moutiers).
Toulouse.
Troyes.
Valence.
Verdun.
Vesoul.

MUSICIENS. — CRITIQUE MUSICALE

Les relations de Vervoitte étaient surtout avec le monde musical. C'est donc des musiciens, compositeurs, chanteurs d'église, de théâtre ou de salon, cantatrices, instrumentistes, critiques, amateurs, que proviennent les plus nombreux et les principaux des autographes qui sont sous mes yeux.

Compositeurs : GOSSEC, S. — GOUNOD. — MEYERBEER, S. — NIEDERMEYER. — LABARRE. — AUBER. — GEVAERT. — V. MASSÉ. — Laurent DE RILLÉ. — MARMONTEL. — BAZIN.

Digitized by Google

— Nicou. — Choron. — Garaudé. — Delibe. — Boyeldieu fils. — Ortolan fils.

Professeurs : Camille de Vos. — Chevé. — Edmond Batiste. — Aimé Paris.

Chanteurs : Talazac. — Gardoni. — Ponchard fils. — Dufresne. — Ch. Battaille. — Alexis Dupond. — Lionnet. — Batiste.

Instrumentistes : Cressonnois. — Guilmant. — Hainl. — Godefroid. — Sivori.

Amateurs : Prince Poniatowski. — Baronne de Maistre. — Madame Conneau. — Prince de la Moskowa.

Critiques : D'Ortigues. — Coussemaker. — Commettant. — Danjou. — Fétis. — Félix Clément. — Wekerlin. — Scudo. — Lamazou. — Gatayes. — Théobald Walsh.

Fabricants : Cavaillé-Coll.

Méraux.

Correspondance amicale et artistique avec Vervoitte. Ses lettres ne sont pas datées, mais paraissent écrites de 1865 à 1872 [1].

Regnault (Henri) [2].

3 lettres ou billets A. S. de cet éminent coloriste enlevé bien jeune par une mort si triste et si glorieuse. Ses autographes sont nécessairement rares et recherchés.

[1] Jean-Amédée Lefroid de Méreaux, né en 1803, mort en 1874. Un peu oublié aujourd'hui, après avoir eu une certaine réputation comme professeur et comme critique d'art. Son nom n'a point été recueilli par toutes les biographies. Celle de Glaëser (1878) lui a consacré une bonne notice. Il avait été pianiste du duc de Bordeaux.

[2] Alexandre-Georges-Henri, né en 1843, tué à Buzenval en 1871.

Digitized by Google

M. Duparc a publié sa correspondance [1]. Ceux-ci n'y figurent pas. Ils ne sont pas datés. L'un est relatif à l'échec de Regnault dans un concours de peinture [2] ; les autres, à son goût pour la musique, qu'il paraît avoir beaucoup aimée et dans l'étude de laquelle il aurait eu Vervoitte pour maître ou pour conseil. Ils témoignent aussi, malgré la différence des âges, d'une amitié véritable pour l'excellent maître de chapelle.

Mon cher Monsieur Vervoitte,

La presse vous a peut-être déjà appris mon désastre. C'est une triste campagne que j'ai fait là. Je vous en aurais informé immédiatement si le résultat avait été heureux, et j'aurais été vous voir dans l'intervalle de temps qui sépare la fin du concours du jugement, mais j'ai été retenu au lit pendant douze jours par un épanchement de synovie au genou.

J'espère que vous irez voir aujourd'hui ou demain ma pauvre toile à l'école des Beaux-Arts, entre dix et quatre heures. Dites-moi sincèrement ce que vous en pensez.

Je vous serre affectueusement la main, cher Monsieur, et vous prie de m'excuser si je n'ai pas été vous voir depuis si longtemps.

Votre tout dévoué,

Henri REGNAULT.

Dimanche matin.

[1] *Correspondance de Henri Regnault annotée et recueillie* par Arthur Duparc. Paris, Charpentier, 1872, in-12.

[2] Regnault concourut trois fois pour le prix de Rome.

La première, en 1862. Le sujet était *Béturie aux pieds de Coriolan, son fils.* Il obtint le premier accessit et une médaille.

La seconde, en 1865 : *Orphée redemandant Euridice aux divinités infernales.* Regnault échoua ; c'est à cet échec, croyons-nous, que la lettre fait allusion.

La troisième, en 1866 : *Thétis apportant à Achille les armes forgées par Vulcain ;* il obtint le prix.

Digitized by Google

Mardi matin.

Cher Monsieur,

Nous voulons monter une messe à Sèvres dimanche prochain, jour de la Fête-Dieu, mais il nous manque un *Kyrie* et un *Gloria*, de Mozart (le reste de notre messe est de Mozart) à quatre voix, avec accompagnement d'orgue. Comme il nous reste peu de temps, vous seriez bien aimable de nous prêter pour quelques jours, ces deux morceaux avec les parties séparées, si vous les aviez. Soyez assez bon, dans le cas où cela ne vous dérangerait en rien, pour les déposer, demain mercredi, chez le concierge de la rue Saint-Roch, n° 8. Je viendrai les prendre vers 5 heures ou 6 et demie. Si vous ne trouvez pas dans votre musique ce qui pourrait nous convenir, indiquez-moi par un mot le titre des morceaux et le nom de l'éditeur. J'irais me les procurer immédiatement, car nous avons peu de temps à perdre.

Pardonnez-moi, cher Monsieur, une telle indiscrétion, et veuillez croire à l'assurance de mon affection sincère et de ma reconnaissance.

Votre tout dévoué,

Henri REGNAULT.

Joignez à ces morceaux un *Agnus Dei*. Nous en avons un qui ne nous convient pas tout à fait, et nous sommes trop pressés pour en chercher d'autre, mais nous nous conformerons à votre choix. Je vous renouvelle mes excuses et mes remerciements.

Mon cher Monsieur,

Je suis désolé que mon manque d'exactitude vous ait donné encore une fois la peine de m'écrire. Malheureusement il m'est absolument impossible d'assiter à la réception de demain et à l'exécution de mercredi soir. Je ne savais pas la date du concert. Je la croyais beaucoup plus éloignée. C'est un de vos sociétaires qui m'a appris hier matin qu'il devait avoir lieu si prochainement.

Je le regrette infiniment, cher Monsieur, mais je suis obligé de faire encore défection pour ce concert. J'espère que pour le suivant je serai fidèle au poste et que je ne vous donnerai plus la peine de m'envoyer *les huissiers* sous enveloppe.

Digitized by Google

Au revoir, cher Monsieur Vervoitte, veuillez m'excuser et me croire toujours votre tout dévoué,

Henri REGNAULT.

Dimanche soir.

ÉRUDITS. — BIBLIOPHILES

Noms qui, pour la plupart, me furent et me resteront toujours chers : André POTTIER, l'aimable et savant bibliothécaire de Rouen, le promoteur ou le *résurrecteur* de la vogue des faïences normandes ; — le baron Jérôme PICHON, l'éminent collectionneur ; — LE ROY, bibliothécaire de Versailles, aussi passionné pour la musique que pour l'histoire de sa ville qu'il possédait si bien pourtant ! — FLOQUET, de l'Institut. Tout le monde connaît sa magistrale *Histoire du Parlement de Normandie* et ses beaux travaux sur Bossuet. Une de ses lettres à Vervoitte mérite d'être reproduite. Elle donne un détail précieux sur l'intérêt que l'illustre prélat portait à la musique religieuse et pourrait mettre sur la voie les curieux qui seraient tentés d'approfondir la question qu'elle concerne.

Rue de l'Arcade, 25. Paris, 22 décembre 1869.

Monsieur et très honoré confrère,

J'ai, certainement, eu entre les mains (il y a vingt ou vingt-cinq ans), le Livre du Compositeur *Sébastien de Brossard, annoté de sa main*. Mais cet exemplaire appartenait-il à feu M. *Léonce de Brossard* (de la famille de l'auteur)? Je n'ose plus, après mûre réflexion, l'affirmer aussi explicitement que je l'ai fait ce matin lors de notre rencontre dans l'église Saint-Roch, et en interrogeant plus attentivement mes souvenirs, j'arrive à penser que ce volume de Sébastien de Brossard *annoté de sa main* appartenait à la Bibliothèque impériale (rue Richelieu) ; que son existence dans ce dépôt a pu m'être révélée par feu M. Léonce de Brossard ; — ou, peut-être encore,

Digitized by Google

signalée par moi à ce dernier. Ce qu'il y a de certain, c'est que j'ai vu et examiné ce volume *dédié à Bossuet* par l'auteur, maître de chapelle à la cathédrale de Meaux, qui, dans la dédicace du livre, se montre reconnaissant envers le Prélat et se loue du vif intérêt dont ce grand homme honorait ses efforts, pour rehausser, par la musique, l'éclat des cérémonies, dans la cathédrale de Meaux. Mme la comtesse de Brossard, qui habite *Pont-l'Evêque* (Calvados), est octogonaire et infirme. Je doute que l'on pût engager utilement avec elle, sur ce sujet, une correspondance qui, d'ailleurs, par les motifs que je viens d'exposer, deviendrait sans objet, et demeurerait sans résultat, ce me semble.

A vous, très honoré Monsieur, en toute sympathie.

Votre humble et très dévoué serviteur,

A. FLOQUET.

THÉATRE

Émile PERRIN.
Madame Pauline VIARDOT[1].

2 avril (73, 74, 75, ?) 48, rue de Douai.

Monsieur,

Il me vient un scrupule. — Si Mme Jules Simon préfère le *Roi des Aulnes* à la Marguerite, je suis toute prête à chanter le premier. Je ne pense pas qu'il y aura un programme imprimé. Dans ce cas, en portant les deux morceaux, on pourra donner à choisir. Si non, voudriez-vous demander à Mme Simon ce qu'elle préfère.

Dans aucun cas M. Nidor ne devra se déranger pour venir chez moi, puisque Saint-Saëns est là et qu'il a l'habitude de m'accompagner.

Veuillez agréer, Monsieur, mes compliments distingués.

Pauline VIARDOT.

P.-S. A quelle heure faudra-t-il être au ministère ?

[1] Michelle-Pauline Garcia, née à Paris le 18 juillet 1821 ; mariée à Louis Viardot en 1840.

Digitized by Google

Les Frênes, Bougival, 3 septembre 80.

Cher Monsieur,

Permettez-moi de vous présenter une de mes anciennes élèves, Mme Edmond Caille. — C'est un *excellent* professeur de chant que je vous recommande très chaudement. Si vous pouvez lui procurer un couvent ou un pensionnat, je suis persuadée que vous et toutes les personnes auxquelles vous l'aurez présentée, serez on ne peut plus contents de sa manière d'enseigner. Mme Caille, parfaite musicienne, est aussi très bonne pianiste. Lancée par vous, elle ne pourra manquer de faire une bonne carrière. Elle a d'ailleurs la grande habitude du professorat, puisque, depuis plusieurs années, elle est le *répétiteur* de mes élèves.

Je compte sur votre amabilité, et vous remercie par avance du service que vous voudrez bien rendre à mon élève, qui vous fera honneur, soyez-en sûr.

Recevez, je vous prie, cher monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Pauline VIARDOT.

COQUELIN cadet.

Voici deux billets A. S. de ce dernier qui le montrent vivant dans la familiarité de Vervoitte et lui-même très épris de musique, même depuis son entrée au Conservatoire, qui datait de 1864.

Jeudi Saint.

Cher monsieur Vervoitte,

Je viens vous faire souvenir de votre aimable promesse, celle de nous envoyer des places pour le concert de samedi, Coquelin et moi avons le plus vif désir d'y assister. Il paraît que ce sera merveilleux.

Merci d'avance, et croyez-moi toujours votre bien obligé et bien dévoué,

COQUELIN cadet,
de la Comédie-Française.

Quand il vous fera plaisir pour le Théâtre-Français, ne vous gênez pas.

Digitized by Google

Cher Monsieur Vervoitte,

Votre concitoyen, Coquelin jeune, est venu pour vous prier, de vouloir bien penser à lui, si cela vous est toujours possible. Il se rappelle l'offre obligeante que vous lui avez faite à Rouen d'intercéder pour lui près de M. Rouland, gouverneur de la Banque de France et de hâter, par votre intermédiaire, sa nomination. Je vous l'ai dit, dimanche, mon examen m'a été favorable ; j'attends maintenant de votre bienveillance de me recommander pour être nommé le plus tôt possible. Du reste vous m'avez promis de venir voir mon frère et son nouveau-né. Il attend ainsi que moi votre visite. Nous reparlerons alors de cela si vous voulez bien.

En vous attendant, je vous présente mes amitiés, celles de mon frère et de ma belle-sœur et termine en vous serrant la main.

Votre tout dévoué concitoyen,

G. COQUELIN [1].

LITTÉRATEURS

CHATEAUBRIAND.

Voici un billet de l'illustre écrivain, signé seulement, qui n'a d'ailleurs de remarquable que l'exquise politesse dont il était coutumier en écrivant aux femmes. Nous ne savons au juste à qui il était adressé [2].

Paris, le 28 mai 1842.

« La lettre, Mademoiselle, que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser, est mal tombée ; elle m'est arrivée un jour de goutte ; je ne puis écrire et je suis obligé de dicter à mon secrétaire ; vous

[1] Nous ne comprenons pas bien cette signature, car les prénoms de Coquelin cadet sont, d'après tous les biographes, Ernest-Alexandre-Honoré, né à Boulogne-sur-Mer, le 16 mai 1848.

[2] Peut-être à Mlle Pitard (de Rouen), douée d'une très belle voix, élève et plus tard épouse de Vervoitte.

Digitized by Google

voudrez bien m'excuser, ce sont là des inconvénients d'un âge dont vous ne vous doutez pas. Prolongez longtemps votre santé et votre jeunesse, et puissiez-vous n'avoir jamais rien à démêler avec les années. Agréez, Mademoiselle, ces vœux que j'ose vous envoyer en un remercîment de vos politesses et recevez-les, je vous prie, avec mes respectueux hommages.

CHATEAUBRIAND.

VITET. — GRÉARD. — Camille DOUCET. — REBOUL (copie, bien suspecte, de sa jolie pièce : *l'Ange et l'Enfant*). — Antony DESCHAMPS (copie par une main étrangère d'un discours par lui prononcé aux obsèques du docteur Boulay, médecin adjoint de la maison de santé du docteur Blanche, à Passy. — O. FÉRÉ. — JOUVIN. — DOUHAIRE. — Etc.

FEMMES

Duchesse de GALLIÉRA. — Madame THIERS. — Madame Jules SIMON. — Duchesse DE LA TRÉMOILLE. — Comtesse HUGO. — Mademoiselle FLEURIOT.

VARIA

Deux lettres seulement — et d'ordre bien différent — à citer dans cette catégorie.

L'une est de l'excentrique Champfleury, l'*Inventeur* des faïences patriotiques, à Vervoitte, qui s'occupait, lui aussi, de ce genre de curiosité, et dont la bonne foi avait été surprise par un industriel comme il y en a trop. Champfleury lui offrait le secours de son expérience technique au cas d'un procès et d'une expertise.

Digitized by Google

Sèvres, le 4 juillet 1893.

Mon cher Vervoitte,

J'apprends par un attaché de mon bureau le coup qui vient de vous frapper dans vos goûts de collectionneur. Si le récit qui m'est fait de cette aventure qui sent à la fois le voleur, le marchand et le collectionneur sans entrailles est vrai, vous savez que vous pouvez disposer de moi en cas de témoignage pour l'évaluation de vos céramiques.

Je les ai vues jadis et j'en sais assez le cours pour donner mon expertise motivée. Ainsi au cas où l'affaire se suivrait (et vous auriez tort de l'abandonner), je me mets entièrement à votre disposition et à celle d'un commissaire ou d'un juge d'instruction, tant je trouve le procédé inique.

A vous cordialement,

CHAMPFLEURY,
chef des collections.

Manufacture de Sèvres.

L'autre fut adressée à madame Vervoitte, après la mort de cette fille unique, Cécile, dont la perte laissa ses malheureux parents inconsolables. Cette lettre, délicate et touchante, est de Mademoiselle Cécile Renard, plus connue dans les lettres sous le nom de *Marie Jenna*, à qui l'on doit plusieurs volumes d'une grande élévation religieuse et d'un sentiment exquis. Hélas! celle qui écrivait cette lettre a déjà rejoint dans la tombe celle qui l'avait inspirée et ceux à qui elle l'adressait ! Des amis de Vervoitte dont nous évoquons ici les noms, de ceux du moins que nous avons personnellement connus, c'est à peine s'il en reste encore quelques épaves flottantes !

Digitized by Google

Haute-Marne, Bourbonne-les-Bains, 26 juillet 81.

Madame,

Je n'ai pas oublié la bonne volonté qu'un jour en ma présence vous avez témoignée pour notre église, et je vais vous offrir quelques billets de la loterie que nous organisons pour son achèvement. Il y a beaucoup d'élan pour cette œuvre : nous avons déjà placé pour notre part plus de quatre cents billets à 50 centimes. Nous espérons que les étrangers seront généreux ; le tirage est fixé au 16 août, afin qu'ils puissent y assister. Il y aura un grand nombre de lots, dont quelques-uns fort beaux. Mais ce qui vous touchera, Madame, c'est le pieux souvenir à une église où vous êtes entrée avec votre fille, où vous avez ensuite prié pour elle.

Les chants de M. Vervoitte retentissent aux jours de fête : ce sont les Dames maintenant qui les exécutent ; lorsque j'entends les premières mesures de l'*Ave Maria*, je tressaille, car ce morceau me transporte. Quand les voix se croisent à la fin avec des brisements d'harmonie, les larmes me viennent aux yeux. C'est beau, beau!

Recevez, Madame, l'hommage de mon respect.

C. RENARD (Marie-Jenna).

Clergé : Le P. CHOCARNE. — L'abbé FAYET, depuis évêque et député à la Constituante de 1848. — Mgr DUPANLOUP.

Médecins : NÉLATON. — MARJOLIN.

Politiques : ROULAND. — PALLAIN.

Indéterminés : Nous confondons sous cette indication vague beaucoup de pièces dont nous n'avons pu lire les signatures, ou dont les signatures trop secondaires, à nos yeux du moins, ne nous ont pas paru mériter l'honneur d'une mention particulière. D'autres plus heureux ou plus habiles pourront y glaner de précieuses découvertes.

Digitized by Google

II

ROSSINI [1]

Les autographes de Rossini sont très recherchés sans être très rares, et plusieurs des lettres adressées à Vervoitte ont précisément pour objet la demande, dans les termes les plus pressants, de quelques lignes de l'écriture de son glorieux ami [2]. Vervoitte avait dû garder le meilleur. Son dossier Rossini est assez volumineux et fort curieux. Il se compose des éléments les plus variés: lettres, projets de testament, notes d'affaires, inventaire des vins de choix que renfermait sa cave,

[1] Beyle (Stendhal), *Vie de Rossini;* Paris, 1823, 1824 et 1854, 2 vol. in-8.
Loménie (un homme de rien), *Galerie des contemporains illustres*, T. III. Eug. de Mirecourt. *Les contemporains*.
H. Blaze de Bury, *Rossini, sa vie et ses œuvres* (*Revue des Deux-Mondes*, 1er et 15 mai, 1er 15 juin 1854; 15 septembre 1867; janvier 1869).
Les frères Escudier, *Rossini, sa vie et ses œuvres*; Paris 1854.
Œttinger, *Rossini;* Leipsig et Bruxelles 1845 et 1848, 3 vol. in-8° (sorte de roman biographique).

[2] Les signes qui se dégagent de son écriture sont avant tout l'énergie, l'intensité de la volonté, caractérisées par la barre des T très forte et souvent massive, la despotivité, par la place que cette barre occupe au haut et parfois au-dessus de la hampe. Les A ouverts en haut peuvent se confondre avec les U, et semblent trahir une certaine intempérance d'esprit ou d'humeur. Je ne trouve pas, dans les autographes de Rossini que j'ai sous les yeux, le crochet ou harpon qui termine les mots dans certains fac-similé de son écriture. Cette écriture, qui n'offre en somme rien de très particulier, a un peu d'analogie avec celle d'un autre compositeur célèbre, Grétry.

Digitized by Google

minuté de la main *divine* qui écrivit, sans une rature assure-t-on, l'ouverture de *Guillaume Tell*. Le gourmet et le financier, qui dans Rossini ne le cédaient guère à l'artiste, sont donc représentés là comme l'artiste lui-même. Rien n'y manque de ce qui peut compléter, sous ses diverses faces, la légende qui s'est faite autour du nom de Rossini, légende bizarre et contradictoire où le ridicule est parfois bien près de côtoyer le sublime, où le strass et le clinquant se glissent effrontément au milieu des diamants les plus purs de Golconde.

Ce n'est pas tout : aux autographes du *Maestro* lui-même est jointe une gerbe d'autres lettres à lui adressées par de hauts personnages contemporains, et qui portent toutes le témoignage, souvent hyberbolique, des sympathies, des admirations, nous pourrions dire des adorations[1] dont il vivait entouré. Italien et artiste, il aimait la louange autant que la gloire, sinon davantage, et s'il ne criait pas à tout venant : « Je suis prince », il savait très adroitement se faire traiter partout comme tel. Nous allons voir prosternées devant la royauté du génie musical, la royauté des lettres, de la peinture, de la politique, de la finance elle-même, toutes les royautés de ce monde.

Prosternées! Le mot n'est pas trop fort!! et ces empressements, ces génuflexions peuvent paraître d'autant plus étranges que l'idole n'y répondait que par des caprices, des hauteurs, des mystifications souvent impertinentes, parfois grossières. Véritable enfant

[1] La fille de Thalberg, ayant reçu une lettre de Rossini, l'en remerciait ainsi : « Cette précieuse lettre est et sera le plus beau bijou de mon écrin, un diamant rare à faire envie à toutes les impératrices et reines du monde. »

Digitized by Google

gâté, Rossini abusait de la faveur des hommes comme de la grâce de Dieu. Il ne rachetait même pas ses travers et son avarice par ces élans de cœur qui font pardonner tant de choses ou par les délicatesses d'esprit qui peuvent donner l'illusion de celles du cœur : il disait cyniquement qu'il n'aimait que son père, sa mère et son chien.

Comment tous ces trésors étaient-ils tombés aux mains de Vervoitte? Nous ne savons au juste, mais nous supposons qu'un soir, après une de ces bonnes causeries où lès souvenirs et les anecdotes de Vervoitte donnaient la réplique à la verve étourdissante de son voisin et ami, qui le goûtait fort, Rossini aura répondu à une demande d'autographes en lui donnant, sans les regarder, une poignée de papiers pris au hasard sur sa cheminée ou sur son bureau. De là, ce mélange de noms les plus divers et de pièces de toute nature.

AUTOGRAPHES DE ROSSINI

1° Minute A. et signée des initiales G. R. d'une lettre écrite par Rossini à un de ses amis, 3 p. in-4°, italien. Jolie lettre d'affaires et d'amitié.

Comte et ami très cher,

Tu ne m'en voudras pas si je te donne du *toi*. La douce habitude de tant d'années passées ensemble me le conseille, et mon cœur me le commande. J'ai besoin de ton travail et de ta

Digitized by Google

savante assistance. Tu ne me la refuseras pas, pour l'amour du ciel ! Et maintenant je dois te faire connaître la cause de mes angoisses.

Je ferai comme celui qui pleure et dit : Tu sais que je possède une propriété de la Ricardina et une vallée (de Josaphat) à Durazzo. Le signor Albino Benvo, tant que vécut son beau-père Gandolfi, fut le régisseur *pour mon compte* de ces petits biens. Le nommé Cavrini, mon colon à la Ricardina, a cessé ses affaires. C'est un homme honnête et intelligent, me dit-on, et propriétaire de quelques troupeaux. Gandolfi étant mort, le signor Albino Benvo, surchargé de biens et d'affaires, ne peut continuer ses fonctions de régisseur, dont il s'est acquitté, depuis nombre d'années, avec intelligence et amitié. En cet état de choses (lamentable pour moi) mon mandataire, Angelo Mignani, m'a soumis un projet d'arrangement avec Cavrini Auguste. Je lui ai écrit que je ne vois pas compatible sa situation de mandataire avec celle d'estimateur. Il m'a répondu en telle sorte qu'il me semble préférer l'honneur d'être le modulateur (modulario) de l'auteur du *Barbier de Séville.* Dans l'embarras où je me trouve, je croirais nécessaire la visite desdits biens par un expert honnête de laquelle puisse résulter (pour mon instruction) l'indication du parti que je dois prendre en ce moment. Je crois d'autant plus nécessaire la visite d'un ingénieur capable que la vallée se modifie de telle sorte qu'elle cesse d'être propre à la culture du riz, à la production des fourrages, et qu'il faudra y appliquer d'autres genres de culture.

Je ne te demande pas de remplacer Benvo, non, pardieu ! Tu as tant de propriétés, d'affaires, que ce serait folie d'attendre un aussi grand service. Je te demande seulement de choisir un ingénieur instruit, connaissant la culture et capable d'estimer les biens cultivés et les marais. (Quel style agraire !!!)

S'il t'était possible de l'accompagner, ne fût-ce qu'une fois, à la visite, et ensuite de me donner un paternel et salutaire avis sur la manière dont je dois me comporter en cette affaire, et le meilleur parti à prendre, assistance, opposition, administration, avec visite annuelle de l'ingénieur, tu me tirerais des angoisses dans lesquelles je vis[1]. *Si tu te rends à mes vœux ardents, j'écrirai à Mignani de s'entendre avec toi pour l'époque et le mode de la visite.* Pauvre Joseph, quel ennui je te cause ! Je t'écris en une langue que je ne pratique plus ; j'écris et je parle tous les jours cette langue

[1] Le passage en italique est une addition marginale.

Digitized by Google

française, si peu harmonieuse, et j'ai la honte d'avoir presque entièrement perdu l'usage de la mienne. J'en sais cependant encore assez pour te dire que ce serait péché mortel d'abandonner le plus ancien et le plus affectionné de tes amis.

G. R.

Rappelle-moi au souvenir de ta chère famille.

Dis au comte César qu'il intercède en ma faveur auprès de toi, et que je prépare des couronnes pour ses découvertes humanitaires. Mille choses au très aimable Menarini. Amen.

2° Testament A. avec annulation A. S. (Bologne, 1848, — Paris, 20 juin 1868). 6 p. in-4°.

Très belle pièce renfermant les dispositions testamentaires de Rossini, tant au profit de sa femme et de quelques membres de sa famille, que de ses exécuteurs, de certains établissements de bienfaisance (assez modestement traités) et d'instituts musicaux[1].

Au nom de Dieu.

Dans la certitude de devoir quitter cette vie mortelle, je me suis déterminé à faire mon testament; c'est pourquoi je dispose de la manière suivante :

Après ma mort, sera prélevée la somme nette de Rom : z. 350 pour mes obsèques et funérailles, et mon corps sera inhumé dans le terrain qui m'appartient au cimetière communal.

A titre de legs, et pour une fois seulement, je laisse à mon oncle maternel Francesco M. Guidarini, demeurant à Pesaro, deux mille écus; à Maria Mazzotte, ma tante maternelle, demeurant à Bologne, mille écus, et à mes deux cousins demeurant à Pesaro, Antonio et Giuseppe Gorrini : cinq cents écus à chacun.

Ces legs de somme unique seront payés tout de suite après ma mort, s'il y a des fonds suffisants; en cas contraire, mes exécu-

[1] Cette pièce est écrite à mi-marge et fut retouchée à diverses reprises avant d'être définitivement annulée.

Nous imprimons en italique les additions marginales.

Digitized by Google

teurs testamentaires, ci-après nommés, prendront le délai de deux ans, en ajoutant au capital l'intérêt à cinq pour cent à chaque légataire, *et si lesdits légataires meurent avant moi, les sommes qui leur sont laissées reviendront à leurs enfants, fils et filles, par parties égales.*

A ma femme bien-aimée Olimpia, qui me fut toujours affectionnée et fidèle compagne, et dont tout éloge serait inférieur à son mérite, je laisse à titre de legs et en pleine propriété tous les meubles, dessus de meubles, lingeries, tapisseries, étoffes, porcelaines, vases, carrosse, bois, chevaux, objets d'écurie et de sellerie, vaisselle de cave, cuivres, bronzes, tableaux et autres, et généralement tout ce qui se trouvera dans ma maison, tant de ville que de campagne, excepté seulement les objets ci-après désignés.

Je déclare être la propriété de ma femme toute l'argenterie qui se trouve dans ma maison, comme je veux que soit reconnu sa propriété tout autre objet qu'elle affirmera lui appartenir, bien qu'il se trouve dans mes chambres et parmi mes objets personnels.

Tous les objets précieux, ma propriété, tels que boîtes, bagues, chaînes, épingles, armes, médailles et montres (excepté la petite de la fabrique de Bréguet, qui est à ma femme) seront vendues, ou de gré à gré, ou aux enchères, ou autrement, de la manière que les exécuteurs testamentaires croiront ou profitable ou convenable, et le prix ira en augmentation de mon héritage et sera employé en placements productifs.

Je donne à ma femme la plus ample faculté de choisir parmi mes propriétés foncières, ou mes valeurs placées à intérêt, celles qui lui plairont le plus, pour une valeur correspondante à la dot qu'elle m'a apportée à l'occasion de notre mariage et le remboursement de cette même dot.

Pour tous mes autres biens, effets et valeurs quelconques, j'institue, nomme et appelle héritière usufruitière, ma dite épouse bien aimée, pour sa vie durante; et pour la propriété j'institue, nomme et appelle *mon héritière, la commune de Pesaro, ma patrie, pour la fondation et la dotation d'un lycée philharmonique à établir en cette ville,* mes héritières pour parties égales les deux communes de Bologne et de Pesaro, la première pour fonder et pour doter son lycée philharmonique et la seconde pour fonder et doter un lycée philharmonique à établir en cette ville.

Pendant la durée de l'usufruit, j'interdis à la magistrature et à la représentation communale de ladite ville, toute ingérence, quelle qu'elle soit, dans mon héritage, voulant que ma femme en

Digitized by Google

ait la jouissance libre et absolue, l'exemptant aussi de donner une caution pour l'usufruit, d'autant que j'entends la garantir moi-même, sur mon propre avoir.

J'élis et nomme *le marquis Charles Bevilacqua et le chevalier Marco Minghetti, de Bologne, et y habitant, pour mes exécuteurs testamentaires ; avec les facultés les plus étendues et avec la plus large confiance, les priant d'assumer les charges y relatives et de me donner cette dernière preuve de bienveillance et d'amitié.*

Je nomme encore comme mes exécuteurs testamentaires à Paris, M. Vincent Buffarini, demeurant rue Basse-du-Rempart, n° 30, et M. , les priant tous quatre de bien vouloir accepter comme faible titre de reconnaissance cent onces d'argent pour chacun, dans le délai d'un an après ma mort,

Le docteur Gaëtan Zucchini, de Bologne, et Joseph Gandolfi, de Budvio, pour mes exécuteurs testamentaires, avec tous les pouvoirs les plus étendus et la plus large confiance. Et pour leur alléger la charge de cette exécution, je désigne comme consultant MM. le professeur Arr° Rinaldo Bajetti, et Arr° Clément Giovanardi, priant les uns et les autres d'assumer leurs charges respectives et de me donner cette dernière preuve de bienveillance et d'amitié, non sans les prier de vouloir agréer comme faible titre de reconnaissance cent onces d'argent pour chacun dans le délai d'un an à partir de ma mort.

A l'établissement du Briavero et des abandonnés de Bologne, je laisse comme aumône vingt écus une fois payés et autant au mont-de-piété.

[1] A mon ami et notaire le Dr César Sag, je laisse pour une fois cent cinquante écus, et cette somme aussi à titre de récompense pour ce testament et pour l'acte de publication, compris une copie authentique des charges desdits exécuteurs testamentaires.

Je me réserve de faire des additions et des modifications à ce testament, et peut-être parmi mes papiers, on en trouvera quelques-uns avec ma signature qui contiendront de semblables additions ou modifications. Je veux qu'elles soient exécutées comme si elles étaient insérées littéralement dans le présent acte.

Et je déclare que ceci est ma dernière volonté et mon dernier testament. Que si, comme tel, il ne pouvait valoir, je veux qu'il

[1] Alinéa raturé dans l'original, mais parfaitement visible.
Il était suivi de trois autres alinéas également raturés, mais tout à fait indéchiffrables.

Digitized by Google

vaille et soit maintenu comme codicile ou en un autre plus valable et plus efficace que de raison, et légalement il puisse être maintenu et valoir, voulant et ordonnant qu'il soit pleinement exécuté et accompli.

Fait, fini et écrit de ma propre main et cacheté à Bologne[1],

[2]Ce testament est nul.

ROSSINI.

Passy de Paris, 20 juin 1868.

3° Carte de rendez-vous A. S.

4° Enveloppe avec adresse A. S. *Miei Capeli*, renfermant des cheveux de Rossini. M^me^ Vervoitte avait eu la pensée de les exposer dans la salle des dépêches du *Figaro*, mais l'administration du journal craignit que quelque amateur peu scrupuleux n'essayât de les soustraire (lettre de M. René Martin), et préfera s'abstenir : cheveux longs, bouclés et soyeux.

5° Catalogue (vers 1820) de la plupart des opéras de Rossini, 2 p. in-4°, avec l'indication des sommes qu'ils auraient rapportées à leur auteur ou qu'il espérait en retirer sans doute pour la représentation. Malheureusement nous ne pouvons préciser s'il s'agit ici d'écus romains, de livres françaises, ou, ce qui est le plus probable, de sequins (1 fr. 25)[3].

[1] En marge : *à Paris.*
Suivent quelques lignes raturées où l'on distingue la date de 1848.

[2] Cette annulation est d'une écriture très postérieure au reste du testament.

[3] Il y aurait beaucoup à rabattre aujourd'hui des évaluations que Rossini pouvait faire. C'est dans le livre même que lui a consacré un de ses admirateurs enthousiastes, Beyle, que nous lisons cet oracle : « Une chose fort triste, qui est peut-être une vérité, c'est que le *beau idéal* change tous les trente ans en musique ». (T. I, p. 12.) C'est le cas de se rappeler, avec une variante, la strophe d'une vieille prose :

Aufugit cum sonitu
Et perit cum strepitu
Musicorum gloria

Digitized by Google

La cambiale di matrimonio S [1]	100
Equivoco Stravagante	250
Inganno felice	100
Ciro in Babilonia	500
Scala di Seta	100
Demetrio e Polibio	000
La Pietra del Paragone	1000
L'occasione fa il ladro	100
Il Bruschino	500
Tancredi	
L'Italiana in Alger	1000
Aureliano in Palmira	1000
Il Turco in Italia	1000
Sigismondo	1000
Elisabetta	1500
Torvaldo	1000
Barbiere	1500
Gazetta	500
Otello	1500
Cenerentola	1000
Gazza-Ladra	1000
Armida	1500
Adelaide di Borgogna	1000
Adina [2]	500
Ricciardo	1500
Ermina	1500
Edoardo	1000

6° Bordereau des fonds appartenant à Rossini, daté de Paris, 25 janvier 1857 ; ces fonds, placés dans des banques, des sociétés (en petit nombre) et sur des particuliers (tous italiens), se montent à 164,480, 98 écus romains, soit (à 5 fr. 38 l'écu) en valeur de France, à environ 885,000. 3 p. in-4° [3].

[1] Quelques-uns de ces titres ont été modifiés par l'usage ou par Rossini lui-même. Nous copions littéralement son catalogue A.

[2] Devenue *le Calife de Bagdad*.

[3] Ceci nous remet en mémoire les vers où Barthélemy (XIII^e *Némésis*) reprochait à Lamartine de mêler le profane au sacré et la finance à la

Digitized by Google

7° Evaluation des 7 glaces qui décoraient son appartement sur le boulevard, 1144 francs. 1 p. in-4° A.

8° Note d'argenterie pour service de table : plusieurs pièces sont marquées O. P., chiffre de Mme Olympe Pelissier, seconde femme de Rossini. 1 p. in-4, A.

9° Inventaire des vins fins qui se trouvaient dans la cave de Rossini, soit à Paris, soit à Passy. Ces vins sont d'espèces très variées, italiennes pour la plupart, et représentées en général par deux, quatre ou six bouteilles seulement. Ils semblent plutôt réservés pour des dégustations raisonnées et approfondies en tête à tête, de connaisseurs raffinés, que pour des festins d'apparat. Que de cet inventaire, qui comprend 4 p. in-4°, A, on tire toutes les conjectures particulières que l'on voudra sur les goûts particuliers de Rossini en matière de vins, et de ces goûts sur leurs affinités avec son génie musical, nous n'y contredirons point. Nous le reproduisons textuellement, en faisant toutefois observer qu'en regard de certains articles sont placées des croix plus ou moins nombreuses, indiquant sans doute les bouteilles successivement bues et donnant ainsi la mesure de l'ordre parfait et même minutieux avec lequel le grand homme ne dédaignait pas de gouverner sa cave.

poésie, avec plus de malice, il est vrai, que de justice, car le grand poète était généreux jusqu'à la prodigalité et mourut pauvre; Rossini, lui, mourut très riche.

Heureux le géant romantique
Qui mêle Ezéchiel avec l'arithmétique !
De Sion à la Banque il passe tour à tour ;
Pour encaisser les fruits de la littérature,
Ses traites à la main, il s'élance en voiture
En descendant de son vautour.

Digitized by Google

Existant à Passy, 1865, *mai.*

Bouteilles	8	Masetti
—	4	Marsala
—	5	Damos doux
—	1/2	Porto
—	2	Bordeaux Longville (*sic*)
—	2	Hermitage (1 blanc et 1 rouge)
—	2	Champagne Ruffarini
—	12	Champagne
—	12	Claud (*sic*) Vougeau
—	2	Château Iquen
—	2	Lagrange
—	2	Porto vieux
—	2	Porto vieux
—	2	Siracusa
—	2	Château Larose
—	2	C. Lagrange
—	2	Marsala
—	2	Madère
—	2	Malaga vieux
—	2	Siracusa doux
—	2	Lagrima (*sic*) doux
—	4	Porto vieux
—	2	Vin du Rhein
—	10	Porto nouveau
—	3	Orvieto
—	1	Xerez du n° 1
—	2	Marsalla (Terranova)

Le 30 *août de Paris.*

—	4	Marsala et Madère
—	4	Malvoisie
—	4	Lagrange
—	4	Champagne

Dans la cave de Paris (vin d'Espagne)

—	6	Lagrima (*sic*)
—	7	Xerez

Digitized by Google

Vin de France

Bouteilles	2	Château Larose
—	20	Porto vieux
—	9	Ariæ d'*Italie*
—	6	Orvieto Ital.
—	10	Sicilia Marsalla
—	6	Siracusa

Nous avons fait allusion à la compétence et à la célébrité culinaire du personnage. Nous n'avons pas trouvé dans ses papiers cette fameuse recette du macaroni aux truffes qui a fait si grand bruit et qu'Alexandre Dumas, comme nous le verrons tout à l'heure, cherchait avec tant d'ardeur. En revanche, ils renferment une recette du *nectar mousseux à la Rossini*. Était-ce une autre invention géniale de l'illustre *maestro?* Nous ne savons. Nous la publions à tout hasard, dans la pensée que quelques-uns de nos lecteurs pourraient avoir la fantaisie d'en faire l'essai. Elle nous paraît, à nous profane, bien compliquée.

Nectar Mousseux à la Rossini.

PROPORTIONS.

Sirop d'orgeat, une pinte. Vieux cognac, un quart de pinte. Rhum de la Jamaïque d°. Marasquin d°. une bouteille d'eau de seltz, deux citrons, deux onces de sucre et une bouteille de champagne.

Zestez les citrons et mettez-les dans un bol avec le sucre que vous aurez écrasé. Broyez-les ensemble pour en extraire l'arome du zeste. Alors ajoutez-y le sirop d'orgeat et la bouteille de seltz. Mêlez bien avec un fouet à blanc d'œufs afin de le faire blanchir et dissoudre le sucre. Ensuite ajoutez le cognac, rhum, marasquin et le jus des citrons. Mêlez bien le tout et passez la composition dans le bol où le nectar doit être servi.

Digitized by Google

Au moment de servir, versez dedans la bouteille de champagne, qui doit être bien frappé, et versez de suite.

NOTA. — En versant le champagne, agitez doucement la composition du nectar avec la cuillère à punch d'une main et versez le champagne de l'autre.

Mentionnons encore, pour ne rien omettre:

1° Une copie de l'inscription en vers latins placée officiellement sur la maison de Rossini à Pesaro.

Hæc . domus . est

JOACHIM. ROSSINI.

disce viator.

Hinc . ab . avis . ducta . est . hujus.
origo . viri.

Quem . norunt . ab . utroque . polo .
per . utrumque . plagarum.

Discursum . Gentes . Arte . Modisque .
Ioni .

Suaviter . exscriptis . novus . Orpheus . orbe
novusque.

Amphion . numeris . semper .
amabilibus.

Regna . cadent . Urbes . Res . Alta mole .
Sepultae .

Hæc . meritis . Domini . non .
cadet . aucta . Domus .

ORDO . ET DECURIA . CIVES LIBERIOR

Obsequio . erga . Civem . Celebratissimum .

L. C.

Decr. L. D. E. — A. M D CCCLVII

Digitized by Google

2° La copie de la lettre d'invitation aux obsèques du maître.

M.

Vous êtes prié d'assiter aux Convoi, Service, et Enterrement de

GIOACCHINO-ANTONIO ROSSINI

Membre de l'Institut, grand Officier de la Légion d'honneur, grand croix de l'Ordre des Saints-Maurice et Lazare et de la Couronne d'Italie, Etc., etc.

Décédé muni des Sacrements de l'Eglise, le 13 Novembre 1868, à l'âge de 76 ans, en sa demeure de Passy, Paris.

Qui se feront le Samedi 21 Novembre, à midi très précis, en l'Église de la Trinité.

On se réunira à l'Église à 11 heures et demie.

De profundis !

De la part de Mme ROSSINI, sa veuve.

Pour l'ordre de la Cérémonie, on devra présenter à l'entrée de l'Église la carte d'admission ci-jointe.

3° Une facture de la maison Pleyel, Wolf et Cie constatant la vente à Rossini d'un piano droit, 25 mars 1858, et les remises dont sont susceptibles ces sortes d'instruments :

Prix du tarif		1.700 fr.
Rabais ordinaire		300 fr.
Prix net		1.400 fr.
à déduire remise ordinaire de 10 p. 100.	140	
Personnelle et exceptionnelle.	260	400 fr.
		1.000 fr.

Digitized by Google

LETTRES A ROSSINI

Baronne Betzy de Rotschild. — 2 L. A. S. câlineries et chatteries des plus gracieuses.

Nice, 24 décembre.

Vous êtes donc toujours un peu moqueur et persifleur, caro Maestro, même avec ceux qui vous aiment le mieux? car sans cela pourquoi ce ton humble, content, repentant quand vous leur donnez une si touchante preuve de votre souvenir, de votre intérêt, de votre amitié! Vous voyez comme j'use des privilèges de celle que je vous ai vouée depuis si longues années. Je vous gronde, caro Maestro, au lieu de vous dire toute la joie et toute la reconnaissance que m'a causée votre charmante et bien affectueuse lettre, et maintenant puisque vous me demandez si respectueusement des nouvelles de mon cher mari, je ne veux pas tarder de répondre à votre affectueuse question; mais hélas, je n'ai rien de bien bon à vous en dire. Il s'est très bien trouvé dans les premiers jours de notre arrivée dans ce doux et délicieux climat. La nouveauté du site, et son charme pittoresque, le changement d'air, le calme d'une vie un peu oisive, ont peu à peu agi sur ses nerfs, et les ont ramenés dans un état normal, mais depuis cinq jours que le vent s'est mis à souffler, il a malheureusement pris froid, ses yeux se sont injectés, et ses nerfs se sont remis en branle. Depuis lors l'ennui de l'oisiveté est venu peser de tout son poids sur cet esprit actif et occupé, et nous revoilà de nouveau dans les tristesses et dans l'incertitude du parti que nous devons prendre. Vous voyez, caro Maestro, que le bien-être que nous sommes venus chercher ici n'a pas été de longue durée, et je ne serais pas étonnée que vous ne nous vissiez bientôt de retour dans les pénates. Sans ce mauvais vent, nous aurions peut-être pu prolonger notre séjour dans ce petit paradis terrestre où la nature toujours belle, toujours parée de ses plus grands charmes, offre un vrai constraste avec le climat variable de Paris. Vous ne me parlez pas de votre chère santé, caro Maestro, j'aime à interpréter cette grave omission d'une façon favorable, et espère vous retrouver gai, propère, florissant. Je n'ai pas besoin, caro Signore, de vous dire quel prix j'y atta-

Digitized by Google

che. Vous savez combien on vous aime et vous apprécie rue Laffitte, et par-dessus tout dans le petit salon gris d'une certaine dame qui de tous vos amis s'institule la plus tendre et la plus dévouée et qui s'appelle votre ancienne élève.

La baronne BETSY DE ROTHSCHILD.

Ferrières-en-Brie (Seine-et-Marne). Lundi.

C'est ici, mon cher Maestro, où je suis venue respirer pendant quelques jours, les douces brises du printemps, et me remettre, si c'est possible, de mes longues souffrances de l'hiver, que j'ai reçu votre bonne et affectueuse lettre. J'y ai cependant trouvé une note qui résonnait fausse à mon cœur, car mon vieil ami Rossini ne devait pas un instant douter du plaisir que j'éprouve de lui faire partager les petits produits de ma ferme et la vive et sincère satisfaction que je ressens de l'amélioration qui ressort pour lui de cette frugale nourriture. Soyez sans scrupule, caro amico, et continuez à accepter avec la même bonté ce que je vous offrirai toujours avec le même plaisir. J'ai donné ordre à mes gens de vous porter journellement à Passy le lait et les œufs en y joignant des fraises. Je serai bien empressée d'aller vous voir dans votre charmante villa dès que je serai votre voisine et de vous y porter, caro Maestro, l'expression de ma tendre et vieille amitié.

Toute à vous,

Baronne DE ROTHSCHILD.

Mes affectueux compliments et remerciements à votre sœur de charité dont les soins vous entourent si tendrement. Le baron vous envoie mille amitiés.

Ernest LEGOUVÉ, de l'Académie française. L. A. S.

Seine-Port (Seine-et-Marne).

Cher et illustre Maître,

Veuillez agréer cette comédie, à qui le public a fait fort bon accueil, et où vous trouverez réunis trois noms que vous aimez : d'abord celui de Mme Plessy qui vient d'y trouver un triomphe; puis celui de Jouault et enfin, oserai-je dire le mien ?

Digitized by Google

Vous m'avez toujours témoigné tant de bonté que je serais ingrat de douter de votre bienveillance.

Veuillez présenter mes respects à Mme Rossini et me croire tout à vous de cœur.

E. LEGOUVÉ.

P.-S. — Mme Plessy ira vous jouer cette petite pièce quand vous voudrez.

Aimé MILLET, le statuaire. L. A. S. — Il écrivait à Rossini à propos d'un buste à réparer : nous ne croyons pas que ce fût celui de Rossini lui-même.

Illustre Maître,

Je vous envoie mon praticien en chef pour parer et réparer le buste que vous m'avez montré hier. Vous pouvez donc le lui confier sans crainte pendant la demi-heure dont il a besoin pour le remettre complètement à neuf.

Je profite de l'occasion pour vous remercier ainsi que Mme Rossini de l'aimable accueil que vous avez bien voulu me faire et vous assurer tous les deux des sentiments les plus respectueux de votre dévoué serviteur

AIMÉ MILLET.

Achille FOULD. Politique et financier. — Protestations d'amitié. — A. S.

Paris, ce 7 juillet 1852.

Monsieur et illustre ami,

J'étais d'autant plus disposé à être utile à M. d'Ancome, que vous avez bien voulu me recommader. qu'il a été pour moi l'occasion de recevoir un précieux témoignage de votre souvenir : malheureusement l'affaire qui l'amenait à Paris ne me semblait pas y avoir de chances de succès et j'ai dû le lui dire franchement non pas à titre de défaite, mais par sincère conviction.

Oui, sans doute, je garderai votre autographe, comme un gage précieux d'une amitié dont je m'honore. Ce sera, si mon nom arrive

Digitized by Google

jamais à la postérité, grâce surtout au passeport que vous lui donnez, qu'il y parviendra.

Nous vous regrettons, nous vous désirons ici. N'y voulez-vous donc pas revenir?

Recevez, monsieur et illustre ami, avec mes hommages pour Mme Rossini, l'expression des sentiments d'estime et d'affection de votre admirateur et ami

Achille FOULD.

Monsieur Gioachino Rossini, à Florence.

MÉRY. — L. A. S. — Très belle lettre. Avec sa verve et son hyperbole méridionales, il rend compte au *Maestro* alors absent de France, de la reprise du *Mosé*, à l'Opéra (5 novembre 1852) [1].

Paris, 6 novembre 1852, 5 *bis*, rue Lamartine.

Divo Maestro,

Oh! comme vous avez bien fait de mourir de votre vivant, et quel spirituel exemple vous avez donné aux hommes de génie! Ils n'en profiteront pas; ils s'obstineront à vivre avant leur mort, et ne jouiront pas de leur immortalité en se promenant au soleil, comme vous faites, à la *piazza del palazo vecchio*.

Vous vous souvenez peut-être de cette chose quatre fois sublime que vous avez donnée à notre Opéra en 1827; cette pyramide de mélodies égarée alors dans un désert, et qui se nomme *Moyse!* On en jouait un acte quelquefois comme lever de rideau pour amuser un public absent, et réjouir les loges vides; un sacrilège comme un autre; mais celui-là, notre *capitale des arts* le gardait sur sa conscience, et ne se hâtait point d'en faire amende honorable devant Dieu.

Eh bien! après un quart de siècle, juste la période des petits jubilés, nous, innocents de ce crime, nous venons d'assister à l'ex-

[1] Cette reprise admirablement organisée fut un véritable triomphe. *Moniteur universel*, 10 novembre 1852, art. de A. de Rovray, *Débats*, 10 novembre 1852, art. de Berlioz; *Revue des Deux-Mondes*, 15 novembre 1852, art. de Scudo.

Digitized by Google

piation ; elle a eu lieu le 4 novembre, fête de Saint-Charles, le patron de vos grands lacs italiens.

Toutes nos vieilles idoles égyptiennes de Paris, qui avaient des oreilles pour ne pas entendre, *aures habent et non audient*, ont eu le temps de mourir dans l'intervalle de vingt-cinq ans, aussi votre triomphe n'aura jamais son pareil, il n'y manquait que le triomphateur et les barbares enchaînés, comme au temps de Paul Emile. *Divo Maestro*, je ne vous ferai pas ici l'analyse méthodique de la partition de *Moyse*, vous ne la connaissez pas et je ne veux pas vous la faire connaître ; le soleil insoucieux éclaire la terre sans la voir, et je n'aurai jamais la prétention d'envoyer au soleil un volume de géographie ; il me suffira de vous dire que rien d'aussi grand et aussi honorable n'a jamais été éclairé par le lustre de l'Opéra ; jamais nous n'avons vu une mise en scène plus splendide, de plus merveilleux décors, des masses chorales plus compactes, des soins de direction plus religieux, plus intelligents. Les artistes chargés de remporter cette immense victoire n'ont pas fléchi sous le poids de leur mission ; Moretti a ressuscité en lui toutes les gloires italiennes, éteintes dans le cirque dévorant des arts, et Obin a combattu victorieusement pour la cause mélodique de la France ; il a été superbe comme le Moyse de San-Pietro in Vincoli, sculpté par Michel-Ange ou par vous. Enfin, la lumière est venue après les ténèbres ; Dieu nous pardonne ; *Celeste man placata*, comme dit votre Moyse ; et moi indigne, je joue le rôle de messager qui apporte la première palme au triomphateur.

Votre admirateur et satellite,

MÉRY.

P.-S. — Notre ami commun Bordogni m'a dit au foyer dans un entr'acte : Est-ce que vous n'écrirez pas à Rossini ? ? — Je ne lui ai rien répondu.

CRÉMIEUX. — Voici un billet de lui, A. S. qui n'a rien à envier, comme lyrisme complimenteur, à ceux qui précèdent. Je l'ai vu de près et je ne pouvais m'empêcher de le comparer au renard de la Fontaine.

Certain renard gascon, d'autres disent normand...

Digitized by Google

D'ailleurs homme d'esprit, toujours, partout et quand même.

A ROSSINI

Mon cher et grand,

J'ai recommandé à notre ami Caneffre la candidature d'Ottin à l'Académie des beaux-arts. Dites-lui que vous la lui recommandez aussi.

Reprenez énergiquement votre belle santé : prouvez aux admirateurs du beau qu'ils doivent admirer vivant pendant un siècle celui que les siècles applaudiront dans l'éternité.

A vous de tout mon cœur,

CRÉMIEUX.

Paris, 22 mai.

Princesse BACIOCCHI (Napoleone Elisa), cousine germaine de l'empereur Napoléon III.

Ce 29 janvier 1863,

Mon cher Rossini,

Je suis à Paris pour quelques instants et viens vous demander de venir ce soir chez moi, 4, rue Castiglione, si vous n'avez rien de mieux à faire.

Recevez l'assurance de mes affectueux sentiments.

BACIOCCHI.

INGRES. L. A. S. — Ingres lui-même paiera son tribut, et il le paiera, lui qui se piquait d'être toujours et partout l'homme de ses doctrines et de ses convictions, dans la monnaie un peu conventionnelle, la seule qui circulait à la cour du *Maestro*. On comprend d'ailleurs les sympathies particulières du peintre pour le musicien, Ingres ayant été lui-même muscicien avant d'être

Digitized by Google

peintre[1], et ayant débuté dans la vie artistique par un petit rôle dans la chapelle de l'évêque de Montauban. Il avait une passion véritable pour le violon. On prétend même qu'il aurait eu l'illusion de préférer son violon à sa palette et de se croire plus fort encore comme instrumentiste que comme dessinateur, bien que la modestie ne fût pas la caractéristique de sa nature.

J'avais depuis longtemps dans mon album le portrait du grand et illustre Maître auquel nous devons tant de chefs-d'œuvre ! celui qu'il a bien voulu m'envoyer est celui d'un ami, auquel le précieux autographe qui l'accompagne ajoute un intérêt particulier, dont je vous prie, monsieur et illustre Maître, de recevoir mes remerciements les plus empressés, ainsi que mon tribut d'admiration qui, quoique française, est profonde et enthousiaste.

D. INGRES.

Paris, 4 mai 1863.

Alexandre DUMAS père — 2 B. A. S. Tous deux ont trait à ce fameux macaroni, un des fleurons de la couronne royale de Rossini. On sait qu'à son exemple Dumas se piquait d'être non seulement un dilettante, mais un professeur, un maître dans *l'art de la gueule*.

Très grand et très cher Maître,

Je me rendrai avec bonheur à votre invitation, non pas pour manger cette ambroisie sicilienne qu'on appelle le macaroni et que je n'ai jamais personnellement appréciée à sa valeur, mais pour vous voir, mais pour vous serrer la main, mais pour vous redire que de près ou de loin on vous aime.

Mettez-moi aux pieds de Madame.

Tous les respects du cœur

Al. DUMAS.

[1] *L'Atelier d'Ingres. Souvenirs*, par Amaury Duval. Charpentier, 1878, in-12. *Ingres, sa vie, ses travaux, sa doctrine*, par le vicomte Henri Delaborde, Paris, Plon, 1870, in-8.

Digitized by Google

Cher et excellent ami,

On m'écrit de l'autre bout de la France pour me demander la recette du macaroni. — Or, il n'y avait que deux hommes, disait-on, qui sussent faire le macaroni, c'était Lablache et vous.

Vous restez seul.

Au nom de tout ce qui existe de gourmands dans les quatre parties du monde — mon bien cher Rossini — donnez-moi votre recette et, s'il est possible, donnez-la-moi de votre main, afin qu'on n'en conteste pas l'authenticité.

Je vous admire et je vous aime, ce qui vaut bien mieux

Tout à vous.

Al. DUMAS.

16 mai 1858.

Mme VIARDOT.

Berlin 9 marzo 1867.

Caro Maestro dei Maestri,

Permettetemi di presentarvi un amico mio (lo conosco da 20 anni!), artista, compositore il di cui nome è ben conosciuto in Allemagna, Emil Naumann, che parte per Parigi, et naturalmente desidera primo di tutto di far la vostra conoscenza. Ricevetelo adunque con la sua gentile sposina con quella bontà che generosamente dimostrate ai vostri ammiratori, agli *amis des amis*..... A questi titoli vi raccommando caldamente il signor Naumann.

Io resto qui sino alla fine del mese per far studiare il désigno alla mia Claudia. Spero che il mio marito « vous aura exprimé tous mes regrets de ne pouvoir aller à Paris prendre ma part active à l'*Oratorio* de notre ami Costa! Je souhaite le plus grand succès à cette belle œuvre pour l'honneur de l'Italie et de la France ».

Addio, caro, carissimo maestro, non dimenticate la vostra affectiosissima ammiratrice è amice,

Pauline VIARDOT.

Mes meilleurs souvenirs à l'aimable Mme Rossini. Je sais qu'elle a été bien bonne pour moi, il y a quelque temps et l'en remercie.

P.-S. — Una sinfonia di Ms Naumann ha avuto gran succsso a Lepsia fù qualche tempo.

Digitized by Google

D'autres correspondants dont nous ne donnons pas les noms trop peu lisibles ou trop peu connus; dans le nombre, toutefois, un comte *Edouard* Lucchesi Palli, sans doute un des fils du second mariage de la duchesse de Berry. Lettre très amicale, Naples, 25 mars 1863, A. S.

J'arrête ici cette revue peut-être déjà trop longue. Le poète n'a-t-il pas dit :

Le secret d'ennuyer est celui de tout dire.

Qu'il me suffise d'avoir essayé de rendre à mon ami Le Ménager un peu du plaisir que m'avait fait son intéressante communication, et d'avoir montré à mes lecteurs, s'il en est qui m'aient suivi jusqu'au bout, à quelles recherches, quelles découvertes, quelles anecdotes, quels rapprochements même sérieux, pourrait prêter ce goût des autographes où l'on est trop porté à ne voir qu'une innocente manie ou une frivole curiosité.

P.-S. — Ces pages étaient écrites et mon travail entièrement terminé, quand la mort, aussi cruelle qu'imprévue, est venue frapper M. Le Ménager. Une crise presque foudroyante de pneumonie l'a enlevé, en trois jours, à l'affection de son excellente famille, à la confiance de ses nombreux clients devenus bientôt ses amis; à l'estime et à la sympathie de toute une contrée dont il avait représenté les intérêts au conseil municipal de Conches, au conseil d'arrondissement et au conseil général, avec une compétence et un dévoûment hors ligne : aux œuvres de bienfaisance, de progrès et d'art dont il était le promoteur ou le soutien infatigable. La musique, qu'il cultivait avec une rare distinction, avait

Digitized by Google

été un lien de plus entre lui et l'excellent Vervoitte. Président de l'*Union musicale* de Conches, il la dirigeait avec une habileté, un dévoûment et une générosité au-dessus de tout éloge. Il avait pris une part des plus actives à la restauration de la charmante église Sainte-Foy.

Ses derniers moments, en manifestant la noblesse et la délicatesse de ses sentiments, ont laissé de ces souvenirs qui ajouteraient encore aux regrets des survivants, s'ils n'étaient aussi de ceux qui consolent. Il laisse dans l'Orne, dont il était originaire [1] et où il comptait beaucoup de parents et d'amis, comme dans l'Eure, où l'avaient fixé une honorable alliance et sa profession, de vifs et inoubliables regrets ; nous les avons profondément ressentis.

Alençon, le 15 avril 1894.

L. DE LA SICOTIÈRE.

Une foule immense et recueillie se pressait à ses obsèques. Au cimetière, MM. Lunois, président de la chambre des notaires de l'arrondissement d'Evreux, Guindey, vice-président du conseil général, Camille Fouquet, conseiller général et député, Paul Letaud, conseiller d'arrondissement et ancien maire de Conches, et Besnard-Beaupré, avocat à Falaise, ami particulier du défunt, rappelèrent, d'une façon touchante, ses titres à l'estime, à l'affection, à la reconnaissance de tous ceux qui, dans

[1] Gustave Théodore Le Ménager était né en 1840 à Boucé où son père était notaire.

Digitized by Google

la vie publique ou la vie privée, avaient pu l'approcher et le connaître[1].

[1] *Courrier de l'Eure*, 6 et 10 avril 1894; *Journal de Conches*, 12 avril.

Indépendamment des circulaires électorales et d'articles d'intérêt local ou d'actualité dans le *Courrier de l'Eure*, le *Journal de Conches* et la *Lanterne de l'Eure*, Le Ménager avait été l'auteur ou le collaborateur des publications suivantes :

Discours au banquet du 4 septembre 1887 à l'occasion de la restauration de l'église Sainte-Foy de Conches (*Semaine Religieuse du diocèse d'Evreux*, 17 septembre).

Session de l'Association normande à Conches, 14-16 septembre 1888; — *Enquête industrielle sur les usines du vieux Conches*; — *Rapports* de MM. Le Ménager et autres. Caen, Delesques, 1889, 55 p. in-8°.

Le Duc de Clermont-Tonnerre. Paris, Levé, 1889, 92 p. in-8°.

Discours de M. Le Ménager.

Ecole Sainte-Foy à Conches, distribution des prix du 24 juillet 1891; *Allocution du Président* (M. Le Ménager), s. l. n. d., 6, p. in-8°.

Discours prononcé sur la tombe de M. Pierre-Joseph Alexandre, propriétaire-cultivateur, ancien maire de Saint-Elier, près Conches, le 3 octobre 1891, *par M. Le Ménager, conseiller général*. Conches, Leveau, 6 p. in-8°.

Le canton de Conches au conseil général de l'Eure, en 1891. (Extrait du *Journal de Conches*). Conches, Leveau, 1892, 67 p. in-8°.

On voit par ces extraits avec quelle intelligente sollicitude M. Le Ménager s'occupait des intérêts de ce canton qu'il représentait au conseil général. Il y avait succédé au duc de Clermont-Tonnerre, de chère et respectée mémoire, qui l'honorait d'une confiance et d'une affection particulières.

Souvenir de la Bénédiction des cloches de l'église Sainte-Foy de Conches, 20 *mars* 1892. Conches, Leveau, 26 p. in-8°. (Extrait du *Journal de Conches*.)

Union musicale de Conches. — Fête de sainte Cécile — 22 janvier 1893. Conches, Leveau, 1893, 14 p. in-8°.

M. l'abbé Conard, curé de Conches. Evreux, Odieuvre (1893), 15 p. in-8°. (Extrait de la *Semaine religieuse*, 18 mars 1893.)

Discours de M. Le Ménager.

Le Ménager était inspecteur de l'Association normande pour le canton de Conches.

Il appartenait à la société libre de l'Eure depuis le 29 juin 1884.

Digitized by Google

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE HISTORIQUE

DU DÉPARTEMENT DE L'EURE

Pendant l'année 1894

PAR M. LOUIS RÉGNIER

Membre de la Société.

Digitized by Google

Nota. — Les numéros précédés d'un astérisque sont ceux pour lesquels l'auteur a dû se contenter d'indications étrangères dont il n'a pu vérifier l'exactitude.

La présente Bibliographie a été dressée avec la collaboration de M. E. Guillemare, auquel l'auteur se fait un devoir d'offrir ses remerciements.

Digitized by Google

RECUEILS DIVERS

A. Revues générales, recueils et journaux parisiens. — B. Recueils et journaux publiés dans le département de l'Eure. — C. Recueils et journaux normands (Seine-Inférieure, Calvados, Orne). — D. Recueils et journaux des provinces françaises (Ile-de-France, Orléanais).

A

Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts. *Bulletin historique et philologique du Comité des travaux historiques et scientifiques.* Année 1893. — Paris, Ernest Leroux, édit., 1893. In-8. — Cf. n° 1205.

Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts. *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et sientifiques.* Année 1894. — Paris, impr. nat.; Ernest Leroux, édit., 1894. In-8. — Cf. n° 993.

Ministère de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes. Direction des beaux-arts. Bureau de l'enseignement et des manufactures nationales. *Réunion des sociétés des beaux-arts des départements, salle de l'hémicycle, à l'Ecole nationale des beaux-arts, du 27 au 31 mars 1894.* Dix-huitième session... — Paris, typogr. de E. Plon, Nourrit et Cie, 1894. In-8. — Cf. n° 1177.

Bibliothèque de l'Ecole des chartes. Revue d'érudition consacrée spécialement à l'étude du moyen âge. LV. Année 1894. — Paris, libr. d'Alphonse Picard et fils, 1894. In-8 (12 fr.). — Cf. nos 909, 926, 931, 995, 1200.

Bulletin monumental, publié sous les auspices de la Société française d'archéologie pour la conservation des monuments historiques et dirigé par le comte de Marsy. — 6e sér., t. IXe (59e vol. de la coll.). — Paris, Alph. Picard et fils; Caen, Henri Delesques, 1894. In-8. — Cf. n° 1012.

Digitized by Google

Revue de l'art chrétien, publiée sous la direction d'un comité d'artistes et d'archéologues. XXXVII^e année. 5^e série, t. V, 1894. — Desclée, De Brouwer et C^ie, Lille-Paris. In-4. — Cf. n° 1043.

Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France. 20^e ann., 1893. — Paris, chez H. Champion, 1893. In-8. — Cf. n° 908.

Id. 21^e ann., 1894. — Paris, chez H. Champion, 1894. In-8. — Cf. n° 908.

L'Œuvre d'art. Revue bi-mensuelle illustrée. Direction et administration : 26, rue Feydeau, Paris. — In-fol. — Cf. n° 1076.

L'Ami des monuments et des arts. Organe du Comité des monuments français, du Comité des monuments étrangers et de la Society for the protection of ancient buildings,... fondé et dirigé par Charles NORMAND,... T. VIII. — Paris, 98, rue de Miromesnil, 1894. In-8. — Cf. 1096.

Association française pour l'avancement des sciences, fusionnée avec l'Association scientifique de France (fondée par Le Verrier en 1864), reconnues d'utilité publique. *Conférences de Paris. Compte rendu de la 23^e session.* 1^re partie : Documents officiels. Procès-verbaux. — Paris, au secrét. de l'Assoc., 28, rue Serpente, et chez M. G. Masson, lib., 1894. In-8. — Cf. n^os 1163, 1168, 1169, 1188.

La couverture cartonnée porte : « Association française pour l'avancement des sciences. 23^e session. Caen, 1894. »

Petits édifices historiques recueillis par A. RAGUENET, architecte, avec notices descriptives facilitant l'étude des styles. Troisième année. — Paris, librairies-imprimeries réunies, 1894. Gr. in-8 (20 fr). — Cf. n° 1053.

Revue numismatique, dirigée par A. de BARTHÉLEMY, G. SCHLUMBERGER, E. BABELON. Secrétaire de la rédaction : J.-A. BLANCHET. — 3^e sér., t. XII^e. — Paris, chez C. Rollin et Feuardent, 1894. In-8. — Cf. n° 920.

Revue historique, paraissant tous les deux mois. 18^e année. T. LIII^e. Sept.-déc. 1893. — Paris, Félix Alcan, édit., 1893. In-8. — Cf. n° 1106.

Revue historique,... 19^e année. T. LIV^e. Janv.-avril 1894. — Paris, Félix Alcan, édit., 1894. In-8. — Cf. n^os 1097, 1106.

Digitized by Google

Revue historique,... 19e année. T. LVe. Mai-août 1894. — Paris, Félix Alcan, édit., 1894. In-8. — Cf. no 1097.

L'Intermédiaire des chercheurs et curieux, fondé en 1864. Correspondance littéraire, historique et artistique. Questions et réponses, lettres et documents inédits... Année 1894. Deuxième semestre. — Paris, *l'Intermédiaire des chercheurs et curieux*, 13, rue Cujas. In-8. — Cf. no 1197.

Directeur: Paul COTTIN. *Revue rétrospective*. Recueil de pièces intéressantes et de citations curieuses. Nouv. sér. 7e sem. (janv.-juin 1893). — Paris, aux bureaux de la *Revue rétrospective*, 55, rue de Rivoli, 1893. In-12. (Au revers du faux titre : « XVIIIe vol. de la coll. »). — Cf. no 1233.

Le Moyen âge. Bulletin mensuel d'histoire et de philologie. Direction : MM. MARIGNAN, PROU et WILMOTTE. 7e année, 1894. — Paris, libr. d'Emile Bouillon, édit., 1894. In-8. — Cf. no 933.

Journal officiel de la République française. — Sénat. Session ordinaire de 1894. Débats parlementaires. Compte rendu in extenso. — In-4. — Cf. no 953.

Revue politique et littéraire. Revue bleue. 4e sér., t. II. 31e année : 2e sem., 1er juillet au 31 déc. 1894. — Paris, bureau des Revues, 19, rue des Saints-Pères. — Cf. nos 1107, 1116, 1117.

La Nouvelle Revue. 16e année. Tome 87e. Mars-avril. — Paris, 1894. In-8. — Cf. no 1165.

La Nouvelle Revue. 16e année. Tome 89e. Juillet-août. — Paris, 18, boulevard Montmartre, 1894. In-8. — Cf. no 986.

Les Questions actuelles. Revue documentaire paraissant tous les samedis. 8e année. T. XXII. — A Paris, aux bureaux de la Bonne Presse, 8, rue François Ier. Petit in-8. — Cf. no 963.

La Gazette des tribunaux (Paris). — Cf. no 944.

Le Naturaliste. Revue illustrée des sciences naturelles, paraissant le 1er et le 15 de chaque mois. Emile DEYROLLE, directeur-gérant. — 15e ann., 7e ann. de la 2e sér. — Paris, bureaux du journal, 1893. In-4. — Cf. no 1238.

La Curiosité universelle. Autographes, estampes, objets d'art, antiquités, livres, timbrologie, numismatique, héraldique, curiosi-

Digitized by Google

tés, etc., etc. Journal hebdomadaire. Administration : 1, rue Rameau. — In-4. — Cf. nos 1005, 1006.

Le Prévoyant de l'avenir. Organe mensuel illustré, défenseur des intérêts de la société civile de retraites « Les Prévoyants de l'avenir », paraissant le premier dimanche de chaque mois. In-fol. (Paris). — Cf. n° 1225.

L'Illustration (Paris). — Cf. n° 951.

L'Illustré. Soleil du dimanche (Paris). — Cf. n° 964.

Journal des débats politiques et littéraires (Paris). — Cf. n° 944.

Le Petit Journal (Paris). — Cf. n° 1078.

Le Temps (Paris). — Cf. n° 1085.

La Libre Parole (Paris). — Cf. n° 1144.

L'Univers (Paris). — Cf. n° 944.

L'Union normande. Journal hebdomadaire, organe spécial des intérêts normands à Paris et en Normandie. — Rédaction et administration : 3, rue de Provence, Paris. — Cf. nos 948, 988, 1046, 1072, 1094, 1099, 1162.

Le Normand de Paris (Paris). — Cf. n° 1059.

B

Département de l'Eure. Conseil général. Session d'août 1894. Rapport du préfet. Procès-verbal des délibérations. — Evreux, de l'impr. de Ernest Quettier, 1894. In-8, XIII-[2]-272-360-517 p. (Le titre ci-dessus figure seulement sur la couverture.)

Ce volume comprend :

Département de l'Eure. Rapport du préfet au Conseil général. Session d'août 1894. — Evreux, de l'impr. de Ernest Quettier, 1894. (XIII-[2]-272 p.)

Troisième partie [du rapport du préfet]. *Rapports des chefs de service et renseignements divers.* S. l. n. d. (360 p.). — Cf. n° 977.

Département de l'Eure. Procès-verbal des délibérations du Conseil général. Session d'août 1894. — Evreux, de l'impr. de Ernest Quettier, 1894 (517 p.). — Cf. n° 1191.

Digitized by Google

Recueil des travaux de la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure. Ve sér. Tome premier : année 1893. — Evreux, impr. de Charles Hérissey, 1894. In-8, VI-CIX-168 p. et 2 pl. — Cf. nos 971, 975, 1009, 1013, 1017, 1159.

Société des amis des arts du département de l'Eure. Bulletin IX, 1893. — Evreux, impr. de Charles Hérissey, 1894. In-8, 91 p. et une pl. h. t. (La couverture sert de titre.) — Cf. nos 970, 1091, 1149.

Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques. Tome I. Année 1893. — Louviers, impr. Eug. Izambert, 1894. In-8, 153 p. et 13 pl. h. t. — Cf. no 928.

Diex aie. *Revue catholique de Normandie*, paraissant tous les deux mois. 3e année. — Evreux, impr. de l'Eure, 1893[-1894]. In-8. — Cf. nos 939, 984.

Id. 4e année. — Evreux, impr. de l'Eure, 1894[-1895]. In-8. — Cf. nos 906, 936, 1016, 1060.

53e année, 1895. *Almanach-Annuaire de l'Eure...* — Evreux, Ch. Hérissey, imp.-édit. Publié en nov. 1894. Petit in-4, 336 p. — Cf. nos 973, 991, 1003.

La Semaine religieuse du diocèse d'Evreux. — Evreux, impr. de l'Eure. 16e année [1894-1895]. In-8. — Cf. nos 935, 1002, 1049, 1201.

Le Courrier de l'Eure (Evreux). — Cf. nos 941, 944, 949, 952, 953, 1079, 1083, 1120, 1123, 1143.

Le Rappel de l'Eure (Evreux). — Cf. nos 954, 960, 966, 989.

Le Progrès républicain (Evreux). — Cf. nos 953, 955, 956, 1139.

La Croix de l'Eure (Evreux). — Cf. nos 1004, 1173.

La Lanterne de l'Eure (Conches). — Cf. nos 967, 1025, 1084.

Journal de Conches (Conches). — Cf. nos 950, 957, 1024, 1028.

Le Réveil de Conches (Verneuil). — Cf. 957, 958, 988, 1036, 1046, 1114.

L'Echo de Nonancourt (Verneuil). — Cf. nos 957, 958, 1041.

La Vallée d'Eure (Pacy-sur-Eure). — Cf. nos 953, 1045, 1047.

Journal de Verneuil (Verneuil). — Cf. nos 953, 957, 958, 1046, 1082, 1109.

Digitized by Google

Le Républicain de Vernon (Vernon). — Cf. nos 953, 1057, 1058.

Le Républicain de l'Eure (Vernon). — Cf. nos 953, 1057, 1058.

Journal des Andelys (Les Andelys). — Cf. nos 941, 945, 953, 1077, 1080, 1081, 1083, 1104, 1113.

L'Impartial (Les Andelys). — Cf. nos 953, 1064, 1065, 1084, 1175.

Le Progrès andelysien (Les Andelys). — Cf. nos 923, 1086.

L'Echo républicain (Gisors). — Cf. no 1100.

L'Antiquaire de Bernay. Petite revue normande rédigée par E. Veuclin, correspondant du Comité des beaux-arts,... — Bureaux : 25, rue d'Alençon, à Bernay... Deux numéros par mois. — In-8. L'année 1894 comprend 24 numéros, paginés de 177 à 280. (Il n'y a qu'un titre de départ en tête de chaque numéro.) — Cf. nos 942, 946, 947, 983, 1015, 1019, 1020, 1021, 1022, 1023, 1048, 1098, 1122, 1126, 1127, 1128, 1130, 1131, 1132, 1133, 1135, 1136, 1141, 1146, 1147, 1151, 1152, 1160, 1198.

Journal de Bernay (Bernay). — Cf. nos 929, 944, 962, 1044, 1120, 1137, 1145, 1153, 1157, 1161.

L'Avenir de Bernay (Bernay). — Cf. nos 1079, 1138.

Le Brionnais (Brionne). — Cf. nos 1121, 1149, 1192.

Journal de Brionne (Brionne). — Cf. no 1085.

Bulletin de la Société d'études diverses de l'arrondissement de Louviers. Tome I. Année 1893. — Louviers, imp. (*sic*) Eug. Izambert, 1894. In-8, 83 p. et 2 pl. h. t. — Cf. nos 1172, 1174, 1176, 1179, 1182, 1184.

Le Lovérien (Elbeuf et Louviers). — Cf. no 965.

Le Gaillonnais (Gaillon). — Cf. nos 923, 1086.

Journal du Neubourg (Neubourg). — Cf. no 961.

La Risle (Elbeuf et Pont-Audemer). — Cf. nos 959, 965, 1194.

Digitized by Google

C

Bulletin de la Société libre d'émulation du commerce et de l'industrie de la Seine-Inférieure... Exercices 1892-93-94. — Rouen, impr. de Espérance Cagniard, 1894. In-8. — Cf. n° 1186.

Bulletin de la Société de l'histoire de Normandie (Rouen). — Cf. nos 974, 996, 1030, 1035, 1090, 1134, 1195, 1199.

Bulletin de la Société des amis des sciences naturelles de Rouen. 3e sér., 29e année, 1er sem. 1893. — Rouen, impr. Julien Lecerf, 1893. In-8. — Cf. nos 937, 1190.

Id. 3e sér., 29e année, 2e sem. 1893. — Rouen, impr. Julien Lecerf, 1894. In-8. — Cf. nos 1148, 1185, 1189.

La pagination du second semestre continue celle du premier. Les deux semestres sont compris sous une même couverture portant : « 3e sér. 29e année. 1er et 2e sem. 1893. *Bulletin de la Soc. des amis des sc. natur. de Rouen.* — Rouen, impr. Julien Lecerf, 1894. »

9e année... *La Normandie.* Revue mensuelle littéraire, archéologique, historique, etc. — Rédaction et administration : Avenue de Grammont, 37 A, Rouen. — In-8 (8 fr.) — Cf. nos 941, 943, 1008, 1032, 1061, 1140, 1183, 1203.

Cette 9e année va du 1er juillet 1893 au 31 déc. 1894 et comprend ainsi 18 numéros.

Rouen-artiste. Rédacteur en chef : M. D'ILL. Secrétaire de la rédaction : J. DOUCET. Rédaction et annonces : 4, rue Grand-Pont. — In-4. — Cf. nos 1115, 1235.

Journal de Rouen (Rouen). — Cf. nos 944, 1112.

Le Patriote de Normandie (Rouen). — Cf. nos 944, 1166, 1181.

Bulletin de la Société d'étude des sciences naturelles d'Elbeuf. 12e année, 1893. 1er et 2e sem. — Elbeuf, impr. Constant Allain, 1894. In-8. — Cf. n° 1101.

L'Elbeuvien (Elbeuf). — Cf. nos 965, 978, 1033.

Annuaire des cinq départements de la Normandie, publié par l'Association normande. 61e année, 1894. — Caen, Henri Delesques;

Digitized by Google

Rouen, Lestringant. S. d. (1894). In-8. — Cf. nos 914, 1026, 1038, 1062, 1066, 1067, 1069, 1070, 1087, 1089, 1105, 1196.

Bulletin de la Société historique et archéologique de l'Orne. Tome XII. — Alençon, typogr. Renaut-De Broise, 1893. In-8. — Cf. no 1118.

Id. Tome XIII. — Alençon, typogr. Renaut-De Broise, 1894. In-8. — Cf. nos 1051, 1118.

Documents sur la province du Perche, publiés par le Vte de Romanet et M. H. Tournoüer, anciens élèves de l'École des chartes. — Mortagne, libr. Pichard-Hayes; Marchand et Gilles, succ. In-8. — Cf. nos 981, 982, 1050.

15e, 16e, 17e et 18e fasc. (janv., avril, juillet et oct. 1894).

Revue normande et percheronne illustrée. Sciences, littérature, beaux-arts. 3e année. Directeur : Louis Duval. — Alençon, impr. et lithogr. A. Herpin, 1894. In-8. — Cf. no 1142.

D

Journal de l'Aisne (Laon). — Cf. no 1129.

Bulletin de la Société dunoise. Archéologie, histoire, sciences et arts (reconnue d'utilité publique). T. VII (1891-1893). — Châteaudun, libr. Louis Pouillier, 1893. In-8. — Cf. no 1229.

GÉNÉRALITÉS

Dictionnaires (901 et 902). — Géographie de la France (903). — Histoire de France (904-919). — Archéologie générale (920-922). — Philologie (923). — Bibliographie générale (924-927). — Généralités sur la Normandie (928-936). — Généralités sur le département de l'Eure (937-977). — Ouvrages particuliers publiés en Normandie (Seine-Inférieure, Calvados, Orne) (978-982).

901. *La grande Encyclopédie.* Inventaire raisonné des sciences, des lettres et des arts, par une société de savants et de gens de

Digitized by Google

lettres,... — Tome dix-huitième,... — Franco-Gonon. — Paris, H. Lamirault et Cie, édit. S. d. (1894). In-4.

Fresnel (*Augustin-Jean*), *physicien français, né à Broglie*, p. 152-154 (art. signé : A. JOANNIS) ; *Frondeville* (*Thomas-Louis-César Lambert, marquis de*), *magistrat et homme politique*, [seigneur du Bec-Thomas], p. 207 (art. signé : Etienne CHARAVAY) ; *Froudière* (*Louis-François-Bernard*), *homme politique, né à Bernay*, p. 215-216 ; *Gaillon*, p. 354 ; *Gamaches* (*Guillaume, comte de*), *premier grand veneur de France, né dans le Vexin normand*, p. 428 ; *Germer ou Gérémar* (*saint*), [abbé de Pentale], p. 857 ; *Gisors*, p. 1002 (avec une gravure : « Ruines du château de Gisors ») ; *Gisors* (*Louis-Marie Fouquet, comte de*), p. 1002-1003 ; *Glatigny* (*Joseph-Albert-Alexandre*), *poète*, [habita Bernay et Pont-Audemer] (art. signé : Ch. LE GOFFIC), p. 1072. Etc.

902. *La grande Encyclopédie...* — Tome dix-neuvième... — Gonsalve-Héron. — Paris, H. Lamirault et Cie, édit. S. d. (1894).

Gourdault (Jules), [né à Evreux], p. 60 ; *Guarin* (*Dom Pierre*), [né au Tronquay], p. 497 ; *Guéroult* (*Adolphe*), [né à Radepont], p. 527 (signé : A. DEBIDOUR) ; *Guillaume de Poitiers*, [né à Préaux], p. 581 ; *Guilmeth* (*Alexandre-Auguste*), [né à Brionne], p. 592 (signé : M. P. [Maurice PROU]) ; *Harcourt*, p. 840 ; *Harcourt* (*Henri de Lorraine, comte d'*) [1601-1666], p. 840 (signé : L. DEL. [L. DELAVAUD]) ; etc.

903. *Dictionnaire géographique et administratif de la France et de ses colonies*,... publié sous la direction de Paul JOANNE. — Tome troisième : E — K, contenant 266 grav., 13 plans et cartes dans le texte et 14 cartes de départements ou plans tirés en couleurs h. t. — Paris, libr. Hachette et Cie, 1894. In-4, [4] p. et p. 1337-2024 (25 fr.). — Cf. nos 208 et 868.

Les principales notices concernant le département de l'Eure sont les suivantes : *Ecouis*, p. 1348, col. 1 ; *Epieds*, p. 1369, col. 3 ; *Epte*, p. 1374, col. 1 ; *Eure* [département], p. 1414, col. 1-p. 1420, col. 3 ; *Eure* [rivière], p. 1420, col. 3 ; *Evreux*, p. 1431, col. 2-p. 1433, col. 1 ; *Gaillon*, p. 1594, col. 1 ; *Gisors*, p. 1705, col. 1-p. 1706, col. 1 ; *Harcourt*, p. 1837, col. 3 ; *Iton*, p. 1962, col. 2-1963, col. 1 ; *Ivry-la-Bataille*, p. 1964, col. 1.

Gravures : *Pyramide d'Epieds* (*Eure*), p. 1369 ; *Evreux* [plan], p. 1431 ; *Evreux* [vue générale], p. 1432 ; *Evreux. Palais épiscopal*, p. 1432 ; *Evreux. Portail N. de la cathédrale*, p. 1433 ; *Evreux. Eglise Saint-Taurin*, p. 1433 ; *Evreux. Beffroi*, p. 1433 ; *Château de Gaillon* (*Eure*), p. 1594 [pavillon d'entrée] ; *Château de Gaillon* (*Eure*), p. 1595 [corps de logis oriental] ; *Gisors* (*Eure*). *Eglise Saint-Gervais*, p. 1704 · *Gisors* (*Eure*). *Ruines du château*, p. 1705.

Carte : *Eure*.

Digitized by Google

904. *Archives de l'Hôtel-Dieu de Paris* (1157-1300), publiées par Léon Brièle, avec notice, appendice et table par Ernest Coyecque. — Paris, impr. nat., 1894. In-4.

Le faux titre est ainsi conçu : « Collection de documents inédits sur l'histoire de France, publiés par les soins du ministre de l'instruction publique. » Au revers de ce faux titre, on lit : « Se trouve à Paris, chez Hachette et C^ie^, lib.-édit. »

P. 105 : 238. Avril 1228. Donation à l'Hôtel-Dieu par Nicolas, chanoine d'Evreux et de Sens, neveu du pape Grégoire. — P. 194 : 407. Oct. 1239. Donation par Jean de Caen, chanoine d'Evreux. — P. 195 : 408. Oct. 1239. Donation par le même. — P. 199 : 417. Mai 1240. Vente par Thomas et Gautier, fils d'Eudes Platras, en son vivant châtelain de Vernon, à Philippe Comin. (Voir aussi la charte 245.) — P. 226 : 468. Mars 1243. Vente par Guillaume de Vernon et Renaud, écuyer, son frère, fils d'Eudes Platras, châtelain de Vernon, et d'Offenge, sa femme, à Jean Bruneau, bourgeois de Paris. — P. 239 : 490. Mai 1244. Vente par Arnoul de Puteaux, chevalier, à Jean Brunel (ou Bruneau), bourgeois de Paris, de 8 l. par. de croît de cens sur la maison ayant appartenu à Eudes Platras, châtelain de Vernon. — P. 251 : 511. Avril 1246. Vente par Jean de la Frenaie, châtelain de Vernon, à Philippe Comin. — P. 302 : 601. Août 1253. Confirmation par Louis IX de la donation faite à l'Hôtel-Dieu par Adam, cuisinier du dit roi, d'une maison et d'une terre situées dans le fief du roi, près du Vaudreuil. — Etc.

904 *bis*. *Etude sur la vie et le règne de Louis VIII* (1187-1226), par Ch. Petit-Dutaillis,... — Paris, libr. Emile Bouillon, édit., 1894. In-8, xliv-568 p.

La couverture porte : « Bibliothèque de l'Ecole des hautes études, publiée sous les auspices du ministère de l'instruction publique. Sciences philologiques et historiques. Cent-unième fascicule : Etude sur la vie et le règne de Louis VIII (1187-1226), par Ch. Petit-Dutaillis. — Paris, etc. »

P. 6-7 : Mariage de Louis de France et de Blanche de Castille à Port-Mort. — Parmi les localités citées : Breteuil, Gaillon, Gisors, Evreux, Pacy, Pont-Audemer, Pont-de-l'Arche, Verneuil, Vernon.

L'*Appendice n° II* : *Itinéraire de Louis VIII* (p. 438-441) nous apprend que le roi fut à Pont-de-l'Arche et à Gisors en janvier 1224, à Breteuil, à Beaumont-le-Roger, au Vaudreuil (?) et à Pont-de-l'Arche (?) en mars 1225, au Vaudreuil en août 1225, à Gisors en octobre 1225 et peut-être aussi en 1226.

L'*Appendice n° VI* : *Catalogue des actes de Louis VIII* (p. 449-508) renferme l'analyse de plusieurs pièces concernant le département de l'Eure, publiées par M. Delisle dans son *Cartulaire normand*.

905. *L'histoire de Guillaume le Maréchal*, comte de Striguil et de Pembroke, régent d'Angleterre de 1216 à 1219, poème français

Digitized by Google

publié pour la Soc. de l'hist. de Fr. par Paul MEYER. Tome second. — A Paris, libr. Renouard; H. Laurens, succ., 1894. In-8. (9 fr.) Cf. n° 337.

Le roi d'Angleterre secourt Verneuil qu'assiégeait le roi de France (1194); combat de Gisors (1198); conférence au Goulet entre Richard et le cardinal Pierre de Capoue (1199); etc. Parmi les autres noms de lieu cités : Beaumont-le-Roger, Boutavant, Breteuil, Brionne, Chambrais, Dangu, Montfort, Portejoie, le Vaudreuil.

906. *Saint Louis, roi de France et comte d'Evreux.* Signé : L'abbé DE LA BALLE, curé de la Croix-Saint-Leufroy. — *Revue catholique de Normandie*, 4e année, p. 259-274.

Terminé en 1895.

907. *Journal de Jean de Roye, connu sous le nom de Chronique scandaleuse*, 1460-1483, publié pour la Société de l'histoire de France par Bernard de MANDROT. T. Ier. — A Paris, libr. Renouard; H. Laurens, succ., 1894. In-8 (9 fr.).

Parmi les noms d'homme et de lieu les plus fréquemment cités : Charles de Melun, baron des Landes; Balue, évêque d'Evreux; d'Esternay; Evreux, Gisors, Louviers, Vernon, Pont-de-l'Arche.

908. *Inventaire sommaire d'un minutier parisien pendant le cours du XVIe siècle* (1498-1600). Signé : Ernest COYECQUE. — *Bull. de la Soc. de l'hist. de Paris et de l'Ile-de-France*, 1893, p. 40-58, 174-136; 1894, p. 39-57, 77-94, 147-184 et 205-216. (Continué en 1895.)

Quelques actes concernant des personnages et des localités du département de l'Eure : Evreux, Gisors, Thuit-Anger, Fontenay, etc.

909. Académie des sciences morales et politiques. Collection des ordonnances des rois de France. *Catalogue des actes de François Ier.* Tome sixième. Supplément : 1527-1547. — Paris, impr. nat., mars 1894. In-4°, [4]-828 p. (10 fr.). — Cf. nos 9 et 445.

Actes datés d'Évreux, 17 mars 1534 (1535, n. s.); Condé-[sur-Iton], 18 mars 1534 (1535, n. s.); Tilly (« Teillé »), 5 avril 1535; Rouville, 9 avril 1540; Bonport, 17 et 18 avril 1540; Brionne, 21 avril 1540; abbaye du Bec, 21 et 24 avril 1540; Évreux, 26 avril et 1er mai 1540, 17 sept. 1540, 30, 31 mars, 2 avril 1543 (1544, n. s.); Conches, 5 avril 1543 (1544, n. s.); le Bec, 9 avril 1543 (1544, n. s.); Brionne, 10 avril 1543 (1544, n. s.); le Bec, 11 avril 1543 (1544, n. s.); Montfort-sur-Risle, 18 avril 1544; Grestain, 20 avril 1544; Gaillon, 2 mai 1544; Vernon, 2 mai 1544; Vernon, 25 octobre 1544.

Digitized by Google

19120. Lettres de réception du serment de fidélité de François Bohier, abbé commendataire de Notre-Dame de Bernay, pour le temporel de ladite abbaye. Paris, 14 avril 1526, 1527 n. s. (p. 42). — 19170. Déclaration de l'hommage rendu par Nicolas d'Arses, fils aîné de Françoise de Ferrières, au nom de sa mère, pour la baronnie de Ferrières, Chambrais et Saint-Aubin, bailliage d'Evreux, mouvant du duché de Normandie. Vincennes, 16 mai 1527 (p. 52). — 19172. Présentation de Jean de Havron à la cure d'Écaquelon, vacante par la mort de Guillaume Ridet, faite par le roi comme garde-noble de M. de Longueville. Bois-de-Vincennes, 17 mai 1527 (p. 52). — 19175. Provisions d'un office de conseiller à la cour des Aides de Normandie en faveur de Thomas Maignart, seigneur de Bernières. Vincennes, 17 mai 1527 (p. 53). — 19192. Déclaration de foi et hommage de Nicolas d'Arses, écuyer, seigneur de la Bâtie, pour les seigneuries de Préaux et de la Rivière-Thibouville, mouvant du duché de Normandie. Bois-de-Vincennes, 24 mai 1527 (p. 57). — 19229. Déclaration de l'hommage de Guillaume Prudhomme, secrétaire du roi, général des finances, pour la seigneurie de « Gautiermesnil, de présent vulgairement appelée Watiermesnil », mouvant du château de Gisors. Paris, 16 juin 1527 (p. 64). — 19323. Déclaration portant que le roi veut et entend que Robert Stuart, chevalier de l'ordre et capitaine de la garde du corps, et Jacqueline de Laqueuille, sa femme, jouissent des comté et vicomté de Beaumont, avec pouvoir de nommer aux offices. Amiens, 14 août 1527 (p. 84). — 19405. Provisions, en faveur de Jean du Souchay, du troisième office d'élu nouvellement créé en l'élection d'Evreux. Paris, 1er déc. 1527 (p. 100). — 19479. Lettres de réception de l'hommage d'Adrien de Melun pour la baronnie des Landes, bailliage d'Évreux, vicomté de Beaumont-le-Roger. Saint-Germain-en-Laye, 15 mars 1527, 1528 n. s. (p. 114). — 19498. Déclaration de l'hommage de Jean Du Val, écuyer, pour les seigneuries de Saint-Aubin-le-Guichard et de Bordigny. Paris, 4 avril 1527, 1528 n. s. (p. 117). — 19507. Déclaration de l'hommage de Louis de Roncherolles, chevalier, baron de Heuqueville et de Pont-Saint-Pierre, pour un quart de fief de la seigneurie de Maurepas, châtellenie de Lyons, lui appartenant, à cause de Marguerite de Girancourt, sa femme. Nantouillet, 15 avril 1528 (p. 119). — 19540. Déclaration de foi et hommage de l'évêque de Dol pour le temporel de Saint-Samson-sur-Risle, mouvant de son évêché. Paris, 5 juin 1528 (p. 125). — 19553. Lettres de réception du serment de fidélité d'Emery Langlois, religieux de Saint-Benoit et abbé de Cormeilles, pour le temporel de ladite abbaye. Paris, 28 juin 1528 (p. 128). — 19637. Déclaration de foi et hommage d'Hercule d'Este, duc de Chartres et comte de Gisors, pour le duché de Chartres, comprenant la seigneurie de Montargis et le comté de Gisors, que le roi lui donna pour la dot de Renée de France. Saint-Germain-en-Laye, 2 sept. 1528 (p. 145). — 19665. Provisions pour Guillaume Testu de l'office de vicomte et receveur ordinaire de Pont-Audemer et de Pont-Authou. Fontainebleau, 15 oct. 1528 (p. 150). — 19743. Déclaration de l'hommage d'Adrien de Melun, écuyer, baron des Landes et de Normanville, pour la seigneurie de Caër, mouvante du comté d'Évreux, acquise par lui de Jean

Digitized by Google

de Queremont, prêtre. Paris, 20 fév. 1528, 1529 n. s. (p. 167). — 19880. Déclaration de foi et hommage de Guillaume Mauclerc, écuyer, pour la sergenterie fieffée du Pont-de-l'Arche. Paris, 12 oct. 1529 (p. 194). — 20208. Lettres portant que les procès commencés à instruire pour la réformation des forêts de Lyons, Vernon et Andely, par le grand maître enquêteur et réformateur général des forêts de Normandie, seront renvoyés au Parlement de Rouen ou devant des commissaires que le roi nommera à cet effet. Chantilly, 10 juin 1531 (p. 257). — 20214. Déclaration de l'hommage d'Anne de Montmorency, grand maître et maréchal de France, gouverneur de Languedoc, pour la seigneurie de Damville, à lui échue par le décès de Guillaume, son père. Paris, 18 juin 1531 (p. 258). — 20220. Déclaration de l'hommage rendu par Louis Roussel, avocat au Parlement de Rouen, au nom de Florence Bordel, sa femme, pour la seigneurie de Graveron. Paris, 26 juin 1531 (p. 259). — 20343. Déclaration de foi et hommage de Jean Mallartier, écuyer, pour un demi-fief de haubert nommé le fief de Campigny, mouvant de Pont-Audemer. Rouen, 15 février 1531, 1532 n. s. (p. 283). — 20352. Lettres de survivance en faveur d'Austremoine, fils de Jean Pipperey, greffier de l'élection de Bernay depuis le règne de Louis XII. Rouen, 26 fév. 1531, 1532 n. s. (p. 285). — 20355. Déclaration de foi et hommage d'Hector Vipart, chevalier, s[r] et baron du Bec-Thomas et de la Fortière, pour lesdites seigneuries, mouvant de la couronne. Rouen, 28 fév. 1531, 1532 n. s. (p. 285). — 20363. Déclaration de foi et hommage d'Antoine Le Carbonnier, pour la sergenterie fieffée de Préaux, mouvant de la vicomté de Pont-Audemer. 8 mars 1531, 1532 n. s. (p. 286). — 20451. Déclaration de l'hommage rendu par Jean Maillard au nom de Françoise Le Beuf, veuve de Louis de Quenel, gentilhomme de la maison du roi, pour la seigneurie du Fresne. Nantes, 16 août 1532 (p. 303). — 20479. Lettres de réception du serment de fidélité de Gabriel Le Veneur, évêque d'Évreux, pour le temporel de son dit évêché. Boves, 12 nov. 1532 (p. 309). — 20483. Déclaration de foi et hommage de Nicolas de La Haye pour un demi-fief de haubert, situé dans la paroisse du Thuit-Hébert et mouvant de Pont-Audemer. Paris, 26 nov. 1532 (p. 310). — 20533. Déclaration de l'hommage de Barbe de Maillot, veuve de Guyon de Bérenger, écuyer, capitaine de Talant, près Dijon, pour la vavassorerie de Rouvres et la sergenterie de la Ferrière-sur-Risle, provenant de la succession de Robert de Maillot, son père. Paris, 20 janv. 1532, 1533 n. s. (p. 320). — 20550. Lettres portant à 1100 l. par an les gages de François de Hangest, capitaine du Louvre, en dédommagement de l'office de bailli et capitaine d'Évreux, dont il s'est démis. 24 février 1532, 1533 n. s. (p. 323). — 20555. Déclaration de l'hommage rendu par Adrien Le Loutrel, écuyer, au nom d'Adrien Le Loutrel, écuyer, son père, pour la seigneurie de Saint-Aubin-[sur-Risle], échue audit Adrien père, par suite du décès de Christophe Le Loutrel, son père. Paris, 28 fév. 1532, 1533 n. s. (p. 324). — 20696. Déclaration de foi et hommage de Nicolas La Vieille, écuyer, s[r] de Montigny, grenetier du grenier à sel de Rouen, pour le fief d'Écaquelon et du Bois-Héroult, mouvant en quart de fief de haubert de Pont-Audemer. Paris, 25 fév. 1533, 1534 n. s.

Digitized by Google

(p. 351). — 20699. Déclaration de l'hommage de Jacques de Pommereuil pour la seigneurie dudit lieu, vicomté et châtellenie de Conches. Paris, 2 mars 1533, 1534 n. s. (p. 351). — 20700. Déclaration de l'hommage de Jean Le Velu, écuyer, pour la seigneurie de Sotteville, vicomté de Conches. Paris, 3 mars 1533, 1534 n. s. (p. 351). — 20818. Mandement au Grand Conseil de donner avis sur la requête des habitants de Chambrais tendant à obtenir une exemption d'impôts afin de rebâtir leur ville, entièrement détruite au mois de juillet 1534 [11-17 oct. 1534] (p. 374). — 20901. Déclaration de l'hommage de Guillaume de Livet, écuyer, pour le fief de haubert d'Asnières, paroisse de Saint-Gervais-d'Asnières, et le quart de fief de Giard, paroisse du Thuit-Signol. Rouen, 29 avril 1535 (p. 390). — 20907. Déclaration de foi et hommage de Richard Guérard pour le fief des Loups, à la Haye-Malherbe, mouvant de Pont-de-l'Arche. Saint-Julien près Rouen, 3 mai 1535 (p. 391). — 20909. Déclaration de foi et hommage de Jean Guérin, lieutenant général en la vicomté de Rouen, pour la seigneurie du Landin, mouvant de Pont-Audemer. Saint-Julien-lez-Rouen, 4 mai 1535 (p. 392). — 21078. Déclaration de foi et hommage de Jean des Serpens, protonotaire du Saint-Siège apostolique et abbé commendataire de l'abbaye de N.-D. de Cormeilles, pour le temporel de ladite abbaye. Lyon, 30 juin 1536 (p. 423). — 21125. Lettres accordant à François d'Orléans, duc de Longueville, délai jusqu'à sa majorité pour rendre l'hommage dû au roi pour ledit duché et ses dépendances (seigneurie d'Étrépagny, etc.). Lyon, 6 oct. 1536 (p. 432). — 21141. Provisions de l'office de procureur du roi en l'élection d'Évreux, en faveur de Robert Le Vicomte, licencié ès lois, au lieu de Jean Le Chandelier, décédé. Amboise, 17 nov. 1536 (p. 436). — 21219. Provisions pour Claude d'Annebaut, seigneur et baron de Retz, de l'office de lieutenant général en Normandie. 7 mars 1536, 1537 n. s. (p. 450). — 21415. Provisions de l'office de procureur du roi en l'élection de Gisors, en faveur de Jacques de La Barre, sur la résignation faite à son profit par Pierre, son père. La Côte-Saint-André, 1er mai 1538 (p. 488). — 21451. Déclaration de foi et hommage de Philippe de Roncherolles, baron de Heuqueville et du Pont-Saint-Pierre, pour la moitié et demie dudit Pont-Saint-Pierre, mouvant de Rouen. Saint-Germain-en-Laye, 12 sept. 1538 (p. 494). — 21491. Provisions d'un office d'élu en l'élection d'Évreux en faveur de Mathieu Postis, écuyer, seigneur du Vieil-Évreux, au lieu de Jean du Souchey, décédé. Chantilly, 24 nov. 1538 (p. 501). — 21492. Déclaration de l'hommage de Jean Haëtte, écuyer, pour le sixième de fief de la Glassonnière, vicomté de Beaumont-le-Roger, à lui échu par suite du décès d'Yvon, son père. Paris, 26 nov. 1538 (p. 501). — 21494. Déclaration de l'hommage de Charles d'Achey, chevalier, pour la seigneurie de Serquigny, mouvant du comté de Beaumont-le-Roger. Paris, 27 nov. 1538 (p. 502). — 21496. Déclaration de foi et hommage de Guillaume Cuiller, seigneur de Saint-Wulfran, paroisse de Saint-Paul-sur-Risle, pour ladite seigneurie, mouvant de Pont-Audemer. Paris, 27 nov. 1538 (p. 502). — 21497. Déclaration de foi et hommage de Georges Mahiel, écuyer, pour le huitième du fief du Bosc, paroisse de Valletot, mouvant de Pont-Audemer. Paris, 27 nov. 1538 (p. 502). — 21498. Déclaration

Digitized by Google

de foi et hommage de Guillaume Godefroy, chanoine de l'église Saint-Louis de la Saussaye, comme procureur du chapitre de ladite église, pour le fief de Cormeilles et le reste de la temporalité de ladite église. Paris, 28 nov. 1538 (p. 502). — 21507. Déclaration de foi et hommage de Jean de Genouville, écuyer, pour le huitième de fief de la Poterie, en la paroisse de Foulbec, mouvant de Pont-Audemer. Paris, 1er déc. 1538 (p. 504). — 21515. Déclaration de l'hommage de Claude Le Sénéchal, écuyer, pour la seigneurie de Jourcy, paroisse de Saint-Vincent-du-Boulay et environs. Paris, 5 déc. 1538 (p. 505). — 21516. Déclaration de foi et hommage de Pierre Costart, procureur de Guillaume Costart, son père, pour la vavassorie de la Londe, paroisse de Saint-Maclou-la-Campagne, mouvant de Pont-Audemer. Paris, 5 déc. 1538 (p. 506). — 21517. Déclaration de l'hommage d'Henri Filleul pour le quart de fief appelé le fief de Willerville, paroisse de Saint-Martin-le-Vieux et environs. Paris, 5 déc. 1538 (p. 506). — 21518. Déclaration de l'hommage de Jean Le Roy, écuyer, pour le quart de fief dit « le fief d'Anière », paroisses de Boisney, Berthouville, Plasnes et environs. Paris, 5 déc. 1538 (p. 506). — 21524. Déclaration de l'hommage de Pierre Hareng, écuyer, pour le huitième de fief du Gontier, paroisse de Vitot. Paris, 7 déc. 1538 (p. 507). — 21525. Déclaration de foi et hommage d'Emond Le Tenneur, écuyer, pour le fief Viels, à Écaquelon, mouvant de la vicomté de Pont-Authou, à lui appartenant à cause de Catherine, fille de feu Jean Vipart, sa femme. Paris, 7 déc. 1538 (p. 507). — 21526. Déclaration de foi et hommage de Jacques Calais, écuyer, pour le fief de haubert appelé le fief de Manneville-la-Raoult, mouvant du comté de Montfort-sur-Risle ou de la vicomté de Pont-Authou et Pont-Audemer. Paris, 7 déc. 1538 (p. 507). — 21529. Déclaration de foi et hommage de Jean de Quièvremont, licencié ès lois, pour la seigneurie de Heudreville [-sur-Eure], mouvant de la terre d'Autheuil, appartenant au baron de la Ferté-Fresnel, dont le roi a la garde pendant sa minorité. Paris, 10 déc. 1538 (p. 508). — 21535. Déclaration de l'hommage de Robert Du Val, pour le quart de fief noble de Ressancourt, paroisse de Berthouville, relevant de Beaumont-le-Roger. Paris, 12 déc. 1538 (p. 509). — 21536. Déclaration de l'hommage de Jean Le Bis, écuyer, pour le fief de haubert de la Haye-Saint-Christophe, paroisse de la Haye-Saint-Sylvestre. Paris, 12 déc. 1538 (p. 509). — 21549. Déclaration de l'hommage de Robert de Bois-l'Évêque, écuyer, pour le quart de fief de Saint-Léger-le-Gauthier et la huitième partie du fief d'Omonville, paroisse du Tremblay, à lui échus par suite du décès de Robert de Bois-l'Évêque, son père. Paris, 17 déc. 1538 (p. 512). — 21553. Déclaration de foi et hommage de Denis de Brevedent, conseiller au Parlement de Rouen et aumônier ordinaire du roi de Navarre, pour la seigneurie de Vannecrocq, mouvant de Pont-Audemer. Paris, 18 déc. 1538 (p. 513). — 21557. Déclaration de l'hommage de Jacques Postel, écuyer, pour la seigneurie des Minières, mouvant de Conches et de Breteuil, à lui échue par suite du décès de Thomas, son père. Paris, 19 déc. 1538 (p. 513). — 21559. Déclaration de foi et hommage de Jean Le Normant, seigneur de Beaumont et de Tournetot, pour le fief de haubert qu'il possède à Beaumont, et les fiefs de Tournetot

Digitized by Google

et la Bataille, à Bourneville, mouvant de Pont-Audemer. Paris, 19 déc. 1538 (p. 514). — 21560. Déclaration de foi et hommage de Pierre Du Quesne, écuyer, seigneur de Caillouet, pour ledit fief, sis à Bourneville, mouvant de Pont-Audemer. Paris, 19 déc. 1538 (p. 514). — 21564. Déclaration de l'hommage de David du But, écuyer, pour le quart de fief de Tournedos, vicomté d'Évreux. Paris, 23 déc. 1538 (p. 514). — 21568. Déclaration de foi et hommage de Thomas Le Sec, écuyer, pour la moitié du fief de Glos-sur-Risle, mouvant de Pont-Audemer. Paris, 28 déc. 1538 (p. 515). — 21569. Déclaration de foi et hommage d'Alexandre de Courcy, prêtre, écuyer, pour un quart de fief de haubert nommé le fief du Plessis de Bouquelon, mouvant de Pont-Audemer. Paris, 28 déc. 1538 (p. 516). — 21599. Déclaration de l'hommage rendu par Nicolas Cardon, au nom de Pierre Cardon, son père, pour la seigneurie de la Chapelle-Bayvel, jadis possédée par Jean Baignard et échue audit Pierre par suite du décès de Thomas Cardon, son père. Paris, 10 janv. 1538, 1539 n. s. (p. 521). — 21613. Déclaration de l'hommage rendu par Suzanne de Boissay, veuve de Louis de Gouvy, pour la seigneurie de la Cour-du-Bois, à Muids. Paris, 17 janv. 1538, 1539 n. s. (p. 523). — 21632. Déclaration de foi et hommage de Laurent de la Rue, écuyer, pour le fief de Chopillart, paroisse de la Haye-Aubrée, et le fief du Valcoquin, paroisse de Honguemare, mouvant de Pont-Audemer. Paris, 31 janv. 1538, 1539 n. s. (p. 527). — 21665. Déclaration de l'hommage rendu par Guillaume de Mallebouc pour la seigneurie de Bois-Nouvel, châtellenie de Breteuil, lui appartenant à cause de Jeanne de La Noue, sa femme. Paris, 20 fév. 1538, 1539 n. s. (p. 532). — 21670. Déclaration de foi et hommage de Robert de Pommereul, premier écuyer du roi, pour la seigneurie d'Anffreville-sur-Iton, mouvant de Pont-de-l'Arche. Paris, 20 fév. 1538, 1539 n. s. (p. 533). — 21678. Déclaration de l'hommage de Jean de Franqueville, écuyer, pour la seigneurie de Collandres, quart de fief de haubert. Paris, 24 fév. 1538, 1539 n. s. (p. 535). — 21679. Déclaration de l'hommage de Pierre Le Huré, pour la portion de fief noble appelée le fief de Drucourt, dit Bosc-Drouet. Paris, 24 fév. 1538, 1539 n. s. (p. 535). — 21719. Déclaration de l'hommage de Jacques Le Loutrel, pour la seigneurie de Saint-Aubin-sur-Risle. Paris, 8 mars 1538, 1539 n. s. (p. 542). — 21720. Déclaration de l'hommage d'Adrien Le Loutrel, pour la seigneurie des Jardins, paroisse de Thevray. Paris, id. (p. 543). — 21749. Déclaration de l'hommage de Louis Du Val, écuyer, pour les seigneuries du Val et de Beaumontel, mouvant du comté de Beaumont-le-Roger. Paris, 20 mars 1538, 1539 n. s. (p. 548). — 21759. Déclaration de l'hommage de Jacques Bénard, licencié ès lois, pour la sergenterie fieffée et héréditaire de la ville et des faubourgs de Conches. Paris, 26 mars 1538, 1539 n. s. (p. 550). — 21760. Déclaration de l'hommage de Noël Guillart pour la seigneurie de Berville, châtellenie de Conches, à lui échue par suite du décès de Jean, son père. Paris, id. (p. 550). — 21782. Déclaration de l'hommage de Louis de Luxembourg, chevalier, comte de Roucy, pour la baronnie d'Ivry-la-Chaussée, mouvant du château d'Évreux. Paris, 12 avril 1539 (p. 554). — 21806. Déclaration de foi et hommage de Jacques Mazeline, écuyer, seigneur de Quetomare (Hectomare), pour

Digitized by Google

ladite seigneurie. Paris, 2 mai 1539 (p. 559). — 21807. Déclaration de l'hommage rendu par Jacques Girard, au nom de Jean d'Auvergny, malade, pour la seigneurie d'Auvergny, fief de haubert. Paris, 6 mai 1539 (p. 559). — 21825. Déclaration de foi et hommage de Raoul Bouchery, seigneur de la Motte, pour ledit fief, sis à N.-D.-du-Vaudreuil, mouvant du Vaudreuil. Paris, 11 juin 1539 (p. 563). — 21846. Déclaration de l'hommage de Georges Lassolut pour le quart de fief de haubert de Rosné (*aliàs* Rosney, Rosny ou Rony), paroisse de Boisset-Hennequin, lui appartenant conformément au traité de son mariage avec Gillette Loubert. Paris, 21 juin 1539 (p. 566). — 21908. Provisions d'un office d'élu en l'élection de Gisors en faveur de Robert Durieu, sur la résignation de Charles de Fontaines. Compiègne, 18 oct. 1539 (p. 577). — 21939. Déclaration de l'hommage d'Henri Jubert, écuyer, pour la seigneurie de la Fortelle-Brancart et partie de celle de Douains. Paris, 29 déc. 1539 (p. 583). — 21940. Déclaration de foi et hommage de Pierre Le Sens, écuyer, avocat au Parlement de Rouen, pour la vavassorerie noble du Gros-Pommier, paroisses de Fourmetot et Corneville, mouvant de la vicomté de Pont-Audemer. Paris, 30 déc. 1539 (p. 583). — 21942. Déclaration de foi et hommage de Jean Du Fay, abbé de N.-D. de Corneville, pour ladite abbaye et les fiefs de la Vigne et de la Vacquerie, mouvant de Pont-Audemer. Paris, 31 déc. 1539 (p. 583). — 21945. Déclaration de foi et hommage de Jean de Clères, fils de feu Georges de Clères, châtelain de Clères, pour ladite seigneurie et pour les fiefs de Nézé, Mézières, Panilleuse et Pressagny-le-Val, mouvant du duché de Normandie, pour la seigneurie de la Croix-Saint-Leufroy, mouvant du comté d'Évreux, pour la seigneurie de Goupillières, mouvant de Beaumont-le-Roger, etc. Paris, 4 janv. 1539, 1540 n. s. (p. 584). — 21977. Lettres de réception du serment de fidélité de François de Laval, évêque de Dol, pour la seigneurie de Saint-Samson-sur-Risle, mouvant de Rouen. Abbeville, 4 mars 1539, 1540 n. s. (p. 590). — 22037. Déclaration de l'hommage de Georges de Mainemares, seigneur de Bellegarde, pour un fief de haubert appelé le fief de Tranchevilliers, châtellenie de Nonancourt. Vatteville, 4 août 1540 (p. 602). — 22052. Mandement au vicomte de Beaumont-le-Roger, touchant la levée de certaines aides en Normandie. Anet, 23 sept. 1540 (p. 605). — 22085. Déclaration de foi et hommage de Guy, comte de Laval, pour les seigneuries de Radepont, Pont-Saint-Pierre et Bourg-Beaudoin, mouvant du duché de Normandie. Fontainebleau, 4 déc. 1540 (p. 612). — 22111. Déclaration de foi et hommage de Robert Briselet, licencié ès lois, pour la terre et prévôté de Tournedos-sur-Seine, mouvant du Vaudreuil. Cléry, 17 fév. 1540, 1541 n. s. (p. 617). — 22344. Mandement aux commissaires chargés de juger en dernier ressort les procès engagés par suite de la réformation de la forêt d'Orléans, de connaître des appels de Robert de Pommereul, seigneur du Moulin-Chappel, commis à la réformation des forêts de Normandie. Vauluisant, 31 mars 1541, 1542 n. s. (p. 659). — 22351. Mandement aux mêmes commissaires de connaître des réclamations élevées par le duc de Guise, au nom de son petit-fils le duc de Longueville, contre Robert de Pommereul, maître des eaux et forêts en Normandie, au sujet de certains droits d'usage exercés dans la forêt

} de Clinchamp 1560.

Digitized by Google

de Lyons par ledit duc de Longueville, comme seigneur d'Étrépagny. Abbaye de Vauluisant, 3 avril 1541, 1542 n. s. (p. 661). — 22438. Mandement au Parlement de Rouen de recevoir Nicolas Cordier en l'office de vicomte d'Évreux, dont le roi l'a pourvu. 3 juillet 1542 (p. 676). — 22509. Provisions, en faveur de Jean Volland, de l'office nouvellement créé de receveur général des diocèses, élections et vicomtés de Rouen, Pont-de-l'Arche, Caudebec, Montivilliers, Arques, Neufchâtel, Gisors, Évreux, Conches, Breteuil, Beaumont-le-Roger, Bernay, Lisieux, Orbec, Auge, Pont-Audemer, Alençon, Argentan, Domfront, Verneuil et le Perche. Paris, 4 fév. 1542, 1543 n. s. (p. 689). — 22526. Provisions, sur la présentation de Robert Stuart, seigneur d'Aubigny, de l'office de vicomte de Beaumont-le-Roger, en faveur de Robert de Boislévêque, licencié ès lois, au lieu de Jacques Bellenger, décédé. Fontainebleau, 5 mars 1542, 1543 n. s. (p. 693). — 22540. Déclaration de foi et hommage de Jacques de Brèvedent, conseiller au Parlement de Rouen, pour la seigneurie de Vannecrocq, mouvant de Pont-Audemer. Fontainebleau, 27 mars 1543, (p. 696). — 22640. Déclaration de foi et hommage de Claude Jubert, conseiller au Parlement de Rouen, pour le fief du Val, mouvant de Pont-Audemer. Paris, 1er juillet 1543 (p. 715). — 22644. Déclaration de l'hommage de Simon de la Boucque pour la seigneurie du Moulin-Noël, à Bernay. Paris, 6 juillet 1543 (p. 716). — 22676. Lettres d'anoblissement, moyennant 900 écus d'or soleil, pour Guillaume d'Irlande, avocat en cour laie, seigneur du Mesnil-Godement, demeurant à Bernay. Sainte-Menehould, sept. 1543 (p. 722). — 22681. Lettres d'anoblissement, moyennant 750 écus d'or soleil, pour Pierre Pillon, seigneur du Breuil, grènetier de Pont-Audemer. Sainte-Menehould, sept. 1543 (p. 723). — 22759. Lettres d'anoblissement, moyennant 400 écus d'or soleil, pour Blaise, fils de Godefroy Loubert, seigneur de Martainville, Neuilly et Longuehaye, demeurant à Pacy. Fontainebleau, fév. 1543, 1544 n. s. (p. 740). — 22853. Déclaration de l'hommage de Charles de Melun, seigneur de Normanville, pour la seigneurie de Caër et la baronnie de Landes. Paris, 1er juillet 1544 (p. 758). — 22877. Provisions de l'office d'élu en la vicomté de Pont-de-l'Arche, en faveur de Robert d'Escambosc, avocat en cour laie, demeurant à Louviers, sur la résignation faite à son profit par Jacques Challenge. Villers-Cotterets, 13 août 1544 (p. 764). — 22898. Provisions, en faveur de Jacques Langlois, moyennant 750 l., de l'office de receveur des aides en l'élection d'Évreux, mis aux enchères par suite de la destitution de Robert du Saffray. Arques, 17 oct. 1544 (p. 768). — 22899. Confirmation de la nomination, faite par Nicolas de Poncher, président à la chambre des Comptes de Paris, et Louis Prudhomme, général des finances de Normandie, commissaires députés en Normandie pour l'exécution de l'édit sur les gabelles, de Thomas Rougeulle à l'office de receveur du magasin à sel d'Évreux et de la chambre à sel de Conches, remplaçant l'office supprimé de grènetier desdits lieux. Vernon, 25 oct. 1544 (p. 769). — 22903. Confirmation de la nomination, faite par Nicolas de Poncher et Louis Prudhomme, de Nicolas Le Bienvenu à l'office de receveur du magasin à sel de Pont-Audemer et de la chambre à sel de Quillebeuf, remplaçant, avec 50 l. d'augmentation de gages, l'office supprimé

Digitized by Google

de grènetier de Pont-Audemer et de la chambre de Quillebeuf. Saint-Germain-en-Laye, 30 oct. 1544 (p. 770). — 22962. Edit de création d'un prévôt à Gisors, Andely, Vernon et Neufmarché. Fév. 1544, 1545 n. s. (p. 782). — 23008. Déclaration de foi et hommage de Jean d'Erquembourc, pour la seigneurie de Tourville, mouvant de Pont-Audemer. Touques, 29 juin 1545 (p. 791). — 23009. Déclaration de foi et hommage d'Olivier Nolent, écuyer, pour le fief de Tourville, dit Fatouville, mouvant de Touques, et pour le fief de Couillerville, mouvant de Conches. Touques, 1er juillet 1545 (p. 791). — 23143. Provisions pour Pierre Du Fay de l'office de vicomte et receveur ordinaire de Pont-Authou et Pont-Audemer, en remplacement de Guillaume Testu. 26 sept. 1546 (p. 817). — 23179. Don à Claude d'Annebaut, maréchal et amiral de France, lieutenant général en Normandie en l'absence du dauphin, des château, ville et seigneurie de Compiègne, pour en jouir sa vie durant. 3 fév. 1546, 1547 n. s. (p. 824). — Etc.

909 *bis*. *La Chambre des Comptes de Paris*. Notice et état sommaire de 3363 registres de comptabilité des XVIIe et XVIIIe siècles versés aux Archives nationales en 1889. Signé : A. BRUEL. — *Biblioth. de l'Ecole des chartes*, LV, p. 115-124.

Entre autres, états des finances dans la généralité d'Alençon de 1759 à 1790, et dans la généralité de Rouen (1759-1786).
Tirage à part : Paris, A. Picard et fils, 1894. In-8.

910. *Recueil des actes du Comité de salut public, avec la correspondance officielle des représentants en mission et le registre du conseil exécutif provisoire*, publié par F.-A. AULARD, professeur d'histoire de la Révolution française à la Faculté des lettres de Paris. Tome septième. 22 sept. 1793-24 oct. 1793. — Paris, Impr. nat., 1894. In-8. Cf. nos 1210-1212.

Au revers du faux-titre : « Se trouve à Paris, à la libr. Hachette et Cie... »

Lettres de Robert Lindet et d'Oudot, représentants à l'armée des côtes de Cherbourg, p. 7, 20, 45, 60, 74, 200, 306, 328, 365, 383, 427, 471, 505, 506, 518, 541. — Lettres du Comité de salut public à R. Lindet, p. 16, 502. — Comte sera remboursé des dépenses par lui faites au cours de sa mission dans l'Eure et le Calvados, p. 131. — Opérations de Delacroix, Legendre et Louchet dans l'Eure, notamment à Verneuil, p. 137. — Du Roy en mission à Châlons-sur-Marne, p. 300. — Mission de Francastel à l'armée de l'Ouest, p. 395. — Lettres de Francastel, p. 544, 545, 611. — Le général Turreau à l'armée des Pyrénées orientales, p. 337, 617. Etc. — Sur Delacroix, représentant d'Eure-et-Loir, né à Pont-Audemer, *passim*.

911. *Procès-verbaux du Comité d'instruction publique de la Convention nationale*, publiés et annotés par M. J. GUILLAUME. Tome

Digitized by Google

deuxième : 3 juillet 1793-30 brum. an II (20 nov. 1793). — Paris, impr. nat., 1894. In-8.

Le faux titre est ainsi conçu : « Collection de documents inédits sur l'histoire de France, publiés par les soins du ministre de l'instruction publique. » Au revers de ce faux titre : « Se trouve à Paris, à la libr. Hachette et Cie. »

Courtes notices sur Bouillerot (p. XCII), Du Roy (p. XCV), Francastel (id.), Thomas Lindet (p. XCIX), députés de l'Eure. Ces personnages sont mentionnés à plusieurs reprises dans le volume. — P. 775-776 : Texte de la déclaration de Thomas Lindet abdiquant l'évêché de l'Eure et renonçant à toute fonction ecclésiastique.

Le t. Ier parut en 1891 ; il contient notamment de courtes notices sur Buzot, Delacroix, Robert Lindet, etc.

912. *Correspondance générale de Carnot*, publiée, avec des notes historiques et biographiques, par Etienne CHARAVAY, archiviste-paléographe. Tome II : mars-août 1793. — Paris, impr. nat., 1894. In-8. — Cf. n° 895.

Au revers du faux titre : « Se trouve à Paris, à la librairie Hachette et Cie. »

P. 423-424 : Buzot, commandant du bataillon de l'Eure, frère du conventionnel. — P. 162 : le contingent du département de l'Eure à Lille. — P. 70, note 1 : ordre d'arrêter « le nommé Baptiste, ci-devant aide de camp de Dumouriez ». — *Passim :* Delacroix, député d'Eure-et-Loir, né à Pont-Audemer.

913. Etudes documentaires sur la Révolution française. *La Vendée patriote*, 1793-1795, par Ch.-L. CHASSIN. T. III. — Paris, Paul Dupont, édit., 1894. In-8.

Les deux premiers volumes parurent en 1893.

P. 329 : Le général Turreau prend le commandement de l'armée de l'Ouest (27 nov. 1793) ; p. 496 : il décide une guerre d'extermination ; p. 424 : lettre de Francastel, représentant à l'armée de l'Ouest, aux administrateurs du département de Maine-et-Loire (16 déc. 1793).

914. *Notes inédites sur quelques-uns des premiers glorificateurs de Nicolas Poussin en Normandie*, [par E. VEUCLIN]. — *Ann. des cinq départ. de la Normandie*, 61e année, 1894, p. 106-111.

Harou (Jean-Baptiste-Philippe), dit Romain Harou, né à Bernay (1760-1822) ; Lebrun (Jean-François), curé de Dampierre-en-Bray (1732-1803) ; Hamot (Romain), de Vigny (Seine et-Oise).

915. *Armorial du premier Empire.* Titres, majorats et armoiries concédés par Napoléon Ier. Par le vicomte A. RÉVÉREND, directeur de l'*Annuaire de la noblesse de France*. Tome Ier (Lettres A, B, C). —

Digitized by Google

Paris, au bureau de l' « Annuaire de la noblesse », 25, rue Fontaine, et chez Alph. Picard et fils, édit., 1894. In-8, XXVI-[2]-295 p. (20 fr.; 15 fr. pour les souscr.)

Barbé-Marbois (mort à Noyers); *Bignon* (de Mesnil-Verclives); *Blanmont* (né à Gisors); *Bourlier* (évêque d'Evreux); *Chrestien de Fumechon* (né à Thibouville); *Clément de la Roncière* (mort à Incarville).

916. *Mémoires pour servir à l'histoire de Napoléon Ier* depuis 1802 jusqu'en 1815, par le baron Claude-François de MÉNEVAL, secrétaire du portefeuille de Napoléon,... Edition entièrement refondue. Ouvrage complété par des documents inédits, publié par les soins de son petit-fils, le baron de MÉNEVAL (Napoléon-Joseph-Ernest). — Paris, E. Dentu, édit., 1894. 3 vol. in-8 de VIII-XIII-486, [4]-560 et [4]-634 p., avec portraits et fac-simile h. t. (22 fr. 50).

Exécution de Frotté à Verneuil, I, 32; Barbé-Marbois, I, 160; II, 9, 10, 126; le baron de Breteuil, I, 166; l'abbé de Broglie, grand aumônier, I, 387, 388; l'impératrice Joséphine à Navarre, II, 295, 361, 362, 438; III, 243.

917. Histoire de mon temps. *Mémoires du chancelier Pasquier*, publiés par M. le duc d'AUDIFFRET-PASQUIER, de l'Académie française... — Paris, libr. Plon; E. Plon, Nourrit et Cie, impr.-édit. Cinq volumes in-8 de XI-536, [4]-458, [4]-448, [4]-550 et [4]-581 p. Les deux premiers portent la date de 1893, les trois autres celle de 1894. Le tome Ier contient 3 portr. en héliogr. (40 fr.)

Le t. VI (et dernier) porte la date 1895.

T. IV, p. 109-110 : M. de Marbois et la duchesse de Plaisance; p. 239-240 : affaire Wilfrid Regnault, à Amfreville-la-Campagne (1817); p. 293-294 : le *secret* de M. Bignon.

918. *David d'Angers. Nouvelles lettres du maître et de ses contemporains, suivies de dernières lettres de l'artiste et de ses correspondants*, publiées par M. Henry JOUIN, secrétaire de l'Ecole des beaux-arts. — Mâcon, Protat frères, imp., 1894. In-8, 211 p., avec 1 portr. de David d'Angers.

Tirage à part, à petit nombre, du n° 634.

XVI. *Casimir Delavigne à David.* (La Madeleine, 26 sept. 1825.) — CXLI. *Ernest de Blosseville à David.* (Amfreville-la-Campagne, 13 janvier 1855.) [Portraits de Jules de Blosseville.]

919. *L'armée à l'Académie*, par C. de LA JONQUIÈRE, capitaine d'ar-

Digitized by Google

tillerie,... — Paris, Perrin et Cie, lib.-édit., 1894. In-8, x-451 p. (7 fr. 50).

Le duc de la Force, [seigneur de la Boulaye], p. 87-91; le maréchal de Belle-Isle, [duc de Gisors], p. 121-131; le comte de Salvandy, [député de l'Eure, mort à Graveron], p. 435-440.

920. *Monnaies gauloises recueillies dans la forêt de Compiègne.* Signé : H. DE LA TOUR. — *Revue numismatique*, 3e série, t. XII, p. 12-46, avec une pl. h. t. Cf. no 921.

Aulerci Eburovices, Veliocasses, etc.

921. H. DE LA TOUR. *Monnaies gauloises recueilllies dans la forêt de Compiègne.* (Extr. de la *Revue numismatique*, 1894.) — Paris, chez C. Rollin et Feuardent, 1894. In-8, [2]-35 p. et 1 pl. h. t.

922. *Antiquités nationales. Description raisonnée du musée de Saint-Germain-en-Laye. Bronzes figurés de la Gaule romaine*, par Salomon REINACH,... conservateur-adjoint des musées nationaux. Ouvrage orné d'une héliogr. et de 600 dessins par J. Devillard et S. Reinach. — Paris, libr. de Firmin-Didot et Cie. S. d. (1894). In-8, XVI-384 p. (10 fr.)

L'héliogravure, en frontispice, représente « le Jupiter d'Evreux ». P. 29 : Le Jupiter d'Evreux. — P. 230-232 : Buste de femme (?) trouvé dans la forêt de Beaumont-le-Roger, avec fig. (p. 231). — P. 293 : Faucon (?) découvert à Berthouville, avec fig. — P. 349 : Objet indéterminé, en forme de lyre ou de sistre, trouvé à Berthouville, avec fig. — P. 355 : Œil votif trouvé à Berthouville, avec fig.

923. *Dictionnaire normand-français*, par Ch. POREL (*Suite*). — *Le Progrès andelysien*, nos des 21 et 28 janvier. Cf. 638.

Inachevé.
Reproduit dans *le Gaillonnais* des mêmes dates.

924. Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts. *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Départements.* T. XVI : *Aix*, par M. l'abbé ALBANÈS. — Paris, libr. Plon ; E. Plon, Nourrit et Cie, imp.-édit., 1894. In-8. (15 fr.)

78 (84 — R. 821). « Notables procès criminels », [dont celui d'Enguerrand de Marigny]. XVIIIe s. — 79-80 (85-86 — R. 916). Procès criminels. [Dans le t. Ier, procès de Charles de Melun, baron de Landes]. XVIIIe siècle. — 107 (835 — R. 57, 351). Recueil de pièces concernant le clergé : P. 305. « Lettre de M. le cardinal Du Perron au roy Henry le Grand, touchant le différent du pape Paul V avec les

Digitized by Google

Vénitiens. 1607. » XVIIIe s. — 199 (142 — R. 792). Lettres de Guillaume Pélissier, évêque de Maguelonne, ambassadeur de François Ier à Venise (1540-1542), dont 38 lettres au maréchal d'Annebaut. XVIIe s. — 201-215 (1019-1033 — R. 790). Correspondance littéraire de Peiresc avec les savants de son temps. 15 vol, Parmi les correspondants de Peiresc : Le Batelier, Du Perron. XVIIIe et XIXe s. — 417 (207 — R. 413). « Généalogie des anciens seigneurs et princes souverains de l'Allemagne et des Gaules, » par René de Préteval, marquis de Clères et de Panilleuse (1673-1674). 1673-1679. — 684. (248 — R. 647). « Mémoire sur le gouvernement de Lyon », par d'Herbigny [de Thibouville], intendant. XVIIIe s. — 692 (252 — R. 745). « Mémoire sur la généralité d'Orléans, » par de Bouville, [baron de Dangu], intendant. XVIIIe s. — 694 (256 — R. 55). « Mémoire de la province d'Alençon et du Perche, » par de Pomereu, intendant. XVIIIe s. — 700 (261 — R. 889). « Mémoire concernant la généralité de Rouen, » par de la Bourdonnaye, intendant. Fol. 58 : « Mémoire sur la généralité du pays et duché d'Alençon, dressé par M. Pomereu, maistre des requestes en 1698. » XVIIIe s. — 839 (781 — R. 498, 682, 968). « Recueil U. Pièces historiques. » 2° Lettres de M. de Rougé au maréchal de Broglie, de M. de Broglie à M. de Rougé et à M. de Narbonne. XVIIe et XVIIIe s. — 1151-1157 (520-526 — R. 492). Collection de généalogies formée par J.-B. Hautin, conseiller au Châtelet de Paris, de 1600 à 1640. Parmi ces généalogies : Montmorency, Melun, Allègre, Harcourt, Le Veneur, Rouville, Montenay, de Marle, du Bec, Pileadvoyne, Picart. — Etc.

925. Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts. *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Départements.* T. XXIII. *Bordeaux*, par Camille COUDERC,... — Paris, libr. Plon; E. Plon, Nourrit et Cie, imp.-édit., 1894. In-8.

15. Nicolaï de Lyra postilla in Vetus Testamentum. XIVe s. 2 vol. P. 17. — 32. Nicolai de Lyra postilla super Psalmos. XIVe s. P. 22. — 285. Nicolai de Aquaevilla sermones de sanctis. XIIIe siècle. P. 157. — 291. Guidonis Ebroicensis sermones. XIVe s. P. 160. — 386. Recueil de pièces sur le commerce du sel. [Lettres de et à M. de Tourny, intendant de Guyenne]. XVIIIe s. P. 206. — 406. Mélanges. XVe s. [Fol. 70 v°. Note au sujet d'une sentence d'Odart d'Artenville, bailli de Rouen, dans laquelle il fut déclaré que l'abbé de Saint-Ouen n'avait pas de finance à payer au roi, pour l'acquisition du fief de « Boesmesgue », dépendant de la baronnie de Périers, 21 mai 1375.] P. 225. — 693. « Sottisier ». [P. 72 : « Remercîment à M. l'abbé de Chaulieu, par Arrouet. » P. 128-134 : « Epitre à la Duclos, par Arrouet. Epitre du même à Mr le grand prieur. » P. 134 : « Réponse de M. l'abbé de Chaulieu » à la pièce précédente. P. 460 : « Poésies de M. l'abbé de Chaulieu. Son portrait à M. le marquis de La Fare. » P. 469 : Réponse (du même ?) à une lettre en vers de M. l'abbé Courtin.] XVIIIe s. P. 319. — 696. Mélanges. [Fol. 153. Sonnets au Roi ou à Monsieur sur la victoire de Cassel, 1677, par Benserade et autres.] P. 330. — 713 (XLVIII). Collection d'autographes [Brémontier, Tourny]. P. 360. — 713. Recueil de pièces. [LII, p. 19.

Digitized by Google

Plan de Bordeaux, gravé en 1733 par ordre de l'intendant Tourny.] P. 362. — 760. « Chronologie des souverains pontifes,.. de nouveau reveu et corrigé par Christophle Gemma ; traduit de l'italien en français par Mᵉ René de Preteval, chevalier, marquis de Clere et de Panilleuse... » 1671. P. 414. — 1000. Aristotelis opuscula, etc. Fol. 21 vᵒ. Guillelmi [de Conchis « incipiunt moralia philosophorum ». XIVᵉ s. P. 348. — 1038. » Projet d'un canal de jonction de la Garonne à l'Adour,... Troisième rapport », par Brémontier, Paris, 10 juillet 1789. XVIIIᵉ s. P. 565.

926. *Nouvelles acquisitions du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale pendant les années* 1892-1893. Signé : H. Omont. — *Biblioth. de l'Ecole des chartes*, LV, p. 61-114 et 241-258.

4699. Notice du ms. grec 2108 (Nic.-Alex. Maurocordato, Philothei Parerga), par Jean Boivin (1719). — 4709. Recueil de copies de pièces pour servir à l'histoire des XVIIᵉ et XVIIIᵉ s. (XVIIIᵉ s. Parmi ces pièces : Généalogie de la famille de Clermont-Tonnerre). — 4722. Cahier de notes autographes de Charles Lenormant. — 5731. Recueil de pièces diverses, rangées chronologiquement, dont photographie des lettres patentes de Louis XIV contenant érection de la ferme de « la Potterie », près Evreux, en demi-fief de haubert, en faveur de Mathurin Le Cousturier, lieutenant général au bailliage d'Evreux (oct. 1647), — et lettre de Ed. Bignon au duc d'Otrante (15 juillet 1815). — 5383. Recueil de pièces concernant plusieurs localités, entre autres les Andelys, Pacy-sur-Eure, le duché de Gisors, le marquisat de Bizy, la forêt de Vernon (XVᵉ-XVIIIᵉ s.). — 5400. « Chartrier pour Constant Le Gentil, écuyer, sieur de Piencourt,... » avec portraits peints « par Mᵉ Marin Le Bourgeoys, painctre ordinaire du roy Henry IVᵉ ». (XVIᵉ-XVIIᵉ s.). — 5401-5815. Anciens catalogues de la Bibliothèque du Roi et de différentes collections qui sont venus l'accroître. (XVIIᵉ-XIXᵉ s.) Plusieurs de ces catalogues ont été rédigés ou annotés par Jean Boivin. — Etc.

Tirage à part : Paris, A. Picard et fils, 1894. In-8.

927. *Répertoire des sources historiques du moyen âge*, par Ulysse Chevalier. *Topo-bibliographie*. 1ᵉʳ fasc. : A-B. — Montbéliard, Paul Hoffmann, imp.-édit., 1894. Gr. in-8, 528 col. (La couverture impr. sert de titre à ce prem. fasc.)

Articles *Andelys*, *Beaumesnil*, *Beaumont-le-Roger*, *Bec-Hellouin*, *Bernay*, etc.

928. *Résumé des recherches préhistoriques en Normandie. — Bull. de la Soc. norm. d'études préhistoriques*, t. Iᵉʳ, p. 34-140 et plus. planches h. t. Cf. 938.

Avant-propos signé : L. Coutil. — M. Coutil a rédigé la partie de ce travail relative au département de l'Eure (p. 35-74), sauf l'arron-

Digitized by Google

dissement de Pont-Audemer, dû à M. Montier, et l'article *Alizay*, signé : GALLOIS. On trouve aussi, p. 71-74, des *Considérations générales sur l'industrie paléolithique dans l'arrondissement de Pont-Audemer*, signées : A. MONTIER.

Six planches sont relatives au département de l'Eure. Elles représentent des instruments en silex et grès quartzeux trouvés à Radepont, Saint-Julien-de-la-Liègue (2 pl.), Saint-Pierre-du-Vauvray (2 pl.), Saint-Germain-Village et Manneville-sur-Risle.

929. Société libre d'agriculture de l'Eure. Section de Bernay. Séance du 14 janvier 1894. — *Gilbert Maminot, chapelain et premier médecin de Guillaume le Conquérant, évêque de Lisieux*, 1078-1101. Signé : L'abbé PORÉE, curé de Bournainville. — *Journal de Bernay*, 31 janv. 1894.

930. *Les États de Normandie, leurs origines et leur développement au* XIV^e *siècle*, par Alfred COVILLE, professeur à la Faculté des lettres de Lyon. — Paris, impr. nat., 1894. In-8, [6]-423 p. (7 fr. 50).

Nombreuses mentions de localités du département de l'Eure : Acquigny, Andely, Beaumont-le-Roger, le Bec-Hellouin, Bernay, Beuzeville, Breteuil, Cocherel, Conches, Damville, Evreux, le Favril, Garencières, Gisors, Harcourt, Louviers, Lyons-la-Forêt, le Neubourg, Pacy, Pont-Audemer, Pont-Authou, Pont-de-l'Arche, Pont-Saint-Pierre, Vaudreuil, Verneuil, Vernon, le Vexin, etc.

931. *Episodes de l'invasion anglaise. La guerre de partisans dans la haute Normandie* (1424-1429). (*Suite.*) Signé : Germain LEFÈVRE-PONTALIS. — *Biblioth. de l'Ecole des chartes*, LV, p. 259-305. Cf. n^os^ 630, 631, 932.

Le Vexin. Le pays de Bray. — Les partisans et les lignes françaises.

932. *Episodes de l'invasion anglaise. La guerre de partisans dans la haute Normandie* (1424-1429), par Germain LEFÈVRE-PONTALIS. (Extr. de la *Biblioth. de l'Ecole des chartes*, ann. 1894, t. LV.) — Paris, 1894. In-8, 49 p.

Tirage à part du précédent.

933. *La panique anglaise en mai* 1429. Signé : Germain LEFÈVRE-PONTALIS. — *Le Moyen âge*, 1894, p. 81-95. Cf. n° 934.

Intéressant pour l'histoire de l'invasion anglaise dans les régions du département de l'Eure.

934. Extrait du *Moyen âge*, numéro d'avril 1894. *La panique anglaise en mai* 1429, par Germain LEFÈVRE-PONTALIS. — Paris, libr. Emile Bouillon, édit.; Orléans, Herluison, lib., 1894. In-8, 20 p.

Digitized by Google

935. Histoire locale. *Grand Pouillé du diocèse d'Evreux.* — *La Semaine religieuse du diocèse d'Evreux*, nos des 29 sept., 6, 20 oct., 24 nov., 1er, 8 et 29 déc. 1894 (16e ann., p. 623-626, 641-645, 685-688, 780-783, 805-808, 825-828 et 883-885).

Continué en 1895.

Résumé du grand Pouillé conservé aux Archives de l'Eure, G. 22 à 35, avec des notes, L'avant-propos est signé des initiales de l'éditeur, M. l'abbé C. Guéry.

Les parties de ce travail publiées en 1894 comprennent le Chapitre de la cathédrale, la Chantrerie d'Evreux et les archidiaconés d'Evreux, du Neubourg et d'Ouche.

936. *Ecclésiastiques normands émigrés à Maestricht* (1793-1797). Signé : Comte de Marsy. — *Revue catholique de Normandie*, 4e ann., p. 275-284.

Quelques ecclésiastiques du département de l'Eure. — Pas de tirage à part.

937. *Stations de Saint-Aubin et de Saint-Julien-de-la-Liègue, canton de Gaillon (Eure). Station du Vieux-Rouen. Station des Andelys. (Eure).* [Outils préhistoriques. Communication de M. Léon Coutil.] — *Bull. de la Soc. des amis des sc. natur. de Rouen*, 1er sem. 1893, p. 24-25.

938. *Dictionnaire paléoethnologique du département de l'Eure*, par L. Coutil. *Période paléolithique.* — Louviers, imp. (*sic*) Eug. Izambert, 1894. In-8, 42 p. et 4 pl. h. t.

Tirage à part d'une partie du n° 928. On y trouve de même les articles dus à MM. Gallois et Montier. — Les planches représentent des instruments trouvés à Saint-Julien-de-la-Liègue et à Saint-Pierre-du-Vauvray. Les deux planches consacrées à la première localité ne sont pas les mêmes que celles qui figurent au n° 928 ; elles ont été empruntées au n° 1171.

939. *Annales de la communauté des religieuses hospitalières d'Harcourt, diocèse d'Evreux.* Signé : L'abbé C. Guéry, aumônier du lycée d'Evreux. — *Revue catholique de Normandie*, 3e ann., p. 333-367.

Commencé en 1893. Cf. nos 659, 940.

940. *Annales de la communauté des religieuses hospitalières d'Harcourt, diocèse d'Evreux*, par l'abbé C. Guéry, aumônier du lycée d'Evreux. — Evreux, impr. de l'Eure, 1894. In-8, [2]-78 p. et 2 pl. h. t.

Résumé d'un ms. du xviiie siècle écrit par l'une des religieuses de

Digitized by Google

la maison, sœur Agnès Ambroise, dite des Séraphins. L'éditeur y a introduit quelques détails historiques sur les maladreries de Saint-Thomas de Cantorbéry-lez-Harcourt, de Beaumontel, de Longsault, à Brionne, de Bretteville, à Malleville-sur-le-Bec, de l'Ortier, à Appeville-Annebaut, d'Orival près Elbeuf, et les hôpitaux de Beaumont-le-Roger et de Brionne, établissements qui furent tous réunis à l'hôpital d'Harcourt en 1698.

941. *L'instruction primaire dans le département de l'Eure avant* 1789. Signé : W. MARIE-CARDINE. — *La Normandie*, 9e ann., p. 260-270, 311-316, 329-337 (nos de mars, avril et mai 1894).

Pas de tirage à part.
Des extraits de cette étude ont été insérés dans *le Courrier de l'Eure* du 7 mars 1894, et dans le *Journal des Andelys*, nos des 3 et 10 mai 1894.

942. *Glane de notes historiques*, [par E. VEUCLIN]. — *L'Antiquaire de Bernay*, p. 180, 184, 188, 192, 196, 200, 212, 216, 224, 228, 232, 240, 244, 248, 252, 256, 260, 264, 276 (nos 43, 44, 45, 46, 47, 48, 50, 51, 52, 53, 54, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 65).

La Barre, Beaumont-le-Roger, le Bec-Hellouin, Bernay, Bois-Maillard, Boisney, Bonneville-sur-le-Bec, Bougy, Carentonne, le Chamblac, Chambrais, la Chapelle-Gautier, la Croix-Saint-Leufroy, Drucourt, Épreville-en-Lieuvin, Etréville, Evreux, le Favril, Ferrières-Saint-Hilaire, Fontaine-l'Abbé, Gisors, la Goulafrière, Granchain, Grandcamp, Gravigny, les Jonquerets, Lieurey, Livet-en-Ouche, Long-Essart, Louviers, Lyre, Menneval, Morainville-en-Lieuvin, Montreuil-l'Argillé, Nassandres, Neaufles-sur-Risle, Noards, Notre-Dame-d'Epine, Saint-Aquilin-d'Augerons, Saint-Aubin-de-Scellon, Saint-Aubin-du-Vieil-Evreux, Saint-Denis-d'Augerons, Saint-Denis-du-Boscguérard, Saint-Germain-la-Campagne, Saint-Martin-des-Chesnets, Thevray, le Tilleul-Fol-Enfant, Verneusses, etc.

943. *La gratuité de l'instruction dans deux collèges normands au* XVIIIe *siècle*. Extr. d'un mém. lu au Congrès des soc. sav. à la Sorbonne, en 1894. Signé : E. VEUCLIN. — *La Normandie*, 9e année, p. 457-462 (no de sept. 1894).

I. *Collège de la ville de Conches*. — II. *Collège de l'abbaye du Bec-Hellouin*.
Pas de tirage à part.

944. *Notices historiques sur la Révolution dans le département de l'Eure*, par L. BOIVIN-CHAMPEAUX, ancien premier président de la cour d'appel de Bourges,... — Evreux, impr. de Charles Hérissey, 1894. 2 vol. in-8 de [6]-530 et [4]-442 p., avec 9 pl. h. t. (gravures du temps, portraits, fac-similés de documents), dont cinq dans le

Digitized by Google

premier volume et quatre dans le second. (Tiré à cent exempl. et non mis dans le commerce.) — Cf. nos 945 et 1045.

Edition revue, corrigée et très augmentée de l'ouvrage paru sous le même titre en 1868. M. Boivin-Champeaux a réimprimé en appendice (t. II, p. 414-429) la notice sur l'*Affaire Wilfrid Regnault*, [d'Amfreville-la-Campagne], publiée en 1890 (Cf. n° 187).

De longs extraits de cet ouvrage ont été reproduits, sous le titre suivant : *Histoire locale. Episodes de la Révolution dans le département de l'Eure*, dans *le Courrier de l'Eure*, nos des 28, 30 sept. ; 2, 3, 4, 5, 9, 11, 17, 18, 24, 25, 28 oct. ; 1er, 7, 8, 11, 15, 18, 21, 22, 25, 29 nov. ; 2, 6, 9, 12, 13, 16, 19, 20, 23 et 30 déc. 1894. La publication de ces extraits a été continuée en 1895. En outre, le chapitre relatif à l'*Affaire du prince Victor de Broglie*, guillotiné en 1794, a été reproduit dans le *Journal de Bernay*, nos des 2, 6 et 13 juin 1894.

Les *Notices historiques sur la Révolution dans le département de l'Eure* ont été l'objet de plusieurs comptes rendus développés. Citons ceux de M. Ch. Petit, conseiller à la cour de cassation, dans la *Gazette des tribunaux* du 29 juillet 1894 ; de M. J. Félix dans le *Journal de Rouen* du 16 août 1894 ; de M. Tardiveau dans *le Courrier de l'Eure* du 5 sept. 1894 ; de M. Geoffroy de Grandmaison dans *l'Univers* du 24 déc. ; de M. Robiquet dans *la Révolution française* (livr. du 15 janv. 1895) ; de M. Roger Lambelin dans le *Polybiblion* (livr. de juin 1895). Elles ont été présentées le 4 août 1894 à l'Académie des sciences morales et politiques par M. Arthur Desjardins, dont le rapport, inséré dans le *Patriote de Normandie* du 13 août 1894 et dans le *Journal des Débats* du 18 août 1894, a été imprimé au *Compte rendu des séances et travaux de l'Académie des sciences morales et politiques* (54e ann. ; nouv. sér., tome 42, 142e de la coll., p. 649-655).

945. [Formation du département de l'Eure. Vernon dispute à Andely le titre de chef-lieu d'arrondissement.] — *Journal des Andelys*, 14 oct. 1894.

Extr. de l'ouvrage de M. Boivin-Champeaux.

946. *Une pierre de la Bastille* [destinée à la ville de Bernay, déposée à Verneuil. Par E. Veuclin]. — *L'Antiquaire de Bernay*, p. 193 (n° 47).

947. *De Reynal, médecin à Gisors*, [arrêté à Bernay en 1793. Par E. Veuclin.] — *L'Antiquaire de Bernay*, p. 266 (n° 63).

948. *Les hommes de la Normandie. Pouyer-Quertier.* Signé : Edouard Gachot. — *L'Union normande*, 1re ann., n° 38, du 2 au 9 nov. 1894.

Ancien président du conseil général de l'Eure.

Digitized by Google

949. *Le monument Pouyer-Quertier.* — *Le Courrier de l'Eure*, n° du 13 nov. 1894.

Inauguration du monument élevé à Rouen, place Cauchoise(11 nov.). Discours de MM. Laurent, maire de Rouen, Hendlé, préfet de la Seine-Inférieure, et Méline, député.

950. *L'inauguration du monument Pouyer-Quertier.* — *Journal de Conches*, 15 nov. 1894.

Description du monument.

951. *Le monument de Pouyer-Quertier à Rouen.* Signé : Jérôme Doucet. — *L'Illustration*, 17 nov. 1894, avec une vue du monument.

952. [Mort de M. d'Osmoy]. — *Le Courrier de l'Eure*, n° du 9 déc. 1894.

Né à Osmoy, mort à Bonneville-Appetot ; président du Conseil général de l'Eure.

953. *Communication relative au décès d'un sénateur.* [Notice biographique sur M. d'Osmoy, par M. Challemel-Lacour, président du Sénat.] — *Journal officiel : Sénat. Session de 1894. Débats parlementaires*, p. 971-972 (séance du 10 déc.)

Reproduit dans *le Courrier de l'Eure* (12 déc.), *le Progrès républicain* (13 déc.; avec portr.), *la Vallée d'Eure* (13 déc.), le *Journal des Andelys* (13 déc.), *l'Impartial* (13 déc.), *le Républicain de Vernon* (15 déc.), *le Républicain de l'Eure* (15 déc.), le *Journal de Verneuil* (16 déc.).

954. *M. le comte d'Osmoy.* — *Le Rappel de l'Eure*, 12 déc. 1894.

955. *Obsèques de M. d'Osmoy.* — *Le Progrès républicain*, 13 déc. 1894.

Avec le texte des discours de MM. Guindey et Pointu-Norès.

956. *Obsèques de M. d'Osmoy (suite). Discours de M. Loriot, député. Discours de M. Le Bret, président du conseil d'arrondissement de Pont-Audemer. Discours de M. Deschamps.* — *Id.*, 16 déc. 1894.

957. *Le comte d'Osmoy.* Signé : Jacques Reynaud. — *Journal de Verneuil*, 16 déc. 1894.

Reproduit dans *l'Écho de Nonancourt*, 19 déc., et dans *le Réveil de Conches*, 20 déc.

Digitized by Google

958. *Obsèques de M. d'Osmoy.* [Discours de MM. Guindey et Pointu-Norès.] — *Journal de Verneuil*, 16 déc. 1894.

Reproduit dans *l'Écho de Nonancourt*, 19 déc., et dans *le Réveil de Conches*, 20 déc.

959. *Mort de M. le comte d'Osmoy.* [Notice biographique. Discours prononcé aux obsèques par M. Deschamps, maire de Pont-Audemer.] — *La Risle*, 16 déc. 1894.

960. *Obsèques de M. d'Osmoy.* [Discours de M. Loriot.] — *Le Rappel de l'Eure*, 19 déc. 1894.

961. *M. d'Osmoy.* — *Journal du Neubourg*, 19 déc. 1894.

Courte notice biographique et compte rendu des obsèques. Discours de MM. Guindey et Pointu-Norès.

962. Chronique d'un parisien. *Le comte d'Osmoy.* Signé : Léon Bigot. — *Journal de Bernay*, n° du 19 déc. 1894 (avec portrait).

963. *Mgr Sueur, évêque nommé d'Evreux.* — *Les Questions actuelles*, 8e année, t. XXII, p. 274 (n° du 10 fév. 1894).

Portrait et courte notice biographique.

964. *Les nouveaux prélats.* [Portrait de Mgr Sueur, évêque d'Evreux]. — *L'Illustré. Soleil du dimanche*, n° du 18 fév. 1894, p. 4.

965. La célébrité du jour. *M. Sueur, évêque d'Evreux.* [Portrait et biogr.]. — *La Risle*, 11 fév. 1894.

Reproduit dans *le Lovérien* et *l'Elbeuvien* de la même date.

966. *M. Sueur, évêque d'Evreux.* — *Le Rappel de l'Eure*, 17 fév. 1894 (avec portrait).

967. Les dictionnaires départementaux. *Dictionnaire biographique, contenant la liste et les biographies des notabilités dans les lettres, les sciences et les arts, dans la politique, la magistrature, l'enseignement, l'armée, la noblesse, le haut clergé, dans la grande industrie, le grand commerce, l'agriculture, la finance, etc., etc., du département de l'Eure*, avec photographies des notabilités de ce département. — Paris, Henri Jouve, imp.-édit., 1894. In-8, VII p. et [315] p. non paginées, avec 16 portr. h. t. en glyptographie (7 fr. 50).

Les portraits sont ceux de MM. le duc Albert de Broglie, Cassagne, l'abbé Chilard, Fouquet, député, Edouard Gachot, Jules Gentil,

Digitized by Google

l'abbé E. Lecoq, docteur en médecine, Leroy, député, Loriot, député, Lozier, Marin-Thibault, Milliard, sénateur, de Parseval-Deschênes, Louis Passy, Tardiveau, Thorel, député. — L'article Milliard a été reproduit dans *la Lanterne de l'Eure* du 16 juin 1894.

968. *La nouvelle Chambre élue les* 20 *août et* 3 *septembre* 1893. 581 biographies de députés, par Henri GEORGES et Jules GUIGONET. — Paris, libr. Fischbacher, 1894. In-12, 417 p. (3 fr. 50.)

Eure, p. 143-147 : *Passy* (Louis-Paulin), p. 143-144 ; *Fouquet* (Louis-Camille), p. 144-145 ; *Isambard*, p. 145 ; *Leroy* (Modeste), p. 145 ; *Thorel* (Jules-Ernest), p. 146 ; *Loriot* (Charles), p. 146-147 ; Prince de Broglie ; Develle.

969. 1893-1898. *Nos députés*. Biographies et portraits (gravés sur cuivre) de MM. les députés,... — Edité par la Société de l'Annuaire universel, 31, rue Saint-Lazare. S. d. (1894). In-32, XIII-625 p., 4 feuillets supplémentaires sans numérotation, intercalés entre les p. 584 et 585 et un plan h. t. (Couverture illustrée). (1 fr.)

Eure, arr. des Andelys. Passy (*Louis*), p. 150. — *Eure, arr. de Bernay. Fouquet* (*Camille*), p. 151 et ff. supplém. [3]. — *Eure, Evreux* (1re circ.). *Isambard* (*Louis-Edouard*), p. 152. — *Eure, Evreux* (2e circ.). *Leroy* (*Louis-Modeste*), p. 153. — *Eure, arr. de Louviers. Thorel* (*Jules-Ernest*), p. 154. — *Eure, arr. de Pont-Audemer. Loriot* (*Charles*), p. 155. — *Mayenne, arr. Château-Gontier. Prince de Broglie* (*Louis-Alphonse-Victor*), p. 303. — *Meuse, Bar-le-Duc. Develle* (*Paul-Jules*), [ancien député de Louviers], p. 314.

970. *Compte rendu des travaux de la Société* [des amis des arts] en 1893, présenté à l'assemblée générale du 15 avril 1894 par M. Emile HÉRISSAY, vice-président. — *Soc. des amis des arts du dép. de l'Eure. Bull.* IX, 1893, p. 3-23.

Détails biographiques sur MM. Lelièvre, Cheviron, Le Ménager, Charpentier, etc.

971. *Prix Lucien Fouché. Concours d'archéologie de* 1893. *Rapport* fait au nom de la commission d'examen par M. RÉGNIER, lu dans la séance générale du 18 juin 1893. — *Rec. des trav. de la Soc. libre... de l'Eure*, 5e sér., t. Ier, p. 61-73. Cf. nos 665 et 972.

Biographie de M. Lucien Fouché. — Monographie de la cathédrale d'Evreux, par M. l'abbé Fossey. — Epigraphie campanaire du canton de Bernay, par M. F. Malbranche. — Inventaire archéologique et artistique de l'arrondissement de Bernay.

972. *Prix Lucien Fouché. Concours d'archéologie de* 1893. *Rapport*

Digitized by Google

fait au nom de la commission d'examen par M. RÉGNIER, lu dans la séance générale du 18 juin 1893. — In-8, 13 p.

Il n'y a qu'un titre de départ. A la fin, on lit : « Extr. du Rec. de la Soc. lib. d'agric., sciences, arts et belles-lettres de l'Eure, 5e sér., t. Ier (année 1893), p. 62 (*lisez* : 61)-73. — Evreux, impr. de Charles Hérissey. »

973. *Revue de l'année.* Signé : L. R. (L. RÉGNIER). — *Almanach-Annuaire de l'Eure* pour 1895, p. 288-292.

974. *Bibliographie historique normande.* 1893-1894. 2° *Manuscrits.* Signé : P. L. V. (Pierre Le VERDIER). — *Bull. de la Soc. de l'hist. de Norm.*, t. VII, p. 247-251.

Pièces concernant Pont-Audemer, p. 248; Bernay, p. 249; Gisors, p. 249; Evreux, p. 250.

975. *Bibliographie historique du département de l'Eure pendant l'année* 1893, par M. Louis RÉGNIER,... — *Rec. des trav. de la Soc. libre... de l'Eure*, 5e sér., t. Ier, p. 93-162. Cf. n° 976.

Avec un *Supplément à la bibliographie des années* 1891 *et* 1892.

976. Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure (section de Bernay). *Bibliographie historique du département de l'Eure pendant l'année* 1893, par M. Louis RÉGNIER. — Evreux, impr. de Charles Hérissey, 1894. In-8, 72 p.

Avec le même *Supplément.*

977. *Rapport de l'archiviste du département sur le service des archives départementales, communales et hospitalières.* Signé : Georges BOURBON. — *Département de l'Eure. Conseil général. Session d'août* 1894. *Troisième partie* [du rapport du préfet]. *Rapport des chefs de service,* p. 165-185.

978. *Mémoires pour servir à l'état historique et géographique du diocèse de Bayeux*, par Michel BÉZIERS, publiés par G. LE HARDY. Tome III : *Archidiaconés d'Hyesmes et de Caen.* — Rouen, A. Lestringant, lib.; Paris, A. Picard et fils, lib., 1894. In-8 (12 fr.)

Bénéfices et fiefs dépendant du prieuré des Deux-Amants, du chapitre d'Ecouis, de l'abbaye de Préaux, etc.

978 *bis. Histoire d'Elbeuf* [et des environs, par H. SAINT-DENIS]. — *L'Elbeuvien*, la plupart des nos de l'année. Cf. 979.

Commencé antérieurement à 1894 et continué en 1895.

Digitized by Google

979. *Histoire d'Elbeuf*, par H. SAINT-DENIS. T. Ier (depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'année 1450), illustré de 12 planches h. t., par délibération du conseil municipal d'Elbeuf en date du 9 mai 1894. — Elbeuf, impr. H. Saint-Denis, 1894. In-12, [4]-602 p. et 12 pl.

Nombreux renseignements sur les localités de l'arrondissement de Louviers voisines d'Elbeuf. Généalogie de la famille d'Harcourt antérieurement à 1450.

Parmi les gravures : la Pierre-qui-tourne de Saint-Didier-des-Bois (pl. 2), portail de l'église de Saint-Cyr-la-Campagne (pl. 6), pierre tombale d'Agnès de Saint-Amant, femme de Guillaume Benait († 1296), autrefois dans l'abbaye de Bonport (pl. 10), intérieur du réfectoire de l'abbaye de Bonport.

980. *Inventaire historique des actes transcrits aux insinuations ecclésiastiques de l'ancien diocèse de Lisieux* ou documents officiels analysés, pour servir à l'histoire du personnel de l'évêché, de la cathédrale, des collégiales, des abbayes et prieurés, des paroisses et chapelles, ainsi que de toutes les familles notables de ce diocèse (1692-1790), par M. l'abbé PIEL, curé du Mesnil-Mauger,... — Ouvrage précédé d'une introduction sur l'ancien droit ecclésiastique et suivi de tables très complètes des noms cités dans chaque volume, orné de cartes, plans et vues de monuments,... — Tome IV. — Lisieux, impr. typogr. et lithogr. E. Lerebour, 1893 (La couverture porte la date 1894). Gr. in-8, 907 p. et 3 pl. h. t., avec armoiries dans le texte (8 fr.). Cf. nos 489, 489 *bis*, 675.

Cette publication, qui comprendra cinq volumes, intéresse toutes les paroisses de la partie occidentale du département de l'Eure autrefois comprises dans le diocèse de Lisieux, et celle d'Etrépagny, qui faisait partie de l'exemption de Saint-Cande de Rouen, dépendance du même diocèse.

981. Documents sur la province du Perche. 3e série. *Chartes et documents originaux relatifs à la province du Perche*, par MM. le vte de ROMANET et H. TOURNOÜER, anciens élèves de l'Ecole des chartes. — Mortagne, Pichard-Hayes, lib.-édit.; L. Daupeley, imp., 1890. In-8. (En cours de publication.)

Le titre de départ porte : « Chartes servant de pièces justificatives à la géographie du Perche, par le vte O. de Romanet. » — Cf. nos 30, 31, 530 *bis* et 676.

P. 170-174 : « N° 108. Moulins, 8 févr. 1567, n. s. Lettres patentes du roi portant don en apanage à son frère François, avec titre de pairie et à charge d'hommage-lige, du duché d'Alençon, du comté du Perche et autres terres... » Parmi ces autres terres se trouvent

Digitized by Google

les comtés de Gisors, de Mantes et de Meulan et la seigneurie de Vernon.

P. 220-222 : « N° 5 [des Chartes du Thimerais]. Amiens, août 1334. Assignation par le roi en faveur de son frère Charles de 4500 l. de rente (formant la moitié de la succession de leur frère Louis) sur ses revenus de Verneuil-au-Perche, Châteauneuf-en-Thimerais, Senonches et Champrond. »

P. 222 : N° 6. 28 août 1370. Vente par messire Jean de Ponteaudemer, chevalier, à Pierre, comte d'Alençon, du droit qu'il pouvait avoir aux château, ville et châtellenie de Châteauneuf-en-Thimerais. (Analyse).

982. Documents sur la province du Perche. *Bibliographie et iconographie de la maison-Dieu Notre-Dame de la Trappe*, au diocèse de Sées, de Dom A.-I. Le Bouthillier de Rancé, abbé et réformateur de cette abbaye, et en général de tous les religieux du même monastère, par Henri Tournoüer. — Mortagne, Marchand et Gilles, lib.-édit. ; Georges Meaux, imp., 1894. In-8. (En cours de publication.)

P. 35 : Titre d'un factum pour « Me Louis Boivin, avocat au Parlement de Paris, » contre l'abbaye de la Trappe, seigneur du Chêne-Haut-Acre.

P. 68 : Titres des ouvrages de Pierre de Maupeou, curé de Nonancourt, sur l'abbé de Rancé.

P. 70 : Titres de deux factums pour les curés de Saint-Pierre-du-Mesnil contre l'abbaye de la Trappe.

ARRONDISSEMENT D'ÉVREUX

Généralités sur l'arrondissement (983-990). — Histoire et monuments d'Evreux (991-1014). — Ouvrages concernant les divers cantons : Evreux-Nord (1015-1016) ; Evreux-Sud (1017-1018) ; Conches (1019-1036) ; Damville (1037-1039) ; Nonancourt (1040-1043) ; Pacy-sur-Eure (1044-1047) ; Rugles (1048) ; Saint-André (1049) ; Verneuil (1050-1054) ; Vernon (1055-1059).

983. *Chroniqueurs de Normandie*, [par E. Veuclin]. — *L'Antiquaire de Bernay*, p. 177-178 (n° 43).

Cheval, curé de Gauville-la-Campagne ; Gueret, Guérin et Pioche, de Verneuil, etc.

Digitized by Google

984. *Le couvent des Capucins d'Evreux.* Signé : P. EDOUARD D'ALENÇON, archiviste général des Fr. Min. Capucins [François LECORNEY]. — *Revue catholique de Normandie*, 3e ann., p. 478-504 et 573-600, avec 4 pl. h. t. Cf. nº 985.

L'une des planches reproduit l'inscription obituaire du frère Yves, capucin, dans l'église de Normanville (1598).

985. *Le couvent des Capucins d'Evreux*, par le P. EDOUARD D'ALENÇON, archiviste général des Frères Mineurs Capucins. — Evreux, impr. de l'Eure, 1894. In-8, [2]-52 p. et 5 pl.

Même observation. La planche ajoutée à ce tirage à part porte le titre suivant : « Vue et détail d'un groupe de stalles dans la chapelle du lycée. »

986. *La presse pendant la Révolution.* Signé : Gaston LAVALLEY. — *La Nouvelle Revue*, t. 89, p. 750-761.

Combat de Brécourt. — Publication à Evreux, le 28 juillet 1793, du premier numéro du *Journal de l'armée des côtes de Cherbourg.* — Les volontaires de l'Aube à Navarre.

Pas de tirage à part.

987. Albert SOREL, de l'Académie française. *Lectures historiques...* — Paris, libr. Plon; E. Plon, Nourrit et Cie, imp.-édit., 1894. In-12.

P. 1-20 : *Un partisan.* [Louis de Frotté, d'après l'ouvrage de M. de la Sicotière.] — P. 33-46 : *Mémoires de soldats. Ségur, Marbot, Macdonald, Clermont-Tonnerre.* [Le marquis Aimé de Clermont-Tonnerre, ministre de la marine et ministre de la guerre, d'après l'ouvrage de M. Camille Rousset.]

Frotté fut exécuté à Verneuil ; Clermont-Tonnerre mourut à Glisolles.

988. *Les hommes de la Normandie. M. Leroy.* Signé : O. de BALIVIÈRE. — *L'Union normande*, 1re ann., nº 12, du 4 au 11 mai 1894.

Article biographique sur M. Modeste Leroy, député de l'arrondissement d'Evreux, avec portrait.

Reproduit, ainsi que le portrait, dans *le Réveil de Conches* du 17 mai.

989. *M. Modeste Leroy, député de l'Eure.* — *Le Rappel de l'Eure*, 10 nov. 1894 (avec portr.).

990. (Extr. de la *Normandie monumentale et pittoresque.* Eure.) *La tour de l'Horloge à Evreux. Le château de Conches.* Par M. CHASSANT. — Havre, Lemale et Cie, imp.-édit., 1894. In-fol., p. 21-30, 45-49.

Digitized by Google

Au revers de la page 49 on a laissé l'article sur l'église de Damville, signé : Jacques LESTRAMBE.

991. *Un questeur romain à Mediolanum (Evreux) au IIe siècle.* Signé : Alph. CHASSANT,... — *Almanach-Annuaire de l'Eure* pour 1895, p. 293-298. Cf. n° 991 *bis*.

A propos du poids romain trouvé à Evreux en 1875.

991 *bis*. *Un questeur romain à Mediolanum (Evreux) sous le règne de l'empereur Trajan* (IIe *siècle*). — Evreux, impr. de Charles Hérissey, 1894. In-16, 29 p.

La signature : Alph. CHASSANT,... se trouve page 29.

992. *Saint Gaud, successeur de saint Taurin.* Deuxième réponse à M. le chanoine Pigeon, [par M. l'abbé GOMBERT]. — Avranches, impr. typogr. et lithogr. Alfred Perrin, 1894. In-8, [2]-16 p.

Extr. de la *Revue catholique de Coutances* (1894). — La première réponse de M. l'abbé Gombert, inventoriée sous le n° 682, est également extraite de la *Revue catholique*. C'était aussi dans la même revue, les 20 et 27 janvier 1893, qu'avait paru la notice sur saint Gaud, de M l'abbé Gombert, qui motiva les *Observations critiques* de M. le chanoine Pigeon (n° 681). Cf. 1224.

993. *De l'embaumement des morts à l'époque mérovingienne*, par M. E. A. PIGEON,... — *Bull. archéol du Comité des trav. histor. et scientif.*, 1894, p. 138-145. Cf. 994.

Détails sur l'invention du corps de saint Gaud à Saint-Pair-sur-Mer en 1134.

994. *De l'embaumement des morts à l'époque mérovingienne*, par M. E. A. PIGEON,... — (Extr. du *Bulletin archéologique*. — 1894.) — In-8, 8 p. (A la fin : Impr. nat., 1894.)

995. *L'Armée anglaise vaincue par Jeanne d'Arc sous les murs d'Orléans*, par M. BOUCHER DE MOLANDON et le baron Adalbert de BEAUCORPS... [Compte rendu signé : Germain LEFÈVRE-PONTALIS]. — *Biblioth. de l'Ecole des chartes*, LV, p. 160-170.

P. 169-170 : Détails sur Richard Waller, bailli d'Evreux. — Nous avons inventorié l'ouvrage de MM. Boucher de Molandon et de Beaucorps sous le n° 442 (*Bibliogr.* de 1892).

996. *Louis XI à Evreux.* [Avant-propos signé : Armand BÉNET.] — *Bull. de la Soc. de l'hist. de Norm.*, t. VII (en cours de publication), p. 168-176.

Documents sur l'entrée du roi à Evreux en 1462.

Digitized by Google

997. *Le cardinal d'Ossat, évêque de Rennes et de Bayeux* (1537-1604), *sa vie, ses négociations à Rome.* Thèse présentée à la faculté des lettres de Bordeaux par M. l'abbé A. DEGERT, professeur à l'Institution Notre-Dame de Dax. — Paris, libr. Victor Lecoffre, 1894. In-8, XIII-403 p.

L'évêque d'Evreux Du Perron fut mêlé à toutes les négociations de d'Ossat à Rome. Il est souvent question de lui dans l'ouvrage.

998. Epigraphie sénonaise. *Epitaphes des archevêques de Sens inhumés dans le sanctuaire et le chœur de leur cathédrale et autres inscriptions rencontrées pendant les travaux exécutés en* 1887-1888. Textes, avec traductions et notes archéologiques par Gustave JULLIOT,... — Sens, impr. de Paul Duchemin, 1894. In-8, [2]-114 p. et deux plans h. t.

Epitaphes du cardinal Du Perron, ancien évêque d'Evreux.

999. *Un ex-libris inédit du* XVII^e *siècle.* Signé : Comte de BUREY. — *Archives de la Soc. fr. des collectionneurs d'ex-libris*, t. I^er, p. 115-117 (n° 8, juillet 1894), avec une pl. h. t.

Ex-libris de Claude Le Doulx de Melleville, 2^e du nom. La planche représentant cet *ex-libris* est empruntée à l'ouvrage de M. Ch. Molle : *Notice généalogique sur la famille Le Doulx de Melleville.*

L'article de M. de Burey donna lieu à des observations et à une réplique. Cf. n^os 1000 et 1001.

1000. *De l'écu parti et des armoiries de femmes.* Signé : Le sieur TREYSOUVILLE, feudiste [le marquis de VILLOUTREYS]. — *Id.*, t. I^er, p. 161-164 (n° 11, oct. 1894).

1001. *L'ex-libris de Claude Le Doulx de Melleville, II^e du nom, et de Marguerite Guyet, sa femme.* Signé : Comte de BUREY. — *Id.*, t. I^er, p. 177-180 (n° 12, nov. 1894).

1002. *Histoire locale.* [Journal de Mathieu BAZIRE, collecteur des tailles d'Evreux, 1680-1704. Avant-propos signé C. G. (M. l'abbé GUÉRY).] — *La Semaine religieuse du diocèse d'Evreux*, 16^e ann., p. 582-586 (n° du 15 sept. 1894.)

1003. *La foire Saint-Taurin à Evreux.* Signé : Edouard GACHOT. — *Almanach-Annuaire de l'Eure* pour 1895, p. 298-300.

Courte notice historique.

1004. *Histoire locale. Evreux il y a cent ans.* Signé : EBURO-

Digitized by Google

VIQUE (M. l'abbé FOSSEY). — *La Croix de l'Eure*, nos des 3 fév. et 3 mars 1894.

La publication de ces articles historiques est suspendue. Ils ont été commencés en 1893. Cf. no 694.

1005. *L'Eglise d'autrefois. Un chapitre de cathédrale au moyen âge.* — *La Curiosité universelle*, 8e ann., no 397 (27 août 1894), p. 2, col. 3-p. 3, col. 2.

Extr. des *Archives héraldiques d'Evreux*, par M. le comte de Burey.

1006. *Armorial des corporations de la ville d'Evreux avant* 1789. — *La Curiosité universelle*, 8e ann., nos 405 (22 oct. 1894) et 408 (12 nov. 1894), avec 2 fig. (blasons des boulangers et des tailleurs).

Extr. des *Archives héraldiques d'Evreux*, par M. le comte de Burey.

1007. *Histoire des salons de Paris.* Tableaux et portraits du grand monde sous Louis XVI, le Directoire, le Consulat et l'Empire, la Restauration et le règne de Louis-Philippe Ier, par la duchesse d'ABRANTÈS. — Paris, Garnier frères, lib.-édit. S. d. (1894). 4 vol. in-12.

Nouv. édit.
T. II, p. 151-153 : Buzot. — T. IV, p. 1-57 : *Salon de l'impératrice Joséphine : Navarre.*

1008. *Le marquis de Réfuveille, dernier seigneur de Villers-Vermont et de Riberpré.* Signé : F. CLÉREMBRAY (M. X***). — *La Normandie*, 9e ann., p. 374-381 et 401-411 (nos de juin et juillet 1894).

Le marquis de Réfuveille fut arrêté, le 16 mars 1794, à Evreux, où il s'était retiré. — Pas de tirage à part.

1009. *Compte rendu des obsèques de M. Jules Charpentier*, [président de la section d'agriculture de la Société libre de l'Eure, président de la société de secours mutuels *l'Ebroïcienne* (17 avril 1894)]. — *Rec. des trav. de la Soc. libre... de l'Eure*, 5e sér., t. Ier, p. 82-91, avec un portrait. Cf. 1010.

Discours de MM. Léon Bagot et Joseph L'Hopital. Ces discours avaient été publiés une première fois dans *le Courrier de l'Eure* du 18 avril 1894.

1010. Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure. *Compte rendu des obsèques de M. Jules Charpentier*, prési-

Digitized by Google

dent de la section d'agriculture, président de la société de secours mutuels « l'Ébroïcienne ». — In-8, 10 p. et portr. h. t. (A la fin : « Evreux, impr. de Charles Hérissey. »)

Tiré à petit nombre.

1011. For private distribution only. *The chronology of the cathedral churches of France*, by Barr Ferree,... — New-York, 231, Broadway, 1894. In-4°, 36 p.

Cathédrale d'Evreux, p. 16-17.
La *Note* préliminaire commence ainsi : « Les pages qui suivent constituent la quatrième partie d'une série d'articles sur les cathédrales françaises que l'auteur a publiés dans l'*Architectural Record* de New-York. »

1011 *bis*. (Extr. de la *Normandie monumentale et pittoresque.* — Eure). *La cathédrale d'Évreux. L'église Saint-Taurin, à Évreux.* Par l'abbé Fossey. — Havre, Lemâle et Cie, imp., édit., 1894. In-fol., p. 2-12 et 17-20, avec 2 pl. h. t. et 5 grav. dans le texte.

1012. *Les beffrois de Senlis et d'Evreux.* Signé : L. Régnier. — *Bulletin monumental*, 59e vol., p. 480-482 (Chronique).

A propos d'un travail de M. le vicomte de Caix de Saint-Aymour, intitulé : *Le beffroi de Senlis. Essai de restitution.*

1013. *Notice archéologique sur la chapelle de Saint-Michel des Vignes, à Evreux*, par M. Louis Régnier, lue dans la séance générale du 17 décembre 1893. — *Rec. des trav. de la Soc. libre... de l'Eure*, 5e sér., t. Ier, p. 74-81, avec une planche. Cf. n° 1014.

1014. *Notice archéologique sur la chapelle de Saint-Michel des Vignes, à Evreux*, par M. Louis Régnier, lue dans la séance générale du 17 décembre 1893. — In-8, 8 p. et une pl.

Il n'y a qu'un titre de départ. A la fin, on lit : « Extr. du Rec. des trav. de la Soc. lib. d'agric., sciences, arts et belles-lettres de l'Eure, 5e sér., t. Ier. — Evreux, impr. de Charles Hérissey. »

1015. *Une imprimerie à Aviron.* [Note inscrite dans le grand pouillé du diocèse d'Evreux, publiée par E. Veuclin.] — *L'Antiquaire de Bernay*, p. 197-198 (n° 48).

1016. *Histoire des commanderies dans le département de l'Eure.* Signé : L'abbé C. Guéry, aumônier du lycée d'Evreux. — *Revue catholique de Normandie*, 4e ann., p. 199-213, 219-243.

Commanderie de Saint-Etienne de Renneville. Continué en 1895.

Digitized by Google

1017. *Histoire de la paroisse et baronnie de Melleville*, par M. Ch. MOLLE,... — *Rec. des trav. de la Soc. libre... de l'Eure*, 5e sér., t. Ier, p. 1-60. Cf. 1018.

La seigneurie de Melleville appartint aux Montenay, aux Guiry, aux du Buisson, aux Lieuray, aux Daché, aux Le Doulx, etc.

1018. *Histoire de la paroisse de Melleville*, par Charles MOLLE,... — Evreux, impr. de Charles Hérissey, 1894. In-4°, [4]-60 p. et une pl. h. t.

Tirage à part du précédent, exécuté à 10 exempl. sur papier de Hollande et dans le format in-4°. La planche est la même que celle jointe au n° 502.

1019. *Notre-Dame du Val de Conches*. [Notes historiques par E. VEUCLIN.] — *L'Antiquaire de Bernay*, p. 263 et 268 (nos 62 et 63).

1020. *Les sermons à Conches* [au XVIIIe siècle. Notes du temps publiées par E. VEUCLIN.] — *L'Antiquaire de Bernay*, p. 269-271 (n° 64).

1021. *Reliques de l'église Ste-Foy à Conches*. [Notes du XVIIIe s., publiées par E. VEUCLIN.] — *L'Antiquaire de Bernay*, p. 233-234 (n° 55).

1022. *Variations atmosphériques*. Notes du curé de S. Ouen du Vieux-Conches. Notes du curé de N.-D.-du-Val de Conches. [XVIIIe s. Publiées par E. VEUCLIN.] — *L'Antiquaire de Bernay*, p. 221-222 (n° 52).

1023. *Bénédiction de la chapelle de St-Nicolas de l'Hôtel-Dieu de Conches*. [6 déc. 1738. Procès-verbal publié par E. VEUCLIN.] — *L'Antiquaire de Bernay*, p. 181-182 (n° 44).

1024. *Funérailles de M. Le Ménager*, [conseiller général du canton de Conches]. — *Journal de Conches*, 12 avril 1894.

Discours de MM. Lunois, Camille Fouquet, Letaud et Besnard-Beaupré.

1025. *Conches*. [Obsèques de M. Le Ménager.] — *La Lanterne de l'Eure*, n° du 14 avril 1894.

Discours de MM. Camille Fouquet, Paul Letaud et Besnard-Beaupré.

1026. [Notice biographique] *sur M. Gustave-Théodore Le Ménager, notaire à Conches,... membre du conseil général de l'Eure*,... [par

Digitized by Google

M. Léon PETIT]. — *Ann. des cinq départ. de la Norm.*, 1894, p. 361-373.

Avec le texte des discours prononcés sur la tombe par MM. Lunois, Camille Fouquet, Paul Letaud et Besnard-Beaupré. — Pas de tirage à part.

1027. *A la mémoire du Dr Lampérière.* Pages intimes. (Signé: Dr SEMELAIGNE.) — Caen, impr. de A. Le Boyteux, 1894. Broch. in-12. (La couverture sert de titre.)

M. Lampérière exerça la médecine à Conches pendant de longues années.

1028. *Inauguration du buste de M. Lampérière.* [30 sept.] — *Journal de Conches*, 4 oct. 1894.

Extraits du discours de M. Letaud.

1029. (Extr. de la *Normandie monumentale et pittoresque.*) *L'église Sainte-Foy de Conches,* par l'abbé BOUILLET. — Havre, Lemâle et Cie, imp., édit., 1894. In-fol., [2] p. et p. 31-44, avec 2 pl. h. t. et 4 grav. dans le texte.

1030. [Le régiment de Normandie. Discours prononcé par M. Arsène LEGRELLE, président d'honneur de la Société de l'histoire de Normandie, dans l'assemblée générale de cette société, le 12 juillet 1894.] — *Bull. de la Soc. de l'hist. de Norm.*, t. VII (en cours de publication), p. 255-281. Cf. 1031.

P. 274-276, détails sur Le Gendre de Collandres, maréchal de camp (commencement du XVIIIe s.).

1031. *Soc. de l'hist. de Norm. Assemblée générale du 12 juillet 1894. Discours prononcé par* M. Arsène LEGRELLE, *président d'honneur.* — Rouen, impr. Cagniard (Léon Gy, neveu et succ.), 1894. In-8, 29 p.

Tirage à part du précédent, à 50 ex.

1032. *Un poète normand au XIIIe siècle (Raoul de Ferrières).* Signé : Ed. SPALIKOWSKI. — *La Normandie*, 9e ann., p. 346-348 (mai 1894).

Le poète Raoul de Ferrières fut-il seigneur de Ferrières-Haut-Clocher??

*1033. [Portrait de Pierre-F.-R. Noury, professeur à Elbeuf, né au Fresne, et fêté à l'occasion du 76e anniversaire de sa naissance.] — *L'Elbeuvien*, ann. 1894, n° 12.

1034. *Allocution prononcée à Elbeuf le 12 nov. 1894 aux obsèques*

Digitized by Google

de Pierre Noury, conservateur du musée d'histoire naturelle d'Elbeuf, professeur de dessin à la Société industrielle de cette ville, officier de l'instruction publique, etc., par Henri GADEAU DE KERVILLE, président de la Soc. des amis des sciences naturelles de Rouen. —Extr. du *Bull. de la Soc. des amis des sc. natur. de Rouen* (procès-verbal de la séance du 6 déc. 1894). — Rouen, impr. Julien Lecerf, 1894. In-8, 3 p. (La couverture impr. sert de titre).

Le *Bull.*, 2e sem., n'est pas paru à l'heure où nous mettons sous presse.

1035. *Accord entre la communauté des charpentiers et architectes de navires de Dieppe et le président de Longueil*, [seigneur de Glisolles] : *chapelle Saint-Sauveur de l'église Saint-Jacques.* [1634]. Document communiqué par M. le vicomte de GROUCHY. — *Bull. de la Soc. de l'hist. de Norm.*, t. VII, p. 319-321.

1036. Histoire locale. *Les biens ecclésiastiques de la paroisse de Nogent-le-Sec avant la Révolution.* Signé : JEHAN DU ROULOIR. — *Le Réveil de Conches*, 22, 29 nov., 6 et 13 déc. 1894.

Possessions des religieuses de Chaise-Dieu, du chanoine titulaire de la chapelle Saint-Blaise au Tilleul-Gibon, des religieux de la Noë et de Conches, du prieur de Lierru et de l'abbé de Lyre, d'après un ms. de la fin du XVIIIe s.

1037. *Lettres inédites de Montmorency-Damville, gouverneur du Languedoc*, publiées, avec une introduction et des notes, par Jean ROUCAUTE,... — Montpellier, impr. de Hamelin frères, 1894. In-8.

Extr. de la *Revue des langues romanes.*

1038. [Notice biographique] *sur M. Anatole Legendre, maire de Villez-Champ-Dominel,...* [par M. Léon PETIT]. — *Ann. des cinq départ. de la Norm.*, 1894, p. 373-378. Cf. 1039.

1039. *Notice biographique sur M. Anatole Legendre, maire de Villez-Champ-Dominel,...* par M. Léon PETIT, conseiller d'arrondissement, président du comice agricole de Damville,... — Caen, Henri Delesques, imp.-lib., 1894. In-8, 7 p.

Au revers du titre : « Extr. de l'*Annuaire normand*, année 1894. »

1040. *Monographie de l'église de Nonancourt (Eure) et de ses vitraux*, par Louis RÉGNIER,... — Se vend au profit de la restauration de l'église. — Typogr. Firmin-Didot et Cie, Mesnil-sur-l'Estrée (Eure), 1894. In-8, [4]-71 p. et un plan h. t. (2 fr.)

Digitized by Google

1041. *Histoire populaire et résumée de la ville de Nonancourt*, par Maurice BRACET. — *L'Echo de Nonancourt*, n° du 12 sept. 1894 et n^{os} suivants.

1042. *Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc... Extrait du procès-verbal. Séance du 8 sept.* 1894. [Analyse d'une note sur le font baptismal de l'église de Saint-Georges-sur-Eure (Eure), par M. Léon GERMAIN.] — In-8, 4 p. A la fin : « Bar-le-Duc, impr. Constant Laguerre. »

Circulaire de convocation à la séance du 7 nov. 1894, contenant le procès-verbal de la séance précédente. Cf. n° 1043.
Les procès-verbaux sont reproduits dans les *Mémoires* de la Société.

1043. *Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc.* [Reproduction du numéro précédent.] — *Revue de l'art chrétien*, 5^{e} sér., t. V, p. 526-527 (*Travaux des sociétés savantes*).

1044. *La communauté des chirurgiens de Pacy-sur-Eure aux* XVII^{e} *et* XVIII^{e} *siècles*, par Edouard ISAMBARD. — Pacy-sur-Eure, impr. Emile Grateau. S. d. (1894). Petit in-8, [4]-119 p.

Un compte rendu détaillé de cet ouvrage a paru, sous la signature : Léon Tyssandier, dans le *Journal de Bernay* du 11 avril 1894.

1045. *A propos d'un ouvrage sur la Révolution.* — *La Vallée d'Eure*, n^{os} du 18 oct. au 1er nov. 1894.

Quelques rectifications, concernant surtout Pacy et sa région, à l'ouvrage de M. Boivin-Champeaux. L'auteur est, sans doute, M. Ed. Isambard.

1046. *Le sculpteur Miserey.* Signé : Olivier de BALIVIÈRES. — *L'Union normande*, 1re année, n° 22, du 13 au 20 juillet 1894.

Né à Menilles.
Reproduit dans *le Réveil de Conches* du 12 juillet et le *Journal de Verneuil* du 29 juillet.

1047. *Notice sur Merey.* — *La Vallée d'Eure*, 15, 22 fév., 1er, 8, 15, 22, 29 mars, 5, 19 avril, 3, 24 mai et 7 juin 1894.

Commencé en 1893. Cf. n° 721.
Dans le n° du 8 mars 1894, détails sur Olivier Estienne, avocat au bailliage de Pacy, procureur fiscal de la vicomté de Bretagnolles et sénéchal de la seigneurie de Mérey, jurisconsulte, né à Nonancourt vers 1634. — L'auteur de cette notice doit être M. Isambard.

Digitized by Google

1048. *Eglise de la Selle près Rugles.* Œuvres d'art que renferme cette petite église :..., [par E. Veuclin]. — *L'Antiquaire de Bernay*, p. 258 (n° 61).

1049. *Ivry-la-Bataille.* [Bénédiction de l'église restaurée, 30 sept. 1894.] — *La Semaine religieuse du diocèse d'Evreux*, n° du 13 oct. 1894 (16e ann., p. 655-658).

Détails sur les travaux de restauration.

1050. Documents sur la province du Perche. *Recueil des antiquitez du Perche*, comtes et seigneurs de la dicte province, ensemble les fondations, batimens des monastaires et choses notables du dict païs, par Bart des Boulais. Publié, avec les additions et variantes de plusieurs manuscrits, et annoté par M. Henri Tournoüer, ancien élève de l'Ecole des chartes. Accompagné d'une notice biographique par M. J. Besnard. — Mortagne, Marchand et Gilles, lib.-édit.; Georges Meaux, imp., 1894. In-8, 399 p. et 2 pl. h. t. (12 fr.).

Nous avons noté, au fur et à mesure de sa publication en fascicules, les parties de ce recueil concernant Verneuil. Cf. nos 111 et 530. Le titre ci-dessus est celui de la couverture. Le titre donné n° 111, qui porte la date 1890, est le titre intérieur.

1051. *La libération du territoire normand sous Charles* VII. Part qu'y prirent Jean II, duc d'Alençon, et les villes de son duché. Signé : Louis Duval. — *Bull. de la Soc. histor. et archéol. de l'Orne*, t. XIII, p. 434-454. Cf. 1052.

Les Anglais à Verneuil; reprise de la ville par les Français en 1449; le meunier Jean Bertin.

1052. Louis Duval. *La libération du territoire normand sous Charles* VII. Lecture destinée à la séance publique tenue à Argentan par la Société historique et archéologique de l'Orne, le 11 oct. 1894. — Alençon, typogr. Renaut-De Broise, 1894. In-8, 23 p.

Au revers du titre : « Extr. du *Bull. de la Soc. histor. et archéol. de l'Orne.* »

1052 *bis.* (Extr. de la *Normandie monumentale et pittoresque.* Eure). *Maisons anciennes, à Verneuil,* par Léon Tyssandier. — Havre, Lemâle et Cie, imp., édit., 1894. In-fol., p. 81-88, avec 2 pl. h. t.

Les planches représentent les deux maisons à tourelle, situées, l'une rue Notre-Dame, l'autre près de la Madeleine.

Digitized by Google

1053. *Maison rue Notre-Dame à Verneuil (Eure).* — *Petits édifices historiques* recueillis par A. Raguenet, 3e ann., 6e livr. (30e livr. de la public.), p. 358.

Vue perspective. Il s'agit de la maison à la tourelle.

1054. *Architecture et sculpture.* France, Pays-Bas, Italie, Espagne, etc. Documents sur les styles du IXe au XIXe siècle. 100 pl. par année avec table analytique, publiées et dessinées par L. Noé. 3e année [1893-1894]. — Libr. de la construction moderne ; Aulanier et Cie, édit., Paris. In-4 (16 fr.).

F° 12 : *Vieille porte rue des Tanneries à Verneuil (Eure). Comt. du XVIe siècle.*

1055. *Vie de saint Adjuteur, moine de Tiron.* Signé : H. S. (H. de SOUANCÉ). — *Mém. de la Soc. archéol. d'Eure-et-Loir*, volume en cours de publication, p. 276-288, avec deux fig.

Les deux fig. reproduisent deux anciennes gravures représentant saint Adjutor et, en bas, la ville de Vernon.

1056. *Mémoires de famille de l'abbé Lambert, dernier confesseur du duc de Penthièvre, aumônier de la duchesse douairière d'Orléans, sur la Révolution et l'émigration*, 1791-1799, publiés pour la Société d'histoire contemporaine par Gaston de BEAUSÉJOUR, son arrière-petit-neveu,... — Paris, Alphonse Picard et fils, 1894. In-8, XIX-330 p. (10 fr.).

Le duc de Penthièvre à Bizy ; sa mort ; Bizy après la mort du duc de Penthièvre.

1057. *Vernon. Les travaux de l'hôtel-de-ville.* — *Le Républicain de Vernon*, 10 mars 1894.

Découverte de cercueils et de substructions.
Reproduit dans *le Républicain de l'Eure*, même date.

1058. *Vernon ancien et moderne*, par Théodore MICHEL. — *Le Républicain de Vernon*, nos du 6 janv. au 16 juin 1894.

Reproduit dans *le Républicain de l'Eure* des mêmes dates.

* 1059. *Excursion en Normandie. Vernon.* Signé : Léo BERT. — *Le Normand de Paris*, ann. 1894, n° 9.

Digitized by Google

ARRONDISSEMENT DES ANDELYS

Généralités sur l'arrondissement (1060-1061). — Ouvrages concernant les divers cantons : Les Andelys (1061 *bis* -1089) ; Ecos (1090-1092) ; Etrépagny (1093) ; Fleury-sur-Andelle (1094-1104) ; Gisors (1105-1111) ; Lyons-la-Forêt (1112-1117).

1060. *Les livres de famille en haute Normandie.* Signé : Edouard Le Corbeiller. — *Revue catholique de Normandie*, 4e ann., p. 123-141.

P. 129-132 : texte des notes généalogique inscrites sur les derniers feuillets du missel de Louis de Roncherolles, baron de Heuqueville et Pont-Saint-Pierre (xvie s.). — Pas de tirage à part.

1061. Comte de Marsy. *Mélanges.* 1893-1894. — Compiègne, impr. Henry Lefebvre. S. d. (1894). In-16 carré, xi-133 p.

P. 25-42 : III. *Les Andelys, Gisors et Enghien.* [Réimpression du n° 735.]
Tiré à 50 exempl.

1061 *bis. Nouveaux documents sur la famille du grand Corneille.* Signé : F. Bouquet. — *La Normandie*, 9e ann., p. 193-199 (janv. 1894).

Thomas Corneille aux Andelys.

1062. *Note sur la manufacture royale d'Andely*, par M. Georges de Robillard de Beaurepaire. — *Ann. des cinq départ. de la Norm.*, 1894, p. 132-172. Cf. n° 1063.

1063. *Note sur la manufacture royale d'Andely*, par M. Georges de Robillard de Beaurepaire,... — Caen, Henri Delesques, imp.-lib., 1894. In-8, 43 p.

Au revers du titre : « Extr. de l'*Ann. norm.* Année 1894. »

1063 *bis. Notes locales*, [par M. Cochois]. — *L'Impartial*, 21 et 28 oct. 1894.

Couvent des Capucins, pont de la Madeleine, pont du Buet aux Andelys.

Digitized by Google

1064. *Le Vieil Andeli.* — *L'Impartial,* nos des 8, 11, 22 nov., 2, 9 déc. 1894.

Journal des faits locaux, commençant en 1783. Publié par M. Cochois. — Continué en 1895.

1065. [Souvenirs de l'inauguration de la statue de Poussin aux Andelys, le 15 juin 1851, par M. Gustave Le Vavasseur.] — *Ann. des cinq départ. de la Norm.*, 61e année, 1894, p. 113-121.

Congrès de l'Association normande. Séance histor. et archéol. du 23 sept. — Cf. 1066.

1066. *Un souvenir de l'inauguration de la statue de Poussin en* 1851. Communication faite par M. Gustave Le Vavasseur à l'Association normande. Les Andelys, séance du 24 sept. 1893. — Caen, Henri Delesques, imp.-lib., 1894. In-8, 11 p.

Au revers du titre : « Extr. de l'*Annuaire normand.* Année 1894. »

1067. *Quelques mots sur les historiens de la ville des Andelys, suivis d'une bibliographie sommaire*, [par L. Régnier]. — *Ann. des cinq départ. de la Norm.*, 1894, p. 30-62. Cf. nos 738 et 1068.

1068. Louis Régnier. *Quelques mots sur les historiens de la ville des Andelys, suivis d'une bibliographie sommaire.* Communication faite au congrès tenu par l'Association normande aux Andelys, en 1893 (séance historique et archéologique du 21 septembre). — In-8 33 p. (Il n'y a qu'un titre de départ. A la p. 33, on lit : « Extr. de l'*Annuaire normand*, année 1894. — Caen, imp. (*sic*) H. Delesques. »)

1069. *Les Andelys.* Signé : Léon Coutil. — *Ann. des cinq départ. de la Norm.*, 1894, p. 219-240.

D'après une note p. 219, cette notice est extraite d'un travail plus complet qui paraîtra ultérieurement sous le titre : *Département de l'Eure. Arrondissement des Andelys. Epoques gallo-romaine et franque.*

Découvertes gallo-romaines et franques faites sur le territoire des Andelys.

1070. *Visite du Château-Gaillard et des monuments des Andelys.* Signé : L'abbé Porée, curé de Bournainville. — *Ann. des cinq départ. de la Norm.*, 1894, p. 173-178.

Compte rendu de la visite de l'Association normande (21 septembre 1894).

Digitized by Google

1071. *Grand almanach français illustré*, publié par le « Musée des Familles », 1895. — Paris, libr. Charles Delagrave. S. d. (1894). Gr. in-8.

Page du dim. 12 mai : « L'église Sainte-Clotilde, aux Andelys. » Mauvais bois représentant le portail N. de N.-D. C'est celui mentionné n° 325 (*Bibliogr.* de 1891).

1072. *La Seine normande. Les Andelys.* Signé : P. MONTHUCHET. — *L'Union normande*, 1re année, n° 26, du 10 au 17 août 1894.

1073. *Complainte sur ceux qui se sont efforcés de violer la bonne renommée d'Adrien Turnèbe*, précédée d'une introduction par Pierre LE VERDIER. (Sceau de la Soc. des bibliophiles normands.) — Rouen, de l'impr. E. Cagniard, 1894. Petit in-4, xj-[8] p.

Réimpression de « Complainte sur ceus qui se sont efforcez de violer la bonne renommee d'Adrian Turnebe, lecteur trescelebre du Roy, nagueres decedé, par Françoys le Picard de Caux ». (A Paris, de l'impr. de Thomas Richard, 1565.)

Fait partie d'un volume de *Miscellanées* en cours de publication.

1074. Ph. de CHENNEVIÈRES. *Essais sur l'histoire de la peinture française.* Portrait gravé à l'eau-forte par Eug. Decisy, d'après Carolus-Duran. — Paris, aux bureaux de *l'Artiste*, 44, quai des Orfèvres, 1894. In-8, [4]-329 p., avec un portr. de l'auteur h. t.

P. 78-311 : *Nicolas Poussin.* [P. 80-82 : Les tableaux de Quentin Warin à N.-D. d'Andely.] Cf. nos 121, 308.

1075. *Histoire générale des beaux-arts*, par Roger PEYRE. Ouvrage contenant plus de 300 illustrations d'après les œuvres les plus célèbres. — Paris, libr. Ch. Delagrave, 1894. In-12, xvi-786 p., avec nombr. vign. (6 fr. 50.)

P. 605-630 : *Ch. V. L'art français au* XVIIe *siècle.* 1re *partie : Poussin.*

Grav. : Poussin (portr.), p. VI. — *Fig.* 253. *Poussin : Les bergers d'Arcadie* (*Louvre*), p. 615.

1076. *Les Bergers d'Arcadie* (*Poussin*). — Phototypie dans *l'Œuvre d'art* (numéro exceptionnel : mars 1894 ; *Pâques fleuries* de « *l'Œuvre d'art* »).

1077. *Le centenaire de Nicolas Poussin.* Signé : C. L. (Ch. LEGAY). — *Journal des Andelys*, 8 mars 1894.

Véritable date de la naissance de Poussin.

Digitized by Google

1078. *L'enfant des Andelys.* Signé : JEAN SANS TERRE (Pierre GIFFARD). — *Le Petit Journal*, n° du 28 mai 1894.

Avec croquis représentant des vues et monuments des Andelys. A propos du troisième centenaire de Poussin.

1079. *Le centenaire du Poussin.* Signé : Edouard GACHOT. — *Le Courrier de l'Eure*, 3 juin 1894.

Notes biographiques. — Reproduit dans *l'Avenir de Bernay* du 6 juin.

1080. *Nicolas Poussin.* Recherches et indications relatives aux œuvres de Nicolas Poussin. Œuvres de N. Poussin : gravures exposées à l'hôtel-de-ville des Andelys, à l'occasion de son IIIe centenaire. [Par M. Léon COUTIL.] — *Supplément au Journal des Andelys du 3 juin* 1894, 8 col.

1081. *Le Poussin à Rome.* Signé : Edouard GACHOT. — *Id.*, 2 col.

1082. *Nicolas Poussin.* Signé : Paul DIDIER. — *Journal de Verneuil*, n° du 3 juin 1894.

1083. *Le centenaire du Poussin.* — *Journal des Andelys*, n° du 7 juin 1894.

Compte rendu de la fête du 3 juin. Discours de MM. Roger Marx, Robert Fleury, Léon Coutil, Edouard Gachot. Toast de M. Louis Passy. — Le toast de M. Passy a été reproduit en partie dans *le Courrier de l'Eure* du 8 juin.

1084. *Le centenaire du Poussin.* [Fêtes du 3 juin 1894, aux Andelys.] — *L'Impartial*, 7 juin 1894.

Avec le texte des discours de MM. Roger Marx, Robert Fleury, Coutil, Gachot. — Le discours de M. Gachot a été reproduit dans *la Lanterne de l'Eure* du 16 juin.

1085. *Le centenaire du Poussin aux Andelys.* Signé : THIÉBAULT-SISSON. — *Journal de Brionne*, 10 juin 1894.

Reproduction d'un article du *Temps*. Détails sur le monument projeté en 1799 par l'architecte Harou et le sculpteur Jullien, d'après la notice de M. Veuclin (cf. n° 914).

1086. Etudes historiques et scientifiques. *De l'aérostation.* Signé : E. SALVA. — *Le Progrès andelysien*, nos du 23 sept. au 30 déc. 1894.

Digitized by Google

Continué en 1895. N^os^ des 16, 23 et 30 décembre : ascensions de Blanchard, né aux Andelys.
Reproduit dans *le Gaillonnais* des mêmes dates.

1087. *Statistique monumentale abrégée du canton des Andelys.* Signé : L. RÉGNIER. — *Ann. des cinq départ. de la Norm.*, 61^e^ année, 1894, p. 124-131. Cf. 1088.

1088. *Statistique monumentale abrégée du canton des Andelys.* Signé : L. RÉGNIER. — In-8, 8 p. (Il n'y a qu'un titre de départ.) P. 8, on lit : « Extr. de l'*Ann. Norm.*, année 1894. — Caen, imp. (*sic*) Henri Delesques. »

1089. [Sarcophage trouvé à Harquency et formé de fragments de sculptures gallo-romaines. Remarques de M. le comte de MARSY.] — *Ann. des cinq dép. de la Norm.*, p. 27-28 et 102.

Congrès de l'Association normande aux Andelys en 1893. Séances historiques et archéologiques des 21 et 23 sept.

1090. *Etat des charges et dépenses de l'abbaye du Trésor (Eure) en* 1682. Avant-propos signé : L. RÉGNIER. — *Bull. de la Soc. de l'hist. de Norm.*, t. VII (en cours de publication), p. 301-305.

1091. *Sculpture du* XV^e^ *siècle découverte à Ecos.* Signé : L. RÉGNIER. — *Soc. des amis des arts du dép. de l'Eure. Bull.* IX, 1893, p. 54-67, avec une héliogr. h. t. Cf. n° 1092.

1092. L. RÉGNIER. *Sculpture du* XV^e^ *siècle découverte à Ecos.* — In-8, 16 p. et une pl. h. t. (P. 2, on lit : « Evreux, impr. de Charles Hérissey. »)

1093. Les dictionnaires départementaux. *Dictionnaire biographique contenant la liste et les biographies des notabilités... du département du Calvados.* — Paris, Henri Jouve, imp.-édit., 1894. In-8, avec plus. portraits en glyptographie.

Brécourt (Gabriel-Alfred-Louis, baron de), né à Etrépagny; Brécourt (général baron Henry de), né à Etrépagny.

1094. *La Seine normande. La côte des Deux-Amants* [à Amfreville-sous-les-Monts]. Signé : P. MONTHUCHET. — *L'Union normande*, 1^re^ ann., n° 28, du 24 au 31 août 1894.

1095. *Documents relatifs à la Querelle du Cid*, publiés avec une étude historique et littéraire par Armand GASTÉ. (Sceau de la So-

Digitized by Google

ciété des bibliophiles normands). — Rouen, de l'impr. Cagniard, 1894. In-4°.

Introd., p. 51-65 : « V. *L'intervention de Faucon de Ris, sieur de Charleval, dans la « Querelle du* Cid *». Corneille menacé par Charleval et par Mairet de coups de bâton.* »

1096. *Etat du château de Charleval (Eure) en* 1737. Contribution à son histoire d'après un aveu inédit appartenant à Seré Depoin,... — *L'Ami des monuments et des arts*, t. VIII (1894), p. 57-59.

1097. *La réaction féodale sous les fils de Philippe-le-Bel.* Signé : Ch. DUFAYARD. — *Revue historique*, t. LIV, p. 241-272, et LV, p. 241-290.

T. LIV, p. 253-260, et t. LV, p. 241-242 : Enguerrand de Marigny, baron d'Écouis.

1098. *Un Joueur de violon d'Ecouis* [en l'an IV, par E. VEUCLIN]. — *L'Antiquaire de Bernay*, p. 254 (n° 60).

1099. *Episodes de guerre. Le combat d'Ecouis (Eure)* (14 oct. 1870). Signé : Jean DU BOUCHAGE. — *L'Union normande*, 1re ann., n° 35, du 12 au 19 oct. 1894.

1100. *La baronnie de Pont-Saint-Pierre.* Signé : P. DUCHEMIN. — *L'Echo républicain*, la plupart des numéros de l'année. Cf. n° 762.

Commencé en 1893 et terminé en 1895.

1101. *Esquisse préhistorique sur la partie inférieure de la vallée de l'Andelle. Silex et quartzites taillés trouvés à Radepont (Eure)*, par T. LANCELEVÉE. — *Bull. de la Soc. d'étude des sc. natur. d'Elbeuf*, 12e année, 1893, p. 63-66, avec une pl. h. t. Cf. n° 1102.

1102. *Esquisse préhistorique sur la partie inférieure de la vallée de l'Andelle. Silex et quartzites taillés trouvés à Radepont (Eure)*, par T. LANCELEVÉE. — In-8, 4 p. et une pl. h. t. Sans nom d'imp. (Il n'y a qu'un titre de départ.)

A la fin, on lit : « Extr. du *Bull. de la Soc. d'étude des sciences natur. d'Elbeuf*, année 1893. »

1103. *Etudes préhistoriques. Station du Petit-Essart, commune et canton de Grand-Couronne* (Seine-Inférieure). Époque paléolithique. Par T. LANCELEVÉE, président de la Soc. d'étude des sc. natur. d'Elbeuf. — Louviers, imp. (*sic*) Eug. Izambert, 1894. In-8, 7 p. et 3 pl. h. t.

Digitized by Google

P. 6-7 : *Station de Radepont, canton de Fleury-sur-Andelle.* Signé : T. LANCELEVÉE et L. COUTIL. — L'une des trois planches représente les instruments trouvés à Radepont. Cette note est l'article *Radepont* des nos 928 et 938.

1104. *Radepont.* [Mort de M. le baron Ch. Levavasseur, ancien député.] — *Journal des Andelys*, 8 avril 1894.

1105. *Excursion à Gisors* (vendredi 22 septembre [1893]). Signé : L. RÉGNIER. — *Ann. des cinq départ. de la Norm.*, 61e année, 1894, p. 65-83.

Compte rendu de l'excursion faite par l'Association normande pendant son congrès des Andelys. Donjon de Neaufles ; église de Neaufles; château, église et vieilles maisons de Gisors.

1106. *L'avènement de Philippe-Auguste* (1179-1180). Signé : Al. CARTELLIERI. — *Revue historique*, t. LII, p. 241-258 ; t. LIII, p. 261-279 ; t. LIV, p. 1-33.

T. LIV, p. 1-8 : *Conférences à Gisors* [entre Henri II et Philippe-Auguste, 28 juin 1180].

1107. *Milieu de siècle. Souvenirs littéraires. II. La nature, les camarades, Eugène Mordret.* Signé : Jules LEVALLOIS. — *Revue politique et littéraire*, 1894, t. II, p. 646-651.

Mordret naquit à Gisors.

1108. Les étapes d'un touriste en France. *Promenades et excursions dans les environs de Paris*, par Alexis MARTIN. — *Région du Nord.* III. Creil. — Clermont. — Beauvais et sa région. — Gisors et le Vexin. — Avec 45 gravures., dont 18 h. t., et 2 cartes coloriées. — Paris, A. Hennuyer, imp.-édit., 1894. In-12, XII p., p. 349-519,5-[2]-8 p. (3 fr.).

P. 464-482 : *Gisors*,... (avec 6 grav.).

La *Région du Nord*, d'où ce fascicule est tiré, forme un volume de XXIII-535 p., portant le titre suivant : « Les étapes d'un touriste en France. Promenades et excursions dans les environs de Paris, par Alexis Martin. Région du Nord, avec 150 grav., 2 vues panoramiques et 6 cartes coloriées. — Paris, A. Hennuyer, imp.-édit., 1894. » In-12 (10 fr.).

1109. *Olivier de Sainte-Foix* (sic). Signé : Paul DIDIER. — *Journal de Verneuil*, 29 juillet 1894.

M. de Saint-Foix († 12 juillet 1894) a été conseiller général du canton de Gisors. Il était propriétaire du château de Boisdenemets, à Authevernes.

Digitized by Google

1110. Gustave FAGNIEZ. *Le Père Joseph et Richelieu* (1577-1638). Ouvrage contenant deux portraits, une vue et trois fac-simile. — Paris, libr. Hachette et Cie, 1894. 2 vol. in-8.

T. II, p. 285 : Sublet de Noyers.

1111. *Mémoires de madame la duchesse d'Abrantès.* Souvenirs historiques sur Napoléon, la Révolution, le Directoire, le Consulat, l'Empire et la Restauration. — Paris, Garnier frères, lib.-édit. S. d. (1894). 10 vol. in-12.

L'édition originale est de 1831-1835.

T. VI, p. 434-437 : amusante aventure de M. Barbé-Marbois et de l'ambassadeur de Perse. — T. IX, p. 223-224 : M. Barbé-Marbois [† à Noyers].

La librairie Garnier a également publié, en 1893-1894, une édition des *Mémoires* de la duchesse d'Abrantès en 10 volumes in-8°, avec le titre ci-dessus.

1112. *Alfred Dumesnil.* — *Journal de Rouen*, n° du 17 février 1894.

Mort à Vascœuil le 16 février.

1113. *Vascœuil.* [Mort de M. Alfred Dumesnil.] — *Journal des Andelys*, 18 fév. 1894.

1114. *Alfred Dumesnil.* Signé : Paul DIDIER. — *Le Réveil de Conches*, 1er mars 1894.

1115. *Alfred Dumesnil.* Signé : Eugène NOEL. — *Rouen-Artiste*, 5e ann., n° 94 [mars 1894], p. 3.

1116. *Milieu de siècle. La Révolution de Février : Auguste Debs. Le curé de Cideville. Michelet et sa famille.* Signé : Jules LEVALLOIS. — *Revue politique et littéraire*, 1894, t. II, p. 718-723.

Michelet à Vascœuil; Alfred Dumesnil.

1117. *La Sorbonne et le Collège de France* (1848-1851). Signé : Jules LEVALLOIS. — *Revue politique et littéraire*, 1894, t. II, p. 769-775.

Alfred Dumesnil professeur au Collège de France.

Digitized by Google

ARRONDISSEMENT DE BERNAY

Généralités sur l'arrondissement (1118 et 1119). — Ouvrages concernant les divers cantons : Beaumesnil (1120-1124); Beaumont-le-Roger (1125 et 1126) ; Bernay (1127-1147) ; Brionne (1148-1152) ; Broglie (1153-1162).

1118. *Une paroisse rurale au duché d'Alençon. Saint-Germain-de-Clairefeuille, des origines de la paroisse à* 1790. Signé : Vicomte DU MOTEY. — *Bull. de la Soc. histor. et archéol. de l'Orne*, t. XII (1893), p. 192-219, 281-324, 515-529; t. XIII (1894), p. 9-63 et 165-214. Cf. 1119.

Détails sur les Le Conte de Nonant, seigneurs de Beaumesnil, Cernières et le Blanc-Buisson.

1119. *Une paroisse rurale au duché d'Alençon. Saint-Germain-de-Clairefeuille, des origines de la paroisse à* 1789, par le vicomte DU MOTEY,... — Alençon, E. Renaut-De Broise, édit., 1894. In-8, 200 p.

Tirage à part du précédent, avec quelques additions. Non mis dans le commerce.

1120. *Inauguration d'une plaque commémorative à la Barre* [en l'honneur de Luc de la Barre, 8 sept. 1894]. — *Le Courrier de l'Eure*, n° du 10 sept. 1894.

Discours de MM. le duc de Broglie et Boivin-Champeaux. Texte de l'inscription. Fragments d'un travail de M. l'abbé Porée intitulé : *Un bénédictin du pays d'Ouche. Dom Massuet*, [né à Saint-Ouen-de-Mancelles].

Reproduit, sauf le travail de M. l'abbé Porée, dans le *Journal de Bernay* du 15 sept.

1121. Société libre d'agriculture de l'Eure. Section de Bernay. *Inauguration d'une plaque commémorative à la Barre*, [en souvenir de Luc de la Barre]. — *Le Brionnais*, 16 sept. 1894.

Discours de MM. le duc de Broglie et Boivin-Champeaux. — *Un enfant de la Barre en Russie*, [par E. VEUCLIN] (Louis-François-Gabriel Daviel, médecin-oculiste, parent de Jacques Daviel; fin du XVIII[e] s.).

1122. *La Charité de Beaumesnil*, [par E. VEUCLIN]. — *L'Antiquaire de Bernay*, p. 253-254 (n° 60).

Digitized by Google

1123. *La légende de Gisay-la-Coudre.* — *Le Courrier de l'Eure*, n° du 27 sept. 1894.

Saint Taurin à Gisay. Existe-t-il à Gisay des familles privées d'ongles ?

Reproduit dans *le Brionnais* du 7 oct. 1894.

1124. *Les Bénédictins de Saint-Germain-des-Prés et les savants lyonnais, d'après leur correspondance inédite*, par M. l'abbé Jean-Baptiste VANEL, vicaire de Saint-Germain-des-Prés. — Paris, Alph. Picard, lib. édit.; Lyon, libr. génér. Emm. Vitte, 1894. In-8, 379 p. (10 fr.)

P. 289-375 : « *Chap.* VIII. *L'éditeur de Saint-Irénée* (sic) : Un professeur de théologie, Dom René Massuet, dans la chaire de Saint-Germain-des-Prés... La correspondance de Dom René Massuet. Les œuvres de saint Irénée publiées en 1710. Les auxiliaires de l'éditeur et les approbations données à l'ouvrage. Dom Massuet, successeur de Mabillon et de Ruinart pour les *Annales de l'ordre Bénédictin.* »

Dom Massuet naquit à Saint-Ouen-de-Mancelles.

1125. Georges AFANASSIEV, privat-docent à l'Université d'Odessa. *Le commerce des céréales en France au dix-huitième siècle.* Etude historique traduite du russe sous la direction de Paul BOYER. — Paris, Alph. Picard et fils, édit., 1894. In-8, [6]-XIX-576 p. (12 fr.)

P. 286-341 : *Chap.* XIV. *Le Pacte de Famine.* — Nous reproduisons le sommaire de la table : « Les sources de la légende du Pacte de Famine. Les articles du *Moniteur universel* et Le Prévôt de Beaumont. Le contrat Malisset. — Les opérations de Malisset et de ses associés. — Ces opérations et celles de l'abbé Terray donnent lieu aux accusations anonymes qui prennent corps dans les articles du *Moniteur*. La « commission pour les blés » de l'abbé Terray. — Concussions de Brochet de Saint-Prest, Sorin et Doumerg. — Les abus réels; les griefs imaginaires. — Conclusion. »

L'édition originale parut à Odessa en 1892.

1126. *Notes du curé de S^te^-Opportune-la-Campagne*, [publiées par E. VEUCLIN]. — *L'Antiquaire de Bernay*, p. 277-278 (n° 66).

Charles Le Pelletier, curé de Sainte-Opportune. Ses notes vont de 1731 à 1740.

1127. *L'église de N.-D. de la Couture de Bernay.* [Notes historiques par E. VEUCLIN.] — *L'Antiquaire de Bernay*, p. 182, 186-187, 190, 194, 198, 210, 217-218, 223, 227, 231, 236, 239, 243 (n^os^ 44, 45, 46, 47, 48, 50, 51 (suppl.), 52, 53, 54, 55, 56, 57).

1128. *Un guérisseur nomade.* [Marché entre médecin et malade

Digitized by Google

à Bernay (1632), analysé par E. Veuclin.] — *L'Antiquaire de Bernay*, p. 237-238 (n° 56).

1129. *Les Augustines de Laon à Bernay*, [par E. Veuclin]. — *Journal de l'Aisne*, 30 août 1894.

Notes sur le couvent et la maison d'éducation fondés à Bernay par les religieuses Augustines de Laon en 1638.

1130. *La peste à Bernay au 17e siècle*, [par E. Veuclin]. — *L'Antiquaire de Bernay*, p. 212 (n° 50).

1131. *Prix d'objets et salaires à Bernay au* XVIIe *siècle*, [par E. Veuclin]. — *L'Antiquaire de Bernay*, p. 255, 259, 266, 272 (nos 60, 61, 63, 64).

1132. *Les anciens maires de Bernay*, [par E. Veuclin]. — *L'Antiquaire de Bernay*, p. 213-215 et 217 (n° 51, avec suppl.)

1133. *Rupture de fiançailles à Bernay*, [(1723), par E. Veuclin]. — *L'Antiquaire de Bernay*, p. 237 (n° 56).

1134. *Prisons sous l'ancien régime. — Bernai.* [Avant-propos signé: P. L. V. (Pierre Le Verdier)]. — *Bull. de la Soc. de l'hist. de Norm.*, t. VII, p. 335-337.

Bail par Marguerite Betan, veuve de J.-B. Thulou, sr de la Bectière, à J.-B. Le Fèvre, huissier à Bernay, de « la maison et jardin de la jolle et prison des collecteurs de la ville et élection de Bernay ». 1734.

1135. *Un Bernayen en Russie*, [par E. Veuclin]. — *L'Antiquaire de Bernay*, p. 273 (n° 65).

J.-B. La Jeunesse, dit Linque, déserteur.

1136. *Un Russe établi à Bernay* [pendant la Révolution, par E. Veuclin]. — *L'Antiquaire de Bernay*, p. 273-274 (n° 65).

1137. *Ville de Bernay. La fête de dimanche.* [23 sept.]. — *Journal de Bernay*, n° du 26 sept. 1894.

Inauguration d'une inscription rappelant un prétendu décret rendu par la Convention le 17 juin 1793 en l'honneur de la ville de Bernay. Discours de M. Puel, maire.

1138. *Fête du 23 septembre.* — *L'Avenir de Bernay*, n° du 26 sept. 1894.

Discours de M. Puel.

Digitized by Google

1139. *Inauguration d'une plaque commémorative à Bernay le 23 septembre 1894. Décret de la Convention nationale du 17 juin 1793.* Signé : E. VEUCLIN. — *Le Progrès républicain*, 27 sept. 1894.

Avec le texte de l'inscription.

1140. *Bernay en* 1793. Signé : E. VEUCLIN. — *La Normandie*, 9e ann., p. 567-572 (n° de déc. 1894).

Continué en 1895.
Avec le texte de l'inscription posée sur l'hôtel de ville de Bernay le 23 sept. 1894.

1141. *Notabilités bernayennes*, [par E. VEUCLIN]. — *L'Antiquaire de Bernay*, p. 266 (n° 63).

Gattier, premier sous-préfet de Bernay; Jacques Le Prevost, administrateur du district.

1142. *Les musiciens normands*. Lettre ouverte à M. le comte de Moucheron. Signé : Gustave LE VAVASSEUR. — *Revue normande et percheronne illustrée*, 3e ann., p. 321-328.

P. 323-324 : Nicolas Le Vavasseur, né à Bernay. — Tirage à part.

1143. *Lottin de Laval*. Signé : A. T. [TARDIVEAU]. — *Le Courrier de l'Eure*, n° du 16 septembre 1894.

M. Tardiveau a introduit dans cet article des passages de l'article de M. Hervé Breton, n° 1144.

1144. *Une iniquité historique. La découverte des ruines de Ninive :* Lottin de Laval. Un savant méconnu. Le rôle de l'Angleterre. Coupables indiscrétions. Une injustice à réparer. (Signé : Hervé BRETON). — *L'Avenir de Bernay*, n° du 29 sept. 1894.

Reproduction d'un article de *la Libre Parole* (n° du 15 sept.).

1145. *M. le Dr Lailler, membre de la Société libre de l'Eure.* — Bernay, impr. de Mlle A. Lefèvre, 1894. In-8, 8 p.

Le titre de départ est ainsi conçu : « Société libre d'agriculture de l'Eure. Section de Bernay. Séance du 14 janv. 1894. Présidence de M. le duc de Broglie. — Notice sur M. le Dr Lailler, membre de la Société, par M. L. BOIVIN-CHAMPEAUX. »
Extr. du *Journal de Bernay* du 3 fév. 1894.
Le dr Lailler est mort à Champeaux, près Bernay.

1146. *Les seigneurs de Bouffey*, [par E. VEUCLIN]. — *L'Antiquaire de Bernay*, p. 178-179, 183 (nos 43 et 44).

Commencé en 1893. Cf. n° 817.

Digitized by Google

1147. *Théophilanthropes et catholiques à Courbépine* [en l'an VI, par E. Veuclin]. — *L'Antiquaire de Bernay*, p. 275.

1148. *Compte rendu de l'excursion de Brionne, ruines de l'abbaye du Bec-Hellouin et domaine d'Harcourt*, par Deruelle,... — *Bull. de la Soc. des amis des sc. natur. de Rouen*, 2e sem. 1893, p. 231-237.

Avec quelques détails historiques par M. Eug. Niel.

1149. *L'église abbatiale du Bec, d'après deux documents inédits du* XVIIe *siècle*. Signé : L'abbé Porée. — *Soc. des amis des arts du dép. de l'Eure. Bull.* IX, 1893, p. 29-53, avec un plan dans le texte. Cf. n° 1150.

L'un de ces documents est un fragment des notes de voyage de Du Buisson-Aubenay, seigneur d'Ambenay, conservées à la Bibliothèque Mazarine.

Reproduit dans *le Brionnais*, nos des 22, 29 juillet et 5 août 1894.

1150. *L'église abbatiale du Bec, d'après deux documents inédits du* XVIIe *siècle*, par le chanoine Porée. — Evreux, impr. de Charles Hérissey, 1894. In-8, 29 p., avec un plan dans le texte.

1151. *L'orgue de l'abbaye du Bec* [en l'an III, par E. Veuclin]. — *L'Antiquaire de Bernay*, p. 259 (n° 61).

1152. *Notes sur Calleville*, [par E. Veuclin]. — *L'Antiquaire de Bernay*, p. 279-280.

1153. Louis Régnier. *Dans la haute vallée de la Charentonne. Notes d'un archéologue.* Communication faite à la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure (section de Bernay), dans la séance tenue le 29 avril 1894 à Notre-Dame-du-Hamel. — Bernay, impr. de Mlle A. Lefèvre, 1894. In-8, 19 p.

Eglises de Notre-Dame-du-Hamel, de Mélicourt, de Saint-Pierre et Saint-Agnan de Cernières et de la Trinité-de-Réville; forteresse de Pont-Echanfray; châteaux de Saint-Pierre-de-Cernières et de Gauville.

Déjà publié dans le *Journal de Bernay* du 12 mai 1894.

1154. Augustin Filon. *Mérimée et ses amis*, avec une bibliographie des œuvres complètes de Mérimée, par le vte de Spoelberch de Lovenjoul. — Paris, Hachette, 1894. In-12 (3 fr. 50).

Détails sur Léonor Mérimée, né à Broglie.

1155. *Souvenirs du baron de Barante*, de l'Académie française,

Digitized by Google

1782-1866, publiés par son petit-fils, Claude de Barante. T. IV. — Paris, Calmann-Lévy, 1894. In-8 (7 fr. 50).

Nombreuses lettres du duc et de la duchesse Victor de Broglie. Cf. n° 825.

1156. Bibliothèque d'histoire illustrée, publiée sous la direction de MM. J. Zeller,... Vast,... — *La France sous le régime du suffrage universel*, par Edgar ZEVORT, recteur de l'Académie de Caen. — Paris, librairies-imprimeries réunies. S. d. (1894). In-8, [6]-263 p., avec nombreuses vignettes dans le texte.

P. 148, portr. de M. le duc de Broglie.

1157. Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure (section de Bernay). *Notice biographique sur le docteur Gosseaume*, né à Ferrières-Saint-Hilaire (Eure), médecin des hôpitaux, secrétaire-archiviste, président de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen. Par Eugène NIEL. — Bernay, impr. Lefèvre; G. Planque, succ., 1894. In-8, 20 p.

Extr. augmenté du *Journal de Bernay* du 19 mai 1894.

1158. *Les cloches de Montreuil*. — In-8, 3 p. A la fin, on lit : « Notes tirées des archives de la mairie et de la fabrique par Ch. Desprès, d'Orbec. — Bernay, impr. Veuclin. » S. d. (1894).

1159. *Inauguration d'une plaque commémorative, en l'honneur des frères Boivin, à Montreuil-l'Argillé, le 17 septembre* 1893. — *Rec. des trav. de la Soc. libre... de l'Eure*, 5e sér., t. 1er, p. LXXV-LXXXIV.

Texte de l'inscription, p. LXXV. — Discours de M. Christophe ALLARD sur Louis et Jean Boivin, p. LXXVI-LXXXIV.

1160. *Annales d'une paroisse rurale. Notre-Dame-du-Hamel.* [Par E. VEUCLIN.] — *L'Antiquaire de Bernay*, p. 185-186, 191, 195, 199, 211, 219-220, 223, 226, 230, 235, 238, 242, 247, 251 (nos 45, 46, 47, 48, 50, 51 (suppl.), 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59).

1161. L'abbé DUBOIS. *L'abbé Réguis, curé de Notre-Dame-du-Hamel, doyen de Montreuil*, 1773-1788. *Sa vie. Ses œuvres.* — Bernay, impr. de Mlle A. Lefèvre, 1894. In-8, 22 p.

Extr. du *Journal de Bernay*, n° du 9 mai 1894. Tiré à très petit nombre.

Digitized by Google

1162. *E.-V. Veuclin.* Signé : Louis Duval. — *L'Union normande*, 1re ann., n° 26, du 10 au 17 août 1894.

Né à Verneusses.

ARRONDISSEMENT DE LOUVIERS

Généralités sur l'arrondissement (1163-1165). — Ouvrages concernant les divers cantons : Gaillon (1166-1171); Louviers (1172-1181); Pont-de-l'Arche (1182-1189).

1163. M. Coutil. *Anneaux en pierre trouvés en Normandie et spécialement dans le bassin de la Seine.* — *Assoc. fr. pour l'avanc. des sc. Compte rendu de la 23e session*, p. 192-193. Cf. n° 1164.

Pitres, Tournedos, Notre-Dame-du-Vaudreuil, Saint-Pierre-la-Garenne, etc.

1164. *Association française pour l'avancement des sciences. Congrès de Caen*, 1894. M. Coutil,... — Paris, au secrétariat de l'Association, 28, rue Serpente. In-8, 3 p. et une pl. h. t. (La couverture sert de titre.)

Cette brochure comprend les trois articles suivants : *Tombelle de l'âge du fer découverte à Léry, près Louviers (département de l'Eure)*, p. 1-2, avec une pl. — *Anneaux en pierre trouvés en Normandie et spécialement dans le bassin de la Seine*, [à Pitres, Saint-Pierre-la-Garenne, etc.], p. 2. — *Cimetière gallo-romain et franc de Muids (Eure)*, p. 3. — Cf. 1163, 1168 et 1188.

1165. *M. Develle au quai d'Orsay.* Signé : Un diplomate [Flourens]. — *La Nouvelle Revue*, t. 87e, p. 449-467.

M. Develle fut sous-préfet et député de Louviers.

1166. *Marmontel à Gaillon.* Signé : Paul Baudry. — *Le Patriote de Normandie*, n° du 3 juin 1894 (suppl.).

1166 *bis. Causes célèbres normandes. L'affaire Aquet de Ferolles.* Signé : E. Souchières. — *Le Patriote de Normandie*, n° du 22 avril 1894 (suppl.).

Digitized by Google

Conspiration royaliste nouée en 1806 au château de Tournebu, à Aubevoie.

1167. Paul HAREL. *Souvenirs d'auberge :* Une princesse russe à Echauffour... Un poète graisseur de wagons, etc., etc. Illustration : l'auberge de Paul Harel à Echauffour. — La Chapelle-Montligeon, impr.-libr. de l'Œuvre Expiatoire; Paris, Vic et Amat, lib.-édit., 1894. In-12, [9]-200 p. et une pl. h. t. (2 fr.)

P. 187-198 : XXVIII. *Vard, le poète graisseur de wagons.* [C'est la réimpression augmentée de la préface placée par M. Paul Harel en tête du *Rêve de Muguette* de M. Adolphe Vard. — M. Vard est né à Aubevoie.]

1168. M. COUTIL. *Cimetière gallo-romain et franc de Muids (Eure). — Assoc. fr. pour l'avanc. des sc. Compte rendu de la* 23e *session*, p. 196-197. Cf. n° 1164.

Suivi d'observations par A. de Mortillet.

1169. M. Joseph GALLOIS. *Ossements humains, anneaux en schiste et outils néolithiques trouvés à Notre-Dame-de-la-Garenne, près Gaillon (Eure). — Assoc. fr. pour l'avanc. des sc. Compte rendu de la* 23e *session*, p. 193.

1170. *La station préhistorique de Saint-Aubin-sur-Gaillon (Eure)*, par Edmond SPALIKOWSKI,... — Rouen, impr. de « l'Ami des sciences naturelles », 1894. In-8, 3 p. (La couverture sert de titre.)

1171. *Stations paléolithiques de Saint-Julien de la Liègue (Eure)*, par L. COUTIL. — *Revue mensuelle de l'Ecole d'anthropologie de Paris*, 4e année, 1894, p. 260-262, avec deux pl. h. t. et trois vign. dans le texte.

Il a été fait un tirage à part pour lequel la pagination n'a pas été changée. La couverture porte le titre suivant : « Stations paléolithiques de Saint-Julien de la Liègue, arrond. de Louviers (Eure), par L. Coutil. — Extr. de la Revue mensuelle de l'Ecole d'anthropologie de Paris. 4e ann., VIII, 15 août 1894. » In-8.

1172. *Excursion archéologique à Louviers et à Acquigny le dimanche 23 juillet* 1894. Signé : L. de V... (Léon DE VESLY). — *Bull. de la Soc. d'études diverses de l'arr. de Louviers*, I, p. 19-22.

Reproduction du n° 840.

1173. *Un mot sur Louviers.* [Résumé de l'histoire de la ville. Signé : VIATOR. — *La Croix de l'Eure*, 22 déc. 1894.

Digitized by Google

1174. *Histoire de l'industrie du drap à Louviers.* Signé : Lucien Barbe. — *Bull. de la Soc. d'études diverses de l'arr. de Louviers,* I, p. 45-79 (à continuer).

1175. *Archéologie.* [Découverte d'un cimetière mérovingien à Louviers.] — *L'Impartial,* 11 fév. 1894.

1176. *Saint Christophe.* Signé : Ch. Dubourg. — *Bull. de la Soc. d'études diverses de l'arr. de Louviers,* I, p. 34-37.

Peinture murale du commencement du xvi[e] s. dans l'église N.-D. de Louviers.

1177. *Jean Nicolle, peintre,* 1614-1650. Signé : L'abbé Porée, curé de Bournainville,... — *Réunion des sociétés des beaux-arts des départements à l'Ecole nationale des beaux-arts, du* 27 *au* 31 *mars* 1894, p. 579-604, avec une pl. h. t. Cf. n° 1178.

Pl. XXIII : « La reine de Saba visitant Salomon, par Jean Nicolle. Eglise de la Croix-Saint-Leufroy (Eure). » Jean Nicolle naquit à Louviers.

1178. *Jean Nicolle, peintre,* 1614-1650, par M. le chanoine Porée, curé de Bournainville,... — Paris, typogr. de E. Plon, Nourrit et C[ie], 1894. In-8, 29 p. et une pl. h. t.

On lit au revers du faux titre : « Ce mémoire a été lu à la réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements, tenue dans l'hémicycle de l'Ecole des Beaux-Arts, à Paris, le 27 mars 1894. »

1179. *Le Père d'Incarville.* Étude botanique et biographique. Signé : Eug. Izambert. — *Bull. de la Soc. d'études diverses de l'arr. de Louviers,* I, p. 40-44. Cf. n° 1180.

Pierre Le Chéron d'Incarville, botaniste, de la Compagnie de Jésus (1706-1757).

1180. *Le Père d'Incarville.* Etude botanique et biographique, par Eug. Izambert,... — Louviers, imp. (*sic*) Eug. Izambert, 1894. In-8, 8 p.

On lit en note, p. 3 : « Le texte de cette étude est extrait du Bull. de la Soc. d'études diverses de l'arrond. de Louviers, année 1893 — vol. I. »

1181. *Autour de Corneille. Documents inédits.* Signé : J. Noury. — *Le Patriote de Normandie,* n° du 10 juin 1894 (suppl.).

Le Presbytère d'Hénouville et l'abbé Legendre, curé d'Hénouville, né au Vaudreuil. — Voir aussi, à ce sujet, une lettre signée

Digitized by Google

« E. Levacher, curé d'Hénouville, » insérée dans le suppl. du 24 juin.

1182. *Excursion à Tournedos, Pont-de-l'Arche et Bon-Port le dimanche 18 juin 1893. — Bull. de la Soc. d'études diverses de l'arr. de Louviers*, I, p. 14-16.

Reproduction du n° 846.

1183. *Pont-de-l'Arche.* Signé : Arsène LEGRELLE. — *La Normandie*, 9e année, p. 353-372 (n° de juin 1894).

Site, histoire, monuments, abbaye de Bonport. — Pas de tirage à part.

1184. *Guerre de la Ligue d'Augsbourg...* Poésie composée par l'abbé LAIGNET, curé de Pont-de-l'Arche en 1689 au sujet de la guerre de la Ligue d'Augsbourg, [publiée par Albert LEPAGE]. — *Bull. de la Soc. d'études diverses de l'arr. de Louviers*, t. I, p. 38-39.

1185. [Stations préhistoriques d'Alizay et de Pitres. Analyse d'une communication de M. GALLOIS.] — *Bull. de la Soc. des amis des sc. natur. de Rouen*, 2e sem. 1893, p. 116-118.

1186. *Légendes, superstitions et coutumes*, par M. Léon de VESLY,.. — I. Les feux de carrefour. II. Les arbres vénérés. III. L'écourtement des chevaux. — *Bull. de la Soc. lib. d'émulation de la S.-Inf.*, exercices 1892-93-94, p. 226-243. Cf. n° 1187.

Chêne de saint Nicolas, à la Vallée, près Tôtes, et *Hêtre de saint Ouen*, à Léry.

1187. *Légendes, superstitions et coutumes*, par M. Léon de VESLY. — I. Les feux de carrefour. — II. Les arbres vénérés. — III. L'écourtement des chevaux. — Rouen, impr. de Espérance Cagniard, 1894. In-8, 20 p.

Au revers du titre : « Extr. du Bull. de la Soc. libre d'émulation du commerce et de l'industrie de la Seine-Inférieure (exercices 1893-1894). »

1188. M. Léon COUTIL,... *Tombelle de l'âge du fer découverte à Lery, près Louviers (département de l'Eure). — Assoc. fr. pour l'avanc. des sc. Compte rendu de la 23e session*, p. 187. Cf. n° 1164.

1189. [Antiquités préhistoriques de Pitres, par M. COUTIL.] — *Bull. de la Soc. des amis des sc. natur. de Rouen*, 2e sem. 1893, p. 120-121.

Digitized by Google

ARRONDISSEMENT DE PONT-AUDEMER

Généralités sur l'arrondissement (1190-1193). — Ouvrages concernant les divers cantons : Bourgtheroulde (1194); Cormeilles (1195 et 1196); Montfort-sur-Risle (1197-1199); Pont-Audemer (1200); Quillebeuf (1201 et 1202); Routot (1203 et 1204).

1190. [Outils préhistoriques des bords de la Risle, par M. Montier.] — *Bull. de la Soc. des amis des sc. natur. de Rouen*, 1er sem. 1893, p. 22-23.

1191. *La Risle, Pont-Audemer et Honfleur.* Projet actuel concernant la Basse-Seine et ses annexes, [par M. Join-Lambert.] — *Département de l'Eure. Conseil général. Session d'août* 1894. *Procès-verbal des délibérations*, p. 84-105.

Séance du 22 août. — Etude sur les travaux exécutés pour faciliter la navigation de la Risle et l'accès du port de Pont-Audemer. Cf. nos 1192, 1193.

1192. *La Risle, Pont-Audemer et Honfleur*, [par M. Join-Lambert]. — *Supplément au journal « Le Brionnais » du 2 sept.* 1894.

1193. *La Risle, Pont-Audemer et Honfleur*, [par M. Join-Lambert]. — In-4, 21 p. S. l. n. d.

1194. *Trouvaille de monnaies romaines en argent* [à Bosnormand]. Signé : J. D. (J. Drouet). — *La Risle*, 1er avril 1894.

1195. *Fondation d'une chapelle au manoir de la Rivière, en la paroisse de Bailleul-la-Vallée* (1326). [Avant-propos signé : Ch. de B. (M. Charles de Beaurepaire).] — *Bull. de la Soc. de l'hist. de Norm.*, t. VII (en cours de publication), p. 176-184.

1196. [Notice biographique] *sur M. Emile Hébert, membre du Conseil général de l'Eure, ancien président de la société d'agriculture,...* par M. Léon Petit,... — *Ann. des cinq départ. de la Norm.*, 1894, p. 348-360.

Avec le texte des discours de MM. Louis Passy et de Tourville. Cf. nos 609, 610, 611, 612, 613, 854. Cette notice est la reproduction du no 854, qui ne portait pas de nom d'auteur. — Pas de tirage à part.

Digitized by Google

1197. *Le véritable vainqueur de Jemmapes.* Signé : Dr A. Corre. — *L'Intermédiaire des chercheurs et curieux*, 1894, 2e sem., col. 690-691.

Extr. d'une lettre inédite du conventionnel Blad au sujet de Baptiste Renard, né à Brestot.

1198. *Droits de péage du Pont-Autou*, [par E. Veuclin]. — *L'Antiquaire de Bernay*, p. 257 (n° 61).

1199. *Le temporel du prieuré de Saint-Philbert en* 1398. [Avant-propos signé : L'abbé Porée, curé de Bournainville.] — *Bull. de la Soc. de l'hist. de Norm.*, t. VII (en cours de publication), p. 156-161.

1200. *Alexandre de Villedieu et Guillaume Le Moine, de Villedieu.* Signé : L. Delisle. — *Bibliothèque de l'Ecole des chartes*, LV, p. 488-508.

P. 505-508 : *Note sur les éditions du Doctrinal renfermant la glose de Foucaud Monier.* M. Delisle signale, p. 507, un tirage de l'édition du *Focaudi Monieri glosa familiarissima super Doctrinale Alexandri de Villa Dei* imprimée à Rouen en 1518 par Richard Goupil, qui porte, au lieu du nom de Michel Angier, libraire à Caen, celui de Guillaume Duval, libraire à Pont-Audemer. — Tirage à part.

1201. *Le 7 septembre* 1792 *à Quillebeuf (Eure).* — *La Semaine religieuse du diocèse d'Evreux*, 16e année, p. 586-588 (n° du 15 sept. 1894).

Arrestation à Quillebeuf des prêtres partant pour l'exil; violences dont ils sont l'objet.

1202. *Guides-Dentu* (Collection des guides régionaux — format in-32). *Plages du nord et de la Normandie* (de Dunkerque au Mont-Saint-Michel), par G. Bardet. 20 grav., 6 cartes. 3e édit. — Paris, E. Dentu, édit., 1894. [6]-292 p. et 136 p. d'annonces. Couv. cart. (4 fr.).

Quillebeuf, p. 175-176.

1203. *L'Ex-voto de Honguemare.* Signé : P. Duchemin. — *La Normandie*, 9e ann., p. 253-256 (n° de fév. 1894).

1204. *Note sur des instruments en silex trouvés à Saint-Ouen-de-Thouberville (Eure)*, par Edmond Spalikowski,... — Une page in-8° (Au bas : Imp. Benderitter, Rouen.)

Digitized by Google

SUPPLÉMENT A LA BIBLIOGRAPHIE

DES ANNÉES 1892 ET 1893

Histoire de France (1205-1216). — Archéologie générale et histoire de l'art (1217-1219). — Histoire littéraire (1220). — Biographies générales (1221). — Ouvrages particuliers publiés en Normandie (Seine-Inférieure, Manche) (1222-1224). — Evreux (1225). — Canton de Rugles (1226 et 1227). — Canton de Saint-André (1228). — Canton de Verneuil (1229 et 1230). — Arrondissement des Andelys (1231). — Canton des Andelys (1232). — Canton de Gisors (1233 et 1234). — Canton de Beaumesnil (1235). — Canton de Bernay (1236). — Canton de Brionne (1237). — Canton de Routot (1238).

1205. *Séjours de Charles VI* (1380-1400). Communication de M. Ernest PETIT. — *Bull. histor. et philol. du Comité des trav. histor. et scientif.*, 1893, p. 405-492.

Localités du département de l'Eure où séjourna Charles VI de 1380 à 1400 : Abbaye de Bonport, Bourg-Achard, Etrépagny, Evreux, Gisors, Louviers, Montfort-sur-Risle, Neaufles-Saint-Martin, Neubourg, Pont-de-l'Arche, Vernon.

Tirage à part : Paris, Leroux, 1894. In-8, 90 p.

1206. *Ecole nationale des Chartes. Positions des thèses soutenues par les élèves de la promotion de* 1892 *pour obtenir le diplôme d'archiviste-paléographe.* — Macon, Protat frères, imp., 1892. In-8.

P. 5-10 : *Essai biographique sur Charles Ier de Melun, seigneur de Nantouillet, baron des Landes, bailli de Sens, grand maître de France et lieutenant général du roi Louis XI à Paris et dans l'Ile-de-France* (1420?-1468), par Camille ANCHIER. — [Décapité au Petit-Andely.]

P. 65-70 : *Vie de Jean Balue, cardinal d'Angers* (1421-1491), par Henri FORGEOT. — [Evêque d'Evreux.]

1207. Ministère de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes. Archives nationales. *Inventaires et documents publiés par l'administration des Archives nationales. — Inventaire des arrêts du Conseil d'Etat (règne de Henri IV)*, par M. Noël VALOIS, archiviste aux Archives nationales. Tome second. — Paris, impr. nat., 1893. In-4.

Au revers du faux titre, on lit : « Se trouve à Paris, à la libr. Hachette et Cie. »

Digitized by Google

6820. 26 janv. 1602. Arrêt ordonnant aux trésoriers de France à Rouen de faire savoir pour quelles causes ils ont troublé Me Pierre Sohier en la jouissance de son office de receveur du domaine à Lyons. Page 78. — 6894. 26 fév. 1602. Arrêt attribuant à la Chambre royale la connaissance du procès criminel intenté aux officiers de l'élection de Verneuil et de Châteauneuf-en-Thymerais. P. 83. — 7266. 12 oct. 1602. Arrêt autorisant Jacques Davy, évêque d'Evreux, conseiller d'Etat et premier aumônier du roi, à disposer de deux offices de conseillers au présidial d'Orléans. P. 108. — 7455. 4 fév. 1603. Arrêt relatif au paiement des sommes assignées à Aymon de Mailloc, gentilhomme ordinaire de la Chambre, gouverneur de Lisieux et de Conches. P. 121. — 7810. 4 sept. 1603. Arrêt déclarant la sergenterie noble d'Avrilly non sujette à la revente du domaine, attendu qu'elle appartient en propriété à Nicolas et à Charles Coqueterres. P. 145. — 7854. 11 oct. 1603. Arrêt condamnant plusieurs habitants de Vernon à payer l'imposition nouvelle pour le vin qu'ils ont fait entrer durant les mois d'octobre, novembre et décembre 1602. P. 147. — 7866. 20 oct. 1603. Arrêt ordonnant que Me Guillaume Du Fayet, commis à la recette de l'emprunt levé sur les officiers des finances, sera entendu au sujet d'une décharge demandée par Daniel Huet, ci-devant commis à la recette de l'impôt levé sur les marchandises à Henricarville. P. 148. — 7913. 15 nov. 1603. Arrêt ordonnant le versement à l'Epargne du reste des deniers affectés aux fortifications de Verneuil, « n'ayant Sa Majesté agréable la continuation des dites fortifications ». P. 151. — 8045. 3 fév. 1604. Arrêt réglant le paiement d'une somme de 10,000 écus due au baron de Médavy pour la réduction de Verneuil. P. 159. — 8412. 24 juillet 1604. Arrêt relatif à un procès pendant entre les habitants de la ville et de la châtellenie de Pontoise et ceux de la ville et de la châtellenie de Gisors. P. 184. — 8623. 16 sept. 1604. Arrêt renvoyant à la cour des aides de Normandie la connaissance de l'assassinat commis par les gens de Nicolas Laisné, soi-disant noble, sur la personne de Pierre Connart, collecteur des tailles à Chavigny. P. 198. — 8668. 23 sept. 1604. Arrêt ordonnant aux officiers de l'élection de Vernon de rapporter au Conseil le département qu'ils ont fait de la somme de 3600 l. levée pour le paiement des dettes de ladite ville. P. 201. — 8741. 2 déc. 1604. Arrêt accordant à Jean Le Vavasseur, sieur de Callenge, capitaine d'Evreux, à Me Jean de La Biche, avocat au bailliage d'Evreux, aux héritiers de Jean Bosguérard et à Simon Fourquette, ci-devant membre du Conseil de l'Union en ladite ville, décharge des condamnations portées contre eux à raison de la destruction d'une maison appartenant à Jacques de Saint-Amand. — 9127. 12 mars 1605. Arrêt ordonnant que le trésorier du feu cardinal Charles II de Bourbon, qui a subvenu à l'entretien ainsi qu'aux frais des obsèques dudit cardinal, sera assigné d'une somme de 45,188 l. 12 s. 6 d., équivalant à la valeur des meubles trouvés au château de Gaillon après la mort du cardinal Charles III de Bourbon, ordonnant, en outre, que le syndic des créanciers des deux cardinaux sera assigné d'une somme de 9,871 l. 6 s., estimation des meubles et des livres laissés par le dernier cardinal dans l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés et transportés au Louvre pour l'usage de Sa Majesté. P. 233. — 9196. 26 mars 1605.

Digitized by Google

Arrêt ordonnant à toutes les personnes ou communautés ecclésiastiques qui prétendent toucher la dîme sur les ventes faites dans les forêts de Normandie, particulièrement aux abbés de Cerisy et de Saint-Wandrille et à l'abbesse de Saint-Sauveur d'Evreux, de représenter leurs titres dans les trois mois. P. 238. — 9239. 29 mars 1605. Arrêt ordonnant le paiement de 51,000 l. restées dues sur les 90,000 l. accordées par le roi au sieur de Villars, gouverneur du Havre et de Pont-de-l'Arche, à l'occasion de son mariage. P. 241. — 9432. 26 juillet 1605. Arrêt ordonnant qu'un vaste emplacement soit réservé dans le cimetière Dieu aux protestants de la ville et du bailliage d'Evreux. P. 254. — 9433. Même date. Arrêt ordonnant la production des titres de tous les ecclésiastiques qui prétendent à des droits de dîmes dans les forêts de Longboël, de Breteuil, de Lyons et de Brotonne, particulièrement la production des titres du cardinal Du Perron, évêque d'Evreux, abbé commendataire de N.-D. de Lyre, et des abbés de Cerisy et de Saint-Wandrille. P. 254. — 9625. 9 sept. 1605. Arrêt ordonnant la réception de Me Thomas Le Cornier en un office de commissaire examinateur en la vicomté de Lyons. P. 268. — 9825. 17 déc. 1605. Arrêt relatif à l'envoi d'une somme de 5,300 l. destinée à l'entretien du cardinal Du Perron à Rome. P. 283. — 9893. 14 janv. 1606. Arrêt renvoyant aux trésoriers de France à Rouen la requête en remise d'impôts présentée par les habitants de Vesly, village presque entièrement détruit par l'incendie du 22 sept. dernier. P. 288. — 10126. 11 mars 1606. Arrêt renvoyant aux trésoriers de France à Rouen une requête des habitants de Louviers tendant à la prorogation de leurs octrois. P. 305. — 10364. 15 juillet 1606. Arrêt statuant sur un procès pendant entre plusieurs habitants de Vernon, les officiers de l'élection d'Andely résidant à Vernon et les anciens échevins de ladite ville, au sujet de l'assiette d'un impôt de 4,148 l. levé en 1604 à Vernon. P. 324. — 10993. 13 mars 1607. Arrêt ordonnant qu'il sera procédé à l'adjudication des offices de contrôleurs-marqueurs de cuirs, dans les villes de Caen, Vernon, Louviers et Neufchâtel, sur le tiercement mis par Me Jean Le Gendre, bailli d'Ivry, et consorts. P. 372. — 11263. 4 août 1607. Arrêt autorisant les habitants de Verneuil à lever une taxe sur le sel et sur le vin vendu ou consommé en ladite ville, le produit en devant être employé au paiement des 5,317 l. empruntées, en 1593, par le baron de Médavy, gouverneur de Verneuil. P. 393. — 11364. 25 août 1607. Arrêt ordonnant une enquête au sujet de la date précise de la mort de Me Germain Du Coudray, receveur du domaine de Conches et de Breteuil, avant qu'il soit statué sur l'évocation du procès pendant entre Me Jacques Du Coudray et Mathieu Rotrou au sujet de la possession dudit office. P. 401. — 11413. 4 sept. 1607. Arrêt autorisant Bénigne Saulnier, receveur général des finances à Lyon, à solliciter « censures ecclésiastiques aux fins de révellation », pour parvenir à connaître la date précise dudit décès. P. 404. — 11480. 13 sept. 1607. Arrêt ordonnant que le cardinal de Joyeuse sera mis en possession du domaine de la vicomté de Montreuil et Bernay, des greffes, places de clercs, parisis et tabellionages de ladite vicomté, en attendant plus ample vérification de l'engagement qui lui a été fait du domaine de Valognes. P. 409. — 11548. 25 sept.

Digitized by Google

1607. Arrêt prorogeant les octrois concédés aux habitants de Louviers, le produit en devant être employé à l'entretien d'un pont, du pavé, des chemins et des chaussées des environs de la dite ville. P. 415. — 11712. 17 nov. 1607. Arrêt ordonnant le transport au grenier de Pont-Audemer du sel introduit en la citadelle de Quillebeuf par le sieur de la Mésangère, lieutenant du maréchal de Fervacques, et ordonnant la réintégration des quatre archers établis à Quillebeuf par Me Jean de Moisset pour s'opposer au trafic du faux sel, lesquels en avaient été chassés par ordre dudit maréchal. P. 428. — 11791. 22 déc. 1607. Arrêt renvoyant aux trésoriers de France une requête des habitants d'Andely-sur-Seine tendante à la prorogation d'un octroi qui leur avait été concédé par Henri III, pour l'entretien des portes, pont-levis, murs et fossés de leur ville. P. 435. — 11827. 29 déc. 1607. Arrêt ordonnant que les curés et vicaires qui ont publié des censures ecclésiastiques, afin de découvrir la date exacte de la mort de Me Germain Du Coudray, receveur du domaine de Conches, seront tenus de faire connaître les révélations qui leur ont été faites, sous peine de saisie de leur temporel et de dommages-intérêts. P. 437. — 12469. 11 sept. 1608. Arrêt prorogeant pour six ans l'octroi de « l'appetissement des mesures » concédé à la ville d'Andely-sur-Seine, et dont le produit est affecté à l'entretien des portes, ponts-levis, murailles et fossés de la ville. P. 488. — 12655. 14 oct. 1608. Arrêt attribuant à Me Jacques Du Coudray l'office de receveur ancien et alternatif du domaine de Conches et de Breteuil, vacant par la résignation de Me Germain Du Coudray, et condamnant Me Bénigne Saulnier, receveur général des finances à Lyon, à rembourser la finance payée par Me Mathieu Rotrou. P. 503. — 13257. 17 fév. 1609. Arrêt relatif à une requête par laquelle les habitants des Sept villes de Bleu demandent mainlevée des « coustumes des Sept villes de Bleu, dont ils sont en paisible possession il y a plus de cinq à six cens ans », et qui ont été saisies par le grand maître et surintendant des eaux et forêts. P. 549. — 13343. 12 mars 1609. Arrêt donnant mainlevée provisoire à Pierre de Roncherolles, sieur de Mesneville, des droits de garde et autres à lui appartenant en la forêt des Sept villes de Bleu, laquelle a été saisie par le sieur de Fleury, grand maître des eaux et forêts. P. 556. — 13344. Même date. Arrêt donnant mainlevée provisoire aux habitants des Sept villes de Bleu de leurs droits d'usage en ladite forêt, qui sont reconnus par charte de Philippe le Bel du mois de mars 1305. P. 556. — 13390. 17 mars 1609. Arrêt ordonnant la délivrance du bois nécessaire aux réparations de l'abbaye de Bonport, attendu qu'elle appartient au marquis de Verneuil, fils naturel du roi. P. 559. — 13593. 11 avril 1609. Arrêt ordonnant la visite des bâtiments conventuels du prieuré de la Chaise-Dieu, et déclarant que le bois nécessaire aux réparations sera pris en la forêt de Breteuil. P. 575. — 13867. 30 juin 1609. Arrêt suspendant provisoirement l'exécution de l'arrêt obtenu le 14 avril dernier contre les habitants de la Bazoque (Bazoques) par le plus riche habitant de la paroisse, Jean Cordouan, soi-disant archer des toiles de chasse, et qui, à ce titre, prétend être exempté des tailles comme officier domestique du roi, bien qu'au dire des habitants, il n'ait « depuis

Digitized by Google

xxv ans en ça bougé de sa maison ». P. 596. — 13980. Même date. Arrêt déclarant que les sergenteries de Normandie sont offices royaux et, comme tels, peuvent être réunies au domaine royal, nonobstant tout don ou aliénation, que néanmoins S. M., ayant égard à la longue possession de la plupart des détenteurs, pourra la leur confirmer, à condition qu'ils exercent lesdits droits en personne, suivant la charte de Louis X de l'année 1314, confirmant en leur possession les détenteurs des sergenteries du Vaudreuil et du Mesnil-Ferrey, et ordonnant, etc. P. 604. — 14114. 4 août 1609. Arrêt ordonnant que délivrance soit faite au sieur Du Barquet du bois nécessaire à la reconstruction du moulin Livet, situé sur la Rille, à Beaumont-le-Roger. P. 614. — 14181. 29 août 1609. Arrêt prolongeant de trois mois le délai accordé aux habitants des Sept villes de Bleu pour produire leurs titres relatifs aux droits d'usage qu'ils prétendent avoir en la forêt de Bleu. P. 619. — 14476. 20 oct. 1609. Arrêt ordonnant la vérification de tous les payements faits au feu sieur de Larchant, gouverneur d'Evreux, par les trésoriers de l'Extraordinaire des guerres depuis le 1er janv. 1589. P. 640. — 14632. 14 nov. 1609. Arrêt fixant un délai de trois mois pendant lequel les seigneurs et habitants des Sept villes de Bleu pourront produire ce que bon leur semblera dans le procès pendant entre eux et le procureur du roi, à la Table de marbre. P. 651. — 15082. 21 janv. 1610. Arrêt déclarant l'office de maître particulier des eaux et forêts en la vicomté d'Orbec éteint et supprimé, et réuni à celui de Me Claude Boullenc, sieur d'Engerville, maître particulier des eaux et forêts au bailliage d'Evreux. P. 685. — 15269. 6 mars 1610. Arrêt renvoyant au parlement de Rouen le procès pendant entre Me François Lemercher, Me Pierre Legras, lieutenant général civil et criminel, Richard Legras, lieutenant ancien civil et criminel au siège de Pont-Authou et de Pont-Audemer, Georges Du Fay, sieur de la Mésangère, vicomte, et Me Pierre Thirel, enquêteur, au sujet de l'office de commissaire-examinateur audit siège. P. 699. — 15549. 24 avril 1610. Arrêt déclarant contribuable aux tailles en la paroisse de Bazoques Jean Cordouan, soi-disant archer des toiles de chasse et pavillons du roi. P. 720. — 15566. Même date. Arrêt maintenant, durant quinze années, Me Pierre Vigor, conseiller au parlement de Rouen, et Nicolas Vigor, avocat au Conseil, en jouissance des greffes d'Evreux, Ezy, Pacy et Nonancourt. P. 721. — 15644. 6 mai 1610. Arrêt renvoyant aux trésoriers de France un placet de Constance de Litolfy, écuyer de l'Ecurie du roi, lequel demande la concession d'un « vieulx creux de maison » sis aux faubourgs d'Evreux et nommé *la Foulerie* ou *le Moulin de Maleresiz*, pour y reconstruire un moulin. P. 727. — Etc.

Des indications relatives aux localités où furent rendus les arrêts, il semble résulter au moins un double passage du roi sur les territoires du département de l'Eure : Saint-Germain-en-Laye, 14 août 1603; Rouen, 26 août-5 sept.; Caen, 12-16 sept.; Paris, 7 oct.

Le tome Ier de cet ouvrage a paru en 1886.

1208. *Lettres du cardinal Mazarin pendant son ministère*, recueillies et publiées par M. le vicomte G. d'Avenel. Tome VII : juillet 1655-juin 1657. — Paris, impr. nat., 1893. In-4.

Digitized by Google

Le faux titre est ainsi conçu : « Collection de documents inédits sur l'histoire de France, publiés par les soins du ministre de l'instruction publique. 1re série. Histoire politique. » — Publication commencée par M. Chéruel.

Parmi les personnages dont il est question dans ce volume : Gilles Boutault, évêque d'Evreux ; Charles-Victor-Marie et François-Marie, comtes de Broglie ; Henri de Lorraine, comte d'Harcourt ; M. de Roncherolles ; etc.

1209. *Dictionnaire de la Révolution française.* Institutions, hommes et faits... Par E. BOURSIN et Augustin CHALLAMEL, conservateur honoraire à la Bibliothèque Sainte-Geneviève. — Paris, libr. Furne ; Jouvet et Cie, édit., 1893. Gr. in-8.

Art. Barbé-Marbois, Bonneville (Nicolas de), Broglie (maréchal de), Broglie (Victor, prince de), Buzot, Duroy, Lindet (Thomas), Lindet (Robert), Lacroix (J.-P. de), Richou, Turreau de Garambouville, etc.

1210. *Recueil des actes du Comité de salut public, avec la correspondance officielle des représentants en mission et le registre du Conseil exécutif provisoire*, publié par F.-A. AULARD, professeur d'histoire de la Révolution française à la Faculté des lettres de Paris. Tome cinquième : 19 juin 1793-15 août 1793. — Paris, impr. nat., 1892. In-8.

Cf. le numéro suivant.

Les quatre volumes précédents parurent en 1889 (t. I et II), 1890 (t. III) et 1891 (t. IV).

1211. *Recueil des actes du Comité de salut public*,... publié par F.-A. AULARD, professeur d'histoire de la Révolution française à la Faculté des lettres de Paris. *Table alphabétique des cinq premiers volumes.* — Paris, impr. nat., 1893. In-8.

Au revers du faux titre : « Se trouve à Paris, à la libr. Hachette et Cie. »

Cette table vient à point nommé pour nous permettre de combler une lacune des précédentes Bibliographies, en signalant ce que les cinq premiers volumes du *Recueil des actes du Comité de salut public* (publiés de 1889 à 1892) renferment sur le département de l'Eure.

Bernay. Cette ville demande du secours contre les fédéralistes, V, 304. Etablissement d'une administration départementale provisoire à Bernay, 326. — *Bonnet*, député du Calvados à la Convention. En mission avec Du Roy dans le Calvados et l'Eure, II, 303-314. — *Broglie* (Charles-Louis-Victor de). Est mis en arrestation, II, 592. Notice biographique, 592. — *Broglie* (maréchal de). A la cuisse cassée dans une reconnaissance, I, 122. — *Bulletin d'Evreux*, journal fédé-

Digitized by Google

raliste. Arrestation du rédacteur, V, 347. — *Buzot*. Sa motion sur l'organisation du ministère, I, LXXI. Membre du Comité de défense générale, II, 515. Notice biographique, *id*. Est chargé d'un rapport, 564. Combat un projet d'Isnard, III, 112. — *Caen*. Opérations de Bonnet et de R. Lindet, V, 417, 425; de Du Roy et R. Lindet, 464, 490, 509-511, 516, 517, 518. — *Du Roy*. En mission dans la section des Gravilliers, II, 286. En mission à l'armée du Rhin, III, 539 à 544. En mission dans l'Eure, V, 45, 218. Est adjoint au Comité de salut public, 169. Ses opérations à Vernon, 245. Il demande son rappel, 509. (Voir *Bonnet*.) — *Eure*. Envoi de représentants dans ce département pour assurer la circulation des grains, I, 212. Opérations du recrutement, 406. Les administrateurs de l'Eure veulent acheter quatre pièces de canon, 561-564. Mesures prises par le Comité de salut public au sujet de ce département, 577. Projet de mission dans l'Eure, 585, 586. Situation de ce département, V, 4. Mesures contre les rebelles de l'Eure, 157, 165, 166, 189, 208. Lettres de R. Lindet et de Du Roy, 244, 252, 260, 261, 266, 272, 281, 295, 304, 326, 328. Mission de Bonneval et de Roux, 294, 378, 395. Opérations de Carrier, 396. — *Franeastel*, député de l'Eure à la Convention. Est adjoint au Comité de salut public, V, 169. — *Harou-Romain*, membre de la Commune, I, 38, 228, 345, 458; II, 180. — *Les Andelys*. Opérations de Carrier dans cette ville, V, 395-397. — *Lindet* (Robert), les cinq vol., *passim*. — *Lindet* (Thomas). Est adjoint au Comité de salut public, V, 169. — *Millot* (J.-B.), habitant d'Evreux. Fait une communication au Comité de salut public, V, 3. — *Vernon*. Envoi de munitions à cette commune, V, 233. Opérations d'Esnüe de la Vallée à Vernon, 236; de Du Roy, 260, 261. Prétentions de cette ville, 327. — *Delacroix*, député d'Eure-et-Loir, né à Pont-Audemer, *passim*. — Etc.

1212. *Recueil des actes du Comité de salut public*,... publié par F.-A. AULARD,... Tome sixième. 15 août 1793-21 sept. 1793. — Paris, impr. nat., 1893. In-8.

Lettres de Bonnet, Lindet et Du Roy, représentants à l'armée des côtes de Cherbourg, p. 16, 22, 32, 52, 106, 135, 174, 176, 210, 223. Rappel de Bonnet et de Du Roy, p. 254. Oudot est adjoint à Lindet, p. 255. Lettres de Lindet, p. 305. Lettres de Lindet et d'Oudot, p. 360, 383 541, 583. — Bonnet rend compte de ses dépenses, p. 591. — Réquisitions dans l'Eure pour l'approvisionnement de Rouen et de Paris, p. 52, 77, 207, 337, 361, 452. — Mission de Genret dans l'Eure, p. 89. — Épuration de certaines administrations de l'Eure, notamment à Verneuil et à Louviers, p. 598. — Le 3e bataillon de l'Eure, en marche pour l'armée du Nord, prête main forte à Laon contre des dragons insurgés, p. 171. — Lettres de Bonneval et Roux, représentants dans Seine-et-Oise, Eure et Eure-et-Loir, p. 210. — Sur Delacroix, député d'Eure-et-Loir, né à Pont-Audemer, *passim*. — Etc.

1213. *Etudes et leçons sur la Révolution française*, par F.-A. AULARD, professeur à la Faculté des lettres de Paris... — Paris,

Digitized by Google

Félix Alcan, édit., 1893. In-12, [4]-301 p. et fac-similés h. t. (3 fr. 50).

P. 189-211 : IX. *Les responsabilités de Carnot.* [Fac-similé de l'ordre d'arrestation de Victor de Broglie.]

Passim : nombreuses mentions de Robert Lindet.

1214. *Mémoires inédits de Bertrand* POIRIER DE BEAUVAIS, *commandant général de l'artillerie des armées de la Vendée*, publiés par la comtesse de la BOUERE. — Paris, libr. Plon ; E. Plon, Nourrit et Cie, imp.-édit., 1893. In-8, [4]-XV-392 p. (7 fr. 50).

Intéressant pour l'étude du rôle de Turreau de Garambouville en Vendée.

1215. *L'éloquence en France depuis* 1789. 1re série. *Chefs-d'œuvre de l'éloquence parlementaire*, avec portraits littéraires et notices, recueillis et mis en ordre par Camille LACROIX. Avant-propos de M. X... [La couverture porte : Avant-propos de M. Paul Deschanel, député,...] — 1er volume : *Constituante-Législative.* — Paris, impr. et libr. Paul Dupont, 1893. Pet. in-8 (3 fr. 50).

P. 45-46 : *Buzot* (1760-1793). [Extraits de la Biogr. Michaud, de Norvins et de Mme Roland.] — P. 47-50 : *Discours* [de Buzot] *contre le projet d'un emprunt national* (8 août 1789).

1216. *Souvenirs de Alexis de Tocqueville,* publiés par le comte de TOCQUEVILLE. — Paris, Calmann-Lévy, édit., 1893. In-8, [4]-V-431 p. (7 fr. 50).

Hippolyte Passy ministre des finances (1849), p. 306-309. — Son hostilité contre le prince-président, p. 353. (Hippolyte Passy fut député de l'Eure.)

1217. *Le musée de sculpture comparée du palais du Trocadéro.* — Du XIe au XVe siècle. Renaissance. Louis XIII. Louis XIV. Louis XV. Louis XVI. Jusqu'à nos jours. — Paris, Armand Guérinet, édit. des musées nationaux. S. d. (1892). In-fol., 2 feuillets de titre et table et 140 pl. en phototypie (60 fr.).

Pl. 45 : XVIe *siècle. Eglise St-Maclou à Rouen.* — XVIe *siècle. Cathédrale d'Evreux.* [Clôture de la chapelle Saint-Vincent-de-Paul.]

Pl. 48 : *Stalles du chœur de la cathédrale d'Amiens, couronnement.* — XVIe *siècle. Château de Gaillon* [une stalle].

Pl. 71 : XVIe *siècle. Sculptures style Renaissance.* [Clôture de la chapelle de l'Immaculée-Conception dans la cathédrale d'Evreux.]

1218. Elie BRAULT. *Les architectes par leurs œuvres.* Ouvrage

Digitized by Google

rédigé sur les manuscrits de feu Al. Dubois (de l'Ecole polytechnique), architecte du gouvernement. — Paris, H. Laurens, 1893. 3 vol. gr. in-8, VIII-424, 444 et 521 p., avec grav. (40 fr.)

T. II : L'auteur mentionne, p. 29 et 30, la reconstruction de l'église de Gisors par Pierre Gosse, Robert Jumel, les Grappin, etc.; p. 41 et 42, les reconstructions successives du château de Gaillon ; p. 64, la construction de Charleval.

1219. *Catalogue des monnaies françaises de la Bibliothèque nationale. Les monnaies mérovingiennes*, par M. Maurice Prou, sous-bibliothécaire au département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale. — Paris, Rollin et Feuardent, 1892. Gr. in-8, CXX-630 p., avec 36 pl. h. t. en phototypie et une carte (35 fr.).

Sous le n° 277, M. Prou inventorie une monnaie portant le nom de lieu *Nivialcha*, qu'il identifie avec Neaufles-Saint-Martin. M. Prou adopte l'opinion d'après laquelle toutes les localités dont le nom figure sur les monnaies auraient été le siège d'un atelier monétaire.

1220. *Histoire littéraire de la France*. Ouvrage commencé par des religieux bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur et continué par des membres de l'Institut (académie des inscriptions et belles-lettres). Tome XXXI (quatorzième siècle). — Paris, impr. nat., 1893. In-4°.

T. 21-25 : *Anonyme, auteur du « Grammaticale novum »*. Signé : L. D. (Léopold Delisle). — Le *Grammaticale novum* est dédié au cardinal Nicolas l'Aide, de Nonancourt, sur lequel M. Delisle donne des détails biographiques.

P. 95-100 : *Nicolas d'Hacqueville, frère Mineur*. Signé : B. H. (Barthélemy Hauréau). — Cet auteur, auquel on doit des sermons, est-il originaire d'Hacqueville (Eure) ? C'est ce que M. Hauréau n'a pu déterminer.

1221. *Dictionnaire universel des contemporains*, contenant toutes les personnes notables de la France et de l'étranger,... Ouvrage rédigé et tenu à jour, avec le concours d'écrivains de tous les pays, par G. Vapereau, agrégé de philosophie, ancien préfet, inspecteur général de l'instruction publique. 6e édit., entièrement refondue et considérablement augmentée. — Paris, libr. Hachette et Cie, 1893. In-8.

Art. *Bourneville* (né à Garencières), p. 213-214 ; *Broglie* (Jacques-Victor-Albert, duc de), p. 236-238 ; *Chaplin* (né aux Andelys), p. 315-316 ; *Féret* (l'abbé) (né à Mesnil-Verclives), p. 572; *Fouquet* (Louis-Camille) (né à Rugles), p. 604-605 ; *Gaultier de la Ferrière*, ancien député de l'Eure, p. 655 ; *Gourdault* (Jules) (né à Evreux), p. 705; *Guilmeth* (né à Brionne), p. 739-740; *Jourdain*

Digitized by Google

(Roger) (né à Louviers), p. 854-855 ; *Lottin de Laval*, p. 1018 ; *Milliard* (né aux Andelys), p. 1111 ; *Olry* (ancien député de l'Eure), p. 1191 ; *Osmoy* (comte d'), 1198 ; *Papon* (Alexandre) (né à Evreux), 1208 ; *Parville* (Peudefer de) (né à Evreux), p. 1215 ; *Passy* (Louis), p. 1217-1218 ; *Pouyer-Quertier*, p. 1275-1276 ; *Ribot* (Théodule) (né à Saint-Nicolas-d'Attez), p. 1330 ; *Rouland* (Gustave) (né à Evreux), p. 1372 ; *Thorel* (Ernest) (né à Louviers), p. 1508 ; etc.

1222. *Sotteville-lès-Rouen et le faubourg Saint-Sever* (6e canton de la ville de Rouen) (Emendreville), par P. DUCHEMIN,... — Rouen, A. Lestringant, lib., 1893. In-8, [4]-560 p. et 4 plans h. t.

P. 368 : Le prieuré de Grandmont-lez-Gaillon, à Saint-Aubin-sur-Gaillon, dépendance de Grandmont-lez-Rouen. — P. 430 et suiv. : *Le prieuré de Bonne-Nouvelle*, [dépendance de l'abbaye du Bec].

1223. *Texte français et latin des vies des saints du diocèse de Coutances et Avranches*, avec des notions préliminaires et l'histoire des reliques de chaque saint. Ouvrage orné de plans et de gravures. Par E.-A. PIGEON, chanoine titulaire de l'église de Coutances et Avranches,... — Avranches, impr. Alfred Perrin. In-8, [4]-IV-248-[4] p. et 6 planches h. t. (3 fr. 50).

La couverture porte : « Vies des saints du diocèse de Coutances et Avranches, avec leurs actes anciens, en latin et en langue romane. Par E.-A. Pigeon, etc. Tome I. — Avranches, impr. Alfred Perrin, 1892. »

Saint Gaud, p. 77-96.

Ces études de M. le chanoine Pigeon ont d'abord paru dans les *Mémoires de la société académique du Cotentin.*

1223 *bis*. *Saint Gaud. Nouvelles observations critiques.* Non signé. [Par M. le chanoine PIGEON.] S. l. n. d. In-8, paginé 89-103.

Tirage à part du n° 681.

1224. *Saint Gaud. Dernières observations critiques.* Signé : E.-A. PIGEON. — In-8°, 15 p. Il n'y a qu'un titre de départ. A la fin : « Avranches, impr. de Alfred Perrin. »

On lit en tête de la page 1 : « Supplément à la *Revue catholique* [de Coutances] du 8 déc. 1893 », et en tête de la p. 9 : « Suppl. à la *Rev. cathol.* du 15 déc. 1893 ». — Il existe un tirage à part ne portant ni les mentions ci-dessus, ni le nom de l'imprimeur.

1225. *Biographie illustrée. Edouard Ferray*, président de la 102e section (Evreux) [des « Prévoyants de l'avenir »]. — *Le Prévoyant de l'avenir*, 11e année, 2e sér., n° 46, 4 juin 1893, avec portr.

Né à Evreux.

Digitized by Google

1226. *Note sur quelques sarcophages d'Arles décrits dans un manuscrit de la Bibliothèque Mazarine.* Signé : Em. Espérandieu. — *Bull. archéol. du Comité des trav. histor. et scientif.*, 1893, p. 36-40.

Le ms. dont il est question porte le n° 2955 et a pour titre : *Epitaphes et autres inscriptions de tombeaux, etc., recueillis* (sic) *par Du Buisson-Aubenay.* On y trouve une douzaine de feuillets envoyés en juin 1640 au seigneur d'Ambenay par un grand vicaire d'Arles du nom de Fontaynes et contenant la description de quelques sarcophages dans cette ville.

*1227. Neumann. *Influence de Raschi et d'autres commentateurs juifs sur les* Postillæ perpetuæ *de Nicolas de Lyre.* — *Revue des études juives*, juin 1893.

1228. *Nécrologe du* XI^e *siècle du chapitre de Notre-Dame de Chartres.* — Chartres, impr. Garnier, 1893. In-4°, XI-38 p.

Publié par MM. René Merlet et l'abbé Clerval. Extrait de l'ouvrage des mêmes auteurs intitulé : *Un manuscrit chartrain du* XI^e *siècle.*

On y trouve, notamment, cette mention : « XVIII kal. sept. Obiit Avesgaudus qui dedit canonicis Sancte-Marie aecclesiam de Illegias, quam sibi dederat Letgardis comitissa († après 975) ».

1229. *Le trésor de l'abbaye de Saint-Nicolas de Verneuil*, par M. l'abbé Porée. (Extr. du compte-rendu de la LVI^e session du Congrès archéologique de France.) — *Bull. de la Société dunoise*, t. VII, p. 341-344 (n° de janv. 1893).

Reproduction du n° 112, moins les planches.

1230. *Le château de Carrouges* (*Orne*), *sa chapelle, ses sculptures au* XVII^e *siècle*, par M^me G. Despierres,... — Paris, typogr. de E. Plon, Nourrit et C^ie, 1893. In-8, 30 p. et une pl. h. t.

On lit au revers du faux titre : « Ce mémoire a été lu à la réunion des Sociétés des beaux-arts des départements, tenue dans l'hémicycle de l'École des beaux-arts, à Paris, le 5 avril 1893. » Cf. n° 731.

Détails sur la famille Le Veneur de Tillières.

1231. *Annuaire de la vénerie française,...* orné de nombreuses gravures. 2^e année, refondue et considérablement augmentée, par H. Pairault. — Paris, Pairault et C^ie, imp.-édit., 1893. In-12. (Couverture illustrée). (3 fr. 50).

Portraits : *Le C^te Le Couteulx*, dessin de M. de Condamy (p. 47) ; *Le baron d'Houdemare* (p. 94).

M. Le Couteulx réside à Étrépagny, M. d'Houdemare à Pont-Saint-Pierre.

Digitized by Google

1232. *Catalogue de tableaux anciens et modernes*, par Corot, Heilbuth, Isabey, Jacquet, J.-P. Laurens, Willems, Ziem, Boucher, Canaletto, Guardi, Chardin, Pierre Longhi, G. Netscher, Nic. Poussin, Roslin, Tiepolo, etc., provenant de collections particulières, et dont la vente publique aura lieu à Paris, galerie Sedelmeyer,... le vendredi 25 mars 1892,... — In-4, 60 p. et 5 pl. h. t. (La couverture porte : « Vente du 25 mars 1892. Tableaux anciens et modernes. Galerie Sedelmeyer, Paris. »)

P. 51 : *Acis et Galatée.* [Description d'un tableau de Poussin provenant de la collection du comte de Spencer.]

1233. *L'éducation d'un gentilhomme au* XVIII^e *siècle.* Correspondance du lieutenant-général marquis Dauvet (1770-1773). [Communication de M. Georges BROSSARD.] — *Revue rétrospective*, t. XVIII, p. 217-235, 294-311, 364-379.

Lettres adressées par Louis-Nicolas Dauvet, marquis de Dauvet-Mainneville, au précepteur de son fils aîné, Louis-Gabriel-Benoît Dauvet. — Pas de tirage à part.

1234. *L'art du rire et de la caricature*, par Arsène ALEXANDRE. 300 fac-similés en noir et 12 planches en couleurs, d'après les originaux. — Paris, anc. maison Quantin ; librairies-imprimeries réunies. (La date 1893 figure au dos.) In-4°, [4]-350 p. et nombr. fig. dans et hors texte.

Parmi les figures, p. 194 : « Daumier : M. Barbé-Marbois ». [Mort à Noyers.]

1235. *Jacques Daviel*, [né à la Barre]. Signé : Ernest MOREL. — *Rouen-artiste*, 3^e année (1892), n° 49, p. 2, avec un dessin de la statue érigée à Bernay (p. 1).

1236. *Les premiers seigneurs de Serquigny*, généralité d'Alençon, élection de Bernai, vicomté de Beaumont-le-Roger, paroisse mixte, diocèse de Lisieux, doyenné de Bernai, patron Notre-Dame, grenier à sel de Bernai, par A. GARDIN,... — Bernay, impr. Miaulle-Duval, 1893. Petit in-8, 14 p.

Antiquités gallo-romaines, familles Mauvoisin et d'Aché.
La couverture porte simplement : « Les premiers seigneurs de Serquigny, par A. Gardin,... — Bernay, etc. »

1237. *Une excursion à l'ancienne abbaye du Bec.* Signé : A. LE MONNIER. — *Revue de l'Avranchin*, t. VI, p. 521-525 (n° 8).

Digitized by Google

1238. *Les vieux arbres de la Normandie. L'aubépine de Bouquetot (Eure)*. Signé : Henri Gadeau de Kerville. — *Le Naturaliste*, 15e année, p. 286-288 (n° du 15 déc. 1893) (7e vol. de la 2e sér.), avec une grav. (p. 287).

Tirage à part, avec planche en couleurs.

Digitized by Google

TABLE DES NOMS DE LIEUX

Acquigny, 930, 1172.
Ajou. V. Moulin-Chapelle (le), Saint-Aubin-sur-Risle.
Alençon (généralité d'), 909 *bis*, 924.
Alisay, 928, 1185. V. Rouville.
Ambenay, 1149, 1226.
Amfreville-la-Campagne, 917, 918, 944.
Amfreville-sous-les-Monts. V. Deux-Amants (les).
Amfreville-sur-Iton, 909.
Andelle (vallée de l'), 1101, 1102.
Andelys (les), 909, 926, 927, 930, 937, 945, 1061, 1061 *bis*, 1062, 1063, 1063 *bis*, 1064, 1065, 1066, 1067, 1068, 1069, 1070, 1071, 1072, 1074, 1078, 1080, 1084, 1085, 1086, 1089, 1206, 1207, 1211, 1221.
Andelys (canton des), 1087, 1088.
Andely (forêt d'), 909.
Angerville-la-Campagne, 1207.
Anières, fief à Berthouville, 909.
Appeville-Annebaut, 940.
Aubevoie, 1166 *bis*, 1167.
Autheuil, 909. V. Boulaye (la).
Authevernes. V. Boisdenemets.
Auvergny, 909.
Aviron, 1015.
Avrilly, 1207.
Bailleul-la-Vallée, 1195. V. Rivière (la).
Barre (la), 942, 1120, 1121, 1235.
Bataille (la), ham. de Bourneville, 909.
Baubray. V. Minières (les).
Bazoques, 1207.
Beaumesnil, 927, 1118, 1122.
Beaumont, ham. de Bourneville, 909.
Beaumontel, 909, 940.
Beaumont-le-Roger, 905, 909, 927, 930, 940, 942, 1207.
Beaumont-le-Roger (forêt de), 922.
Bec-Hellouin (le), 909, 927, 930, 942, 943, 1148, 1149, 1150, 1151, 1222, 1237. V. Saint-Martin-des-Chesnets.
Bec-Thomas (le), 901, 909.
Bectière (la), ham. du Theil-Nolent, 1134.
Bernay, 901, 909, 914, 927, 930, 942, 946, 947, 974, 1127, 1128, 1129, 1130, 1131, 1132, 1133, 1134, 1135, 1136, 1139, 1140, 1141, 1142, 1145, 1207, 1211. V. Bouffey, Carentonne, Champeaux.
Bernay (canton de), 971.
Bernay (arrondissement de), 971.
Bernières, 909.
Berthouville, 922. V. Anières, Ressancourt.
Berville-la-Campagne, 909.
Beuzeville, 930.
Bézu-la-Forêt. V. Maurepas.
Bizy, ham. de Vernon, 926, 1056.
Blanc-Buisson (le), ham. de Saint-Pierre-du-Mesnil, 1118.
Bleu (la forêt de), 1207.
Bleu (les sept villes de), 1207.
Boisdenemets, ham. d'Authevernes, 1109.
Bois-Héroult, ham. d'Ecaquelon, 909.
Bois-Maillard, 942.
Bois-Meigre, ham. de Perriers-sur-Andelle, 925.
Boisney, 909, 942.
Bois-Nouvel, ham. de la Haye-Saint-Sylvestre, 909.

Digitized by Google

Boisset-Hennequin, ham. de Douains, 909.
Bonneville (la). V. Noë (la).
Bonneville-Appetot, 942, 952.
Bonport, ham. de Pont-de-l'Arche, 909, 979, 1182, 1183, 1205, 1207.
Bordigny, ham. de Breteuil, 909.
Bosguérard-de-Marcouville. V. Mésangère (la), Saint-Denis du Bosguérard.
Bosnormand, 1194.
Bouffey, ham. de Bernay, 1146.
Bougy, ham. de Romilly-la-Puthenaye, 942.
Boulaye (la), ham. d'Autheuil, 919.
Bouquelon. V. Plessis (le).
Bouquetot, 1238
Bourg-Achard, 1205.
Bourg-Beaudoin, 909.
Bournainville, 1177, 1178, 1199.
Bourneville, 909. V. Bataille (la), Beaumont.
Boutavant, 905.
Bray (le pays de), 931.
Brécourt, ham. de Douains, 986.
Brestot, 1197.
Bretagnolles, 1047.
Breteuil, 905, 909, 930, 1207. V. Bordigny.
Breteuil (forêt de), 1207.
Brionne, 902, 905, 909, 940, 1148, 1221. V. Longsault.
Broglie, 901, 1154. V. Chambrais.
Brotonne (forêt de), 1207.
Bus-Saint-Remy. V. Trésor (le).
Caen, 904.
Caër, ham. de Normanville, 909.
Calleville, 1152.
Campigny, 909.
Canappeville. V. Landes (les).
Carentonne, ham. de Bernay, 942.
Cernières, 1118.
Chaise-Dieu, ham. de Chaise-Dieu-du-Theil, 1036, 1207.
Chaise-Dieu-du-Theil. V. Chaise-Dieu.
Chamblac (le), 942.
Chambrais, 905, 909, 942. V. Broglie.
Champeaux, ham. de Bernay, 1145.
Champigny-la-Futelaye. V. Osmoy.
Chapelle-Bayvel (la), 909.
Chapelle-Gautier (la), 942.
Charentonne (haute vallée de la), 1153.
Charleval, 1096, 1218.
Chartres, 909.
Chavigny, 1207.
Chêne-Haute-Acre (le), ham. de Mélicourt, 982.
Chopillart, ham. de la Haye-Aubrée, 909.
Cocherel, ham. de Houlbec-Cocherel, 930.
Collandres, 909, 1030.
Commanderie (la), ham. de Sainte-Colombe-la-Campagne, 1016.
Conches, 909, 925, 930, 943, 990, 1019, 1020, 1021, 1022, 1023, 1024, 1025, 1026, 1027, 1029, 1036, 1207.
Condé-sur-Iton, 909.
Cormeilles, 909.
Cormier (le). V. Longuehaye, Martainville.
Corneville-sur-Risle, 909.
Couillerville, ham. d'Emanville, 909.
Courbépine, 1147.
Croix-Saint-Leufroy (la), 906, 909, 942, 1177.
Dampierre-en-Bray, 914.
Damville, 909, 930, 990, 1037, 1039.
Dangu, 905, 924.
Deux-Amants (les), ham. d'Amfreville-sous-les-Monts, 978, 1094.
Dol, 909.
Douains, 909. V. Boisset-Hennequin, Brécourt.
Drucourt, 909, 942.
Ecaquelon, 909.
Ecos, 1091, 1092.
Ecouis, 903, 978, 1097, 1098, 1099.
Elbeuf, 940, 978 *bis*, 979.
Elbeuf (environs d'), 978 *bis*, 979.
Emanville. V. Couillerville.
Epieds, 903.
Epreville-en-Lieuvin, 942.
Epte (l'), 903.
Etrépagny, 909, 980, 1093, 1205, 1231.
Etréville, 942.
Eure (l'), riv., 903.
Eure (département de l'), 903, 910, 911, 912, 928, 933, 936, 938, 941, 944, 945, 948, 952, 967, 968, 969, 975, 976, 977, 980, 989, 1026, 1196, 1207, 1211, 1212, 1216, 1221.
Evreux, 902, 903, 904, 906, 907, 908,

Digitized by Google

909, 915, 916, 922, 925, 930, 935, 942, 963, 964, 965, 966, 971, 974, 984, 985, 986, 990, 991, 991 *bis*, 995, 996, 997, 998, 1002, 1003, 1004, 1005, 1006, 1008, 1011, 1011 *bis*, 1012, 1013, 1014, 1205, 1206, 1207, 1208, 1211, 1217, 1221, 1225. V. Navarre, Poterie (la).
Evreux (diocèse d'), 935.
Evreux (arrondissement d'), 988.
Ezy, 1207.
Fatouville-Grestain. V. Grestain.
Favril (le), 930, 942.
Ferrière-sur-Risle (la), 909.
Ferrières-Haut-Clocher, 1032.
Ferrières-Saint-Hilaire, 909, 942, 1157.
Ferté-Fresnel (la), 909.
Fontaine-l'Abbé, 942.
Fontaine-la-Louvet. V. Mesnil-Godement (le).
Fontenay, 908.
Fortière (la), 909.
Foulbec. V. Poterie (la).
Fourmetot. V. Gros-Pommier (le).
Fresne (le), 909, 1033.
Gaillon, 901, 903, 909, 1166, 1207, 1217, 1218.
Gamaches, 901.
Garencières, 930, 1221.
Gauville, ham. de Saint-Pierre-de-Cernières, 1153.
Gauville-la-Campagne, 983.
Gisay-la-Coudre, 1123. V. Glassonsonnière (la), Saint-Ouen-de-Mancelles.
Gisors, 901, 903, 905, 907, 908, 909, 915, 919, 926, 930, 942, 947, 974, 981, 1061, 1105, 1106, 1107, 1108, 1109, 1205, 1207, 1218.
Glassonnière (la), ham. de Gisay 909.
Glisolles, 987, 1035.
Glos-sur-Risle, 909.
Goulafrière (la), 942.
Goulet (le), 905.
Goupillières, 909.
Granchain, 942.
Grandcamp, 942.
Grandmont (prieuré de), à Saint-Aubin-sur-Gaillon, 1222.
Graveron, 909, 919.
Gravigny, 942.
Grestain, ham. de Fatouville, 909.
Gros-Pommier (le), ham. de Fourmetot, 909.
Guichainville. V. Melleville.
Hacqueville, 925, 1220.
Harcourt, 902, 903, 930, 939, 1148, 1208.
Harquency, 1089.
Haye-Aubrée (la). V. Chopillart.
Haye-Malherbe (la), 909.
Haye-Saint-Sylvestre (la), 909. V. Bois-Nouvel.
Hectomare, 909.
Henricarville (Quillebeuf), 1207.
Heudreville-sur-Eure, 909.
Heuqueville, 909, 1060.
Honguemare-Guenouville, 1203. V. Val-Coquin (le).
Houlbec-Cocherel. V. Cocherel.
Illiers-l'Evêque, 1228.
Incarville, 915, 1179, 1180.
Ivry-la-Bataille, 903, 909, 1049, 1207.
Jardins (les), ham. de Thevray, 909.
Jonquerets (les), ham. des Jonquerets-de-Livet, 942.
Jonquerets-de-Livet (les). V. Jonquerets (les), Livet-en-Ouche.
Juignettes. V. Selle (la).
Landes (les), ham. de Canappeville, 907, 909, 924, 1206.
Landin (le), 909.
Léry, 1164, 1186, 1188.
Lierru, ham. de Sainte-Marguerite-de-l'Autel, 1036.
Lieurey, 942.
Lisieux, 929, 1207.
Lisieux (ancien diocèse de), 980.
Livet-en-Ouche, ham. des Jonquerets-de-Livet, 942.
Londe (la), ham. de Saint-Maclou-la-Campagne, 909.
Longboël (forêt de), 1207.
Long-Essart, ham. d'Epinay, 942.
Longsault, ham. de Brionne, 940.
Longuehaye, ham. du Cormier, 909.
Louviers, 907, 909, 930, 942, 1165, 1172, 1173, 1174, 1175, 1176, 1177, 1205, 1207, 1212, 1221.
Louviers (arrondissement de), 979.
Lyons-la-Forêt, 930, 1207.
Lyons (forêt de), 909, 1207.

Digitized by Google

Lyre, 925, 942, 1036, 1207, 1227.
Madeleine (la), ham. de Pressagny-l'Orgueilleux, 918.
Mainneville, 1207, 1233.
Malleville-sur-le-Bec, 940.
Manneville-la-Raoult, 909.
Manneville-sur-Risle, 928.
Mantes (comté de), 981.
Marcilly-la-Campagne. V. Tranchevilliers.
Martainville, ham. du Cormier, 909.
Maurepas, ham. de Bézu-la-Forêt, 909.
Mélicourt, 1153. V. Chêne-Haute-Acre (le).
Melleville, ham. de Guichainville, 1017, 1018.
Menilles, 1046.
Menneval, 942.
Merey, 1047.
Mésangère (la), ham. de Bosguérard-de-Marcouville, 1207.
Mesnil-Ferrey (le), ham. de Saint-Pierre-du-Val, 1207.
Mesnil-Godement (le), ham. de Fontaine-la-Louvet, 909.
Mesnil-Verclives, 915, 1221.
Meulan (comté de), 981.
Mézières, 909. V. Nézé.
Minières (les), ham. de Baubray, 909.
Montargis, 909.
Montfort-sur-Risle, 905, 909, 1205.
Montreuil-l'Argillé, 942, 1158, 1159, 1161, 1207.
Morainville-en-Lieuvin, 942.
Motte (la), ham. de Notre-Dame-du-Vaudreuil, 909.
Moulin-Chapelle (le), ham. d'Ajou, 909.
Muids, 909, 1164, 1168.
Nassandres, 942. V. Rivière-Thibouville (la).
Navarre, ham. d'Evreux, 916, 986, 1007.
Neaufles-Saint-Martin, 1105, 1205, 1219.
Neaufles-sur-Risle, 942.
Neubourg (le), 930, 935, 1205.
Neufmarché, 909.
Nézé, ham. de Mézières, 909.
Neuilly-sur-Eure, 909.
Noards, 942.
Noë (la), ham. de la Bonneville, 1036.
Nogent-le-Sec, 1036. V. Tilleul-Gibon (le).
Nonancourt, 982, 1040, 1041, 1047, 1207, 1220.
Normandie (la haute), 931, 932.
Normanville, 909, 984. V. Caër.
Notre-Dame de la Garenne, 1169.
Notre-Dame-de-l'Isle. V. Pressagny-le-Val.
Notre-Dame-d'Epine, 942.
Notre-Dame-du-Hamel, 1153, 1160, 1161. V. Pont-Echanfray.
Notre-Dame-du-Vaudreuil, 1163. V. Motte (la).
Noyers, 915, 1110, 1111, 1234.
Omonville, ham. du Tremblay, 909.
Orival, 940.
Osmoy, ham. de Champigny-la-Futelaye, 952.
Ouche (pays d'), 935.
Pacy-sur-Eure, 909, 926, 930, 1044, 1045, 1047, 1207.
Pacy (région de), 1045.
Panilleuse, 909, 924, 925.
Pentale, 901.
Perche (le), 981, 1050.
Perriers-sur-Andelle, 925. V. Bois-Meigre.
Piencourt, 926.
Pitres, 1163, 1164, 1185, 1189.
Plasnes, 909.
Plessis (le), ham. de Bouquelon, 909.
Plessis-Sainte-Opportune (le). V. Saint-Léger-le-Gautier, Sainte-Opportune-la-Campagne.
Pommereuil, ham. de Sainte-Marthe, 909.
Pont-Audemer, 901, 909, 910, 912, 930, 974, 1191, 1192, 1193, 1200, 1207, 1211, 1212.
Pont-Audemer (arrondissement de), 928.
Pont-Authou, 909, 930, 1198, 1207.
Pont-de-l'Arche, 907, 909, 930, 1182, 1183, 1184, 1205, 1207. V. Bonport.
Pontoise, 1207.
Pont-Echanfray, ham. de Notre-Dame-du-Hamel, 1153.
Pont-Saint-Pierre, 909, 930, 1060, 1100, 1231.
Poterie (la), ham. d'Evreux, 926.

Digitized by Google

Poterie (la), ham. de Foulbec, 909.
Préaux, 902, 909, 978.
Pressagny-le-Val, ham. de Notre-Dame-de-l'Isle, 909.
Pressagny-l'Orgueilleux. V. Madeleine (la).
Portejoie, 905.
Quillebeuf, 909, 1201, 1202, 1207. V. Henricarville.
Radepont, 902, 909, 928, 1101, 1102, 1103, 1104.
Renneville (Saint-Etienne de). V. Commanderie (la).
Ressancourt, ham. de Berthouville, 909.
Risle (la), 1191, 1192, 1193.
Risle (les bords de la), 1190.
Rivière (la), ham. de Bailleul-la-Vallée, 1195.
Rivière-Thibouville (la), ham. de Nassandres, 909.
Romilly-la-Puthenaye. V. Bougy.
Rouen, 949, 980.
Rouen (généralité de), 909 *bis*, 924.
Rouville, ham. d'Alisay, 909.
Rugles, 1221.
Saint-Agnan de Cernières, 1153.
Saint-Aquilin-d'Augerons, 942.
Saint-Aubin-de-Scellon, 942.
Saint-Aubin-du-Vieil-Evreux, 942. V. Vieil-Evreux (le).
Saint-Aubin-le-Guichard, 909.
Saint-Aubin-sur-Gaillon, 937, 1170. V. Grandmont.
Saint-Aubin-sur-Risle, ham. d'Ajou, 909.
Sainte-Colombe-la-Campagne. V. Commanderie (la).
Saint-Cyr-la-Campagne, 979.
Saint-Denis-d'Augerons, 942.
Saint-Didier-des-Bois, 979.
Saint-Denis-du-Bosguérard, ham. de Bosguérard-de-Marcouville, 942.
Saint-Etienne de Renneville. V. Commanderie (la), 1016.
Saint-Georges-sur-Eure, 1042.
Saint-Germain-la-Campagne, 942.
Saint-Germain-Village, 928.
Saint-Gervais-d'Asnières, ham. d'Asnières, 909.
Saint-Julien-de-la-Liègue, 928, 937, 938, 1171.
Saint-Léger-le-Gautier, ham. du Plessis-Sainte-Opportune, 909.
Saint-Maclou-la-Campagne. V. Londe (la).
Sainte-Marguerite-de-l'Autel. V. Lierru.
Sainte-Marie-de-Vatimesnil. V. Vatimesnil.
Saint-Martin-des-Chesnets, ham. du Bec-Hellouin, 942.
Saint-Martin-du-Tilleul. V. Saint-Martin-le-Vieux, Tilleul-fol-Enfant (le).
Saint-Martin-le-Vieux, ham. de Saint-Martin-du-Tilleul, 909.
Saint-Nicolas-d'Attez, 1221.
Sainte-Opportune-la-Campagne, ham. du Plessis-Sainte-Opportune, 1126.
Saint-Ouen-de-Mancelles, ham. de Gisay, 1120, 1124.
Saint-Ouen-de-Thouberville, 1204.
Saint-Pair-sur-Mer (Manche), 993.
Saint-Paul-sur-Risle. V. Saint-Wulfran.
Saint-Philbert-sur-Risle, 1199.
Saint-Pierre-de-Cernières, 1153.
Saint-Pierre-du-Mesnil, 982. V. Blanc-Buisson (le).
Saint-Pierre-du-Val. V. Mesnil-Ferrey (le).
Saint-Pierre-du-Vauvray, 928, 938. V. Vieux-Rouen (le).
Saint-Pierre-la-Garenne, 1163, 1164.
Saint-Samson-sur-Risle, 909. V. Pentale.
Saint-Vincent-du-Boulay, 909.
Saint-Wulfran, ham. de Saint-Paul-sur-Risle, 909.
Saussaye (la), 909.
Selle (la), ham. de Juignettes, 1048.
Sens, 904.
Sept villes de Bleu (les), 1207.
Serquigny, 909, 1236.
Theil-Nolent (le). V. Bectière (la).
Thevray, 942. V. Jardins (les).
Thibouville, 915, 924.
Thuit-Anger, 908.
Thuit-Hébert, 909.
Thuit-Signol, 909.
Tilleul-fol-Enfant (le), ham. de Saint-Martin-du-Tilleul, 942.

Digitized by Google

Tilleul-Gibon (le), ham. de Nogent-le-Sec, 1036.
Tillières. 1230.
Tilly, 909.
Tiron, 1055.
Tôtes, 1186.
Touques, 909.
Tournebu, ham. d'Aubevoie, 1166 *bis*.
Tournedos-Bois-Hubert, 909.
Tournedos-sur-Seine, 909, 1163, 1182.
Tourny, 925.
Tourville, 909.
Tranchevilliers, ham. de Marcilly-la-Campagne, 909.
Tremblay (le). V. Omonville.
Trésor (le), ham. de Bus-Saint-Remy, 1090.
Trinité-de-Réville (la), 1153.
Tronquay (le), 902.
Val-Coquin (le), ham. de Hongue-mare-Guenouville, 909.
Valletot, 909.
Vannecrocq, 909.
Vascœuil, 1112, 1113, 1116.
Vatimesnil, ham. de Sainte-Marie-de-Vatimesnil, 909.
Vaudreuil (le), 904, 905, 909, 930, 1181, 1207.
Verneuil, 905, 909, 910, 916, 930, 945, 981, 983, 987, 1050, 1051, 1052 *bis*, 1053, 1054, 1207, 1212, 1229.
Verneusses, 942, 1162.
Vernon, 904, 907, 909, 930, 945, 981, 1055, 1057, 1058, 1059, 1205, 1207, 1211.
Vernon (forêt de), 909, 926.
Vesly, 1207.
Vexin (le), 930, 931.
Vexin normand (le), 901.
Vieil-Evreux (le), ham. de Saint-Aubin-du-Vieil-Evreux, 909.
Vieux-Rouen (le), ham. de Saint-Pierre-du-Vauvray, 937.
Vigny, 914.
Villez-Champ-Dominel, 1038, 1039.
Vitot, 909.

Digitized by Google

TABLE DES NOMS DE PERSONNES

Les *italiques* désignent les noms d'auteurs

Abrantès (duchesse d'), 1007, 1111.
Aché (famille d') ou d'Achey, 1017.
Achey (Charles d'), 909.
Adam, cuisinier de Louis IX, 904.
Adjuteur (saint), 1055.
Afassaniev (Georges), 1125.
Albanès (l'abbé), 924.
Alençon (le P. Édouard d'), 984, 985.
Alexandre (Arsène), 1234.
Allard (Christophe), 1159.
Allègre (famille d'), 924.
Ambroise (sœur Agnès), dite des Séraphins, 940.
Anchier (Camille), 1206.
Annebaut (Claude d'), 909, 924.
Aquet de Ferolles, 1166 *bis*.
Arses (Nicolas d'), 909.
Artenville (Odart d'), 925.
Audiffret-Pasquier (le duc d'), 917.
Aulard (F.-A.), 910, 1210, 1211, 1212, 1213.
Auvergny (Jean d'), 909.
Avenel (le vicomte G. d'), 1208.
Avesgaud, 1228.
Bagot (Léon), 1009.
Baignard (Jean), 909.
Balivière (Olivier de), 988, 1046.
Balue (Jean), évêque d'Évreux, 907, 1206.
Barante (baron de), 1155.
Barante (Claude de), 1155.
Barbe (Lucien), 1174.
Barbé-Marbois, 915, 916, 917, 1111, 1209, 1234.
Bardet (G.), 1202.
Barr Ferree, 1011.
Bart des Boulais, 1050.
Baudry (Paul), 1166.
Bazire (Mathieu), 1002.
Beaucorps (le baron Adalbert de), 995.
Beaurepaire (Charles de), 1195.
Beaurepaire (Georges de Robillard de), 1062, 1063.
Beauséjour (Gaston de), 1056.
Belle-Isle (le maréchal de), 919.
Bellenger (Jacques), 909.
Benait (Guillaume), 979.
Bénard (Jacques), 909.
Bénet (Armand), 996.
Benserade, 925.
Bérenger (Guyon de), 909.
Bert (Léo), 1059.
Bertin (Jean), 1051.
Besnard (J.), 1050.
Besnard-Beaupré, 1024, 1025, 1026.
Betan (Marguerite), veuve de J.-B. Thulou, 1134.
Béziers (Michel), 978.
Bidet (Guillaume), curé d'Écaquelon, 909.
Bignon, 915, 917, 926.
Bigot (Léon), 962.
Blad, 1197.
Blanchard, 1086.
Blanche de Castille, 904 *bis*.
Blosseville (Ernest de), 918.
Blosseville (Jules de), 918.
Bohier (François), abbé de Bernay, 909.
Bois-l'Évêque (Robert de), 909.
Boissay (Suzanne de), veuve de Louis de Gouvy, 909.
Boivin (Jean), 926, 1159.

Digitized by Google

Boivin (Louis), 982, 1159.
Boivin-Champeaux (L.), 944, 945, 1120, 1121, 1145.
Boivin-Champeaux (L.), 1045.
Bonnet, 1211, 1212.
Bonneval, 1211, 1212.
Bonneville (Nicolas de), 1209.
Bordel (Florence), femme de Louis Roussel, 909.
Bosguérard (Jean), 1207.
Boucher de Molandon, 995.
Bouchery (Raoul), 909.
Bouillerot, 911.
Bouillet (l'abbé), 1029.
Boullenc (Claude), 1207.
Bouquet (F.), 1061 *bis*.
Bourbon (Georges), 977.
Bourbon (Charles II, cardinal de), 1207.
Bourbon (Charles III, cardinal de), 1207.
Bourlier, 915.
Bourneville, 1221.
Boursin (E.), 1209.
Boutault (Gilles), 1208.
Bouville (de), 924.
Boyer (Paul), 1125.
Bracet (Maurice), 1041.
Brault (Elie), 1218.
Brécourt (baron de), 1093.
Brécourt (général de), 1093.
Brémontier, 925.
Breteuil (le baron de), 916.
Breton (Hervé), 1143, 1144.
Brévedent (Denis de), 909.
Brévedent (Jacques de), 909.
Brièle (Léon), 904.
Briselet (Robert), 909.
Broglie (l'abbé de), grand aumônier, 916.
Broglie (Charles, comte de), 1208.
Broglie (François-Marie, comte de), 1208.
Broglie (Victor-Marie, comte de), 1208.
Broglie (le duc Albert de), 1120, 1121.
Broglie (le duc Albert de), 967, 1156, 1221.
Broglie (le duc et la duchesse Victor de), 1155.
Broglie (le maréchal de), 924, 1209, 1211.
Broglie (le prince de), 968, 969.
Broglie (le prince Victor de), 944, 1209, 1211, 1213.
Brossard (Georges), 1233.
Bruel (A.), 909 *bis*.
Burey (comte de), 999, 1001, 1005, 1006.
Buzot, 911, 912, 1007, 1209, 1211, 1215.
Caix de Saint-Aymour (le vicomte de), 1012.
Calais (Jacques), 909.
Cardon (Nicolas), 909.
Cardon (Pierre), 909.
Cardon (Thomas), 909.
Carnot, 912.
Carnot, 1213.
Carrier, 1211.
Cartellieri (Al.), 1106.
Cassagne, 967.
Castille (Blanche de), 904 *bis*.
Challamel (Augustin), 1209.
Challemel-Lacour, 953.
Challenge (Jacques), 909.
Chaplin, 1221.
Charavay (Étienne), 901, 912.
Charles VI, 1205.
Charleval (Faucon de Ris, sieur de), 1095.
Charpentier (Jules), 970, 1009, 1010.
Chassant (Alph.), 990, 991, 991 *bis*.
Chassin (Ch.-L.), 913.
Chaulieu (l'abbé de), 925.
Chennevières (Ph. de), 1074.
Cheval, curé de Gauville-la-Campagne, 983.
Chevalier (Ulysse), 927.
Cheviron, 970.
Chilard (l'abbé), 967.
Chrestien de Fumechon, 915.
Clément de la Roncière, 915.
Clérembray (F.), 1008.
Clères (Georges de), 909.
Clères (Jean de), 909.
Clères (René de Presteval, marquis de), 924, 925.
Clermont-Tonnerre (famille de), 926.
Clermont-Tonnerre (marquis Aimé de), 987.
Clerval (l'abbé), 1228.
Cochois, 1063 *bis*, 1064.
Collandres (Le Gendre de), 1030.

Digitized by Google

Comin (Philippe), 904.
Comte, 910.
Condamy (de), 1231.
Connart (Pierre), 1207.
Coqueterres (Charles), 1207.
Coqueterres (Nicolas), 1207.
Cordier (Nicolas), 909.
Cordouan (Jean), 1207.
Corneille (Pierre), 1095.
Corneille (Thomas), 1061 *bis*.
Corre (d^r^ A.), 1197.
Costart (Guillaume), 909.
Costart (Pierre), 909.
Coudere (Camille), 925.
Courcy (Alexandre de), 909.
Coutil (Léon), 928, 937, 938, 1069, 1080, 1083, 1084, 1103, 1163, 1164, 1168, 1171, 1188, 1189.
Coville (Alfred), 930.
Coyecque (Ernest), 904, 908.
Cuiller (Guillaume), 909.
Dauvet (Louis-Nicolas), 1233.
Dauvet (Louis-Gabriel-Benoit), 1233.
David d'Angers, 918.
Daviel (Gabriel), 1121.
Daviel (Jacques), 1121, 1235.
Davy (Jacques). V. Du Perron (le cardinal).
Debidour (A.), 902.
Decisy (Eug.), 1074.
Degert (l'abbé A.), 997.
Delacroix, 910, 911, 912, 1209, 1211, 1212.
Delavaud (L.), 902.
Delavigne (Casimir), 918.
Delisle (Léopold), 1200, 1220.
Delisle (Léopold, 904 *bis*.
Deruelle, 1148.
Deschamps, 956, 959.
Deschanel (Paul), 1215.
Desjardins (Arthur), 944.
Despierres (M^me^ G.), 1230.
Desprès (Ch.), 1158.
Des Serpens (Jean), abbé de Cormeilles, 909.
Develle, 968, 969, 1165.
Drouet (J.), 1194.
Doucet (Jérôme), 951.
Didier (Paul), 1082, 1109, 1114.
Devillard (J.), 922.
Du Bec (famille), 924.
Dubois (l'abbé), 1161.
Dubois (Al.), 1218.
Du Bouchage (Jean), 1099.
Dubourg (Ch.), 1176.
Du Buisson (famille), 1017.
Du Buisson-Aubenay, 1149, 1226.
Du But (David), 909.
Duchemin (P.), 1100, 1203, 1222.
Du Coudray (Germain), 1207.
Du Coudray (Jacques), 1207.
Du Fay (Georges), 1207.
Du Fay (Jean), abbé de Corneville, 909.
Du Fay (Pierre), 909.
Dufayard (Ch.), 1097.
Du Fayet (Guillaume), 1207.
Dumesnil (Alfred), 1112, 1113, 1114, 1115, 1116, 1117.
Du Motey (vicomte), 1118, 1119.
Du Perron (le cardinal), 924, 997, 998, 1207.
Du Quesne (Pierre), 909.
Duran (Carolus), 1074.
Durieu (Robert), 909.
Duroy, 910, 911, 1209, 1211, 1212.
Du Saffray (Robert), 909.
Du Souchay (Jean), 909.
Du Val (Guillaume), 1200.
Du Val (Jean), 909.
Du Val (Louis), 909.
Duval (Louis), 1051, 1052, 1162.
Du Val (Robert), 909.
Eburovique. V. Fossey (l'abbé).
Edouard d'Alençon (le P.), 984, 985.
Erquembourc (Jean d'), 909.
Escambosc (Robert d'), 909.
Esnüe de la Vallée, 1211.
Este (Hercule d'), comte de Gisors, 909.
Esternay (d'), 907.
Estienne (Olivier), 1047.
Fagniez (Gustave), 1110.
Faucon de Ris, sieur de Charleval, 1095.
Félix (J.), 944.
Féret (l'abbé), 1221.
Ferolles (Aquet de), 1166 *bis*.
Ferray (Edouard), 1225.
Ferree (Barr), 1011.
Ferrières (Françoise de), 909.
Ferrières (Raoul de), 1032.
Fervacques (le maréchal de), 1207.
Filleul (Henri), 909.

Digitized by Google

Filon (Augustin), 1154.
Fleury (Robert), 1083, 1084.
Flourens, 1165.
Fontaines (Charles de), 909.
Forgeot (Henri), 1206.
Fossey (l'abbé), 1004, 1011 *bis*.
Fossey (l'abbé), 971.
Fouché (Lucien), 971.
Fouquet (Camille), 1024, 1025, 1026.
Fouquet (Camille), 967, 968, 969, 1221.
Fouquet (L.-M.), comte de Gisors, 901.
Fourquette (Simon), 1207.
Francastel, 910, 911, 913, 1211.
France (Renée de), 909.
Franqueville (Jean de), 909.
Fresnel, 901.
Frondeville (Lambert, marquis de), 901.
Frotté (Louis de), 916.
Froudière, 901.
Fumechon (Chrestien de), 915.
Gachot (Edouard), 948, 1003, 1079, 1081, 1083, 1084.
Gachot (Edouard), 967.
Gadeau de Kerville (Henri), 1034, 1238.
Gallois (Joseph), 928, 938, 1169, 1185.
Gamaches (Guillaume, comte de), 901.
Gardin (A.), 1236.
Gasté (Armand), 1095.
Gattier, 1141.
Gaud (saint), 992, 993.
Gaultier de la Ferrière, 1221.
Genouville (Jean de), 909.
Genret, 1212.
Gentil (Jules), 967.
Georges (Henri), 968.
Germain (Léon), 1042.
Germer (saint) ou Gérémar, 901.
Giffard (Pierre), 1078.
Gilbert Maminot, 929.
Girancourt (Marguerite de), femme de Louis de Roncherolles, 909.
Girard (Jacques), 909.
Gisors (Fouquet, comte de), 901.
Glatigny (Albert), 901.
Godefroy (Guillaume), 909.
Gombert (l'abbé), 992.
Gosse (Pierre), 1218.
Gosseaume (le d'), 1157.
Gourdault (Jules), 902, 1221.
Gouvy (Louis de), 909.
Grandmaison (Geoffroy de), 944.
Grappin (les), 1218.
Grouchy (le vicomte de), 1035.
Guarin (dom Pierre), 902.
Guérard (Richard), 909.
Gueret, 983.
Guérin, 983.
Guérin (Jean), 909.
Guéroult (Adolphe), 902.
Guéry (l'abbé C.), 935, 939, 940, 1002, 1016.
Gui d'Évreux, 925.
Guigonet (Jules), 968.
Guillart (Jean), 909.
Guillart (Noël), 909.
Guillaume (J.), 911.
Guillaume de Conches, 925.
Guillaume de Poitiers, 902.
Guillaume de Vernon, 904.
Guillaume le Maréchal, 905.
Guilmeth, 902, 1221.
Guindey, 955, 958, 961.
Guiry (famille de), 1017.
Guyet (Marguerite), femme de Claude Le Doulx de Melleville, 1001.
Haette (Jean), 909.
Hamot (Romain), 914.
Hangest (François de), 909.
Harcourt (famille d'), 924, 979.
Harcourt (Henri de Lorraine, comte d'), 902, 1208.
Harel (Paul), 1167.
Hareng (Pierre), 909.
Harou (J.-B.-Philippe), dit Romain Harou, 914, 1085, 1211.
Hauréau (Barthélemy), 1220.
Hautin (J.-B.), 924.
Havron (Jean de), 909.
Hébert (Émile), 1196.
Hendlé, 949.
Henri II, roi d'Angleterre, 1106.
Herbigny (d'), 924.
Hérissay (Emile), 970.
Houdemare (le baron d'), 1231.
Huet (Daniel), 1207.
Incarville (Pierre Le Chéron d'), 1179.
D'Irlande (Guillaume), 909
Isambard (Edouard), 1044, 1045, 1047.
Isambard (Edouard), 968, 969.
Isnard, 1211.
Izambert (Eug.), 1179, 1180.
Jean de Caen, chanoine d'Evreux, 904.

Digitized by Google

JEAN DE LA FRENAIE, châtelain de Vernon, 904.
Jean de Roye, 907.
Jean sans Terre. V. Giffard (Pierre).
Jehan du Rouloir, 1036.
Joanne (Paul), 903.
Joannis (A.), 901.
Join-Lambert, 1191, 1192, 1193.
JOSÉPHINE (l'impératrice), 916, 1007.
Jouin (Henry), 918.
JOURDAIN (Roger), 1221.
JUBERT (Claude), 909.
JUBERT (Henri), 909.
JUMEL (Robert), 1218.
JULLIEN, 1085.
Julliot (Gustave), 998.
La Balle (l'abbé de), 906.
LA BARRE (Jacques de), 909.
LA BARRE (Pierre de), 909.
LA BICHE (Jean de), 1207.
LA BOUCQUE (Simon de), 909.
LA BOURDONNAYE (de), 924.
Lacroix (Camille), 1215.
LACROIX (de). V. Delacroix.
LA FERRIÈRE (Gaultier de), 1221.
LA FORCE (le duc de), 919.
LA FRENAIE (Jean de), châtelain de Vernon, 904.
LA HAYE (Nicolas de), 909.
L'AIDE (le cardinal Nicolas), 1220.
LAIGNET (l'abbé), 1184.
LAILLER (le d^r^), 1145.
LAISNÉ (Nicolas), 1207.
LA JEUNESSE (J.-B.), dit Linque, 1135.
La Jonquière (C. de), 919.
Lambelin (Roger), 944.
Lambert (l'abbé),1056.
LAMPÉRIÈRE (le d^r^), 1027, 1028.
Lancelevée (T.), 1101, 1102, 1103.
LANGLOIS (Emery), abbé de Cormeilles, 909.
LANGLOIS (Jacques), 909.
LA NOUE (Jeanne de), femme de Guillaume de Mallebouc, 909.
LAQUEUILLE (Jacqueline de), femme de Robert Stuart, 909.
LARCHANT (le s^r^ de), 1207.
LA RONCIÈRE (Clément de), 915.
LA RUE (Laurent de), 909.
LA SICOTIÈRE (de), 987.
LASSOLUT (Georges), 909.
La Tour (H. de), 920, 921.
LAVAL (François de), évêque de Dol, 909.
Laurent, 949.
LAVAL (Guy, comte de), 909.
LA VALLÉE (Esnüe de), 1211.
Lavalley (Gaston), 986.
LA VIEILLE (Nicolas), 909.
LE BATELIER, 924.
LE BEUF (Françoise), veuve de Louis de Quenel, 909.
LE BIENVENU (Nicolas), 909.
LE BIS (Jean), 909.
LE BOURGEOIS (Marin), 926.
Le Bret, 956.
LE BRUN (J.-Fr.), 914.
LE CARBONNIER (Antoine), 909.
LE CHANDELIER (Jean), 909.
LE CHÉRON D'INCARVILLE (Pierre), 1179.
LE CONTE DE NONANT (famille), 1118.
LECOQ (l'abbé E.), 967.
Le Corbeiller (Edouard), 1060.
Lecorney (François), 984.
LE CORMIER (Thomas), 1207.
LE COUSTURIER (Mathurin), 925.
LE COUTEULX (le comte), 1231.
LE DOULX (famille), 1017.
LE DOULX DE MELLEVILLE (Claude), 999, 1001.
Lefèvre-Pontalis (Germain), 931, 932, 933, 934, 995.
Legay (Ch.), 1077.
LEGENDRE, 909.
LE GENDRE (Anatole), 1038, 1039.
LE GENDRE DE COLLANDRES, 1030.
LE GENTIL (Constant), 926.
Le Goffic (Ch.), 901.
LEGRAS (Pierre), 1207.
LEGRAS (Richard), 1207.
Legrelle (Arsène), 1030, 1031, 1183.
Le Hardy (G.), 978.
LE HURÉ (Pierre), 909.
LELIÈVRE, 970.
LE LOUTREL (Adrien), 909.
LE LOUTREL (Christophe), 909.
LE LOUTREL (Jacques), 909.
LE MÉNAGER (Gustave), 970, 1024, 1025, 1026.
LEMERCHER (François), 1207.
Le Monnier (A.), 1237.
LE NORMANT (Jean), 909.
LENORMANT (Charles), 926.
Lepage (Albert), 1184.

Digitized by Google

Le Pelletier (Charles), 1126.
Le Picard de Caux (François), 1073.
Le Prevost (Jacques), 1141.
Le Prévot de Beaumont, 1125.
Le Roy (Jean), 909.
Leroy (Modeste), 967, 968, 969, 988, 989.
Le Sec (Thomas), 909.
Le Sénéchal (Claude), 909.
Le Sens (Pierre), 909.
Lestrambe (Jacques), 990.
Letaud (Paul), 1024, 1025, 1026, 1028.
Le Tenneur (Edmond), 909.
Letgarde, comtesse de Chartres, 1228.
Levacher (E.), 1181.
Levallois (Jules), 1107, 1116, 1117.
Levavasseur (le baron Ch.), 1104.
Le Vavasseur (Gustave), 1065, 1066, 1142.
Le Vavasseur (Jean), 1207.
Le Vavasseur (Nicolas), 1142.
Le Velu (Jean), 909.
Le Veneur (famille), 924.
Le Veneur (Gabriel), évêque d'Evreux, 909.
Le Verdier (Pierre), 774, 1073, 1134.
Le Vicomte (Robert), 909.
L'Hopital (Joseph), 1009.
Lieuray (famille de), 1017.
Lindet (Robert), 910, 911, 1209, 1211. 1212, 1213.
Lindet (Thomas), 911, 1209, 1211.
Linque (J.-B. La Jeunesse, dit), 1135.
Litolfy (Constance de), 1207.
Livet (Guillaume de), 909.
Longueil (le président de), 1035.
Longueville (François d'Orléans, duc de), 909.
Loriot, 956, 960.
Loriot, 967, 968, 969.
Lorraine (Henri de), comte d'Harcourt, 902, 1208.
Lottin de Laval, 1143, 1144, 1221.
Loubert (Blaise), 909.
Loubert (Gillette), femme de Georges Lassolut, 909.
Loubert (Godefroy), 909.
Louchet, 909.
Louis VIII, roi de France, 904 *bis*.
Louis XI, 996.
Louis (saint), 906.
Lozier, 967.
Luc de la Barre, 1120, 1121.
Lunois, 1024, 1026.
Luxembourg (Louis de), comte de Roucy, 909.
Mahiel (Georges), 909.
Maignart (Thomas), 909.
Maillart (Jean), 909.
Maillot (Barbe de), veuve de Guyon de Bérenger, 909.
Maillot (Robert de), 909.
Mainemares (Georges de), 909.
Mairet, 1095.
Malbranche (F.), 971.
Mallartier (Jean), 909.
Mallebouc (Guillaume de), 909.
Maminot (Gilbert), 929.
Mandrot (Bernard de), 907.
Marie-Cardine (W.), 941.
Marigny (Enguerrand de), 924, 1097.
Marin-Thibault, 967.
Marle (famille de), 924.
Marmontel, 1166.
Marsy (comte de), 936, 1061, 1089.
Martin (Alexis), 1108.
Marx (Roger), 1083, 1084.
Massuet (dom René), 1120, 1124.
Mauclerc (Guillaume), 909.
Maupeou (Pierre de), 982.
Mauvoisin (famille), 1236.
Mazarin (le cardinal), 1208.
Mazeline (Jacques), 909.
Médavy (le baron de), 1207.
Méline, 949.
Melun (famille de), 924.
Melun (Adrien de), baron des Landes, 909.
Melun (Charles Ier de), baron des Landes, 907, 924, 1206.
Melun (Charles de), seigneur de Normanville, 909.
Méneval (le baron Claude-François de), 916.
Méneval (le baron N.-J.-E. de), 916.
Mérimée (Léonor), 1154.
Merlet (René), 1228.
Mésangère (le sr de la), 1207.
Meyer (Paul), 905.
Michel (Théodore), 1058.
Michelet, 1116.
Milliard, 967, 1221.
Millot (J.-B.), 1211.
Miserey, 1046.

Digitized by Google

Molandon (Boucher de), 995.
Molle (Ch.), 1017, 1018.
Molle (Ch.), 999.
Montenay (famille de), 924, 1017.
Monthuchet (P.), 1072, 1094.
Montier (A.), 928, 938, 1190.
Montmorency (famille de), 924.
Montmorency (Anne de), 909.
Montmorency (Guillaume de), 909.
Montmorency-Damville, 1037.
Mordret (Eugène), 1107.
Mortillet (A. de), 1168.
Moucheron (comte de), 1142.
Neumann, 1227.
Nicolas, chanoine d'Evreux, 904.
Nicolas de Hacqueville, 925, 1220.
Nicolas de Lyre, 925, 1227.
Nicolas L'Aide (le cardinal), 1220.
Nicolle (Jean), 1177, 1178.
Niel (Eugène), 1148, 1157.
Noé (L.), 1054.
Noel (Eugène), 1115.
Nolent (Olivier), 909.
Noury (J.), 1181.
Noury (Pierre), 1033, 1034.
Offenge, femme d'Eudes Platras, 904.
Olry, 1221.
Omont (H.), 926.
Orléans (François d'), duc de Longueville, 909.
Orléans (la duchesse douairière d'), 1056.
Osmoy (le comte d'), 952, 953, 954, 955, 956, 957, 958, 959, 960, 961, 962, 1221.
Ossat (le cardinal d'), 997.
Oudot, 910, 1212.
Pairault (H.), 1231.
Papon (Alexandre), 1221.
Parseval-Deschênes (de), 967.
Parville (Peudefer de), 1221.
Pasquier (le chancelier), 917.
Passy (Hippolyte), 1216.
Passy (Louis), 1083, 1196.
Passy (Louis), 967, 968, 969, 1221.
Penthièvre (le duc de), 1056.
Petit (Ch.), 944.
Petit (Ernest), 1205.
Petit (Léon), 1026, 1038, 1039, 1196.
Petit-Dutaillis (Ch.), 904 *bis*.
Peudefer de Parville, 1221.
Peyre (Roger), 1075.
Philippe-Auguste, 1106.
Picart (famille), 924.
Piel (l'abbé), 980.
Pigeon (le chanoine E.-A.), 993, 994, 1223, 1223 *bis*, 1224.
Pigeon (le chanoine E.-A.), 992.
Pilleavoine (famille de), 924.
Pillon (Pierre), 909.
Pioche, 983.
Pipperey (Austremoine), 909.
Pipperey (Jean), 909.
Plaisance (la duchesse de), 917.
Platras (Eudes), châtelain de Vernon, 904. V. Vernon (Guillaume de).
Platras (Eudes), 904.
Platras (Thomas), 904.
Platras (Renaud), 904.
Pointu-Norès, 955, 958, 961.
Pomereu (de), 924.
Pommereuil (Jacques de), 909.
Pommereul (Robert de), 909.
Poncher (Nicolas de), 909.
Ponteaudemer (Jean de), 981.
Porée (l'abbé), 929, 1070, 1120, 1149, 1150, 1177, 1178, 1199, 1229.
Porel (Ch.), 923.
Postel (Jacques), 909.
Postel (Thomas), 909.
Postis (Mathieu), 909.
Poussin (Nicolas), 914, 1074, 1075, 1076, 1077, 1078, 1079, 1080, 1081, 1082, 1083, 1084, 1085, 1232.
Pouyer-Quertier, 948, 949, 950, 951, 1221.
Presteval (René de), marquis de Clères, 924.
Prou (Maurice), 902, 1219.
Prudhomme (Guillaume), 909.
Prudhomme (Louis), 909.
Puel, 1137, 1138.
Quenel (Louis de), 909.
Queremont (Jean de), 909.
Quièvremont (Jean de), 909.
Raguenet (A.), 1053.
Raschi, 1227.
Réfuveille (marquis de), 1008.
Regnault (Wilfrid), 917, 944.
Régnier (Louis), 971, 972, 973, 975, 976, 1012, 1013, 1014, 1040, 1067, 1068, 1087, 1088, 1090, 1091, 1092, 1105, 1153.

Digitized by Google

Réguis (l'abbé), 1161.
Reinach (Salomon), 922.
Renard (Baptiste), 912, 1197.
Renée de France, 909.
Révérend (le vicomte A.), 915.
Reynaud (Jacques), 957.
Ribot (Théodule), 1221.
Richard Cœur de Lion, roi d'Angleterre, 905.
Richou, 1209.
Robiquet, 944.
Romain Harou. V. Harou.
Romanet (vicomte O. de), 981.
Roncherolles (Louis de), 909, 1060.
Roncherolles (Philippe de), 909.
Roncherolles (Pierre de), 1207.
Roncherolles (M. de), 1208.
Rotrou (Mathieu), 1207.
Roucaute (Jean), 1037.
Roucy (Louis de Luxembourg, comte de), 909.
Rougeulle (Thomas), 909.
Rouland (Gustave), 1221.
Roussel (Louis), 909.
Rouville (famille de), 924.
Roux, 1211, 1212.
Roye (Jean de), 907.
Saint-Amand (Jacques de), 1207.
Saint-Amant (Agnès de), femme de Guillaume Benait, 979.
Saint-Aymour (le vicomte de Caix de), 1012.
Saint-Denis (H.), 978 *bis*, 979.
Saint-Foix (Olivier de), 1109.
Salva (E.), 1086.
Salvandy (le comte de), 919.
Saulnier (Bénigne), 1207.
Semelaigne (d'), 1027.
Séraphins (sœur Agnès Ambroise, dite des), 940.
Seré-Depoin, 1096.
Sohier (Pierre), 1207.
Sorel (Albert), 987.
Souancé (H. de), 1055.
Souchières (E.), 1166 *bis*.
Spalikowski (Edmond), 1032, 1170, 1204.
Stuart (Robert), 909.
Sublet de Noyers, 1110.
Sueur (Mgr), 963, 964, 965, 966.
Tardiveau, 944, 1143.
Tardiveau, 967.
Taurin (saint), 992, 1123.
Testu (Guillaume), 909.
Thiébault-Sisson, 1085.
Thirel (Pierre), 1207.
Thorel (Ernest), 967, 968, 969, 1221.
Thulou (J.-B.), sieur de la Bectière, 1134.
Tocqueville (Alexis de), 1216.
Tocqueville (le comte de), 1216.
Tournoüer (Henri), 981, 982, 1050.
Tourny (de), 925.
Tourville (de), 1196.
Treysouville (le sieur). V. Villoutreys (marquis de).
Turnèbe (Adrien), 1073.
Turreau de Garambouville (le général), 910, 913, 1209.
Tyssandier (Léon), 1044, 1052 *bis*.
Valois (Noël), 1207.
Vanel (l'abbé J.-B.), 1124.
Vapereau (G.), 1221.
Vard (Adolphe), 1167.
Verneuil (le marquis de), 1207.
Vernon (Guillaume de), 904.
Vesly (Léon de), 1172, 1186, 1187.
Veuclin (E.), 914, 942, 943, 946, 947, 983, 1015, 1019, 1020, 1021, 1022, 1023, 1048, 1098, 1121, 1122, 1126, 1127, 1128, 1129, 1130, 1131, 1132, 1133, 1135, 1136, 1139, 1140, 1141, 1146, 1147, 1151, 1152, 1160, 1198.
Veuclin (E.-V.), 1085, 1162.
Viator, 1173.
Vigor (Nicolas), 1207.
Vigor (Pierre), 1207.
Villars (de), 1207.
Villoutreys (marquis de), 999.
Vipart (Catherine), femme d'Edmond Le Tenneur, 909.
Vipart (Hector), 909.
Vipart (Jean), 909.
Volland (Jean), 909.
Waller (Richard), 995.
Warin (Quentin), 1074.
Zevort (Edgar), 1156.

Digitized by Google

OUVRAGES IMPRIMÉS

OFFERTS A LA SOCIÉTÉ PAR LES AUTEURS, PAR LES ÉDITEURS OU ENVOYÉS PAR LE GOUVERNEMENT

MM.

ABEL (frère). Rapport sur l'enseignement agricole. Vannes, imprimerie Lafolye (1893).

ANONYME. Le soleil et le firmament tournent, mais la terre ne tourne pas, par Un observateur. Paris, librairie Arthur Savalle, rue des Saints-Pères, 76.

Association française pour l'avancement des sciences. Anthropologie de la Haute-Savoie, par Gabriel de Mortillet.

— Flore du Haut-Poitou.

— Recherches microscopiques sur l'étiologie du paludisme.

BALTEL (Charles), horticulteur à Troyes. L'horticulture dans les cinq parties du monde.

— Une page d'histoire de l'enseignement de l'horticulture en France. Hier et aujourd'hui. Troyes, imp. Arbouin, 1895.

BOUGLON (le baron de). Les reclus de Toulouse sous la Terreur. Toulouse, librairie Privat, 1895.

BOURGNE, professeur d'agriculture, membre de la Société. Champs de démonstration créés à l'automne 1893 et au printemps 1894.

BROGLIE (duc de), membre de la Société. — Institut de France. — Académie française. — Réponse de M. le duc de Broglie, directeur, au discours de M. Albert Sorel, prononcé dans la séance du jeudi 7 février 1895. Paris, typographie Firmin Didot et C^ie^.

— L'alliance autrichienne. Paris, Calmann-Lévy, éditeur, rue Auber, 3 (1895).

Digitized by Google

MM.

CORDONNIER (Anatole). Les engrais pratiques en horticulture. Culture fruitière sous verre, arbres en pots, culture du chrysanthème, grande fleur.

COURCY (Alfred de), membre de la Société. — De l'assurance par l'État (4e édition).

COULLOY (Marcel). Nouvelle France. (Poésies.) 1885. Paris, librairie algérienne, rue Jacob, n° 5.

COUTIL, membre de la Société. Association française pour l'avancement des sciences. Congrès de Caen (1894).

FAYOLLE (le marquis de). Le Breuil-Benoist et les collections de M. le comte de Reiset, ancien ministre plénipotentiaire.

FERRIÈRE (de la), membre de la Société. Discours prononcé à l'ouverture des conférences des avocats stagiaires, le 27 novembre 1894, par M. de la Ferrière, bâtonnier.

FORTIER, président du syndicat agricole de la Seine-Inférieure. De la plus-value et de l'indemnité au fermier sortant. Rouen, imprimerie Emile Deshayes et Cie, 58, rue des Carmes (1895).

GOSSELIN (l'abbé), membre de la Société. L'abbé Picquet.

— M. Jean Lesueur, ancien curé de Saint-Sauveur de Thury, premier prêtre séculier du Canada. Evreux, imprimerie de l'Eure (1894).

HÉRISSEY, membre de la Société. Almanach-annuaire de l'Eure (1895).

HOPITAL (Joseph L'), membre de la Société. Mon mé Jean. Etude paysanne.

IZAMBERT (Eugène). Le père d'Incarville. Etude historique et biographique.

JACQUEMIN (Georges). Emploi rationnel des levures pures sélectionnées pour l'amélioration des boissons alcooliques. Nancy, imprimerie nancéenne (1894).

LARBOURNET (Laurent de). De l'empoisonnement des oiseaux. Alais, imprimerie Martial (1895).

NOEL. L'art de faire des cidres complets et d'en extraire séparément tout le pur jus de la pulpe avec économie de 75 p. 100 sur le travail actuel.

PASSY (Louis), membre de la Société. Notice sur M. Duchartre, membre de la Société nationale d'agriculture de France.

PERELLE (de la), membre de la Société. L'organisation du travail par Le Play, 1 volume in-12.

Digitized by Google

MM.

PETIT (Léon), membre de la Société. L'agriculture à l'école primaire en 42 leçons, par le frère Abel. Vannes, imprimerie Lafayle.

— Notice biographique sur M. Anatole Legendre, maire de Villez-Champ-Dominel. Caen, imprimerie Delesque (1894).

— Les champs, par Martin (Alexandre) (1893). Armand Colin, éditeur, Paris.

— Almanach de la Société des agriculteurs de France.

PIÉTON et LECOINTE, membres de la Société. Manuel élémentaire d'agriculture et d'horticulture à l'usage du département de l'Eure et des régions agricoles voisines.

RÉGNIER (Louis), membre de la Société. Les origines de l'architecture gothique.

— Dans la haute vallée de la Charentonne. Notes d'un archéologue. Bernay, imprimerie Lefèvre (1894).

— Bibliographie historique du département de l'Eure pendant l'année 1893.

— Notice archéologique sur la chapelle de Saint-Michel des Vignes, à Evreux.

RIGAUX, professeur départemental d'agriculture à Argentan. Le cidre et sa fermentation.

— Les laiteries coopératives en France, leur organisation, leur fonctionnement et leurs résultats.

RIVET. Le traitement des bois en France. Librairie agricole, rue Jacob, Paris (1894).

Société d'histoire de France. Chroniques de Louis XIV par Jean d'Auton.

— Mémoires de Gourville, par Léon Lecestre.

Société de secours aux blessés militaires des armées de terre et de mer. Bulletin du mois d'avril 1895.

Société des agriculteurs de France. Vœux de l'assemblée générale (1868-1893). Paris, rue d'Athènes, 8 (1894).

Société centrale d'horticulture de la Seine-Inférieure. Catalogue des fruits moulés.

Association française pour l'avancement des sciences. 23e session. Caen 1894.

Société vétérinaire de l'Aube. Hygiène publique. Nécessité de l'inspection sanitaire des viandes dans les campagnes. Etude des moyens les plus propres à assurer le fonctionnement de ce service.

Digitized by Google

MM.

THÉRY (Edmond), rédacteur en chef de l'*Economiste européen*. Etudes économiques et financières.

THIRION. Carnet de l'inventeur et du breveté (1891).

THOMEREAU (Alfred). Quelles sont les limites de l'intervention de l'Etat en matière d'assurances. Paris, Varnier et Cie, libraires-éditeurs (1894).

TOURVILLE (de), membre de la Société. Rapport présenté à la section de Pont-Audemer, dans sa séance du 30 juillet 1894.

VERMONT, avocat à la Cour d'appel de Rouen. Brochures concernant les sociétés de secours mutuels.

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

Journal des savants.

Revue des travaux scientifiques.

Bulletins scientifique, historique et philologique, et archéologique du comité des travaux historiques et scientifiques.

Congrès des sociétés savantes. Discours prononcés à la séance générale du congrès, le samedi 31 mars 1894, par MM. Levasseur, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, et Spuller, ministre de l'instruction publique.

Enquête sur les conditions de l'habitation en France.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Statistique agricole annuelle.

PRÉFECTURE DE L'EURE

Rapport du préfet au conseil général (session d'avril 1894); procès-verbal des délibérations.

Comptes des recettes et des dépenses départementales ordinaires et extraordinaires des exercices 1892 et 1893.

Budget départemental des recettes et des dépenses de l'exercice 1895.

Digitized by Google

COMPOSITION

DE LA

SOCIÉTÉ LIBRE D'AGRICULTURE, SCIENCES ARTS

ET BELLES-LETTRES DU DÉPARTEMENT DE L'EURE

Membres du bureau pendant l'année 1894

Président.....	MM.
Vice-président.....	Izarn, propriétaire.
Secrétaire perpétuel...	Léon Petit, juge suppléant.
Trésorier.....	Letellier-Alaboissette, propriétaire.

Sections départementales

1re SECTION

Agriculture. — Industrie. — Sciences

Président. | Secrétaire..... M. Léon Petit, juge suppléant.

2e SECTION

Lettres. — Arts. — Philosophie.

Président..... M. Hérissay, juge d'instruction. | Secrétaire..... M. Bourbon, archiviste.

Digitized by Google

LISTE GÉNÉRALE

DES

MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

—

ARRONDISSEMENT D'ÉVREUX

Ville d'Evreux.

MM.

Adeline, directeur d'assurances.
Alaboissette (Jules), avoué.
Anquetin (Modeste).
Auger, à la Madeleine.
Bagot (Léon), avocat.
Barbey, professeur d'anglais au lycée.
Bellenger, avoué.
Besnier (Charles), directeur de la succursale de la banque de France.
Bévérini-Vico, préfet de l'Eure.
Bidault, docteur en médecine.
Blot fils, rentier.
O. Bonnet, propriétaire.
Boissière (de la), ancien inspecteur des forêts.
Bouquelon (Albert), ancien magistrat.
Bourbon, archiviste.
Bourgne, professeur départemental d'agriculture.
Boursier, vétérinaire.
Buisson fils, chimiste.
Buisson, pharmacien.
Cartier, propriétaire.
Cauet, avocat.
Cauvain, trésorier-payeur général.
Chauveau, directeur honoraire des contributions directes.
Chauvet (Adolphe), pasteur de l'Eglise réformée, à la Madeleine.

Digitized by Google

MM.

CHAUVIN, propriétaire.
CHAUVIN (Arthur), négociant.
CHIBOUST, rentier.
CLÉRISSE, propriétaire.
CLINCHAMP (marquis DE), propriétaire.
COCHIN, manufacturier.
COLOMBEL (Mme).
COURCELLE, avocat.
CORBIN, contrôleur de comptabilité à la direction de l'Enregistrement.
CORDIER, ingénieur en chef des ponts et chaussées.
CRESTÉ (l'abbé), professeur à Saint-François de Sales.
CYR, directeur de la laiterie.
DENESLE, propriétaire.
DIAN, propriétaire.
DUCASSE, professeur de philosophie au lycée.
DUCHESNE (Léon), entrepreneur de travaux publics.
DUCHESNE, entrepreneur de menuiserie.
DUPUIS (André), juge.
DUTHU, négociant en vins.
ENGUERRAND DE FOSSEY, à la Madeleine.
ERMENAULT, négociant.
FATALOT, directeur de l'Ecole normale.
FAUCHET, directeur de la Société des usines de Navarre.
FERRAY, pharmacien, conseiller d'arrondissement.
FORTIER, propriétaire.
FOSSEY (l'abbé), vicaire à la cathédrale.
GACHAU-GUIGNARD, commerçant.
GACHOT (Edouard), homme de lettres.
GAUDIN, employé à la trésorerie de l'Eure.
GUERSENT (Emile), ancien fabricant de coutils.
GUÉRY (l'abbé), aumônier du lycée.
GUILLEMARE, négociant.
GUINDEY, docteur en médecine, sénateur, conseiller général.
HAY (Léon), propriétaire.
HÉRISSAY, juge d'instruction.
HÉRISSEY, imprimeur.
HERSENT, marchand boucher.
HUVEY (Georges), propriétaire.
IZARN (Pierre), propriétaire.

Digitized by Google

MM.

Izarn, propriétaire.
Jacquot, ancien pharmacien.
Jancigny (Alfred de), ancien préfet.
Labbé (Léon), propriétaire.
Labbé (Joseph).
Lamiot, cultivateur à Cambolle.
Langlois (l'abbé), aumônier de la Providence.
Lapeltey (fils).
Lapeltey (père), horticulteur.
Lautour, avocat.
Lebigre (Georges), libraire.
Leblanc, négociant, conseiller municipal.
Leblond, cultivateur à la Madeleine.
Lecœur (Charles), manufacturier.
Lecointe, professeur à l'école normale.
Legras, ancien sous-chef de division à la préfecture de l'Eure.
Legué, négociant.
Lemesle, négociant.
Le Sauvage, directeur d'assurances.
Lesort, rentier.
Letellier-Alaboissette (Alfred-Henry), propriétaire.
Letellier-Pétel, ancien conseiller de préfecture.
Levasseur (l'abbé) curé de Navarre.
Leviez, notaire.
Liot, libraire.
Lucas, manufacturier.
Maillard, attaché à la Banque de France.
Maistre (le comte de).
Mayer (Edmond).
Méry de Bellegarde (Paul), propriétaire.
Moisson (le docteur).
Molle (Charles), ancien vice-président du tribunal civil.
Morand de la Perelle, lieutenant-colonel en retraite.
Mouton, négociant en grains.
Niel, ingénieur constructeur.
Odieuvre (l'abbé), chanoine honoraire, directeur de la *Semaine religieuse*.
Pasquier, docteur-médecin.
Perrot, avocat.
Peschet, maître d'hôtel.

Digitized by Google

MM.

PÉTEL (Paul), notaire.
PETIT (Léon), juge suppléant, conseiller d'arrondissement.
PIÉTON, directeur du jardin des plantes.
PRÉTEUX, professeur au lycée.
PREVOST, ancien magistrat.
QUETTIER (Ernest), imprimeur.
RADIGUET, opticien.
RÉGIMBART (Maurice), docteur en médecine.
RÉGNIER, propriétaire.
RÉVEILHAC, propriétaire à Navarre.
ROHAUX, juge.
ROUSSEAU, notaire.
RIBAUD, vétérinaire en 1er au 6e dragons.
SAUDBREUIL (Mme ve), propriétaire.
SOUTY, propriétaire.
SUEUR (Mgr), évêque d'Evreux.
TANNEUR, propriétaire.
TARDIVEAU, rédacteur en chef du *Courrier de l'Eure*.
TASTEMAIN, ancien notaire.
TIRARD, négociant, adjoint au maire.
TOUSSAINT, avocat.
TYSSANDIER (Léon), avocat.
VARILLON, entrepreneur de camionnage.
VERSINI, professeur de rhétorique au lycée.
VESLIN, docteur-médecin.
YVES, rentier, trésorier honoraire.

PARTIE RURALE DES CANTONS D'ÉVREUX

Canton sud.

ANGO (Delphin), à Sassey.
CHILARD (l'abbé), curé de Saint-Sébastien-de-Morsent.
FAYET (le comte DE), à Saint-Sébastien-de-Morsent.
L'HOPITAL (Joseph), à Angerville.
NOUVEL (Georges), propriétaire à la Ronce.
QUIDBEUF, horticulteur à Aulnay.
ROSTOLAN (vicomte DE), à Guichainville.
LE THIÈRE (Mme), propriétaire au château de Bérou à Guichainville.

Digitized by Google

Canton nord.

MM.

BERTIN, ancien maire, au Tilleul-Lambert.
CHAMPIGNY (le marquis DE), propriétaire à Normanville.
CIRETTE, cultivateur, à Quittebeuf.
CLÉRISSE, cultivateur, à Gauville-la-Campagne.
COURCY (DE), à Saint-Germain-des-Angles.
CREVECŒUR (DE), propriétaire, au château d'Irreville.
DUMERIL (Georges), à Emalleville.
LECLERC, à Irreville.
SALVANDY (le comte DE), au château de Graveron-Sémerville.
TAILLANDIER, propriétaire-cultivateur, à Gauville.
VARILLON (Hector), cultivateur, à Sacquenville.

Canton de Conches.

LETAUD, conseiller d'arrondissement à Conches.
MARC (Albéric DE), propriétaire, au château d'Orvaux.
PINEL, à Houssemagne près Conches.
PRÉAUX (marquis DE), à Quénet près Conches.
VIERRAY (Alphonse), propriétaire, à la Noë-de-la-Bonneville.

Canton de Damville.

CHAMBRAY (le marquis DE), conseiller général, à Gouville.
GOUVION SAINT-CYR (comte DE), à Coulonges.
VOXEUR (Albert), à Thomer-la-Sôgne.

Canton de Breteuil.

GUILLE (Aimé), au Chesne.
JARNAC (le comte de), à Condé-sur-Iton.
OLRY, au château de Bémécourt.
PILLARD-SOULAIN, conseiller d'arrondissement, à Breteuil.

Canton de Pacy-sur-Eure.

BONJEAN (Georges), juge, à Paris.
CHENELIÈRE (DE LA), président honoraire de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord, propriétaire, à Cierray.

Digitized by Google

MM.

L'Espinasse (marquis de), à Boisset-les-Prévanches.
Trutat, ancien conseiller général, à Vaux-sur-Eure.

Canton de Rugles.

Crespel (Roger), à Lesmeval (Chéronvilliers).
Fouquet (Albert), conseiller général, à Rugles.
Lamoureux, propriétaire, à Neaufles-sur-Risle.
Marquis (Calixte) fils, manufacturier, à Rugles.
Marais (Alphonse), à Herponcey.
Morgon, propriétaire, au château de Bois-Normand.

Canton de Saint-André.

Blot (Narcisse), à la Forêt-du-Parc.
Fessard (Emile), cultivateur à Croth.
Hérouard (Alfred), à la Couture-Boussey.
Reiset (le comte de), à Marcilly-sur-Eure.

Canton de Vernon.

Bourgeois (l'abbé), vicaire à Vernon.
Delaporte (Paul), négociant en grains, à Vernon.
Pérignon, propriétaire, à Brécourt.
Roussel, à Saint-Vincent-des-Bois.
Toulmon (de), à Saint-Just.

Canton de Verneuil.

Barrey (comte de), à Verneuil.
Brosses (vicomte des), maire de Chennebrun.
Yver, à Bourth.

Digitized by Google

ARRONDISSEMENT DES ANDELYS

Membres du bureau de la section.

Président.	MM.	Passy (Louis), député, à Gisors.
Vice-président		Hébert (Auguste), cultivateur, à Villers-en-Vexin.
Secrétaire		Pithon (Charles), cultivateur, à Tourny.
Trésorier.		Coulouma, imprimeur, aux Andelys.

Canton des Andelys.

MM.

Coulouma, imprimeur, aux Andelys.
Coutil, ancien conseiller d'arrondissement, aux Andelys.
Coutil fils, aux Andelys.
Dupas fils, cultivateur, à Hennezis.
Fessart, agriculteur, à Mantelle-sur-Andelys.
Fleury, cultivateur, à Bucaille.
Guynemer (Achille), ancien sous-préfet, au château du Thuit.
Lebrun, cultivateur, à Frenelles.
Rousselin, cultivateur, à Roncherolles.

Canton d'Écos.

Fayet (le comte de), au château d'Aveny.
Hébert (Auguste), fils, cultivateur, à Cantiers.
Levé, propriétaire, à Tilly.
Pithon (Charles), cultivateur, à Tourny.

Canton d'Étrépagny.

Defontenay, cultivateur, à Sainte-Marie-de-Vatimesnil.
Defontenay (Charles), cultivateur, aux Thilliers.
Doré (Gustave), cultivateur, à Gamaches.
Ethis de Corny (Léonce), propriétaire, à Etrépagny.
Hebert (Auguste), cultivateur, à Villers-en-Vexin.
Hébert (Narcisse), propriétaire, à Hacqueville.

Digitized by Google

MM.

Le Couteulx de Canteleu (le comte), conseiller général, à Etrépagny.
Lesage (Henri), cultivateur), à Etrépagny.
Mauger (Charles), cultivateur à Saussay-la-Vache.
Quillet (Alexandre), cultivateur, à Doudeauville.
Raban, cultivateur, à Ostrebosc.
Rouget (Émile), propriétaire, à La Broche-Etrépagny.

Canton de Fleury-sur-Andelle.

Chéron fils, cultivateur, à Gaillardbois-Cressenville.
Colboc, propriétaire, à Pont-Saint-Pierre.
Defontenay, cultivateur, à Houville.
Delesque, cultivateur, à Amfreville-les-Champs.

Canton de Gisors.

Caffin (Amédée), propriétaire, à Gisors.
Champy (Paul), manufacturier, à Gisors.
Passy (Louis), député, à Gisors.
Raban, cultivateur, à Authevernes, hameau de Bois-d'Ennemets.

Canton de Lyons-la-Forêt.

Boulanger (Louis), cultivateur, à Lyons-la-Forêt.
Colombel, notaire, conseiller d'arrondissement, à Lyons-la-Forêt.
Milliard, propriétaire, à Beaufiçel.
Valon (vicomte de), conseiller général, à Rosay.

ARRONDISSEMENT DE BERNAY

Membres du bureau de la section.

Président..... MM. le duc de Broglie, membre de l'Académie française.
Secrétaire..... Lerenard-Lavallée, juge au tribunal civil.
Trésorier..... Victor Mignon, greffier du tribunal de commerce.

Digitized by Google

Canton de Bernay.

MM.

Ameline, ancien agent voyer, à Menneval.
Aumond (Arsène), propriétaire, à Bernay.
Bellencontre, aîné, propriétaire, à Bernay.
Bellencontre, jeune, propriétaire, à Bernay.
Bellaunay, ancien juge de paix, à Bernay.
Bernays (Pierre), propriétaire, maire de Courbépine.
Bernays (Raoul), à Courbépine.
Bodinier, industriel à Bernay.
Boivin-Champeaux, premier président en retraite, à Bernay.
Bordeaux (René), propriétaire, à Bernay.
Borel, propriétaire, à Bernay.
Boutteville (de), président du tribunal de commerce, à Bernay.
Bréavoine, agriculteur à Saint-Martin-du-Tilleul.
Buisson aîné, propriétaire cultivateur, à Bernay.
Bullet, entrepreneur de charpente, à Bernay.
Caneaux, ancien magistrat, propriétaire, à Saint-Martin-du-Tilleul.
Cauchepin, négociant, à Bernay.
Chapron, marchand mercier, à Bernay.
Chartier (Paul), voyageur de commerce, à Bernay.
Chéradame, marchand grainetier, à Bernay.
Collier (Marcel), notaire, à Bernay.
Conard (Paul), agent principal de la Compagnie *l'Aigle*, à Bernay.
Cordier (Adrien), pépiniériste, à Bernay.
Cordier (Raymond), pépiniériste et conseiller d'arrondissement, à Bernay.
Coupey, agent voyer en retraite, à Bernay.
Daufresne, avocat, à Bernay.
Dauger (le comte), propriétaire, à Menneval.
Delapille (Alphonse), agriculteur, à Plainville.
Desgranges (Henri), propriétaire, à Menneval.
Doulay, directeur du comptoir d'escompte, à Bernay.
Dubois (l'abbé), curé de Menneval.
Durand (Gustave), avocat, à Bernay.
Ecalard, conseiller d'arrondissement, maire de Saint-Léger-de-Rôtes.
Ferey, agent voyer d'arrondissement en retraite, à Bernay.
Focet (Jules), propriétaire, à Bernay.

Digitized by Google

MM.

Fresne (Léon), limonadier, à Bernay.
Fresne (l'abbé), curé de Notre-Dame de la Couture, à Bernay.
Fromentin, chef de culture, à Menneval.
Gardin, marchand faïencier, à Bernay.
Gauville (le comte de), au château du Theil, à Valailles.
Gens, ancien huissier, à Bernay.
Hagron (Aimé), agriculteur, à Valailles.
Helot, filateur, à Menneval.
Laignel, propriétaire, à Bernay.
Lambert, avoué honoraire, à Bernay.
Lecerf, pharmacien, à Bernay.
Lecomte, vétérinaire, à Bernay.
Legrand, ancien maire, à Serquigny.
Lehuen-Rousselin, agent principal de la Compagnie *le Soleil*, à Bernay.
Lemaire, à Saint-Aubin-le-Vertueux.
Lerenard-Lavallée, juge, à Bernay.
Lesens, propriétaire, à Bernay.
Lesueur (le docteur), à Bernay.
Levain, à Caorches.
Loquet (Albert), agriculteur, à Plasnes.
Malbranche, ancien greffier du tribunal de commerce, à Bernay.
Masselin (Florentin), négociant, à Bernay.
Maubert, agriculteur au hameau du Malharquier, à Bernay.
Mignon (Louis), avocat, à Bernay.
Mignon (Victor), greffier du tribunal de commerce, à Bernay.
Montigny (le baron de), propriétaire, à Saint-Léger-de-Rôtes.
Niel, propriétaire, à Saint-Aubin-le-Vertueux.
Parent, agriculteur, à Saint-Victor-de-Chrétienville.
Peltier, inspecteur des finances, à Bernay.
Peulevey (Emile), propriétaire, à Bernay.
Philippe de Lalonde, avocat, à Bernay.
Piquenard, artiste peintre, à Bernay.
Renike, agriculteur, à Saint-Victor-de-Chrétienville.
Rivière, avoué, à Bernay.
Rosse (l'abbé), archiprêtre, curé de Sainte-Croix, à Bernay.
Salnelle (le docteur), à Bernay.
Sauvage, notaire, à Bernay.
Sement (Pierre), ancien président du tribunal de commerce, à Bernay.

Digitized by Google

MM.

Scott, au château du Theil, à Valailles.
Texier, avoué, à Bernay.
Thibault (Aimé), à Saint-Victor-de-Chrétienville.
Tillon, fabricant de produits chimiques, à Bernay.
Vaucanu, père, juge suppléant, à Bernay.
Vy (Emile), conseiller général, à Bernay.
Vy (Désir), marchand épicier, à Bernay.

Canton de Beaumesnil.

Aroult, agriculteur, à Gisay-la-Coudre.
Baudicourt (Prosper de), au Blanc-Buisson, à Saint-Pierre-du-Mesnil.
Bertrand, propriétaire, à la Barre.
Boullenger, maire de la Barre.
Breuvery (de), au château de la Grande-Haye, près la Barre.
Decaux, notaire, à la Barre.
Lecointe des Iles, propriétaire, à Beaumesnil.
Mauduit (le marquis de), au Bosc-André, à Thevray.
Mesnil, adjoint du maire, à la Barre.
Quevilly, fils, propriétaire, juge de paix, à Beaumesnil.
Yvelin, horticulteur, à la Barre.

Canton de Beaumont-le-Roger.

Alleurs (le baron des), à Goupillières.
Boisgelin (le comte de), ancien conseiller général, à Beaumont-le-Roger.
Bouchon, directeur de la sucrerie de Nassandres.
Danloux-Dumesnil, au château de Romilly-la-Puthenaye.
Goubert (Ernest), agriculteur à Barquet.
Gouverneur, propriétaire, à Goupillières.
Guillemin, industriel, à Nassandres.
Guillebon (le comte de), au château de Vieilles, à Beaumont-le-Roger.
Hermier, conseiller d'arrondissement, à Beaumont-le-Roger.
Hervieux, fils, agriculteur, à Beaumontel.
Ramier, agriculteur, à Écardenville-la-Campagne.
Ramier, fils, agriculteur, à Écardenville-la-Campagne.

Digitized by Google

MM.

Parissot (Albert), sénateur, à Thibouville.
Rousset (Théophile), propriétaire, au Plessis-Sainte-Opportune.
Sarcus (le comte René de), au Plessis-Sainte-Opportune.
Turquet, propriétaire, à Ecardenville-la-Campagne.

Canton de Brionne.

Adam, avocat, au Bec-Hellouin.
Amelot, imprimeur, à Brionne.
Bisson (Adrien), maire, de Livet-sur-Authou.
Cesselin, propriétaire, à Saint-Eloi-de-Fourques.
Conard, maire de la Neuville-du-Bosc.
Conard (Raoul), à la Neuville-du-Bosc.
Duret (Charles), manufacturier.
Duhamel (Emile), agriculteur, à Notre-Dame-d'Épine.
Filoques, propriétaire, ancien maire de Berthouville.
Guéroult (Paul), à Brétigny, par Brionne.
Join-Lambert, conseiller général, à Livet-sur-Authou.
Join-Lambert (Octave), à Livet-sur-Authou.
Join-Lambert (André), à Livet-sur-Authou.
Lainé (Pierre), propriétaire, à Musan.
Lemoine (Henri), à Livet-sur-Authou.
Letailleur (Paul), propriétaire, à Harcourt.
Loisel, agriculteur, à Saint-Victor-d'Épine.

Canton de Broglie.

Abaye (Léon), à la Goulafrière.
Abaye (Charles), à la Goulafrière.
Bailly (Paul), adjoint au maire de Broglie.
Bance, agriculteur, à Capelle-les-Grands.
Bellais, maire, à Saint-Aubin-du-Thennay.
Bligny, maire de Notre-Dame-du-Hamel.
Blin (Victor), propriétaire à Broglie.
Bonnechose (de), conseiller référendaire à la cour des comptes, à Grand-Camp.
Broglie (le duc de), membre de l'Académie française, à Broglie.
Broglie (le prince de), député, à Broglie.
Callouet (Arsène), agriculteur, à la Chapelle-Gauthier.

Digitized by Google

MM.

Chouel-Mélite, jardinier, au château de Guenet, à Broglie.
Delarouzée, régisseur, à Broglie.
Fouquet (Camille), conseiller général, député, à Montreuil-l'Argillé.
Gorge (Modeste), agriculteur, à Ferrières-Saint-Hilaire.
Letellier, régisseur, à Broglie.
Latham, propriétaire, à Broglie.
Lemaitre, propriétaire, à Capelle-les-Grands.
Lemarneur, propriétaire, à Bois-Morel.
Nanteuil (le comte de), à Grand-Camp.
Perrotte, agriculteur, à Broglie.
Rousselin, conseiller d'arrondissement, maire de Grand-Camp.
Seigneur, agriculteur, à Saint-Denis-d'Augerons.
Vigan (le baron de), à Saint-Pierre-de-Cernières.

Canton de Thiberville.

Augé, agriculteur, à Duranville.
Augé (Parfait), propriétaire, à Folleville.
Cassé (Achille), propriétaire, à Thiberville.
Cassé (Robert), propriétaire, à Saint-Aubin-de-Scellon.
Corblin (Jules), à Saint-Mards-de-Fresne.
Chennevières (Désir), agriculteur, au Theil-Nolent.
Dionis, agriculteur, à Duranville.
Dumontier, ancien percepteur, à Thiberville.
Furet, maire de Faverolles.
Lecœur, ancien conseiller d'arrondissement, à Saint-Germain-la-Campagne.
Mallet (Ernest), agriculteur, à Giverville.
Memel (l'abbé), curé, à Heudreville-en-Lieuvin.
Pelcat (Alphonse), à Heudreville-en-Lieuvin.
Perrine, propriétaire, à Bournainville.
Porée (le chanoine), inspecteur de la Société française d'archéologie, curé de Bournainville.
Raux, agriculteur à Barville.
Sayve (le comte de), à Saint-Germain-la-Campagne.
Sayve (le marquis de), maire de Saint-Germain-la-Campagne.
Vauquelin, fabricant de rubans, maire de Thiberville.

Digitized by Google

ARRONDISSEMENT DE LOUVIERS

Membres du bureau de la Section.

Président. . . . . MM. PRÉTAVOINE, ancien député.
Secrétaire. . . . . GADOULEAU, secrétaire en chef de la sous-préfecture.
Trésorier. . . . . DE CARRÈRE, ancien receveur particulier des finances.

Amfreville-la-Campagne.

MM.

BELLEST (Robert) fils, propriétaire, à Thuit-Signol.
BOISMARD, propriétaire, à Thuit-Signol.
BOSQUIER, propriétaire, à Amfreville-la-Campagne.
BOURY (marquis de), propriétaire, à Amfreville-la-Campagne.
BOURY (Charles) (comte de), conseiller général, à Amfreville-la-Campagne.
DEBUS, propriétaire, à Amfreville-la-Campagne.
DUMONTIER, maire de Vraiville.
EUDELINE, maire, au Gros-Theil.
FEUGÈRE, conseiller d'arrondissement, maire d'Amfreville-la-Campagne.
FOSSET (Mlle), cultivatrice, à la Haye-du-Theil.
GAUBOUT, cultivateur, à Gros-Theil.
GUIBERT, propriétaire, à Saint-Cyr-la-Campagne.
HERMIER (Armand), propriétaire, à Amfreville-la-Campagne.
LECERF (Paul-Eugène), cultivateur, à Amfreville-la-Campagne.
LEMAITRE (Jules), propriétaire, à Fouqueville.
LESAGE, ancien maire, à la Haye-du-Theil.
LESIEUX (Arthur), cultivateur, à Vraiville.
MANSARD, propriétaire, à Saint-Germain-de-Pasquier.
MARVIN, propriétaire, à Saint-Cyr-la-Campagne.
MELLAIS, ancien maire, au Gros-Theil.
METTAIS, cultivateur, à Amfreville-la-Campagne.
PETIT (Albert), cultivateur, à la Haye-du-Theil.
PRÉVOST, cultivateur, à la Pyle.
SAILLOT, cultivateur, à Saint-Germain-de-Pasquier.

Digitized by Google

Canton de Gaillon.

MM.

ANFRAY (Emile), adjoint, à Saint-Pierre-de-Bailleul.
BANCE (Sosthène), propriétaire, aux Noïs, commune de Saint-Aubin-sur-Gaillon.
BASSET, propriétaire, à Emanville.
BERTIN, cultivateur, à la Garenne de Gaillon, commune de Gaillon.
BELLENGER, maire de Villers-sur-le Roule.
BLONDEL (Calixte), cultivateur, à Gaillon.
BOUDEHAN, ancien maire, à Aubevoye.
BOURDON, conseiller d'arrondissement, à Gaillon.
BRIÈRE (Amand), propriétaire, à Ailly.
BRUGUIÈRE, distillateur, à Muids.
CHAPLAIN, maire de Bernières.
CHAPLET, propriétaire, à Cailly.
COVILLE, maire de Sainte-Barbe-sur-Gaillon.
CRÉPEL père, propriétaire, au Corricard, commune de Saint-Aubin-sur-Gaillon.
DAGOMMER, maire, d'Ailly.
DELAVIGNE, propriétaire, à Saint-Pierre-de-Bailleul.
DUCLOS, suppléant du juge de paix, à Aubevoye.
DU VAL D'AILLY, propriétaire, au château du Val d'Ailly, à Venables.
GANCEL (Hyacinthe), propriétaire, à Gaillon.
GIBLAIN, ancien maire, à Autheuil.
HÉBERT, agent de change, propriétaire, à Aubevoye.
HÉBERT (Pierre-Félix), cultivateur, à Venables.
HUART, propriétaire, à Ailly.
JUMEL (Aimé), propriétaire, à Autheuil.
LAQUERRIÈRE (veuve Alphonse), propriétaire, à Heudreville-sur-Eure.
LECŒUR, cultivateur, à la Croix-Saint-Leufroy.
LEDORMEUR, cultivateur, à Autheuil.
LEMARIÉ (Vital), propriétaire, à Saint-Julien-de-la-Liègue.
LEPESQUEUR (Honoré), propriétaire à la Croix-Saint-Leufroy.
MARQUAIS (Alphonse), ancien maire, à Ailly.
MAUDOUX, propriétaire, à Aubevoye.
MEILLANCOURT, propriétaire à Ailly.
MIGNOT, propriétaire, à Aubevoye.
MONNIER (Léon), fils, à Gaillon.

Digitized by Google

MM.

MONNIER, père, propriétaire, à Gaillon.
MORIN, maire d'Ecardenville-sur-Eure.
PAIN, rentier, à Aubevoye.
PAN (Anatole), propriétaire, à Bernières.
PAN (Eusèbe), propriétaire, à Bernières.
PAN, maire de Vieux-Villez.
PAN, propriétaire, à Tosny.
PIEDELEU (Désiré), cultivateur, à Venables.
PINARD (Joseph), fils, à Venables.
POREL, maire de Saint-Julien-de-la-Liègue.
POTEL, conseiller d'arrondissement, à Saint-Julien-de-la-Liègue.
RAGAULT, cultivateur, à Ailly.
RIBERPREY, conseiller général, maire de Gaillon.
SARLAT (veuve), propriétaire, à Cailly.
SEGUIN (DE) veuve, propriétaire, à Tosny.
THÉZARD, adjoint au maire, à Ailly.
THOREL, maire de Venables.
VIGREUX, propriétaire, à Aubevoye.

Canton de Louviers.

AMETTE, fils, carrossier, à Louviers.
AMETTE, ancien maire, à Heudebouville.
ANGÉRARD, notaire, à Louviers.
ASSIRE, ancien greffier du tribunal civil, à Louviers.
AUDRESSET, manufacturier, à Louviers.
BARIL, ancien président du tribunal de commerce, à Louviers.
BLANCHET, ancien maître d'hôtel, à Louviers.
BOURARD, propriétaire, à Louviers.
BRETON, père, manufacturier, à Louviers.
BRETON (Paul), manufacturier, à Louviers.
BRETON (Paul), manufacturier, à Louviers.
BRIET (Joseph) (veuve), à Louviers.
BRIVEZAC, fabricant, à Louviers.
BURY, notaire honoraire, à Louviers.
CARON, avoué, à Louviers.
CARRÈRE SAINT-BÉARN (DE), ancien receveur de finances, à Louviers.
CARTIER (Edmond), fils, à Crosville.
CASTILLON (veuve), à Louviers.

Digitized by Google

MM.

Chambeaudrie (veuve de), à Louviers.
Chandellier, propriétaire, à Surville.
Corneville, filateur, à Louviers.
Dagommer, adjoint, à Pinterville.
Dannet (Charles), propriétaire, à Louviers.
Dannet (Georges), président du tribunal de commerce de Louviers.
Danvy, maire, de Quatremare.
Delahaye (veuve), propriétaire, à Louviers.
Dhamelincourt, maire de Heudebouville.
Duflot, notaire, à Louviers.
Dugard (François-Prosper), cultivateur, à la Haye-Malherbe.
Dumoulin (Philippe), cultivateur, à Incarville.
Durand, agent voyer d'arrondissement en retraite, à Louviers.
Ferrand (Edouard-Honoré), maire de Surtauville.
Ferrand (Eugène), cultivateur, à Surtauville.
Fortier (Robert), agriculteur, à la Haye-Malherbe.
Fournier, agent général de la Compagnie *l'Urbaine*, à Louviers.
Gambu, directeur d'assurances, à Louviers.
Godard-Ragault, bijoutier, à Louviers.
Guillain-Labreulle (veuve), marchande de nouveautés, à Louviers.
Guilbert, cultivateur, à Amfreville-sur-Iton.
Guillard, avoué, à Louviers.
Guillin (veuve), à Louviers.
Henriet (Henri), à Mesnil-Jourdain.
Houel (veuve), filateur, à Louviers.
Izambert, imprimeur, à Louviers.
Jeuffrain (Auguste) (veuve), propriétaire, à Louviers.
Jeuffrain (Paul), à Louviers.
Jeuffrain-Ducholler, fabricant, à Louviers.
Jouan, négociant, à Louviers.
Labelle, fabricant de chaussures, maire de Saint-Pierre-du-Vauvray.
Langlois, maire, de la Haye-Lecomte.
Langlois (Léon), cultivateur, à Louviers.
Langlois (Benjamin), cultivateur, à Louviers.
Langlois, ancien huissier, à Louviers.
Ledran, chapelier, à Louviers.
Leguay, conservateur des forêts, à Rouen.
Legendre, ancien maire, à Quatremare.
Le Mercier, avocat, à Louviers.
Lelièvre, ancien imprimeur, agriculteur, à Heudebouville.

Digitized by Google

MM.

LELOUP, maire, de Pinterville.
LEVIGNERON, ancien maire, à Surtauville.
LEYMARIE, marchand tailleur, à Louviers.
LION, limonadier, à Louviers.
MALCAPE, banquier, à Louviers.
MAUBUISSON, pépiniériste, à Acquigny.
MONTGOMERI (DE), propriétaire, à Louviers.
NOUFFLARD (Henri), fabricant, à Louviers.
OLIVIER (Irénée), ancien maire, à Vironvay.
PÉTEL (Raphaël), maire de Surville.
PEUPION, vétérinaire, à Louviers.
PICARD (Charles), propriétaire, à Louviers.
PIÉTON, ancien adjoint au maire, à Louviers.
PORCHER-LABREUILLE (veuve), propriétaire, à Louviers.
POSTEL, docteur-médecin, à Louviers.
POUSSIN, manufacturier, à Louviers.
PRÉTAVOINE, ancien député, président du Comice, à Louviers.
PRÉTAVOINE (Charles), chef de division à la compagnie d'assurance *l'Urbaine*.
RIOUT, négociant, à Saint-Pierre-du-Vauvray.
ROSTAN (veuve), château de Pinterville.
THOREL (Louis), entrepreneur, à Louviers.
THOUET (Jules), entrepreneur, à Louviers.
VILLEZ, ancien percepteur, à Louviers.

Canton du Neubourg.

ALLIX, ancien maire, juge de paix au Neubourg.
ALLIX, maire d'Écquetot.
AUZOUX, docteur, à Saint-Aubin-d'Ecrosville.
BOUCHER (Edouard), cultivateur, au Neubourg.
CONSETT, propriétaire, château du Champ-de-Bataille.
CONSETT (Mlle), propriétaire, Champ-de-Bataille.
DELAMARE, ancien maire de Crestot.
DELAMARRE (Auguste), cultivateur, au Tremblay.
DROUET (Gustave), cultivateur, à Ecquetot.
GODET (Pacifique), à Crosville-la-Vieille.
HAYE-JOUSSELIN (de la), propriétaire, à Saint-Aubin-d'Ecrosville.
HÉRICHER (Pascal), cultivateur, à Saint-Aubin-d'Ecrosville.
JORET, propriétaire-éleveur, au Neubourg.

Digitized by Google

MM.

Larcier (Charles-Henry), propriétaire-cultivateur, à Crosville-la-Vieille.
Lebert, vétérinaire, au Neubourg.
Lenoble, maire d'Iville.
Le Prévost, cultivateur, au Neubourg.
Leroy (Louis), au Neubourg.
Lesage-Maille, maire du Tremblay.
Letourneur, maire de Criquebeuf-la-Campagne.
Ollivier, propriétaire, au Troncq.
Polignac (vicomte de), propriétaire, à Canappeville.
Ruault, propriétaire, à Saint-Aubin-d'Ecrosville.

Canton de Pont-de-l'Arche.

Anseaume (Henry), cultivateur, à Blaquetuit.
Bisson, conseiller général, maire du Manoir-sur-Seine.
Bourdon, propriétaire, aux Damps.
Boutry, maire de Montaure.
Cairon (comte de), maire d'Alizay.
Doutté, cultivateur, à Montaure.
Dugard (Alphonse), à Montaure.
Ferrant, notaire, à Pont-de l'Arche.
Fouchet (Eléonor), cultivateur, à Léry.
Fréret, cultivateur, à Alizay.
Hellot (Louis), fils, à Montaure.
Hervey (Maurice), agriculteur, à Notre-Dame-du-Vaudreuil.
Heullant (Eugène), propriétaire, à Tostes.
Heullant, père, propriétaire, à Montaure.
Heullant, fils, cultivateur, à Montaure.
Huet (Clément), maire de Tostes.
Lambert (Stanislas, veuve), à Tostes.
Legendre (Jules), maire de Portejoie.
Martin (Auguste), propriétaire, à Montaure.
Max (Catoire), propriétaire, à Montaure.
Milliard, cultivateur, à Montaure.
Moreau (Victor), cultivateur, à Igoville.
Nouvel (Léopold), cultivateur, à Léry.
Nouvel, maire d'Igoville.
Pellerin (Calixte), cultivateur, à Portejoie.

Digitized by Google

MM.

PELLETIER, maire de Notre-Dame-du-Vaudreuil.
PERRIER, agriculteur, à Alizay.
POTEL (Lucien), cultivateur, à Tostes.
POTERIE (de la), ancien maire de Pont-de-l'Arche.
QUESNÉ (Victor), fils, propriétaire, à Montaure.
RAOUL-DUVAL (Mme ve), propriétaire, à Notre-Dame-du-Vaudreuil.
SAMSON-LEPESQUEUR, propriétaire, à Montaure.
SUCHELET, propriétaire, à Montaure.
VAILLANT-LERAT, propriétaire, à Léry.
VAN GROOTVEN, propriétaire, à Saint-Cyr-du-Vaudreuil.
VÉDRINE, maire de Pitres.
VÉDRINE (fils), cultivateur, à Pitres.

ARRONDISSEMENT DE PONT-AUDEMER

Membres du bureau de la Section.

	Président.	Adrien de Tourville, ancien préfet, propriétaire, à Tourville.
	Secrétaire	Jacques DAVID, notaire, à Beuzeville.
	Trésorier.	Émile TOUFLET-DUMESNIL, propriétaire, à Cormeilles.
	Secrétaire honoraire .	Charles VERGER, propriétaire, à Pont-Audemer.
	Trésorier honoraire. .	Emile MALHERBE, à Pont-Audemer.

Canton de Pont-Audemer.

MM.

BAILLETERRE (Jean), propriétaire, à Pont-Audemer.
BERTRAND, notaire, à Pont-Audemer.
CATELAIN, propriétaire, ancien négociant, à Pont-Audemer.
DESSON de Saint-Aignan (le comte), château de Fréville, près Pont-Audemer.
DOMIN (André), propriétaire, à Pont-Audemer.

Digitized by Google

MM.

Dubosc (André), notaire, à Pont-Audemer.
Ducable, avoué, à Pont-Audemer.
Gibert, marchand de grains, à Pont-Audemer.
Gosselin, avoué, à Pont-Audemer.
Gruel (Amédée), fabricant de cuirs, à Pont-Audemer.
Hopsore, conseiller général, maire de Triqueville
Lacatey (Jean), propriétaire, maire de Selles.
Lair, conseiller d'arrondissement, propriétaire, à Selles.
Legendre, conseiller à la cour de Cassation, aux Préaux.
Legendre (Maxime), avocat à la cour d'appel de Paris, aux Préaux.
Le Gonidec de Peulan, propriétaire, à Pont-Audemer.
Levavasseur, ancien notaire, à Pont-Audemer.
Levasseur, propriétaire, ancien maire de Manneville-sur-Risle.
Malherbe (Émile), propriétaire, à Pont-Audemer.
Mann, manufacturier, à Pont-Audemer.
Philippe, filateur, à Corneville-sur-Risle.
Picot, quincaillier, à Pont-Audemer.
Pommares (des), propriétaire, à Campigny.
Touflet-Dumesnil (Émile), tanneur, à Pont-Audemer.
Touflet-Dumesnil (Henri), tanneur, à Pont-Audemer.
Tourville (Adrien de), ancien préfet, au château de Tourville.
Touzé-Quillet, tanneur, à Pont-Audemer.
Trouplin (Paul), propriétaire, à Pont-Audemer.
Turgis (Robert), tanneur, à Pont-Audemer.
Verger (Charles), ancien tanneur, à Pont-Audemer.

Canton de Beuzeville.

Arnois de Captot, château du Camp-Héroult, à Bosbénard-Commin.
Auzerais, ancien maire de la Lande.
Avequin, huissier, à Beuzeville.
Bois-Guilbert (le marquis de), propriétaire, au château de Saint-Pierre-du-Val.
David (Jacques), notaire, à Beuzeville.
Leclerc, maire de Saint-Maclou.
Saint-Pierre (le marquis de Grosourdy de), conseiller référendaire à la cour des comptes, Paris.

Digitized by Google

Canton de Bourgtheroulde.

MM.

FILOQUE, aîné, constructeur de machines, à Bourgtheroulde.
GRUEL (Léon), conseiller d'arrondissement, maire de Bourgtheroulde.
GRUEL (Léon), fils, propriétaire, à Bourgtheroulde.
LEGENDRE, ancien adjoint, à Bourgtheroulde.
PELLETIER, propriétaire, ancien maire de Bosbénard-Commin.
POSTEL (DE), propriétaire, maire de Bosc-Regnoult.

Canton de Cormeilles.

ARNAUDET, docteur-médecin, à Cormeilles.
BOUCHARD (Zéphirin), géomètre, maire d'Epaignes.
HÉBERT (Mme Emile), à Saint-Gervais-d'Asnières.
JULIEN (Eugène), propriétaire, maire de la Chapelle-Bayvel.
PROVOST (Edouard), fabricant de toiles, à Cormeilles.
THIRON, notaire, à Cormeilles.
TOUFLET-DUMESNIL, conseiller d'arrondissement, à Cormeilles.
TOUFLET-DUMESNIL (Emile), propriétaire, à Cormeilles.

Canton de Montfort-sur-Risle.

CAILLOT (Lucien), manufacturier, à Saint-Philibert-sur-Risle.
COSSÉ-BRISSAC (comte DE), propriétaire, au château de Brumare-Brestot.
DUHAMEL, propriétaire, maire de Thierville.
FORMIGNY DE LA LONDE (DE), à Fréneuse-sur-Risle.
MORISSE, maire de Brestot.
OZANNE (Raoul), à Saint-Philbert-sur-Risle.

Canton de Quillebeuf.

BOULOUZE, maire de Bourneville.
CASTEL (Paul), propriétaire, à Sainte-Opportune.
DENIZE (Adolphe), propriétaire, à Sainte-Opportune.
MAQUAIRE, maire de Saint-Urien.
QUESNEY, médecin des douanes, à Quillebeuf.
TOPSENT, adjoint, à Bourneville.

Digitized by Google

Canton de Routot.

MM.

Bacheley (Louis), propriétaire, à Étreville.
Bréauté (Emile), propriétaire, à Honguemare-Guenouville.
Fleury, propriétaire, ancien maire de Rougemontiers.
Goudet, propriétaire, ancien maire, à Barneville-sur-Seine.
Guénifey (baron de), propriétaire et maire, au château du Landin.
Leprestre, maire de Bourg-Achard.
Power (Gustave), propriétaire, maire de Saint-Ouen-de-Thouberville.

Canton de Saint-Georges-du-Vièvre.

Cabourg (Georges), propriétaire, au château du Coudray.
Denize (Pierre), propriétaire, maire de Saint-Martin-Saint-Firmin.
Ferey du Coudray (Henri), propriétaire, au château de la Thillaye, maire de Saint-Christophe-sur-Condé.
Grudé (Jules), notaire, à Saint-Georges-du-Vièvre.
Lambert (Albert), conseiller général, maire de Lieurey.
Naguet de Saint-Vulfran (Edouard), au château de Launay.
Rabasse (Alfred), fabricant de toiles, à Saint-Etienne-Lallier.
Sanson, propriétaire, à Lieurey.

PARIS

Allou (Édouard), avocat, docteur en droit.
Andrieux, homme de lettres.
Bailly de Merlieux, ancien directeur du *Mémorial encyclopédique.*
Béguin (Charles), propriétaire.
Bérenger, sénateur.
Blanchemain (Prosper), bibliothécaire au ministère de l'intérieur.
Bojano (le duc de), directeur de la Compagnie d'assurance *le Soleil.*
Bosquet (M^lle^ Amélie).
Bonnin (René), ingénieur à la Compagnie du Nord.
Bu, chef de division de la Compagnie *le Soleil.*

Digitized by Google

MM.

CHANTEPIE, membre de l'Académie de Mâcon.
CHERVIN (aîné), fondateur de l'Institution des bègues.
COUDER, membre de l'Institut.
DELINEAU, docteur en médecine.
DELISLE (Léopold), membre de l'Institut.
DIEULAFOY (le docteur), agrégé de la Faculté de médecine.
DUDOUY (Alfred), directeur de l'*Agence centrale des cultivateurs*.
FLAMMARION (Camille), astronome.
GIDEL, proviseur du lycée Louis-le-Grand.
GOUGUET (Elie), officier d'académie.
GRANGEZ (Ernest), chef de bureau au ministère des travaux publics.
HATZFELD, professeur de rhétorique au lycée Louis-le-Grand.
HÉBERT (Octave), ancien chef de division au ministère de l'intérieur.
LAILLEZ, docteur-médecin, chef de l'hôpital Saint-Louis.
LALLEMAND (Léon), propriétaire.
LECLERC (Achille), membre de l'Institut.
LEMAIRE, membre de l'Institut.
LESUEUR DE GOMESNIL, avocat.
LÉVÊQUE (Charles), membre de l'Institut, professeur de philosophie au Collège de France.
MEURET, directeur de la Compagnie *la Paternelle*.
MERLIN (Romain), bibliothécaire.
MOLÉON (DE), directeur du *Recueil industriel*.
MOLL, professeur au Conservatoire des arts et métiers.
MONTAIGLON (Anatole DE), professeur à l'École des Chartes.
MULOT, homme de lettres.
OZENNE, ancien secrétaire général du ministère de l'agriculture et du commerce.
PASSY (Frédéric), député, à Neuilly-sur-Seine.
PÉCONTAL (Siméon), professeur.
PELTIER, inspecteur des finances.
PEUDEFER DE PARVILLE (Henri), ingénieur et homme de lettres.
PICQUENOT, inspecteur des ponts et chaussées.
RAYNAL, membre de la Société de géographie.
SAINT-PIERRE (marquis DE GROSOURDY DE), conseiller auditeur à la cour des comptes.
TISSANDIER (Gaston), chimiste et aéronaute.

Digitized by Google

MM.

VALETTE, ancien secrétaire général de la présidence du Corps législatif.
VINCENS (Emile), ancien conseiller d'Etat.
VOLLÈS, ingénieur en chef.

DÉPARTEMENTS

ALLARD, avocat, ancien magistrat, à Rouen.
AUBERT, maire de Saint-Désir, près Lisieux.
BARRÉ, docteur en médecine, à Rouen.
† BENET (Armand), archiviste, à Caen.
† D'AUDIGNÉ (le comte) au château du Grips par Durtal (Maine-et-Loire).
† BEAUREPAIRE (DE), archiviste, à Rouen.
BEAUCANTIN (Emile), ancien directeur du Jardin des Plantes, Rouen.
BERTOT, pharmacien, secrétaire de la Société d'agriculture, à Bayeux.
BIDARD, pharmacien, directeur du laboratoire de chimie agricole, à Rouen.
† BOIVIN-CHAMPEAUX (Alfred), à Bourges (Cher).
† BONNECHOSE (Gaston de), lieutenant au 30e d'artillerie, à Orléans.
BORDEAUX (Gaston), avocat, chef du cabinet du préfet de la Seine-Inférieure.
BORET (Alfred), président de la Société d'émulation de Montbéliard, à Valentigny (Doubs).
BLIGNY, notaire, à Rouen,.
BRÉAUTÉ, directeur de la pépinière du gouvernement, à Médéah (Algérie).
CALIGNY (le marquis DE), à Versailles.
CASSEL, agent voyer en chef, à Saint-Lô.
CHATEL (Eugène), ancien archiviste du Calvados, à Paris.
CHEVEREAUX, avocat, à Rouen.
† CLINCHAMP (Gustave DE), propriétaire, à Avranches.
COLETTE, professeur d'arboriculture, à Rouen.
COUVET, président de chambre honoraire à la cour d'appel de Rouen.

Digitized by Google

MM.

Crémieu (Edouard), rentier, à Maisons-Laffitte.
Dardé, avoué, à Carcassonne.
Debourge, docteur en médecine, à Rollot (Somme).
† Denen, chapelain, à Dreux.
Depruines, secrétaire de la Société d'agriculture, à Aurillac.
† Dramard, conseiller à la cour d'appel de Limoges.
† Duchesne-Fournet (Paul), manufacturier, à Lisieux.
Etard-Costé, ancien juge au tribunal de commerce, à Rouen.
Fouchet, agent voyer en chef, à Rouen.
Fleuriot, membre du conseil général, à Lisieux.
Garnier (Maurice), inspecteur de l'enregistrement, à Arras.
Gassouin, ancien directeur des contributions indirectes, à Rouen.
Georget, propriétaire, à Orbec.
Girard, conseiller à la cour d'Amiens.
Guénée (Achille), avocat, à Châteaudun.
Guillory, président de la Société industrielle, à Angers.
Haime, docteur en médecine, à Tours.
Hautin (Mgr), archevêque de Chambéry.
Hebert, professeur de physique au lycée de Limoges.
Hérail, conseiller à la cour de Montpellier.
Hombre-Firmas (le baron d'), propriétaire, à Alais.
Houzeau(Auguste),docteur ès sciences, professeur de chimie,à Rouen.
Lamotte (le docteur de), médecin, à Pont-l'Evêque.
Lechartie, président de l'Association pomologique de l'Ouest à Rennes.
Lecoupeur, docteur en médecine, à Rouen.
Legrand, propriétaire, à Orbec.
Lejouteux, ancien sous-préfet, à Reims.
Lermier, ancien directeur de l'asile d'aliénés, à Blois.
Letellier, ancien inspecteur de l'Université, à Caen.
Peulevey, architecte, à Chartres.
Lizot, ancien sénateur, à Rouen.
Marye, ancien conseiller, à Rouen.
Marsy (le comte de), directeur de la Société française d'archéologie, à Compiègne.
† Merlet, archiviste d'Eure-et-Loir, à Chartres.
† Méry-Samson, manufacturier, à Lisieux.
Meslier, propriétaire, au Havre.
Mignon, ancien substitut du procureur de la République, à Lisieux.
† Monnecove (de), ancien député, à Saint-Omer.

Digitized by Google

MM.

Oré (le docteur), professeur de médecine, à Bordeaux.
Oursel, propriétaire, à Elbeuf.
Ozanne (Raoul), notaire, à Rouen.
Paillard de Saint-Aignan, ancien préfet.
Peltier, inspecteur des finances, à Paris.
Pelletier, propriétaire, à Orbec.
Périaux (Nicétas), propriétaire, à Cherbourg.
Picard, propriétaire, ancien banquier, à Orbec.
Peboulleau (le docteur), médecin des hôpitaux, à Constantine.
Rey, sous-bibliothécaire, à Montauban.
Ropiquet, professeur, à Elbeuf.
Saint-Venan (de), ingénieur en chef retraité, à Saint-Ouen (près Vendôme).
Sallion, docteur en médecine, à Nantes.
Sauvage (Paul), professeur au lycée de Montpellier.
Terrébasse, ancien député, à Vienne.
Thil, conseiller à la cour de Rouen.
Vermont, avocat, président de la Société du secours mutuel l'*Emulation chrétienne*, à Rouen.
Viala, percepteur, à Duclair.
Vigan (de), inspecteur des forêts en retraite, à Cerqueux (près Orbec).
Villiers (Georges), vice-secrétaire de la Société d'agriculture de Bayeux.
Vivet, professeur de langues, à Rouen.
Voitellier, industriel, à Mantes.

ÉTRANGER

Barruel-Beauvert (de), correspondant du Muséum, à Costa Rica (Amérique centrale).
Braekeler (Félix), peintre d'histoire, à Anvers.
Cuyper (de), recteur de l'Université de Liège.
Drapiez, secrétaire de la Société royale de Flore, à Bruxelles.
Hart, graveur, à Bruxelles.
Kuyper (de), sculpteur, à Anvers.
Lautour, directeur et médecin du lazaret, à Beyrouth (Syrie).

Digitized by Google

MM.

THIELENS (Armand), membre de plusieurs Sociétés scientifiques, à Tirlemont (Belgique).

VAN STEENKISTE (Charles), docteur en médecine, à Bruges.

VESTRENEN (le baron DE), à la Haye.

GOSSELIN (Auguste), docteur ès lettres, curé de Saint-Féréol (Canada).

Digitized by Google

LISTE

DES

PRÉSIDENTS DE LA SOCIÉTÉ

Depuis sa réorganisation en 1832

MM.

1832. Passy (Antoine), préfet de l'Eure.
1834. De Rancé, officier d'état-major, député.
1835. Gazan, ancien député.
1836. Hébert, juge de paix, à Evreux.
1837. Robillard, ingénieur en chef du département de l'Eure.
1838. Passy (Antoine), ancien préfet de l'Eure.
1839. A. de Monicault, préfet de l'Eure.
1840. Cassen, ancien receveur de l'enregistrement.
1841. A. de Monicault, préfet de l'Eure.
1842. Cassen, ancien receveur de l'enregistrement.
1843. Zédé, préfet de l'Eure.
1844. Petit (Ange), membre du conseil général de l'Eure.
1845. Zédé, préfet de l'Eure.
1846. De Salvandy (le comte), ministre, député.
1847. De Bantel, préfet de l'Eure.
1848. De Salvandy (le comte), ancien ministre.
1849. Hébert, juge de paix, à Evreux.
1850. Vallon, préfet de l'Eure.
1851. Passy (Antoine), ancien préfet.
1852. De Sainte-Croix (le marquis), préfet de l'Eure.
1853. D'Albuféra (le duc), député.
1854. Troplong, président du Sénat.
1855. Lefebvre-Duruflé, ancien ministre, sénateur.

Digitized by Google

MM.

1856. De Lagrange (le comte), député.
1857. Janvier de la Motte, préfet de l'Eure.
1858. D'Albuféra (le duc), député.
1859. Mgr Devoucoux, évêque d'Evreux.
1860. Petit (Guillaume), membre du conseil général de l'Eure.
1861. Rouland, ministre de l'Instruction publique.
1862. De la Roncière-le Noury (le baron), vice-amiral, membre du conseil général de l'Eure.
1863. De Clermont-Tonnerre (le duc), membre du conseil général.
1864. De Barrey (le comte), membre du conseil général de l'Eure.
1865. L'Hopital (Georges), maître des requêtes au conseil d'État.
1866. Boulatignier, conseiller d'Etat.
1867. Delisle (Léopold), membre de l'Institut.
1868. Duverger, président du tribunal civil.
1869. Tourangin, préfet de l'Eure.
1870. De la Roncière-le Noury (le baron), vice-amiral, membre du conseil général de l'Eure.
1871. De Blosseville (le marquis), membre du conseil général de l'Eure.
1872. Sers (le baron), préfet de l'Eure.
1873. De Blosseville (le marquis), membre du conseil général de l'Eure.
1874. De Broglie (le duc), vice-président du conseil général de l'Eure.
1875. Passy (Louis), sous-secrétaire d'Etat au ministère des finances.
1876. De Clermont-Tonnerre (le duc), membre du conseil général de l'Eure.
1877. Tassin, préfet de l'Eure.
1878. De Blosseville (le marquis), vice-président du conseil général de l'Eure.
1879. Firbach, préfet de l'Eure.
1880. De Salvandy (le comte), ancien député.
1881. Delisle (Léopold), membre de l'Institut.
1882. Barrême, préfet de l'Eure.
1883. Pouyer-Quertier, sénateur, président du conseil général de l'Eure.
1884. Hébert (Émile), membre du conseil général de l'Eure.
1885. Barbié du Bocage, vice-président de la Société nationale d'agriculture de France (section de la Sylviculture).

Digitized by Google

MM.

1886. Passy (Louis), député de l'Eure, secrétaire perpétuel de la Société nationale d'agriculture de France, membre du conseil général de l'Eure.
1887. Galtié, préfet de l'Eure.
1888. De Blangy (le comte), membre du conseil général de l'Eure.
1889. Join-Lambert, membre du conseil général de l'Eure.
1890. Frémont, préfet de l'Eure.
1891. Passy (Louis), député de l'Eure, secrétaire perpétuel de la Société nationale d'agriculture de France, vice-président du conseil général de l'Eure.
1892. Pointu-Norès, préfet de l'Eure.
1893. Duméril, propriétaire-agriculteur à Emalleville.
1894. :
1895. Boury (comte de), membre du conseil général de l'Eure.

Digitized by Google

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES[1]

Paris.

Association française pour l'avancement des sciences, 11, rue Antoine-Dubois.

Société nationale d'agriculture de France, 18, rue Bellechasse, — M. Louis Passy, secrétaire perpétuel.

Société centrale d'horticulture, 84, rue de Grenelle-Saint-Germain.

Moniteur des Syndicats agricoles, rue Méhul, 1, Paris.

Société de géographie, boulevard Saint-Germain, 184; — M. Maunoir, secrétaire général de la commission centrale.

Société géologique de France, 39, rue de Fleurus.

Société des études historiques, 30, rue Gay-Lussac.

Société libre des beaux-arts, à l'Hôtel de Ville.

Société de l'Histoire de France, — M. Martin, agent, aux Archives nationales.

Société zoologique d'acclimatation, 19, rue de Lille.

Société chimique de Paris.

Société d'ethnographie, rue Mazarine, 26.

Société philotechnique, — M. Séége.

Société de l'Histoire de Paris, quai Voltaire, 9, Paris.

Société des agriculteurs de France, avenue de l'Opéra, 21, — M. Henri Johanet, administrateur.

Société protectrice des animaux, 84, rue de Grenelle.

Société de secours des Amis des sciences, boulevard Saint-Germain, 19, Paris.

Musée Guimet à Paris, 30, avenue du Trocadéro.

Départements.

Aisne.....	Société académique.....	à Saint-Quentin.
—	Comice agricole.....	Ibid.
—	Société académique.....	à Laon.

[1] La Société ne continuera l'envoi de son *Recueil* qu'aux Sociétés qui lui adresseront exactement leurs publications.

Digitized by Google

Alpes-Maritimes.	Société d'agriculture.....	à Nice.
Alpes (Hautes-).	Société d'études.....	à Gap.
Ariège.....	Société d'agriculture et des arts.....	à Foix.
Aube..... ...	Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres.....	à Troyes.
—	Société vétérinaire de l'Aube	à Troyes.
Basses-Pyrénées.	Société des sciences, lettres et arts.....	à Pau.
Bouches-du-Rhône.	Société de statistique.....	à Marseille.
Calvados.....	Académie des sciences, arts et belles-lettres.....	à Caen.
—	Association normande.....	Ibid.
—	Société des Beaux-Arts.....	Ibid.
—	Société d'agriculture et du commerce.....	Ibid.
—	Société d'horticulture.....	Ibid.
—	Société des antiquaires de Normandie.....	Ibid.
—	Société française d'archéologie.	Ibid.
—	Société linnéenne de Normandie.....	Ibid.
—	Société vétérinaire.....	Ibid.
—	Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres.....	à Bayeux.
—	Société académique, agricole, industrielle et d'instruction.	à Falaise.
—	Société d'horticulture du centre de la Normandie.....	à Lisieux.
Charente.....	Société d'agriculture, arts et commerce.....	à Angoulême.
Charente-Infre..	Société d'agriculture, belles-lettres, sciences et arts.....	à Rochefort.
—	Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis.....	à Saintes.
Cher..	Société d'agriculture.....	à Bourges.
Corrèze.....	Société scientifique, historique et archéologique.....	à Brives.
Côte-d'Or.....	Académie des sciences, arts et belles-lettres.....	à Dijon.

Digitized by Google

CÔTE-D'OR.....	Comité central d'agriculture..	à Dijon.
—	Société médicale.....	Ibid.
—	Société d'histoire et d'archéologie.....	à Beaune.
DEUX-SÈVRES....	Société d'agriculture.....	à Niort.
DOUBS.....	Société d'agriculture, sciences naturelles et arts.....	à Besançon
—	Société d'horticulture du Doubs	à Besançon.
—	Société d'émulation.....	à Montbéliard.
DRÔME.....	Société départementale d'agriculture.....	à Valence.
EURE.....	Société des Amis des arts du département de l'Eure.....	à Evreux.
—	Société normande d'études préhistorique.....	à Louviers.
—	Syndicat agricole de l'arrondissement d'Evreux.....	Ibid.
	Société d'horticulture et de botanique.....	à Vernon
EURE-ET-LOIR...	Comice agricole.....	à Chartres.
—	Société d'horticulture.....	Ibid.
—	Société d'archéologie.....	Ibid.
FINISTÈRE.....	Société académique de Brest..	à Brest.
GARD.....	Académie.....	à Nîmes.
—	Société d'étude des sciences naturelles.....	Ibid.
GIRONDE.....	Académie des sciences, belles-lettres et arts.....	à Bordeaux.
—	Société d'horticulture.....	Ibid.
HAUTES-ALPES...	Société d'agriculture.....	Gap.
HAUTE-GARONNE.	Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres.....	à Toulouse.
	Société archéologique du Midi de la France.....	Ibid.
HAUTE-LOIRE....	Société d'agriculture.....	au Puy.
HAUTE-VIENNE...	Société d'agriculture, des sciences et des arts.....	à Limoges.
—	Société des amis des sciences et arts.....	à Rochechouart.
HÉRAULT.....	Société archéologique..... ..	à Béziers.

Digitized by Google

HÉRAULT	Société centrale d'agriculture.	à Montpellier.
—	Société d'horticulture.....	Ibid.
—	Académie des sciences et lettres.	Ibid.
INDRE.....	Société d'agriculture.....	à Châteauroux.
INDRE-ET-LOIRE..	Société d'agriculture, de sciences, d'arts et de belles-lettres.	à Tours
—	Société archéologique.....	Ibid.
—	Société médicale.....	Ibid.
JURA.....	Société d'agriculture.....	à Poligny.
LOIRE.....	Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du département de la Loire.	à Saint-Etienne.
LOIRE-INFÉRIEURE	Société académique.....	à Nantes.
—	Société nantaise d'horticulture.	Ibid.
—	Société des sciences de l'Ouest de la France.....	Ibid.
—	Comice agricole central.....	Ibid.
LOIRET.....	Société d'agriculture, des sciences, belles-lettres et arts....	à Orléans.
—	Société horticole.....	Ibid.
LOIR-ET-CHER...	Société des sciences et des lettres.....	à Blois.
—	Société d'agriculture.....	Ibid.
LOT.....	Société agricole et industrielle.	à Cahors.
LOZÈRE.....	Société d'agriculture, commerce, sciences et arts.....	à Mende.
MANCHE.....	Société d'horticulture.....	à Avranches.
—	Société archéologique, artistique, littéraire et scientifique.	à Valognes.
MAINE-ET-LOIRE..	Société académique de Maine-et-Loire.....	à Angers.
MARNE.....	Société d'agriculture, commerce, sciences et arts.....	à Châlons.
—	Académie nationale des sciences et belles-lettres.....	à Vitry-le-Franç.
MAYENNE.....	Société d'agriculture de l'arrondissement de Mayenne..	à Mayenne.
MEURTHE-ET-MOSELLE.	Société des sciences, lettres et arts.....	à Nancy.
—	Académie de Stanislas.....	Ibid.
—	Société des sciences de Nancy.	Ibid.

Digitized by Google

NORD.....	Société des sciences, agriculture et arts.....	à Lille.
—	Comice agricole.....	Ibid.
—	Société d'émulation.....	à Cambrai.
—	Société d'agriculture, des sciences et des arts.....	à Douai.
—	Société d'agriculture, des sciences et des arts.....	à Valenciennes.
—	Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts.....	à Dunkerque.
—	Société d'émulation.....	à Roubaix
OISE.....	Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise.....	à Beauvais.
—	Société d'agriculture.....	à Clermont.
—	Société d'agriculture.....	à Compiègne.
—	Comité archéologique.....	à Senlis.
—	Comité archéologique et historique.....	à Noyon.
ORNE.....	Société d'horticulture.....	à Alençon.
—	Société historique et archéologique de l'Orne..	Ibid.
—	Société industrielle.....	à Flers.
PAS-DE-CALAIS...	Société centrale d'agriculture du Pas-de-Calais.....	à Arras.
—	Société d'agriculture, du commerce, des sciences et des arts.	à Boulogne-sr-M.
—	Société académique de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer.....	Ibid.
—	Société d'agriculture, du commerce, sciences et arts.....	à Calais.
—	Société centrale d'agriculture de l'arrondissement de Saint-Pol.....	à Saint-Pol.
PYRÉNÉES (Bses-) .	Société des sciences, lettres et arts.....	à Pau.
PYRÉNÉES-ORIENT.	Société agricole, scientifique et littéraire.....	à Perpignan.
RHÔNE.....	Société d'agriculture, histoire naturelle et arts utiles.....	à Lyon.

Digitized by Google

Rhône.....	Société d'horticulture pratique	Lyon.
—	Société littéraire.....	Ibid.
Saône-et-Loire.	Société d'agriculture, sciences et arts.....	à Mâcon.
—	Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône..	à Châlon-sur-S.
—	Société éduenne.....	à Autun.
Sarthe.....	Société d'agriculture, sciences et arts.....	au Mans.
—	Société d'horticulture.....	Ibid.
Seine-et-Marne.	Société d'archéologie, sciences, lettres et arts du département de Seine-et-Marne....	à Melun.
—	Société d'agriculture, sciences et arts.....	à Meaux.
Seine-et-Oise...	Société d'agriculture et des arts.....	à Versailles.
—	Association agricole et horticole.....	à Mantes.
Seine-Inférieure	Société centrale d'agriculture.	à Rouen.
—	Académie des sciences, belles-lettres et arts.....	Ibid.
—	Société libre d'émulation.....	Ibid.
—	Société d'horticulture.....	Ibid.
—	Cercle pratique d'horticulture et de botanique.....	Ibid.
—	Société des amis des sciences naturelles.....	Ibid.
—	Commission des antiquités de la Seine-Inférieure.....	Ibid.
—	Société vétérinaire de la Seine-Inférieure et de l'Eure.....	Ibid.
—	Société d'études diverses.....	au Havre.
—	Société géologique de Normandie.....	Ibid.
—	Société d'horticulture et de botanique de l'arrondissement du Havre.....	Ibid.
—	Société industrielle.....	à Elbeuf.
—	Comice agricole.....	à Rouen.

Digitized by Google

Seine-Inférieure.	Société d'études des sciences naturelles d'Elbeuf.....	Elbeuf.
Somme.....	Académie des sciences, agriculture, commerce, belles-lettres et arts.....	à Amiens.
Somme.....	Société des Antiquaires de Picardie.....	à Amiens.
—	Société d'horticulture.....	Ibid.
—	Société linnéenne du nord de la France.....	Ibid.
—	Comice agricole.....	à Abbeville.
—	Société d'émulation.....	Ibid.
Tarn-et-Garonne	Société archéologique de Tarn-et-Garonne.....	à Montauban.
Var.....	Société d'agriculture et de commerce.....	à Draguignan.
—	Société d'agriculture, d'horticulture et d'acclimatation du Var.....	à Toulon.
Vaucluse.....	Société d'agriculture et d'horticulture.....	à Avignon.
Vendée..	Société d'émulation.....	à la Roche-sur-Yon.
Vienne.....	Société d'agriculture, belles-lettres, sciences et arts.....	à Poitiers.
Vosges.....	Société d'émulation.....	à Epinal.

—

Algérie.

Comice agricole d'Alger.
Société d'agriculture d'Alger.

—

Alsace-Lorraine.

Société d'horticulture du Bas-Rhin, à Strasbourg.
Société industrielle de Mulhouse.
Société d'horticulture de Mulhouse.
Société d'agriculture de Colmar.
Académie des lettres, sciences, arts et agriculture de Metz.
Société des sciences médicales de Metz.
Société des sciences, agriculture et arts de la Basse-Alsace, à Strasbourg.

Digitized by Google

Angleterre.

Litterary and philosophical Society of Manchester.

—

Autriche.

Société impériale géologique, à Vienne.

—

Belgique.

Académie d'archéologie de Belgique, à Anvers.
Société royale d'horticulture, à Liège.

—

Danemark.

Société des Antiquaires du Nord, à Copenhague.

—

Norvège.

Université royale, Christiania.

—

Russie.

Société impériale d'agriculture, à Moscou.

—

Amérique.

Smithsonian Institution, à Washington.
Ministère de l'agriculture des Etats-Unis.

—

Prusse.

Académie impériale Leopoldina Carolina des naturalistes, à Stalle-sur-Saale.

—

Haïti.

Société des sciences, de géographie d'Haïti, à Port-au-Prince.
Sociedad cientifica « Antonio Alzate » à Mexico (Mexique).

Digitized by Google

PRIX LUCIEN FOUCHÉ

CONCOURS D'HISTOIRE

Conformément aux conditions du legs fait par M. Lucien Fouché, la *Société libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de l'Eure* décernera en 1897 un prix de 600 francs au meilleur travail historique se rattachant d'une façon quelconque à la Normandie.

Les œuvres présentées devront être inédites et n'avoir jamais figuré à aucun concours.

Le manuscrit récompensé restera la propriété de la Société, qui se réserve d'être la première à en faire la publication, et les autres seront rendus aux auteurs.

Dans le cas où la Société ne jugerait aucun travail digne d'être couronné, le prix ne serait pas décerné.

Les mémoires devront être adressés, franco de port, au Secrétaire perpétuel de la Société à Evreux, avant le 1er avril 1897. Ils porteront une épigraphe ou devise répétée sur une enveloppe cachetée qui contiendra l'indication des noms de l'auteur. Les concurrents qui se feraient connaître seraient exclus du concours.

Evreux, le 16 juin 1895.

Le Secrétaire perpétuel.

LÉON PETIT.

ÉVREUX, IMPRIMERIE DE CHARLES HÉRISSEY

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

064
So206
1893-95

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MINNESOTA
wils 1893-95
064 So206
Soci et e libre d'agriculture, sciences,
Recueil des travaux.
3 1951 002 256 618 G

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MINNESOTA
wils 1893-95
064 So206
Soci et e libre d'agriculture, sciences,
Recueil des travaux.
3 1951 002 256 618 G

Minnesota Library Access Center
9 ZA R10 D01 S11 TKU

Digitized by Google